



COMMUNE D'ECUBLENS/VD



Rapport de gestion
de la Municipalité
au Conseil communal

2018

Table des matières 2018

Partie communale

- Préambule 1
- Municipalité 2 - 9

Conseil communal

- Bureau du Conseil communal – Séances du Conseil communal 10
- Préavis 11 - 16
- Réponses aux vœux de la Commission de gestion 2018 17 - 18
- Votations fédérales et cantonales 19 - 20
- Election complémentaire à la Municipalité 21

Administration générale – Finances – Ressources humaines – Domaines (Christian Maeder)

- Greffe municipale 22 - 25
 - EPFL et UNIL – Prix de la Ville d'Ecublens 25
 - Naturalisations 26 - 27
 - Archives communales 28 - 29
- Service des finances 30
 - Comptes annuels 31 - 33
 - Abonnements AG-Flexi 34
 - Abonnements CGN 35
- Service des ressources humaines 36 - 45

Sécurité publique – Population – Systèmes d'information (Michel Farine)

- Police – Activités communales 46
- Service du contrôle des habitants 47
 - Contrôle des habitants et bureau des étrangers 47 - 48
 - Autorisations de stationnement 48
 - Registre des inhumations 48
 - Registre des chiens 48
 - Registre civique 49 - 50
 - Taxes de séjour 50
 - Cérémonie des nouveaux habitants 50 - 51
 - Statistiques population 51 - 59
- Informatique et télécommunications 60 - 63

Urbanisme – Mobilité (Didier Lannaz et Jean-Louis Radice)

- Service de l'urbanisme, de la mobilité et des constructions 64 - 65
 - Section police des constructions 66 - 67
 - Section urbanisme 68 - 69
 - Section mobilité 69 - 72

Affaires sociales et scolaires – Accueil de jour – Aînés – Logement (Pascale Manzini)

- Service des affaires sociales, familiales et du logement 73 - 74
 - Aides communales et subventions 74 - 77
 - Aînés 78
 - Prévention 78
 - Logement 78 - 80
 - Travail – Chômage et autres tâches 80 - 82
 - Accueil de jour des enfants 82 - 84
 - Accueil familial de jour 85 - 86
- Service administratif des affaires scolaires 87 - 88
 - Accueil pour enfants en milieu scolaire (APEMS) 88 - 89
 - Local pic-nic 89
 - Réfectoires scolaires 89 - 90
 - Devoirs surveillés 90 - 91
 - Transports scolaires 91
 - Bus scolaire 91
 - Pédibus 92
 - Patrouilleurs scolaires 92 - 93

Travaux – Infrastructures – Espaces publics – Environnement – Promotion économique (Jean Cavalli)

- Service des travaux 94 - 95
 - Travaux d'entretien courants section voirie et espaces verts 94 - 101
 - Environnement – Déchets – Promotion économique 102 - 106
 - Forêts 107 - 108

Bâtiments – Epuration – Développement durable (Danièle Petoud)

• Service des bâtiments, épuration des eaux et développement durable	109 - 112
○ Bâtiments (projets et développement)	113 - 115
○ Bâtiments (maintenance et transformations)	115 - 117
○ Développement durable	117 - 122
○ Epuration des eaux	123 - 126
○ Administration des salles et manifestations	127 - 129

Culture – Jeunesse – Sports – Intégration – Eglises (Sylvie Pittet Blanchette)

• Service de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises	130 - 137
○ Secteur jeunesse d'Ecublens	138 - 143
○ Bibliothèque communale	143 - 150

Conclusions	150
--------------------	-----

Organismes intercommunaux et relations extérieures

Administration générale – Finances – Ressources humaines – Domaines

• Bureau intermunicipal (BI) – Syndics de l'Ouest lausannois	151
• Lausanne Région	151 - 158
• Inspection intercommunale des chantiers (IIC)	158 - 165
• Groupement du triage forestier intercommunal de la Venoge	166 - 169

Sécurité publique – Population – Systèmes d'information

• Police Ouest lausannois	170 - 176
• Service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS) Chamberonne	177 - 185
• Organisation régionale de la protection civile (ORPC)	186 - 191
• Service intercommunal des taxis (SIT)	191 - 193

Urbanisme – Mobilité

• Commission COH	193 - 194
• Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL)	195 - 202
• Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM)	202 - 204
• Transports publics de la région lausannoise SA (tl)	204

Affaires sociales et scolaires – Accueil de jour – Aînés – Logement

• Fondation « Les Baumettes »	205 - 206
• Association régionale pour l'action sociale dans l'Ouest lausannois (ARASOL)	206 - 209
• Association pour la prévention et le maintien à domicile dans l'Ouest lausannois (APREMADOL)	210 - 215
• Conseil d'établissement	216
• Rapport de la Direction des écoles	217 - 221
• Entente intercommunale pour l'exploitation du chalet « Les Alouettes »	222 - 223
• Association pour l'accueil de jour des enfants du Sud-Ouest lausannois (AJESOL)	223 - 226

Travaux – Infrastructures – Espaces publics – Environnement – Promotion économique

• Valorsa SA	226 - 228
• EPFL Innovation Park	229

Bâtiments – Epuration – Développement durable

• Concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge	230 - 231
• Epuration des eaux usées de la région morgienne (ERM)	232 - 236

Culture – Jeunesse – Sports – Intégration – Eglises

• Commission intercommunale de la taxe de séjour	236 - 237
• Ecublens Animation	237 - 238
• Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise (FISICRL)	239 - 240
• Galerie du Pressoir	240 - 241
• Ludothèque « Le Dé Blanc »	242 - 244
• Théâtre Kléber-Méleau	244 - 245
• Zigzag Théâtre et jeune public dans l'Ouest lausannois	245 - 247
• Plateforme Jeunesse de l'Ouest lausannois	247
• Commission d'intégration et d'échange Suisses-Etrangers	248 - 250
• Paroisse d'Ecublens-Saint-Sulpice (Eglise évangélique réformée)	250 - 251
• Paroisse de Renens et environs (Eglise catholique romaine)	252

Préambule

Monsieur le Président du Conseil communal,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux,

Profitant d'une conjoncture mondiale globalement favorable, l'économie suisse a fortement accéléré en 2018, le produit intérieur brut (PIB) progressant l'année dernière de 2,5 %. La forte croissance du premier semestre s'est considérablement ralentie en fin d'année en Suisse comme à l'étranger. Le secteur pharmaceutique et chimique, de même que l'industrie manufacturière suisse, ont représenté le principal moteur de la croissance en 2018. Pour 2019, le Secrétariat d'Etat à l'économie prévoit une progression de notre économie d'environ 1,5 %.

L'économie vaudoise va toujours bien, son PIB se maintenant au-dessus de la moyenne nationale, à 2,8 %. Cependant, en raison de l'évolution de l'environnement international, des mesures protectionnistes introduites par plusieurs pays, des inconnues entourant le sort du « Brexit » et des divers foyers de tensions géopolitiques, les prévisions de progression de l'économie vaudoise pour 2019 sont passées de 2,1 % à 1,8 % pour 2019.

A Ecublens, 2018 a été l'année de la construction du gros œuvre de notre nouveau collègue « Croset-Parc » et de l'arrivée des premiers locataires dans les bâtiments du quartier « homonyme » y attendant. Les travaux de cet important collègue vont bon train et la planification est respectée, avec une mise en fonction à la rentrée des vacances scolaires de cet été 2019. L'obtention, au printemps dernier, du label « Ville verte » a fait d'Ecublens la première Ville de Suisse romande et la troisième au plan national à obtenir cette distinction qui récompense un travail sur nos espaces verts durable et respectueux de l'environnement. Au niveau de la population, nous avons aussi eu le plaisir de pouvoir fêter, au mois d'octobre, l'arrivée de notre 13'000^e habitante, Mme Laura Noverraz, confirmant ainsi notre place de 10^e ville du Canton, derrière celle de Gland et devant Prilly.

Suite à la démission de Monsieur le Conseiller municipal Didier Lannaz, l'assermentation, le 23 mars, de Monsieur Jean-Louis Radice et son arrivée au sein de la Municipalité a aussi marqué l'année sous revue.

Pour l'exercice 2018, les comptes présentent un excédent de revenus de Fr. 2'445'147.-, soit une amélioration du résultat par rapport à la perte de Fr. 339'500.- inscrite au budget avant prélèvement dans la réserve générale. Ce très bon résultat est réjouissant. Globalement, la situation financière d'Ecublens demeure parfaitement saine et équilibrée, bien que la stagnation des recettes fiscales des personnes physiques et morales soit toujours d'actualité. Elle présente un ratio fonds propres – fonds étrangers toujours très favorable (66 % - 34 %), qui nous permet d'envisager l'avenir avec confiance.

J'exprime mes vifs remerciements aux employées et employés des services communaux pour leur fidélité et la parfaite qualité du travail accompli durant l'année écoulée. Merci également à notre organe de contrôle, la fiduciaire Fidinter SA, qui a effectué la révision de nos comptes 2018.

J'adresse enfin des remerciements tout particuliers aux Conseillères et Conseillers communaux pour leur engagement, ainsi que pour la confiance entretenue avec la Municipalité.

Christian Maeder,
Syndic



Rapport de la Municipalité d'Ecublens/VD au Conseil communal sur la gestion pendant l'exercice 2018

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions de la Loi sur les communes (art. 93b), du Règlement sur la comptabilité des communes (art. 34) et du Règlement du Conseil communal (art. 110 et suivants), la Municipalité a l'honneur de soumettre le présent rapport à votre approbation.

◆ ◆ ◆ ◆ ◆



De gauche à droite : Michel Farine, Jean Cavalli, Danièle Petoud, Christian Maeder (Syndic),
Pascale Manzini, Jean-Louis Radice, Sylvie Pittet Blanchette et Pascal Besson (Secrétaire municipal)

Municipalité

Du 1^{er} au 31 janvier 2018 (démission de M. Didier Lannaz au 31 janvier 2018)

Sections	Titulaires	Suppléants
Administration générale – Finances – Ressources humaines – Domaines	Christian Maeder	Michel Farine
Travaux – Infrastructures – Espaces publics – Environnement – Promotion économique	Jean Cavalli	Christian Maeder
Sécurité publique – Population – Systèmes d'information	Michel Farine	Jean Cavalli
Urbanisme – Mobilité	Didier Lannaz	Danièle Petoud
Affaires sociales et scolaires – Accueil de jour – Aînés – Logement	Pascale Manzini	Sylvie Pittet Blanchette
Bâtiments – Epuración – Développement durable	Danièle Petoud	Didier Lannaz
Culture – Jeunesse – Sports – Intégration – Eglises	Sylvie Pittet Blanchette	Pascale Manzini

Du 1^{er} février au 23 mars 2018, le remplacement de M. Lannaz à la tête du dicastère de l'urbanisme et de la mobilité a été organisé comme suit : M. Maeder a assuré la suppléance de la partie « police des constructions » et Mme Petoud celle de la partie « urbanisme et mobilité ».

Du 24 mars au 31 décembre 2018 (assermentation de M. Jean-Louis Radice le 23 mars 2018)

Sections	Titulaires	Suppléants
Administration générale – Finances – Ressources humaines – Domaines	Christian Maeder	Michel Farine
Travaux – Infrastructures – Espaces publics – Environnement – Promotion économique	Jean Cavalli	Christian Maeder
Sécurité publique – Population – Systèmes d'information	Michel Farine	Jean Cavalli
Affaires sociales et scolaires – Accueil de jour – Aînés – Logement	Pascale Manzini	Sylvie Pittet Blanchette
Bâtiments – Epuración – Développement durable	Danièle Petoud	Jean-Louis Radice
Culture – Jeunesse – Sports – Intégration – Eglises	Sylvie Pittet Blanchette	Pascale Manzini
Urbanisme – Mobilité	Jean-Louis Radice	Danièle Petoud

Vice-présidence en 2018 : Danièle Petoud.

Séances ordinaires de Municipalité en 2018 : 40 + une journée de séminaire à Lausanne, avec pour thème « La gouvernance », organisée par le Service des ressources humaines.

Nombre de décisions prises par la Municipalité en 2018 : 1'042.

Délégations de M. Christian Maeder, Syndic

- Association des jardins familiaux d'Ecublens – Délégué municipal
- Association « Ouest lausannois : Prix Wakker 2011 » – Président
- Association pour l'accueil de jour des enfants du Sud-Ouest lausannois (AJESOL) – Délégué municipal
- Bureau intermunicipal (Syndics de l'Ouest lausannois) – Membre
- Caisse intercommunale de pensions (CIP) – Délégué de l'employeur
- Commission COH (PAC 229) – Délégué municipal
- Commission communale de naturalisation (un seul délégué principal par audition)
- Commission communale des finances – Délégué municipal
- Commission d'estimation fiscale des immeubles du district – Délégué municipal
- Commission Mère-Sorge – Commission plénière
- Epuration de la région morgienne (ERM) – Comité de direction (Président)
- Groupement du triage forestier de la Venoge – Délégué municipal au comité (Vice-Président)
- Lausanne Région – Délégué à l'Assemblée générale
- Lausanne Région – Délégué au Bureau du Secteur Ouest
- Service intercommunal de l'électricité SIE SA – Conseil d'administration (Vice-Président)
- STEP de Bussigny – Commission intercommunale
- Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL) – Groupe de pilotage
- TvT Services SA – Conseil d'administration (Vice-Président)
- Union des communes vaudoises (UCV) – Membre du Conseil
- Union des communes vaudoises (UCV) – Groupe des villes.
- Valorsa SA – Représentant à l'organe de contrôle du concept régional de la taxe au sac.

Délégations de M. Jean Cavalli

- Commission communale de naturalisation (un seul délégué principal par audition)
- Fondation de l'EMS « Les Baumettes » – Conseil de fondation (Vice-Président)
- Fondation EPFL Innovation Park (anciennement PSE) – Membre du Conseil de fondation
- Lausanne Région – Délégué à l'Assemblée générale
- Services industriels de Lausanne (eau + gaz) – Délégué municipal
- Société coopérative des sites et espaces verts (SOCOSEV) – Délégué municipal
- Valorsa SA – Délégué municipal.

Délégations de M. Michel Farine

- Caisse intercommunale de pensions (CIP) – Délégué de l'employeur
- Commission communale de naturalisation (un seul délégué principal par audition)
- Etablissement cantonal d'assurances (ECA) – COPIL pour le projet d'organisation de défense incendie de la région (couronne) lausannoise (Vidis 20-25) – Membre du comité CCVIDIS
- Lausanne Région – Délégué à l'Assemblée générale
- Organisation régionale de la protection civile (ORPC-ROL) – Membre du Comité directeur
- Police de l'Ouest lausannois – Comité de direction (Président)
- Service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS) Chamberonne – Membre de la Commission consultative du feu (CCF)
- Service intercommunal des taxis – Conseil intercommunal de l'Association de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis – Délégué municipal au Conseil intercommunal
- Stand intercommunal de tir, Echandens – Délégué municipal.

Délégations de

M. Didier Lannaz (jusqu'au 31 janvier 2018)

M. Jean-Louis Radice (dès le 24 mars 2018)

- Commission COH (PAC 229) – Délégué municipal
- Commission communale de naturalisation (un seul délégué principal par audition)
- Commission municipale d'urbanisme – Délégué municipal
- Commission technique et de salubrité (CTS) – Délégué municipal
- Groupement du triage forestier de la Venoge – Délégué municipal au Groupement du triage forestier
- Lausanne Région – Délégué à l'Assemblée générale
- Plan directeur intercommunal – Délégué municipal
- Service intercommunal de l'électricité SIE SA – Conseil d'administration
- Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL) – Groupe décisionnel Plan directeur intercommunal – Délégué municipal.
- Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL) – Image directrice Vallaire-Venoge – Délégué municipal.
- Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL) – Groupe décisionnel Mobilité – Délégué municipal.
- Transports publics de la région lausannoise SA (TL) – Conseil d'administration.

Délégations de Mme Pascale Manzini

- Association « Réseau Santé Région Lausanne » (anciennement ARCOS) – Déléguée municipale
- Association des parents d'élèves (APE) – Déléguée municipale
- Association pour l'accueil de jour des enfants du Sud-Ouest lausannois (AJESOL) – Présidente du comité
- Association pour la prévention et le maintien à domicile dans l'Ouest lausannois (APREMADOL) – Comité de direction
- Association pour la régionalisation de l'action sociale dans l'Ouest lausannois (ARASOL) – Comité de direction, Présidente
- Association vaudoise d'aide et de soins à domicile (AVASAD) – Présidente des délégués
- Caisse intercommunale de pensions (CIP) – Déléguée de l'employeur
- Centre régional d'orientation scolaire et professionnelle (OSP) – Venoge – Déléguée municipale
- Commission communale de naturalisation (un seul délégué principal par audition)
- Commission d'intégration et d'échange suisses-étrangers de la Commune d'Ecublens/VD – Déléguée municipale
- Conférence des Municipaux délégués à l'instruction publique – Déléguée municipale
- Conférence des Municipaux et responsables des affaires sociales de l'Ouest lausannois – Déléguée municipale
- Conseil d'établissement d'Ecublens – Présidente
- Coopérative Primavesta – Représentante au sein du Conseil d'administration
- Entente intercommunale « Les Alouettes » Morgins – Présidente du comité
- Fondation de l'EMS « Les Baumettes » – Comité de direction (Vice-Présidente)
- Journal « Ecublens Infos » – Membre du comité de rédaction
- La Maison Ouvrière « E » SA – Membre du Conseil d'administration
- Lausanne Région – Commission « Dépendances et prévention » (Présidente)
- Lausanne Région – Déléguée à l'Assemblée générale
- Planning familial de Renens et environs – Commission de consultation
- Prestations extrascolaires (pédibus et réfectoires scolaires) – Déléguée municipale.

Délégations de Mme Danièle Petoud

- Commission communale de naturalisation (un seul délégué principal par audition)
- Commission Mèbre-Sorge – Bureau et Commission plénière – Vice-Présidente
- Epuration de la région morgienne (ERM) – Conseil intercommunal
- Fonds et attribution au développement durable – Présidente de la Commission
- Galerie du Pressoir – Déléguée municipale au comité
- Lausanne Région – Déléguée à l'Assemblée générale
- Services industriels de Lausanne (eau + gaz) – Déléguée municipale
- Société coopérative du refuge – Comité
- STEP de Bussigny – Commission intercommunale
- STEP de Vidy – Commission intercommunale.

Délégations de Mme Sylvie Pittet Blanchette

- Association des amis du four de Renges – Déléguée municipale
- Association des amis du Tarmac Festival de Renens – Déléguée municipale au comité
- Caisse intercommunale de pensions (CIP) – Déléguée de l'employeur
- Commission communale de naturalisation (un seul délégué principal par audition)
- Commission d'intégration et d'échange suisses-étrangers de la Commune d'Ecublens/VD – Déléguée municipale et Présidente
- Commission intercommunale de la taxe de séjour – Déléguée municipale
- Conférence des Municipaux de la culture – Déléguée municipale
- Conférence des Municipaux des sports – Déléguée municipale
- Ecublens animation (société de développement d'Ecublens) – Déléguée municipale au comité
- Fondation « Kléber-Méleau » – Conseil de fondation
- Fondation pour l'art dramatique (Théâtre de Vidy) – Représentante du Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise, au sein du Conseil de fondation
- Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise – Déléguée régionale au comité
- Intégration – Représentante communale auprès du Canton
- Journal « Ecublens Infos » – Membre du comité de rédaction
- Lausanne Région – Commission « Activités sportives »
- Lausanne Région – Commission « Formation et emploi des jeunes » (Présidente)
- Lausanne Région – Déléguée à l'Assemblée générale
- Ludothèque « Le Dé Blanc » – Déléguée municipale au comité
- Paroisse catholique de Renens et environs – Membre de la Commission de gestion
- Paroisse d'Ecublens/Saint-Sulpice – Déléguée municipale
- Plateforme jeunesse d'Ecublens – Déléguée municipale
- Plateforme jeunesse de l'Ouest lausannois – Déléguée municipale
- Sociétés locales – USL – Déléguée municipale
- Zigzag théâtre et jeune public dans l'Ouest lausannois – Déléguée municipale au comité et caissière.



Conseil communal

Mme Anuta Pichon
Présidente
Jusqu'au 30 juin 2018

M. Nicolas Morel
Président
Dès le 1^{er} juillet 2018

Bureau du Conseil communal

Du 1^{er} janvier au 30 juin 2018

Présidente

Anuta Pichon



1^{er} Vice-Président

Nicolas Morel

2^e Vice-Président

Michele Mossi

Secrétaire

Chantal Junod Napoletano

Secrétaire suppléant(e)

Charly Rothen

Gaëlle Weissert (dès le 23 mars)

Scrutateurs

Inès Bortis Bagnoud

José Alvarez

Scrutateurs suppléants

Géraldine Binggeli

Gérald Lagrive

Huissiers

Béatrice Raball

Florent Durussel.

Du 1^{er} juillet au 31 décembre 2018

Président

Nicolas Morel



1^{er} Vice-Président

Michele Mossi

2^e Vice-Président

Gérald Lagrive

Secrétaire

Chantal Junod Napoletano

Secrétaire suppléante

Gaëlle Weissert

Scrutateurs

Géraldine Binggeli

Alain Blanchoud

Scrutateurs suppléants

Inès Bortis Bagnoud

Anuta Pichon

Huissiers

Béatrice Raball

Florent Durussel.

◆ ◆ ◆ ◆

Séances du Conseil communal

Le Conseil communal a siégé 7 fois, soit les :

- 23 mars 2018
- 26 avril 2018
- 24 mai 2018
- 22 juin 2018
- 27 septembre 2018
- 2 novembre 2018
- 7 décembre 2018.

◆ ◆ ◆ ◆

Préavis municipaux

La Municipalité a soumis au Conseil communal les préavis suivants :

Séance du 23 mars 2018

N° 1 **Mon Repos – Remplacement de l'ascenseur et transformation de la salle des réceptions – Demande de crédit de construction**

Le Conseil communal décide, après amendement :

- d'accepter le projet de remplacement de l'ascenseur et ~~de la rénovation de la salle des réceptions~~, selon le préavis ;
- d'accorder à la Municipalité un crédit de ~~Fr. 350'000.00 (trois cent cinquante mille francs)~~ **Fr. 190'000.-** (cent nonante mille francs) pour sa réalisation.

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire. Elle sera comptabilisée dans un compte d'investissement du patrimoine administratif, sous la section n° 351 « Bâtiments administratifs et techniques » et la nature n° 5030 « Bâtiments et constructions », plus précisément dans le compte n° 351.5030.219 « Mon Repos – Remplacement de l'ascenseur et transformation de la salle des réceptions ».

Cette dépense sera amortie en 10 ans dès la fin des travaux, conformément à l'article 17 du Règlement sur la comptabilité des communes.

N° 2 **Réaménagement de la place de jeux des Esserts – Demande de crédit de construction**

Le Conseil communal décide :

- d'accepter le projet de réaménagement de la place de jeux des Esserts, selon le préavis ;
- d'accorder à la Municipalité un crédit de **Fr. 149'000.-** (cent quarante-neuf mille francs) pour sa réalisation.

Cette dépense sera comptabilisée dans un compte d'investissement du patrimoine administratif, sous la section n° 440 « Parcs et promenades » et la nature n° 5010 « Ouvrage de génie civil », plus précisément dans le compte n° 440.5010.132 « Réaménagement place de jeux des Esserts ».

Elle sera amortie en une seule fois dès la fin des travaux. L'amortissement sera compensé par un prélèvement dans le fonds de réserve pour investissements futurs, compte n° 9282.11.

Séance du 26 avril 2018

N° 3 **Réfection des terrains de sports extérieurs des Esserts – Demande de crédit de construction**

Le Conseil communal décide :

- d'accepter le projet de réfection des terrains de sports extérieurs des Esserts ;
- d'accorder à la Municipalité un crédit de **Fr. 322'000.-** (trois cent vingt-deux mille francs) pour sa réalisation.

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire. Elle sera comptabilisée dans un compte d'investissement du patrimoine administratif, sous la section n° 170 « Sports » et la nature n° 5060 « Mobilier, machines, véhicules et équipements », plus précisément dans le compte n° 170.5060.324 « Pluton – Rénovation terrain basket ».

Cette dépense sera amortie en 10 ans dès la fin des travaux, conformément à l'article 17 du Règlement sur la comptabilité des communes.

N° 4 Réfection de deux ouvrages d'art du Pont Bleu (RC 82) – Demande d'un crédit de construction

Le Conseil communal décide :

- d'accepter le projet de réfection des deux ouvrages d'art de la RC 82 ;
- d'accorder à la Municipalité un crédit de **Fr. 795'000.-** (sept cent nonante-cinq mille francs) pour sa réalisation.

Cette dépense sera comptabilisée dans un compte d'investissement du patrimoine administratif, sous la section n° 430 « Réseau routier » et la nature n° 5010 « Ouvrage de génie civil », plus précisément dans le compte n° 430.5010.153 « RC 82 – Tir-Fédéral/Pont-Bleu – ouvrages d'art ».

Elle sera financée par un emprunt non affecté, qui sera souscrit afin de financer les dépenses d'investissement non couvertes par la marge d'autofinancement.

Cette dépense sera amortie en 30 ans dès la fin des travaux, conformément à l'article 17 du Règlement sur la comptabilité des communes.

N° 5 Plan fixant la limite des constructions, rue du Villars

Le Conseil communal décide :

- d'abroger le plan d'alignement approuvé par le Conseil d'Etat le 24 avril 1936 et d'adopter le plan fixant la limite des constructions de la rue du Villars, soumis à l'enquête publique du 12 novembre au 11 décembre 2016.

Séance du 24 mai 2018

N° 6 Collège Neptune – Modification de l'accès au parking et sécurisation du préau – Demande de crédit de construction

Le Conseil communal décide :

- d'approuver la modification de l'accès au parking ainsi que la sécurisation du préau existant du collège Neptune ;
- d'accorder à la Municipalité un crédit de **Fr. 150'000.-** (cent cinquante mille francs) pour sa réalisation.

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire. Elle sera comptabilisée dans un compte d'investissement du patrimoine administratif, sous la section n° 503 « Bâtiments scolaires » et la nature n° 5010 « Ouvrages de génie civil et assainissement », plus précisément dans le compte n° 503.5010.159 « Neptune – réaménagement entrée parking ».

Elle sera amortie en une seule fois dès la fin des travaux. L'amortissement sera compensé par un prélèvement dans le fonds de réserve pour investissements futurs, compte n° 9282.11.

N° 7 Modification du Règlement sur le plan général d'affectation et la police des constructions

Conformément à l'article 99 du Règlement du Conseil communal, la Municipalité décide **de retirer** cet objet de l'ordre du jour. Elle reviendra en cours d'année avec des explications complémentaires et des exemples précis, voire même avec un exposé des motifs plus clair, de manière à dissiper les craintes exprimées par l'organe délibérant.

N° 8 Demande de crédits complémentaires au budget de fonctionnement 2018

Le Conseil communal décide :

- d'accorder à la Municipalité des crédits complémentaires au budget 2018 représentant au total une **augmentation des charges de Fr. 245'700.-** (deux cent quarante-cinq mille sept cents francs) et une **augmentation des revenus de Fr. 9'200.-** (neuf mille deux cents francs) conformément aux détails contenus dans les tableaux du préavis ;
- de compenser la péjoration du résultat de Fr. 236'500.- par un prélèvement dans le fonds de réserve générale doté de Fr. 19'493'000.39 au 1^{er} janvier 2018.

Le financement des charges nettes complémentaires sera assuré par la trésorerie ordinaire ;

- de prendre acte que le résultat prévisible de la Commune pour l'exercice 2018 est dès lors arrêté comme suit :

Excédent de charges initialement prévu au budget 2018	Fr.	103'000.-
Charges complémentaires	Fr.	245'700.-
Revenus complémentaires	Fr.	<u>9'200.-</u>
Résultat intermédiaire (excédent de charges)	Fr.	339'500.-
Prélèvement dans le fonds de réserve générale	Fr.	<u>- 339'500.-</u>
Nouvel excédent de charges prévu au budget 2018	Fr.	<u><u>-.-</u></u>

Séance du 22 juin 2018

Comptes de la Commission intercommunale pour la concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge – exercice 2017

Comptes de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration des eaux usées de Bussigny – exercice 2017

Comptes de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration de Lausanne-Vidy – exercice 2017

Comptes de l'Entente intercommunale pour l'exploitation du chalet « Les Alouettes » à Morgins/VS – exercice 2017

Comptes du Service défense incendie et de secours (SDIS) Chamberonne – exercice 2017

Rapports de la Municipalité et de la Commission de gestion sur la gestion et les comptes communaux – exercice 2017

Le Conseil communal décide :

- d'approuver les comptes de l'exercice 2017 de la Commission intercommunale pour la concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge ;
- d'approuver les comptes de l'exercice 2017 de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration des eaux usées de Bussigny ;
- d'approuver les comptes de l'exercice 2017 de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration de Lausanne-Vidy ;
- d'approuver les comptes de l'exercice 2017 de l'Entente intercommunale pour l'exploitation du chalet « Les Alouettes » à Morgins/VS ;
- d'approuver les comptes de l'exercice 2017 du Service défense incendie et de secours (SDIS) Chamberonne ;
- d'approuver la gestion de l'administration communale pour l'exercice 2017 et d'adopter les comptes de la Commune d'Ecublens/VD arrêtés au 31 décembre 2017.

Elections pour la période du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019 :

Président

M. Nicolas Morel est élu.

1^{er} Vice-Président

M. Michele Mossi est élu.

2^e Vice-Président

M. Gérald Lagrive est élu.

Séance du 27 septembre 2018

N° 9 Réhabilitation du collecteur intercommunal Sorge à Ecublens, secteur 9 – Bois/Villars

Le Conseil communal décide :

- d'autoriser l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge à entreprendre les travaux de réhabilitation du collecteur intercommunal Sorge, sur le territoire de la Commune d'Ecublens, sur le secteur 9, Bois/Villars ;
- d'allouer à la Commission de l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge le crédit nécessaire, soit la somme de Fr. 381'000.- TTC (trois cent huitante et un mille francs), selon les modalités décrites sous chiffres 4 à 8 du préavis ;
- d'allouer à l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge une subvention communale d'investissement de Fr. 61'000.- HT (soixante et un mille francs), selon les modalités décrites sous chiffres 7 et 8 du préavis.

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire.

Elle figurera dans le compte d'investissement du patrimoine administratif, sous le compte n° 460.5620.065 « Sorge, secteur 9, Bois/Villars », et sera amortie dès la fin des travaux. Son financement sera assuré par un prélèvement dans le fonds de réserve « Réseau d'égouts et ouvrages d'épuration », compte n° 9280.01.

N° 10 Arrêté d'imposition pour les années 2019 et 2020

Le Conseil communal décide :

- d'approuver l'arrêté d'imposition de la Commune d'Ecublens pour les années 2019 et 2020 tel que présenté par la Municipalité dans le préavis, à savoir un maintien du taux d'imposition à 64.

N° 11 Modification du Règlement communal sur le plan général d'affectation et la police des constructions

Le Conseil communal décide :

- d'adopter le projet de modification du Règlement communal sur le plan général d'affectation et la police des constructions, version 2018.

N° 12 Modification de la convention intercommunale relative à l'exploitation de la station d'épuration des eaux usées et de traitement des boues de l'agglomération lausannoise – STEP de Vidy

Le Conseil communal décide :

- de ratifier la convention intercommunale relative à l'exploitation de la station d'épuration des eaux usées et de traitement des boues de l'agglomération lausannoise – STEP de Vidy – présentée dans le préavis.

Séance du 2 novembre 2018

N° 13 Construction de la nouvelle Auberge et transformation de la Grande salle communale – Demande de crédit de construction

Le Conseil communal décide :

- d'approuver la construction de la nouvelle Auberge communale et les transformations de la Grande salle sur le site concerné ;
- d'accorder à la Municipalité un crédit de **Fr. 6'950'000.-** (six millions neuf cent cinquante francs) pour sa réalisation.

Cette dépense sera comptabilisée provisoirement dans le compte d'investissement du patrimoine financier n° 9123.20 « Auberge – nouvelle construction ».

La répartition des coûts sera effectuée, à l'issue des travaux, en fonction des décomptes finaux entre le compte d'investissement du patrimoine financier n° 9123.20 « Auberge – nouvelle construction » et le compte d'investissement du patrimoine administratif n° 352.5030.220 « Grande salle du Motty – rénovation ».

Elle sera financée par un emprunt non affecté, qui sera souscrit afin de financer les dépenses d'investissement non couvertes par la marge d'autofinancement.

La dépense concernant le patrimoine administratif sera amortie en 20 ans dès la fin des travaux, conformément à l'article 17 du Règlement sur la comptabilité des communes.

N° 14 Temple du Motty – Réfection du mur de soutènement – Demande d'un crédit de construction

Le Conseil communal décide :

- d'accepter la réfection du mur de soutènement du temple du Motty, selon le préavis ;
- d'accorder à la Municipalité un crédit de **Fr. 267'000.-** (deux cent soixante-sept mille francs) pour sa réalisation.

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire. Elle sera comptabilisée dans un compte d'investissement du patrimoine administratif, sous la section n° 310 « Terrains communaux » et la nature n° 5030 « Bâtiments et constructions », plus précisément dans le compte n° 310.5030.212 « Temple – réfection du mur de soutènement ».

Elle sera amortie en une seule fois dès la fin des travaux. L'amortissement sera compensé par un prélèvement dans le fonds de réserve pour investissements futurs, compte n° 9282.11.

N° 15 Révision du Règlement sur les conditions d'occupation et d'octroi de l'aide communale pour les logements, propriété de la Commune d'Ecublens/VD

Le Conseil communal décide :

- d'adopter le projet de révision du Règlement sur les conditions d'occupation et d'octroi de l'aide communale pour les logements, propriété de la Commune d'Ecublens/VD.

Séance du 7 décembre 2018

Budget de la Commission intercommunale pour la concentration des eaux usées de la Mère et de la Sorge – exercice 2019

Budget de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration des eaux usées de Bussigny – exercice 2019

Budget de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration de Lausanne-Vidy – exercice 2019

Budget du Service défense incendie et de secours (SDIS) Chamberonne – exercice 2019

Budget de l'Entente intercommunale pour l'exploitation du chalet « Les Alouettes » à Morgins/VS – exercice 2019

Budget communal – exercice 2019

Le Conseil communal décide :

- d'accepter le budget de l'exercice 2019 de la Commission intercommunale pour la concentration des eaux usées de la Mère et de la Sorge ;
- d'accepter le budget de l'exercice 2019 de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration des eaux usées de Bussigny ;
- d'accepter le budget de l'exercice 2019 de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration de Lausanne-Vidy ;
- d'accepter le budget de l'exercice 2019 du Service défense incendie et de secours (SDIS) Chamberonne ;
- d'accepter le budget de l'exercice 2019 de l'Entente intercommunale pour l'exploitation du chalet « Les Alouettes » à Morgins/VS ;
- d'accepter le budget communal 2019 tel que présenté par la Municipalité et de prendre acte du plan des investissements de la Commune d'Ecublens pour les années 2018 à 2023.

♦ ♦ ♦ ♦ ♦

Réponses de la Municipalité aux vœux de la Commission de gestion 2018 pour l'exercice 2017

Vous trouverez ci-après les réponses aux vœux que la Commission de gestion 2017/2018 pour l'exercice 2017 a émis dans son rapport du 5 juin 2018

1) La CoGes suggère que le bureau du Conseil soit aussi mis à la disposition d'autres groupes (éventuellement des petits partis pour préparer les séances du Conseil communal, voire de la CoGes ou la Co-Fin pour pouvoir archiver des documents importants).

Réponse :

Lors de la séance du Conseil communal du 22 juin 2018 (cf. page 9 du procès-verbal), M. Michele Mossi, Conseiller communal, a précisé « que ce premier vœu a déjà fait l'objet d'une réponse du Bureau du Conseil au Président de ladite Commission dans le courant de l'année écoulée, réponse qui s'est avérée négative. Ce vœu peut donc être considéré comme étant d'ores et déjà traité ».

2) La CoGes souhaite que la Commune trouve une solution avec le fournisseur des serrures des nouveaux casiers du collège du Pontet pour que tous les casiers soient utilisables en permanence.

Réponse :

A la suite de la pose des nouveaux casiers scolaires sur le site du Pontet (préavis n° 2015/06), il a été constaté que, à l'usage, certaines des serrures métalliques se pliaient, empêchant ainsi de fermer correctement le casier à clé.

Afin de répondre à cette problématique, soulevée entre autres par le vœu de la Commission de gestion, la Municipalité informe qu'une solution a été trouvée avec le fournisseur des casiers.

Une simple pièce en bois sera posée à l'arrière de la serrure, évitant ainsi que cette dernière ne se plie lors de l'utilisation. Cette solution a d'ores et déjà été testée et s'avère efficace. L'ensemble des casiers sera équipé de cette manière dès la fin de

l'année scolaire 2019, soit au début du mois de juillet 2019.

3) La CoGes souhaite que la Commune crée, comme promis en 2017, une page WEB pour les sociétés locales où elles pourront trouver les documents concernant leurs besoins

Réponse :

La création d'un espace destiné aux sociétés locales, sur le site internet communal, est en cours de réalisation. En effet, cette page, qui regroupera les différents documents utiles à l'organisation des manifestations, à la location des salles et à la fourniture de prestations communales, a nécessité une réflexion plus approfondie de la part des services concernés, afin de définir la solution la plus adéquate.

4) La CoGes souhaite que la Municipalité installe des jeux adaptés aux enfants de plus de 8 ans à la Coquerellaz, afin de compléter les jeux présents qui sont tous des jeux d'équipe.

Réponse :

Ce vœu est peu précis tant dans sa demande que dans sa localisation. Les jeux existant sur le préau du collège ont été démontés pour des raisons de sécurité et pour construire l'Accueil pour enfants en milieu scolaire (APEMS). La Direction des écoles, consultée afin de connaître les besoins dans le préau du collège de la Coquerellaz, n'a émis aucune demande particulière.

De manière plus générale, l'offre d'activités en plein air a été fortement améliorée ces dix dernières années sur l'ensemble de la Commune d'Ecublens. Pour la Coquerellaz, le Service des travaux (ST) a construit, il y a huit ans, un terrain de sport synthétique qui est fortement utilisé et qui complète les autres installations déjà présentes lors de la construction du collège. Il y a quelques années, la place de jeux de la Coquerellaz a été entièrement rénovée et offre une multitude de possibilités de jeux pour enfants en bas âge. Pour les enfants de plus de huit ans, la Municipalité a mis à disposition des aménagements à la place de jeux du Croset et, tout dernièrement, à la nouvelle place de jeux des Esserts. D'autre part, le ST rappelle que, selon le Règlement communal sur le plan général d'affectation et la

police des constructions (RPGA), tout immeuble doit comporter une place de jeux pour les enfants. A la Coquerellaz, il n'est pas prévu, pour l'instant, d'ajouter des jeux en raison des surfaces disponibles.

5) La CoGes émet le vœu que la Municipalité fasse un diagnostic des causes de la grande inégalité dans l'orientation scolaire des jeunes, selon qu'ils habitent le Nord, le Centre ou le Sud de la Commune ; puis qu'elle mette en œuvre des mesures concrètes, seule ou en collaboration avec le Canton, pour y remédier.

Réponse :

La Municipalité a pris bonne note du vœu de la CoGes relatif à l'orientation des jeunes selon qu'ils habitent le nord, le centre ou le sud de la Commune. A cet égard, elle rappelle que la Commune n'a aucune prérogative dans le secteur de la pédagogie de la scolarité obligatoire.

Le nouveau concept 360 ° élaboré par la Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO) et le Service de protection de la jeunesse (SPJ) va permettre aux établissements de la scolarité obligatoire une mise en œuvre d'un concept d'établissement qui aura pour but de répondre de manière structurée et efficiente à l'ensemble des besoins de l'école.

Différents niveaux d'intervention sont proposés dans le document en consultation actuellement : un premier socle universel s'adressant à la totalité des élèves. Un deuxième socle d'actions ciblées pour répondre à une difficulté de l'élève généralement non pérenne. Un troisième socle de prestations pour des élèves présentant un besoin spécifique avéré sous réserve des prestations liées spécifiquement à l'allophonie. Un quatrième socle concernant les élèves présentant un trouble invalidant ou une déficience ayant pour conséquence des limitations durables dans leur environnement social, scolaire ou familial. Lorsqu'il sera mis en œuvre, la Municipalité sera attentive à l'élaboration de ce nouveau Concept d'établissement afin d'apporter si nécessaire des solutions locales aux problématiques soulevées.

◆ ◆ ◆ ◆

Votations fédérales et cantonales

Résultats pour la Commune d'Ecublens

4 mars 2018 – Votation cantonale



Initiative populaire « Pour le remboursement des soins dentaires »

Electeurs inscrits	5'463
Votants	2'947
Participation	53.94 %
Oui	1'295
Non	1'576

Résultat **refusée**

4 mars 2018 – Votations fédérales



Arrêté fédéral du 16 juin 2017 concernant le nouveau régime financier 2021

Electeurs inscrits	5'463
Votants	2'947
Participation	53.94 %
Oui	2'446
Non	373

Résultat **accepté**

Initiative populaire du 11 décembre 2015 « Oui à la suppression des redevances radio et télévision (suppression des redevances Billag) »

Electeurs inscrits	5'463
Votants	2'947
Participation	53.94 %
Oui	854
Non	2'074

Résultat **refusée**

10 juin 2018 – Votations fédérales



Initiative populaire du 1^{er} décembre 2015 « Pour une monnaie à l'abri des crises : émission monétaire uniquement par la Banque nationale ! (Initiative Monnaie pleine) »

Electeurs inscrits	5'474
Votants	1'736
Participation	31.71 %

Oui	386
Non	1'306
Résultat	refusée

Loi fédérale du 29 septembre 2017 sur les jeux d'argent (LJAr)

Electeurs inscrits	5'474
Votants	1'736
Participation	31.71 %
Oui	1'464
Non	245

Résultat **acceptée**

23 septembre 2018 – Votations fédérales



Arrêté fédéral du 13 mars 2018 concernant les voies cyclables et les chemins et sentiers pédestres (contre-projet direct à l'initiative populaire « Pour la promotion des voies cyclables et des chemins et sentiers pédestres [initiative vélo] » qui a été retirée)

Electeurs inscrits	5'490
Votants	1'872
Participation	34.04 %
Oui	1'555
Non	295

Résultat **accepté**

Initiative populaire du 26 novembre 2015 « Pour des denrées alimentaires saines et produites dans des conditions équitables et écologiques (initiative pour des aliments équitables) »

Electeurs inscrits	5'490
Votants	1'872
Participation	34.04 %
Oui	1'203
Non	643

Résultat **acceptée**

Initiative populaire du 30 mars 2016 « Pour la souveraineté alimentaire. L'agriculture nous concerne toutes et tous »

Electeurs inscrits	5'490
Votants	1'872
Participation	34.04 %
Oui	1'071
Non	773

Résultat **acceptée**

25 novembre 2018 – Votations fédérales

Initiative populaire du 23 mars 2016 « Pour la dignité des animaux de rente agricoles (Initiative pour les vaches à cornes) »

Electeurs inscrits	5'539
Votants	2'280
Participation	41.16 %
Oui	941
Non	1'202
Résultat	refusée

Initiative populaire du 12 août 2016 « Le droit suisse au lieu de juges étrangers (Initiative pour l'autodétermination) »

Electeurs inscrits	5'539
Votants	2'280
Participation	41.16 %
Oui	536
Non	1'715
Résultat	refusée

Modification du 16 mars 2018 de la Loi fédérale sur la partie générale du droit des assurances sociales (LPGA) (Base légale pour la surveillance des assurés)

Electeurs inscrits	5'539
Votants	2'280
Participation	41.16 %
Oui	1'140
Non	1'099
Résultat	acceptée



Election complémentaire à la Municipalité



Suite à la démission, au 31 janvier 2018, de M. Didier Lannaz, Conseiller municipal, une élection complémentaire a été organisée pour le remplacer. M. Jean-Louis Radice a été élu au 1^{er} tour.

Election complémentaire du 18 mars 2018 (1^{er} tour)

- Electeurs inscrits : 7'660
- Bulletins rentrés : 1'988
- Bulletins blancs : 58
- Bulletins nuls : 25
- Bulletins valables : 1'963
- Majorité absolue : 982
- Taux de participation : 26 %

Suffrages obtenus par les deux candidats :

• Radice Jean-Louis	Forum	1'217	élu
• Crousaz Fabienne	PLR + ID	685	non élue
• Voix éparses		3	



Administration générale – Finances – Ressources humaines – Domaines

M. Christian Maeder
Syndic

M. Pascal Besson
Secrétaire municipal

M. Claude Salzmänn
Chef du Service des finances

Mme Françoise Matti
Cheffe du Service des ressources humaines

Greffe municipale

ORGANISATION DU SERVICE



© Gilles Nahon

Le Greffe municipal était composé, au 31 décembre 2018, de huit collaborateurs et un auxiliaire :

- 1 Chef de service, Secrétaire municipal.
- 1 Secrétaire municipal adjoint à 100 %.
- 3 employées de commerce (à 100 %, 70 % et 40 %).
- 1 huissier à 50 %.
- 1 archiviste à 30 % + 1 spécialiste en information documentaire à 20 % *.
- 1 auxiliaire (huissier remplaçant).

* Par simplification administrative, ces personnes, qui travaillent également pour les Communes de Prilly et Jouxens-Mézery, sont engagées et salariées par la Commune de Prilly, laquelle répartit et facture annuellement les charges salariales et les autres frais (voir le compte n° 110.3521). Elles ne figurent dès lors pas dans l'effectif du personnel communal comptabilisé par le Service des ressources humaines.

En raison du transfert de la Secrétaire municipale adjointe au 31 mai 2018, laquelle assurait la fonction de formatrice et a été nommée Cheffe du Service de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises, ainsi que de l'arrivée de son successeur au 1^{er} septembre 2018, il a été décidé de ne pas former d'apprenti durant la période allant d'août 2018 à juillet 2019.

Afin de pallier au manque d'effectif durant cette transition, une employée de commerce à 100 % a été engagée en renfort administratif pour une mission temporaire du 1^{er} juin au 30 octobre 2018.

TACHES DU SERVICE

Les principales tâches de ce service sont les suivantes :

- Préparation des séances et secrétariat de la Municipalité (ordres du jour, procès-verbaux des séances, communication, agenda, transmission des décisions municipales aux services de l'administration communale).
- Rédaction de la correspondance municipale.
- Organisation des manifestations et réceptions municipales.
- Communication.
- Soutien juridique.
- Secrétariat du Syndic.
- Préparation, impression et envoi des documents destinés aux Conseillers communaux (préavis, communications municipales, réponses aux interpellations, procès-verbaux, ordres du jour) et insertion de ces documents dans la zone sécurisée du site internet communal (extranet), puis dans la partie publique.
- Suivi des séances du Conseil communal (pilier public, approbation cantonale, interpellations, vœux, questions).
- Relations et coordination avec le Conseil communal (Président, Secrétaire, Commission de gestion, etc.).
- Réalisation du rapport de gestion, en collaboration avec les services communaux et les organismes intercommunaux.
- Ouverture et acheminement du courrier pour toute l'administration communale.
- Gestion du site internet de la Commune et de la zone sécurisée du Conseil communal (extranet).
- Gestion administrative des domaines.
- Gestion de l'économat pour toute l'administration communale.
- Traitement des dossiers des candidats à la naturalisation et séances de préparation aux auditions.
- Renseignements généraux à la population.
- Formation de l'apprenti.
- Gestion des archives communales.
- Organisation de l'affichage électoral.
- Etablissement d'actes de mœurs.

- Gestion du vin communal.
- Gestion de l'occupation de l'abri STPA de la Coquerellaz, relations avec les troupes qui stationnent dans le cantonnement.
- Secrétariat de la Commission COH.
- Réalisation de la plaquette/brochure communale, en collaboration avec l'entreprise Inédit Publications SA, tous les 2-3 ans.

Par ailleurs, le Secrétaire municipal préside la séance bimensuelle des Chefs de services de l'administration communale.

PROJETS ET ACTIVITES PONCTUELLES

- Election complémentaire à la Municipalité suite à la démission de M. Didier Lanaz (communication, préparation des dossiers pour les candidats, organisation de l'élection, organisation de la séance photo officielle, lettres aux organismes externes pour informer des changements des délégués de la Municipalité, mise à jour de nombreux documents, listes et pages internet, etc.).
- Organisation de la soirée des bénévoles le lundi 8 novembre 2018.
- Organisation de la Fenêtre de l'Avent de la Municipalité le lundi 10 décembre 2018.
- Préparation de la mise en œuvre, au niveau communal, de la nouvelle procédure de naturalisation, suite à l'entrée en vigueur, au 1^{er} janvier 2018, de la nouvelle Loi sur le droit de cité vaudois.
- Mise à jour des formulaires sur le site internet (à finaliser en 2019).
- Création d'un intranet (à finaliser en 2019).

Soirée de remerciement aux bénévoles de la Commune – 8 novembre 2018

Le 8 novembre 2018, la Municipalité a tenu à remercier tous les bénévoles œuvrant pour la Commune en les conviant à un apéritif-dinatoire à la grande salle du Motty. Ce sont près de 200 personnes qui ont répondu à cette invitation.



Ce moment de partage entre les bénévoles, les Municipaux, ainsi que certains Chefs de service, permet d'échanger les expériences, de resserrer des liens ou tout simplement de passer un moment agréable en compagnie d'amis ou de connaissances.

La soirée a été agrémentée par une représentation de forum-théâtre sur le thème de la vie d'un comité bénévole par la compagnie Le Caméléon.



La Ville d'Ecublens ne serait certainement pas ce qu'elle est sans le dévouement et l'implication de ses citoyens bénévoles. Encore un grand merci à tous.



Fenêtre de l'Avent à Mon Repos



Le 10 décembre, la Municipalité a eu le plaisir de recevoir la population lors de sa fenêtre de l'Avent, à la salle des réceptions et dans la cour extérieure de Mon Repos.



Une centaine de personnes ont participé à cette soirée, lors de laquelle les pâtes du chalet, ainsi qu'un buffet, ont été servis, agrémentés notamment de vin chaud. Cette manifestation a été très appréciée par les participants.

A cette occasion, la Municipalité a également eu le plaisir de fêter sa 13'000^e habitante, Mme Laura Noverraz, accompagnée de sa famille.



DOMAINES

Outre la gestion courante, le dossier suivant a été traité durant l'année :

- Projet de nouvelle jonction autoroutière d'Ecublens et d'élargissement de l'échangeur d'Ecublens, plusieurs parcelles communales étant concernées. Une opposition a été déposée le 7 décembre 2018 auprès du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) afin de défendre les intérêts de la Commune.

La Municipalité a mis, temporairement, la parcelle 884 (dite de la Bergère) à disposition d'un promoteur immobilier, dans le cadre d'un projet de construction d'un petit immeuble sur la parcelle n° 2'492, moyennant une indemnisation.

AUTORISATIONS GENERALES

Autorisation générale de statuer sur les acquisitions et les aliénations d'immeubles et de droits réels immobiliers (préavis n° 2016/17)

La Municipalité a fait usage de l'autorisation générale précitée, octroyée par le Conseil communal pour la législature 2016-2021, comme suit :

- Cession de terrain à Mme Mireille Ducret, d'une surface de 265 m², à détacher du domaine public n° 20, au lieu-dit « Les Chênes ».

Acte de cession signé le 14 mars 2018.

Autorisation générale de plaider (préavis n° 2016/18)

L'autorisation générale de plaider octroyée par le Conseil communal à la Municipalité pour la législature 2016-2021 a été « utilisée » comme suit en 2018 :

Tribunal cantonal – Cour de droit administratif et public (CDAP)

- Recours d'habitants du chemin de Veiloud concernant la décision de la Municipalité du 31 octobre 2018 (résiliation du bail à loyer et remboursement au titre de l'aide communale).

Affaire en cours.

- D. 2574 – Propriété de la PPE « Les Tourneols » 168/1721 à 1765 – Assainissement de l’enveloppe thermique des façades, chemin de la Chiésaz 1, 3 et 5, parcelle 1705

Recours déposé le 29 août 2016 par le propriétaire. La CDAP a admis le recours le 3 décembre 2018.

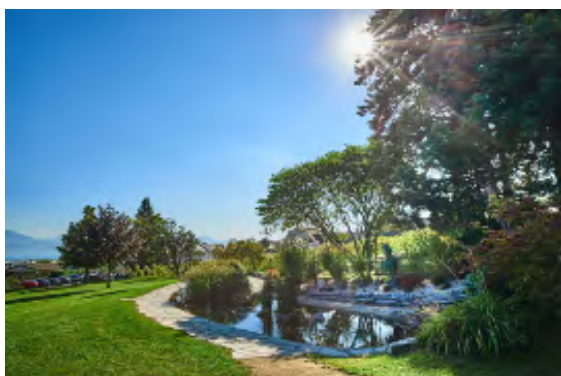
Autorisation générale en matière de successions (préavis n° 2016/19)

La Municipalité a accepté la succession suivante, sous bénéfice d’inventaire :

- 25 juin 2018 : Mme Lucette Blanc. L’inventaire se monte à Fr. 19'581.70.

VISITE PREFECTORALE

Le 28 novembre 2018, Mme Anne Marion Freiss, Préfète du district de l’Ouest lausannois, a procédé à la traditionnelle visite de l’administration communale. Elle s’est rendue au Service du contrôle des habitants et a rencontré la Cheffe de service. Puis, elle a examiné divers documents, registres et procès-verbaux et s’est entretenue à tour de rôle avec le Président et la Secrétaire du Conseil communal, le Boursier, le Secrétaire municipal et les membres de la Municipalité.



© Gilles Nahon



Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) – Prix de la Ville d’Ecublens/VD



La Municipalité a décidé d’octroyer le prix de la Ville d’Ecublens/VD, d’une valeur de Fr. 1'000.-, à Mme Julia Van de Graaf et M. Romain Dubuis, pour leur travail de Master en architecture intitulé « Four banal ».



Université de Lausanne (UNIL) – Prix de la Ville d’Ecublens/VD



La Municipalité a décidé d’attribuer le prix de la Ville d’Ecublens à M. Alexis Shakas pour sa thèse « Characterizing Fracture Aperture and Transport Dynamics with Hydrogeophysics: Theoretical and Experimental Advances ».

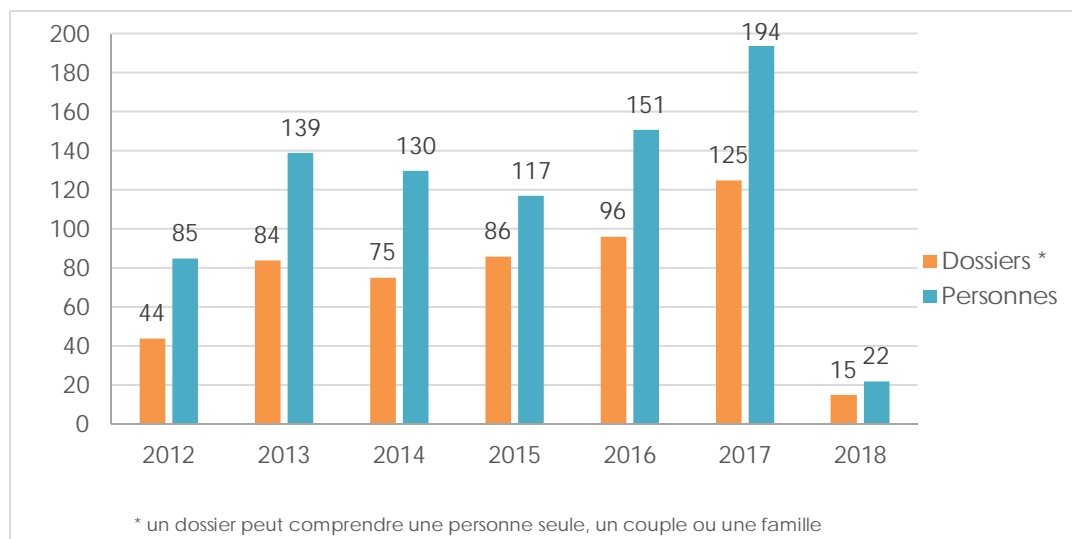
Ce prix, d’une valeur de Fr. 1'000.-, a été distribué le 23 novembre 2018, lors de la remise des prix de la Faculté des géosciences et de l’environnement.



Naturalisations

Dossiers déposés

Suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur le droit de cité vaudois (LDCV) le 1^{er} janvier 2018, le nombre de demandes de naturalisations déposées, en application du nouveau droit, a drastiquement diminué en 2018.



L'année 2018 a été consacrée au traitement des demandes de naturalisation déposées avant le 31 décembre 2017, lesquelles ont considérablement augmenté ces dernières années.

Octrois de bourgeoisie

Nombre de personnes auxquelles la Municipalité a octroyé la bourgeoisie de la Commune d'Ecublens :

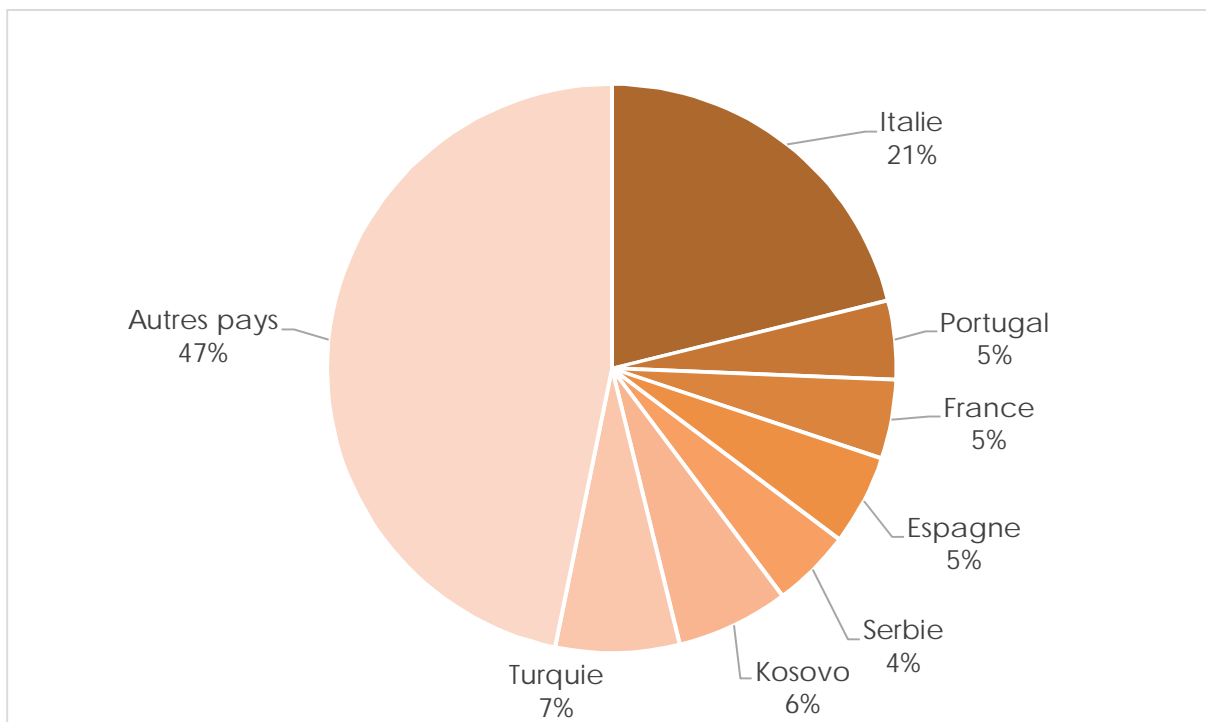
	2017	2018
Procédure ordinaire (art. 8 LDCV), avec audition par la Commission de naturalisation	93	99
Procédure ordinaire (art. 8 LDCV), sans audition par la Commission de naturalisation (personnes de moins de 16 ans comprises dans la demande des parents)	30	36
Procédure facilitée pour les jeunes étrangers de la 2 ^e génération (art. 22 LDCV), sans audition par la Commission de naturalisation	15	10
Procédure cantonale facilitée pour les étrangers nés en Suisse (art. 25 LDCV), sans audition par la Commission de naturalisation	44	18
Total des personnes auxquelles la bourgeoisie a été octroyée	182	163
Personnes dont le dossier a été suspendu (procédure ordinaire, art. 8 LDCV, audition à repasser)	4	7

Auditions

En 2018, la Commission de naturalisation s'est réunie à 20 reprises et a auditionné 106 personnes. 99 personnes ont obtenu la bourgeoisie et 7 ont vu leur dossier suspendu.

Nationalités des personnes ayant obtenu la bourgeoisie en 2018

Ces personnes sont issues de 29 nationalités différentes (30 en 2017), dont les pays les plus représentés sont les suivants :



Cérémonie d'assermentation à Beaulieu – © ARC Jean-Bernard Sieber

Pascal Besson,
Secrétaire municipal



Archives communales

Ressources humaines

Créé en 2000 à l'initiative de la Commune de Prilly, le poste d'archiviste intercommunale fait désormais l'objet d'une convention approuvée et signée en 2018 par les Communes de Prilly, Ecublens et Jouxten-Mézery.

Gestion documentaire

Plusieurs discussions ont eu lieu en 2018, tant à l'interne de l'administration communale qu'avec le fournisseur, concernant la migration du système de gestion documentaire ELO vers la version dite « Gestion par affaires » créée pour Jouxten-Mézery. Un prototype sera créé en 2019 pour Ecublens et la migration est planifiée pour le début de l'année 2020. En prévision de cette migration, l'archiviste a contacté une partie des services de l'administration, en particulier les services techniques. Dans un premier temps, les plans de classement de tous les services seront révisés et validés.

En 2018, l'archiviste a accompagné le Service des affaires sociales, familiales et du logement dans le travail de mise à jour du plan de classement. L'ensemble du personnel du service travaille désormais en respect de ces nouvelles règles de classement. Cela a notamment permis de réunir l'ensemble des dossiers traités sur le serveur partagé par le service.

Evaluation

Les services de l'administration sont responsables de leurs dossiers terminés jusqu'à échéance de leur durée d'utilité. Au-delà, les services ont l'obligation de proposer leurs dossiers aux Archives, qui les évaluent et valident leur élimination ou leur versement aux Archives communales.

En 2018, plusieurs fonds d'archives, arrivés au terme de leur durée d'utilité, ont été évalués. Ils étaient issus du Service des affaires sociales, familiales et du logement, de la Police de l'Ouest lausannois, du Service des finances, du Service du contrôle des habitants et du Greffe municipal.

38 mètres linéaires ont été éliminés, tandis que 9 ont été versés aux Archives communales.

Par ailleurs, le Greffe municipal a chargé les Archives de trier les archives du Bureau intermunicipal (BI). Celles-ci ont été évaluées et les dossiers pertinents ont été mis en boîte afin de pouvoir être remis au BI en 2019.

Don d'archives privées

Les archives de la société locale « Echo des campagnes » ont été remises aux Archives communales en été 2018. Elles documentent l'histoire de cette société depuis 1912¹.



Description, inventaires

L'un des buts des Archives communales est de mettre les documents conservés à disposition de l'administration et du public. Pour cela, il faut qu'ils soient identifiés et décrits.

En 2018, la collaboratrice des archives a décrit les séries suivantes :

- les actes notariés, conventions et règlements ;
- les plans d'aménagement du territoire.

Le travail accompli a été présenté respectivement au Greffe municipal et au Service de l'urbanisme, de la mobilité et des constructions, principaux utilisateurs de ces fonds.

Conservation

Une inondation d'un local annexe à l'Hôtel de Ville du Motty, dans lequel du matériel était stocké, a révélé la présence de quelques classeurs d'archives.

¹Description du fonds versé: <https://vaud.archives-communales.ch/index.php/don-2018>

Endommagées lors de l'inondation, ces archives, dont un registre de constats de décès, ont pu être nettoyées et en partie restaurées par Mme Chantal Karli.



Recherches et communication

Plus de 60 dossiers ont été consultés aux Archives communales par les services de l'administration et 9 demandes de recherches ont été adressées aux Archives.

Activités extérieures

Association vaudoise des archivistes (AVA)

L'archiviste est toujours à la tête d'un groupe d'archivistes dont le but est d'échanger sur les thèmes liés à la description et à la diffusion. Ce groupe gère également une plateforme de publication des inventaires d'archives communales². En 2018, une nouvelle ligne graphique a été élaborée pour cette plateforme, grâce au soutien de l'Association vaudoise des archivistes.



² Utilisée pour la saisie et la diffusion de l'inventaire des archives communales d'Ecublens.

L'adresse de cette plateforme a été modifiée: <https://vaud.archivescommunales.ch>.

Ce projet de renouvellement de la ligne graphique a eu pour conséquence de rapprocher le groupe de travail (GT) du comité de l'Association vaudoise des archivistes. Dans la foulée, le GT a redéfini ses objectifs et s'est élargi à tous les membres de l'AVA intéressés par les thématiques de description d'archives et de diffusion des inventaires, indépendamment des outils utilisés³.

Enfin, l'archiviste a donné une conférence sur l'implémentation d'une GED dans une commune, organisée par l'AVA le 15 novembre 2018 à l'Hôtel de Ville de Lausanne.

Association des archivistes suisses (AAS)

L'archiviste a participé aux rencontres du Groupe de travail « Archives communales » de l'Association des archivistes suisses (AAS). Elle a notamment présenté, en collaboration avec M. Girardbille, des Archives de la Ville de Neuchâtel, les travaux réalisés en collaboration avec les Archives de l'Etat de Neuchâtel lors d'une table ronde organisée à Zurich le 23 mars 2018.

Archives d'Etat Neuchâtel – Projet AENEas

L'archiviste fait partie d'un groupe de travail du projet AENEas. Dans ce cadre, elle a été invitée à participer à un atelier de réflexion relatif à l'élaboration d'un outil d'évaluation des archives numériques. Elle participe également au groupe des utilisateurs du logiciel ArchiClass, constitué en 2018.

Enfin, l'archiviste a répondu à 11 demandes externes portant sur des questions archivistiques telles que la gestion documentaire, l'archivage numérique ou encore la gestion d'archives privées.

Delphine Friedmann
Archiviste intercommunale



³ Jusque-là, ce groupe ne réunissait que des utilisateurs du logiciel AtoM pour la description et la diffusion de leurs inventaires.

Service des finances

ORGANISATION DU SERVICE

Le Service des finances est composé de sept collaborateurs et d'une apprentie, soit :

- 1 Chef de service, Boursier communal.
- 1 Adjointe, remplaçante du Boursier communal, à 90 %.
- 1 secrétaire du Chef de service à 90 %.
- 1 responsable facturation à 100 %.
- 1 responsable contentieux à 60 %.
- 1 responsable créanciers à 80 %.
- 1 responsable informatique à 100 %.

TACHES DU SERVICE

Les diverses tâches assumées par le service sont les suivantes :

Finances

- Elaboration des budgets communaux et d'organismes tiers (Entente intercommunale du Chalet des Alouettes à Morgins, Association régionale pour l'action sociale dans l'Ouest lausannois [ARASOL], Centre social régional à Renens, Conférence des directeurs des polices municipales vaudoises [CDPMV] et Société Coopérative du Refuge d'Ecublens).
- Tenue des comptes communaux et d'organismes tiers.
- Clôture des comptes communaux et d'organismes tiers.
- Gestion de la procédure d'obtention des crédits complémentaires.
- Facturation des prestations communales.
- Suivi des encaissements et du contentieux.
- Enregistrement et paiement des factures créanciers.
- Gestion des liquidités.
- Planification financière à 5 ans.
- Gestion des investissements.
- Gestion des garanties pour travaux.
- Gestion du portefeuille d'assurances en collaboration avec GGC Assurances SA.

- Suivi financier des sinistres annoncés aux assurances.
- Impôts, gestion partie communale :
 - impôt foncier ;
 - activités dirigeantes ;
 - résidents secondaires ;
 - frontaliers ;
 - arrêté d'imposition.
- Vente des cartes CFF et CGN.
- Location du refuge, de la Galerie du Pressoir et de la grande salle du Motty aux personnes privées.
- Organisation des camps de vacances au chalet « Les Alouettes ».
- Contrôle des revenus des parents des enfants inscrits aux réfectoires scolaires.
- Tenue du registre des entreprises.
- Formation de l'apprenti.

Informatique

Le Service des finances assume aussi la responsabilité de l'informatique. Les tâches sont décrites dans un chapitre spécifique.

Claude Salzmann,
Chef du Service des finances



BILAN AU 31 DECEMBRE

<u>ACTIF</u>	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Disponibilités		
Caisses	13'294	19'065
La Poste	4'752'363	1'639'417
Banques	<u>337'499</u>	<u>672'036</u>
5'103'1562'330'518
Réalisable		
Comptes courants débiteurs	1'927'074	2'355'101
Impôts à encaisser	9'448'267	9'678'631
Autres débiteurs	<u>826'035</u>	<u>599'704</u>
12'201'37612'633'436
Placements et patrimoine financier		
Titres et placements	1'889'982	1'872'482
Terrains et bâtiments	<u>7'777'685</u>	<u>7'453'466</u>
9'667'6679'325'948
Actifs transitoires3'509'1312'553'501
Investissements du patrimoine administratif		
Ouvrages de génie civil et d'assainissement	13'755'742	11'733'585
Bâtiments et constructions	41'495'429	34'083'749
Mobilier, machines et véhicules	<u>1'706'244</u>	<u>1'562'200</u>
56'957'41547'379'534
Prêts et participations permanentes		
Prêts et participations	540'800	545'800
Titres et papiers-valeurs	<u>19</u>	<u>97'358</u>
540'819643'158
Subventions et participations à amortir		
Subvention et participation d'investissements amortissables34'55239'574
Autres dépenses à amortir130'467108'995
Total de l'actif	<u>88'144'583</u>	<u>75'014'664</u>
Valeur d'assurance-incendie des biens immobiliers (125)	149'075'715	148'700'995
Valeur d'assurance-incendie du mobilier et du matériel	18'456'487	18'176'871

BILAN AU 31 DECEMBRE

<u>PASSIF</u>	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Engagements courants		
Créanciers	7'206'475	4'479'188
Comptes courants créanciers	<u>260'151</u>	<u>389'594</u>
	7'466'626	4'868'782
	-----	-----
Dettes à court terme	-	-
	-----	-----
Emprunts à moyen et long termes	19'000'000	11'000'000
	-----	-----
Engagements envers des fonds spéciaux		
Fonds des affaires sociales	<u>2'413</u>	<u>2'352</u>
	2'413	2'352
	-----	-----
Passifs transitoires	3'830'023	2'386'587
	-----	-----
Financements spéciaux et fonds de réserve		
Fonds alimentés par des recettes affectées	6'248'381	7'108'160
Fonds de renouvellement et de rénovation	738'941	731'996
Fonds de réserve	<u>33'457'941</u>	<u>32'261'676</u>
	40'445'263	40'101'832
	-----	-----
Capital	17'400'258	16'655'111
	-----	-----
Total du passif	<u>88'144'583</u>	<u>75'014'664</u>
	=====	=====
Cautionnements	-	-

COMPTES COMPARES DES CHARGES ET REVENUS PAR DIRECTION

<u>REVENUS</u>	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Administration générale	961'908	805'722
Finances	54'796'403	51'685'846
Domaines et bâtiments	2'987'140	4'428'359
Travaux	5'035'292	5'155'846
Instruction publique et cultes	3'011'143	2'265'120
Police	679'734	639'208
Sécurité sociale	4'536'464	4'375'967
	<u>72'008'084</u>	<u>69'356'068</u>
	-----	-----
<u>CHARGES</u>		
Administration générale	10'482'336	9'591'914
Finances	15'054'160	13'804'044
Domaines et bâtiments	4'198'874	4'292'950
Travaux	9'808'908	9'798'136
Instruction publique et cultes	8'370'163	7'691'436
Police	4'659'855	4'589'845
Sécurité sociale	18'688'641	18'171'271
	<u>71'262'937</u>	<u>67'939'596</u>
	-----	-----
Excédent des revenus	<u>745'147</u>	<u>1'416'472</u>

◆ ◆ ◆ ◆ ◆

Abonnements « AG-FLEXI »



© Photo CFF

La Commune d'Ecublens a mis à disposition de ses habitants huit abonnements « AG-FLEXI » pour profiter d'escapades d'une journée en train, car postal ou bateau, au prix de Fr. 40.- la carte journalière.

Prix de revient annuel pour la Commune d'Ecublens : Fr. 14'000.- par abonnement.

Les cartes journalières peuvent être obtenues auprès du Service des finances ou par Internet sur

www.ecublens.ch.

Décompte annuel

Mois	Nombre de billets à disposition	Nombre de billets vendus	Montant encaissé TTC
Janvier	248	175	Fr. 7'000.00
Février	224	168	Fr. 6'720.00
Mars	248	211	Fr. 8'440.00
Avril	240	223	Fr. 8'920.00
Mai	248	236	Fr. 9'440.00
Juin	240	202	Fr. 8'080.00
Juillet	248	247	Fr. 9'880.00
Août	248	239	Fr. 9'560.00
Septembre	240	224	Fr. 8'960.00
Octobre	248	220	Fr. 8'800.00
Novembre	240	187	Fr. 7'480.00
Décembre	248	205	Fr. 8'200.00
	2'920	2'537	Fr. 101'480.00

Récapitulatif

Année	Total du nombre de billets à disposition	Total du nombre de billets vendus	Taux d'utilisation en %
2018	2'920	2'537	86.90
2017	2'920	2'578	88.29

Abonnements « CGN »



© Photo CGN

La Commune d'Ecublens a mis à disposition de ses habitants trois abonnements généraux 1^{ère} classe de la CGN donnant droit, durant une journée, au libre parcours sur le lac Léman (non valable sur les croisières événementielles), au prix de Fr. 20.-, par jour et par abonnement.

Prix de revient annuel pour la Commune d'Ecublens : Fr. 2'100.- par abonnement.

C'est auprès du Service des finances que les abonnements peuvent être loués.

Décompte annuel

Mois	Nombre d'abonnements au porteur à disposition	Nombre d'abonnements journaliers vendus	Montant encaissé TTC
Janvier	93	4	Fr. 80.00
Février	84	2	Fr. 40.00
Mars	93	3	Fr. 60.00
Avril	90	20	Fr. 400.00
Mai	93	14	Fr. 280.00
Juin	90	28	Fr. 560.00
Juillet	93	54	Fr. 1'080.00
Août	93	49	Fr. 980.00
Septembre	90	22	Fr. 440.00
Octobre	93	30	Fr. 600.00
Novembre	90	6	Fr. 120.00
Décembre	93	6	Fr. 120.00
	1'095	238	Fr. 4'760.00

Récapitulatif

Année	Total du nombre d'abonnements à disposition	Total du nombre d'abonnements vendus	Taux d'utilisation en %
2018	1'095	238	21.70
2017	1'095	199	18.17



Ressources humaines

ORGANISATION DU SERVICE

Le Service des ressources humaines est composé de 4 personnes à l'Hôtel de Ville du Motty :

- 1 Cheffe de service, Cheffe du personnel, à 100 %.
- 1 Adjoint à 100 %.
- 1 assistante à 40 %.
- 1 responsable des salaires à 90 %.

TACHES DU SERVICE

Les tâches principales du service sont :

- Le recrutement.
- La gestion administrative des ressources humaines.
- La gestion des salaires.
- La gestion des conflits.
- L'organisation de la formation des collaborateurs.
- La communication interne.
- La santé et la sécurité au travail.
- La collaboration avec tous les services pour toute question relative au personnel communal.
- La gestion du temps de travail.

RECRUTEMENT

La plate-forme de recrutement FlexPerso permet de postuler directement en ligne, d'accuser réception des dossiers très rapidement et de traiter les réponses directement par e-mail.

Durant l'année, 987 dossiers ont été traités pour des postes ayant fait l'objet de mises au concours.

En dehors des mises au concours, nous avons reçu 478 offres spontanées pour des postes divers et pour des places d'apprentissage ou de stage.

Toutes les candidatures font l'objet d'une réponse écrite ou via la plate-forme FlexPerso.

Conformément au Règlement du personnel, lorsqu'un emploi est à repourvoir, la Municipalité détermine les modalités de recrutement.

14 postes, y compris ceux des apprentis, ont fait l'objet d'une publication élargie (presse ou autres canaux de recrutement). Les postes d'apprentis ont également été annoncés sur notre site internet, au pilier public, à l'interne, dans les classes de terminales et à l'Office d'orientation professionnelle.

Pour les postes d'auxiliaires d'été, les candidats ont également la possibilité de s'inscrire via la plate-forme FlexPerso.

Postes au concours en 2018

Adjoint au Chef du Service des bâtiments 100 %	120
Chef du Service de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises 100 %	34
Educateur de la petite enfance 80 %	19
Educateur de la petite enfance 80 %	8
Educateur de la petite enfance 75 %	52
Horticulteur – paysagiste 100 %	34
Ouvrier au Service des travaux 100 %	247
Secrétaire municipal adjoint 100 %	249
Apprenti horticulteur	9
Apprentis employés de commerce	51
Apprenti agent d'exploitation	36
Auxiliaires d'été pour les bâtiments	54
Auxiliaires d'été pour les espaces verts	18
Stagiaire assistant socio-éducatif	56
TOTAL	987

SITUATION DU PERSONNEL

Effectif du personnel

L'état du personnel au 31 décembre 2018 exprimé en EPT (équivalent plein temps) figure sur le tableau de la page 40, selon la classification comptable par nature et sans tenir compte des auxiliaires figurant dans le deuxième tableau de cette même page.

L'effectif du personnel au 31 décembre 2018 est de 208 personnes, soit 154,8 EPT (selon décision d'organisation).

Parmi ces 208 personnes, nous comptons 192 personnes payées au mois, dont 17 apprentis, et 16 personnes payées à l'heure.

Au 31 décembre, 3,75 EPT sont vacants et en cours de recrutement.

Les accueillantes en milieu familial, au bénéfice d'un contrat de travail avec la Commune, sont au nombre de 42, mais il n'en est pas tenu compte dans l'effectif.

Ne sont pas non plus pris en considération dans l'effectif, les auxiliaires d'été pour le Service des bâtiments, épuration des eaux et développement durable et le Service des travaux, ainsi que l'archiviste et la documentaliste intercommunales, sous contrat avec la Commune de Prilly et qui exercent leur activité à Ecublens à raison de 50 % (0,5 EPT).

Durant l'été 2018, nous avons engagé 31 auxiliaires pour le Service des bâtiments, épuration des eaux et développement durable, 10 auxiliaires pour le Service des travaux et 2 auxiliaires pour le Service administratif des écoles.

Les Services des travaux et des bâtiments reçoivent régulièrement des stagiaires, dans le cadre de notre collaboration avec Intégration pour tous (IPT), le Centre d'études et de formation intégrée du Léman (CEFIL) et l'Office AI.

Les services communaux accueillent aussi volontiers les jeunes pour des stages dans le cadre du recrutement des apprentis dans les différents métiers, des stagiaires de longue durée (prérequis pour certaines formations), ainsi que des civilistes accomplissant leurs obligations.

La Municipalité a, en outre, adhéré au projet « Lift », lequel permet de sensibiliser les jeunes au monde du travail. Cependant, aucun jeune n'a encore souhaité profiter de cette opportunité.

Mouvements du personnel

Le taux de rotation pour 2018 est de 8.41 %.

Au cours de cet exercice, 17 départs ont été enregistrés, soit :

• Démissions	7
• Licenciement	1
• Fins de contrat d'apprentissage	4
• Arrêts d'apprentissage	2
• Retraites	3

Ainsi que 18 arrivées, dont 8 apprentis.

Nous n'avons qu'un nouveau poste pour 2018. Il s'agit de :

- 1 responsable informatique à 100 %.

L'augmentation des EPT représente des augmentations de taux d'activité en fonction des besoins des services.

La moyenne des années de service est de 7.5 ans pour le personnel payé au mois et de 4.8 ans pour le personnel payé à l'heure.

Apprentis

La Municipalité attache une importance toute particulière à la formation des jeunes et au fait d'offrir le plus possible de places d'apprentissage.

A la rentrée d'août 2018, notre Commune comptait 17 apprentis, répartis comme suit :

- 2 apprentis assistants de bureau (AFP) 1^{ère} année.
- 1 apprenti de commerce, voie B, 1^{ère} année.
- 1 apprenti de commerce, voie E, 2^e année.
- 1 apprentie de commerce, voie E, 3^e année.
- 1 apprenti de commerce, voie B, 3^e année.
- 1 apprenti horticulteur-paysagiste, 1^{ère} année.
- 1 apprenti horticulteur-paysagiste, 2^e année.

- 2 apprentis horticulteurs-paysagistes, 3^e année.
- 3 apprenties assistantes socio-éducatives, 1^{ère} année.
- 1 apprenti assistant socio-éducatif, 2^e année.
- 2 apprenties assistantes socio-éducatives, 3^e année.
- 1 apprenti agent d'exploitation, 1^{ère} année.



La volée des nouveaux apprentis et leurs formateurs de gauche à droite : Axel Noverraz, Grégoire Gétaz, Teuta Jakaj, Nadia Merlino (assistante socio-éducative), Suzana Ferreira, Sarah Djiroun Diaz (assistante socio-éducative), Charlène Danail (assistante socio-éducative), Sébastien Roch (horticulteur-paysagiste), Thierry Andreoni, Christian Luthi, Esteban Henchoz (assistant de bureau), Brigitte Bignens, Sandro Decarli (employé de commerce), Kritijan Ivkovic (assistant de bureau), Diego Canedo.

Six apprentis sont arrivés au terme de leur formation en juillet. Hélas, seuls quatre ont obtenu leur CFC. Un apprenti agent d'exploitation a quitté la Commune car il avait déjà trouvé un emploi et un apprenti horticulteur-paysagiste répète sa troisième année au sein du Service des travaux.

Ces jeunes ont tous été reçus lors d'un apéritif qui a eu lieu dans le parc de Mon Repos, le 4 juillet 2018.



De gauche à droite : Christian Maeder, Syndic, Jennifer Beyeler, apprentie employée de commerce, Arno Pirola, apprenti horticulteur-paysagiste, Julien Pittet,

apprenti agent d'exploitation, Jennifer Wolf et Mélissa Martins, apprenties assistantes socio-éducatives, Malo Hubmann, apprenti employé de commerce, Françoise Matti, Cheffe du personnel.

Fidèles collaborateurs

Comme de coutume, les fidèles collaborateurs ont également été félicités par la Municipalité lors de la réception qui a eu lieu le 26 novembre 2018.

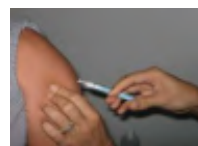


De gauche à droite : Françoise Matti, Cheffe du personnel, Cyril Besson (10 ans), Pierre-Alain Meylan (10 ans), Ivana Favre (30 ans), Grégoire Gétaz (10 ans), Iris Oliveira (10 ans), Alfred Badel (10 ans), Michel Pittet (10 ans), Paola Delli Bovi Natale (15 ans), Luc-André Gillièron (15 ans), Doriane Bize (10 ans), Mauro Benvenuti (15 ans), Catherine Volery (15 ans), Erika Merk (15 ans), Diego Canedo (10 ans), Patricia Citti (10 ans), Mélanie Fiechter (10 ans), Christian Maeder, Syndic.

Absents : Lionel Auberson (10 ans), Anne-Marie Manière (15 ans), Valérie Darbellay (20 ans), Rosalia Di Santo (15 ans)

Santé et sécurité au travail

Le personnel communal bénéficie de différentes actions destinées à promouvoir la forme et la santé. Nous proposons des cours d'aquagym, de yoga, de même que des massages assis qui rencontrent un vif succès.



Nous avons également proposé, comme chaque année depuis 2006, le vaccin contre la grippe saisonnière. 24 collaborateurs seulement ont souhaité profiter de cette vaccination.

Formation continue

La Municipalité encourage le développement des performances et le professionnalisme au sein de notre administration. Face à la pénurie de personnel diplômé, notamment dans le domaine de l'éducation, la Commune donne volontiers leur chance à

des personnes désireuses de se former en cours d'emploi, comme ceci est le cas actuellement pour un collaborateur du Centre de jeunes.

Nous donnons la priorité aux formations spécifiques « métiers » mais le savoir-être est également mis en avant. En 2018, environ 34 % des collaborateurs ont suivi une formation, totalisant ainsi 1'739 heures de cours.

Certains cours ou séminaires sont organisés à l'interne, afin de permettre à un maximum de collaborateurs d'y participer à un prix plus intéressant. En 2018, les séminaires suivants ont été organisés :

- Vivre en harmonie, prévention des conflits.
- Séminaire pour les Chefs de service sur le thème de la cohésion d'équipe.
- Cours incendie.
- Urgences petits enfants.
- S'entraîner à la répartie constructive.
- Séminaire « La gouvernance » (Municipalité).

Ces formations à l'interne favorisent les échanges entre les collaborateurs des différents services et permettent de réaliser d'importantes économies.

Soirée du personnel

Le 5 octobre 2018, la traditionnelle soirée du personnel a eu lieu sous le thème des années « Disco ».



Elle a été remarquablement organisée par le Comité de l'Association du personnel communal d'Ecublens (APCE) avec l'appui, comme chaque année, d'un membre de la Municipalité. En 2018, Mme Pascale Manzini a été désignée.

Cette soirée a rencontré un très vif succès et bon nombre de collaborateurs a joué le jeu du déguisement.



Le Comité de l'APCE

De gauche à droite : Suzana Ferreira, Fabienne Dupré, Fabien Buensoz (Président), Charles Anderegg, Rosario Luperto

Repas pour les retraités

Pour la première fois, les retraités de la Commune ont été invités à un repas en dehors de la soirée du personnel. Cette formule a rencontré un franc succès.

En effet, 28 personnes ont participé à cet événement qui a eu lieu le 12 octobre 2018. Le plus âgé des retraités présents totalise 28 ans de retraite ! Il s'agit de M. Paul Wenger, ancien Chef du Service des travaux.

Ces anciens fidèles et loyaux collaborateurs ont été reçus à la Grande salle du Motty, en présence de M. Christian Maeder, Syndic, M. Jean-Louis Radice, Municipal et de Mme Françoise Matti, Cheffe du personnel.

Après l'apéritif, durant lequel M. le Syndic a rappelé le poste occupé par chaque personne présente et présenté la situation de la Commune d'Ecublens aujourd'hui, un délicieux repas a été partagé à l'Auberge communale.

Tous les invités ont eu énormément de plaisir à se retrouver et la formule est à réitérer à la demande générale !



Effectif du personnel

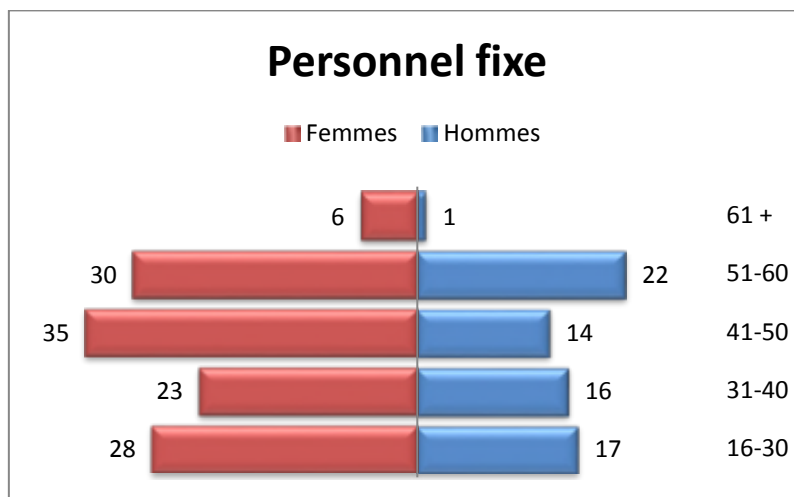
Etat du personnel fixe au 31.12.2018 exprimé en EPT (équivalent plein temps)

Section	Effectif selon organigramme général	Postes occupés	Nombre de postes
110 – Secrétariat municipal	4.6	4.6	6
130 – Service des ressources humaines	3.3	3.3	4
131 – Apprentis	17.0	17.0	17
152 – Bibliothèque communale	2.9	2.9	4
153 – Culture	2.8	2.8	3
154 – Ludothèque	0.5	0.5	1
155 – Centre de jeunes	3.9	3.9	5
190 – Service informatique	1.0	1.0	1
200 – Service des finances	5.2	5.2	6
300 – Bâtiments administration	7.5	6.5	7
351 – Bâtiments administratifs	0.25	0.25	1
352 – Salle de spectacle	0.25	0.25	
359 – Centre socioculturel	1.0	1.0	1
400 – Travaux administration	6.0	6.0	7
420 – Urbanisme	4.6	4.6	5
430 – Réseau routier	11	11	11
440 – Parcs et promenades	8.6	8.6	9
500 – Ecole administration	3.55	3.55	5
503 – Bâtiments scolaires	11.0	11.0	11
Div – Aides de nettoyage	6.31	6.31	12
504 – Réfectoires scolaires	4.85	4.85	18
506 – APEMS CSCE	3.3	3.3	6
507 – APEMS Coquerellaz	5.12	5.12	9
580 – Paroisses réformées	1.0	1.0	2
620 – Contrôle des habitants	4.5	4.5	5
700 – Sécurité sociale	4.3	4.3	5
713 – Halte-garderie les Mouflets	1.8	1.8	3
700 – Accueil familial de jour	0.6	0.6	1
714 – Garderie les Petits Loups	6.1	6.1	8
715 – Garderie Domino	18.0	15.25	21
719 – UAPE	4.0	4.0	5
Total :	154.83	151.08	199 postes
<i>Il y a 199 postes mais 192 personnes car 7 personnes ont un emploi dans plusieurs sections</i>			
3.75 EPT vacants			

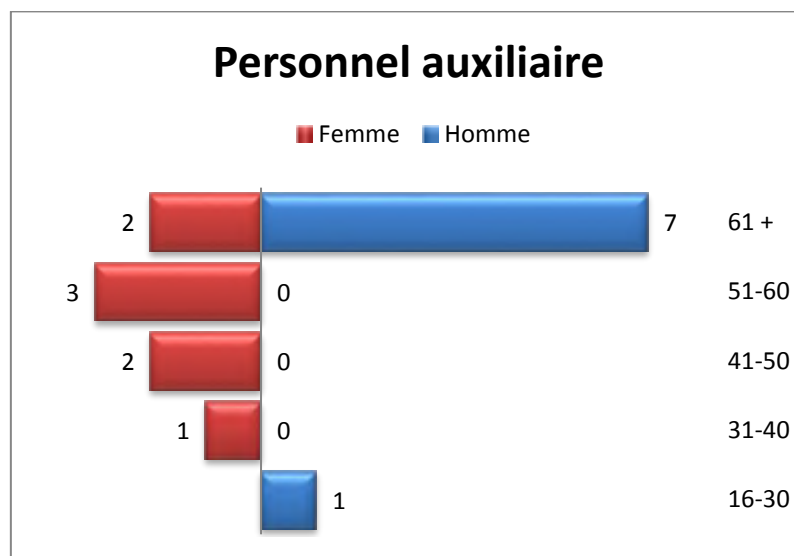
Effectif du personnel payé à l'heure (auxiliaires)

Section	Nombre de postes
110 – Administration générale	1
351 – Bâtiments administratifs	1
450 – Déchetterie	3
500 – Patrouilleurs scolaires	11
580 – Paroisses réformées	2
	18 postes
<i>18 postes mais 16 personnes car 2 personnes ont un emploi fixe</i>	

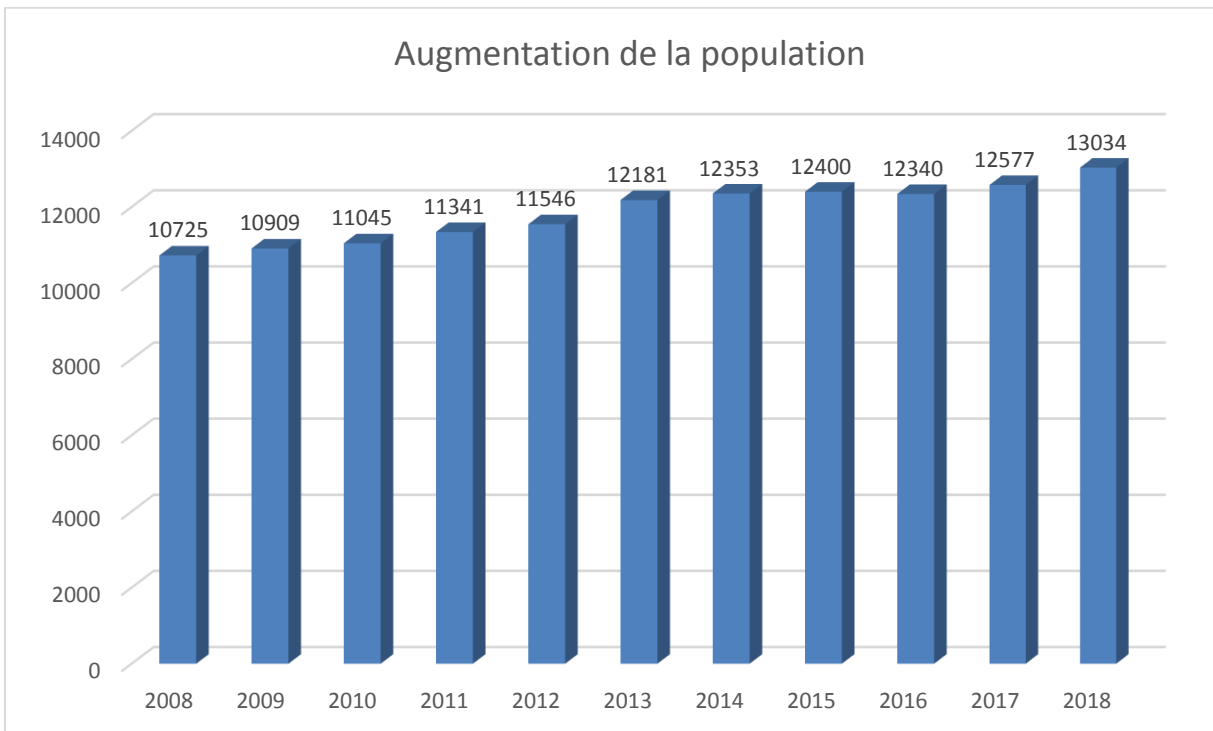
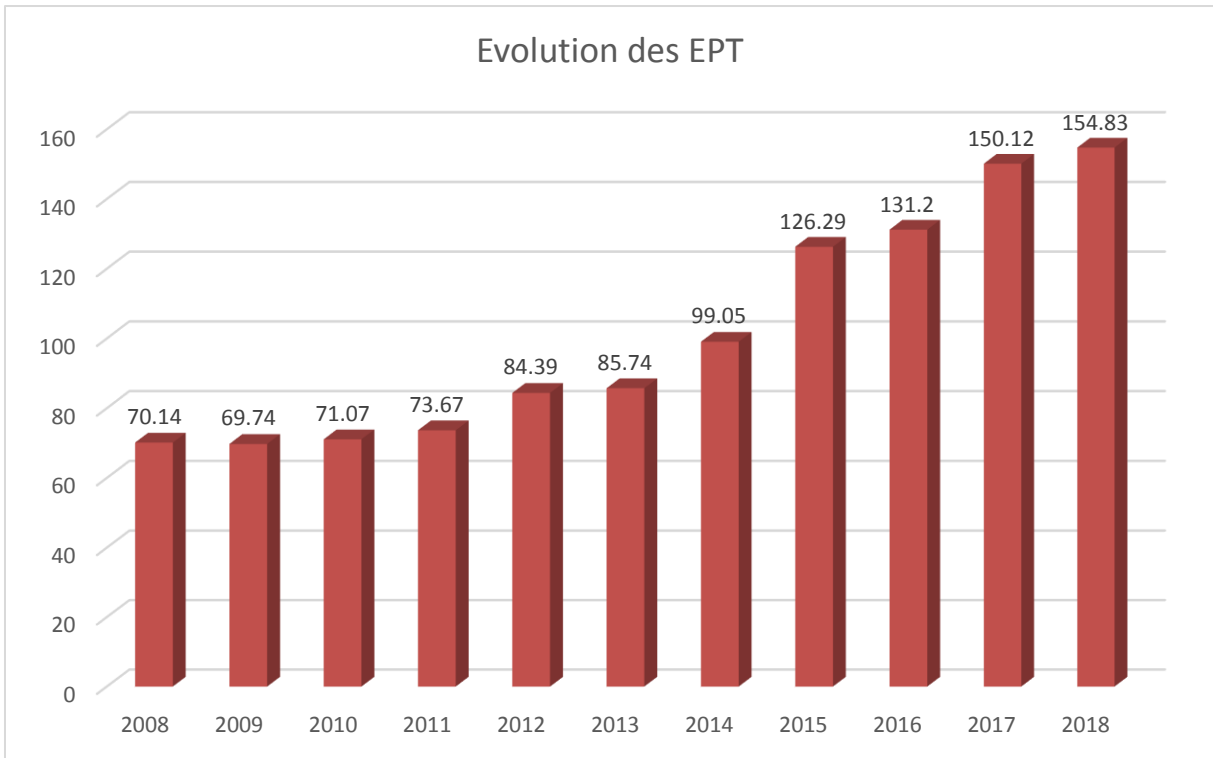
Pyramide des âges

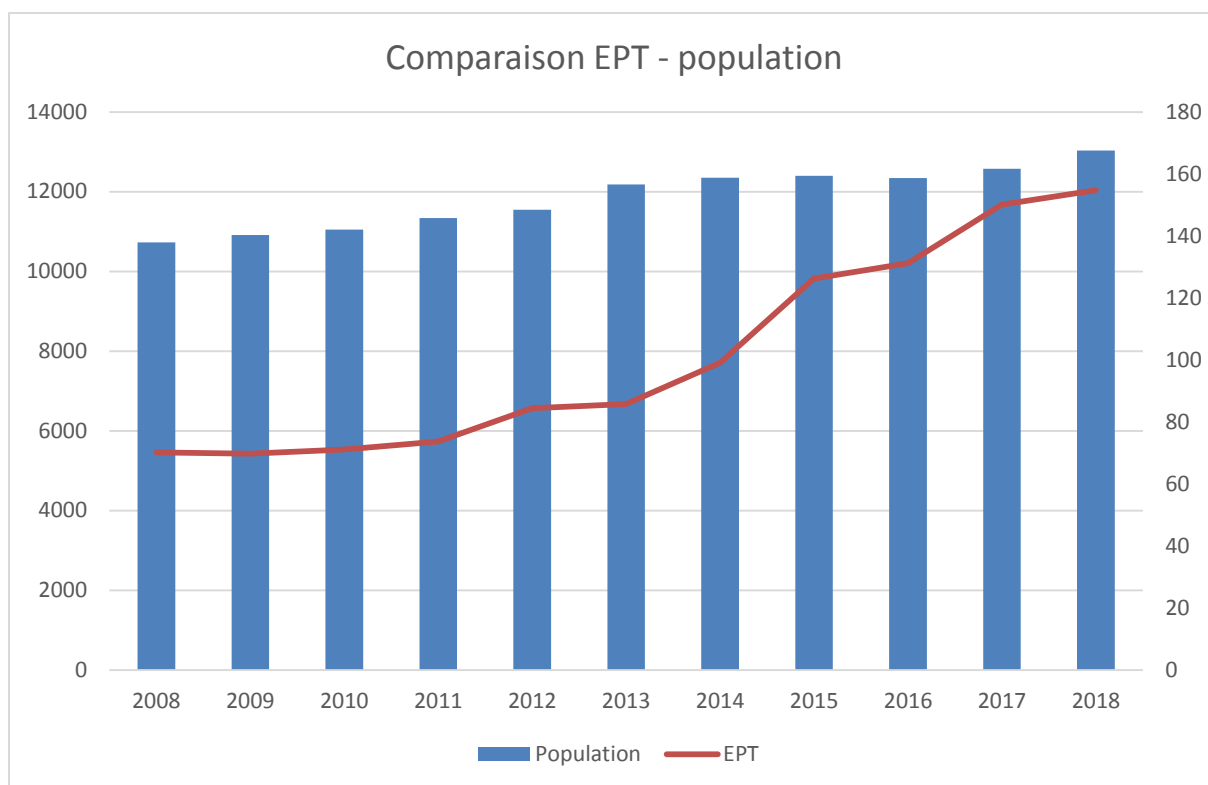


La moyenne d'âge du personnel fixe est de 41.7 ans



La moyenne d'âge du personnel payé à l'heure est de 58.8 ans





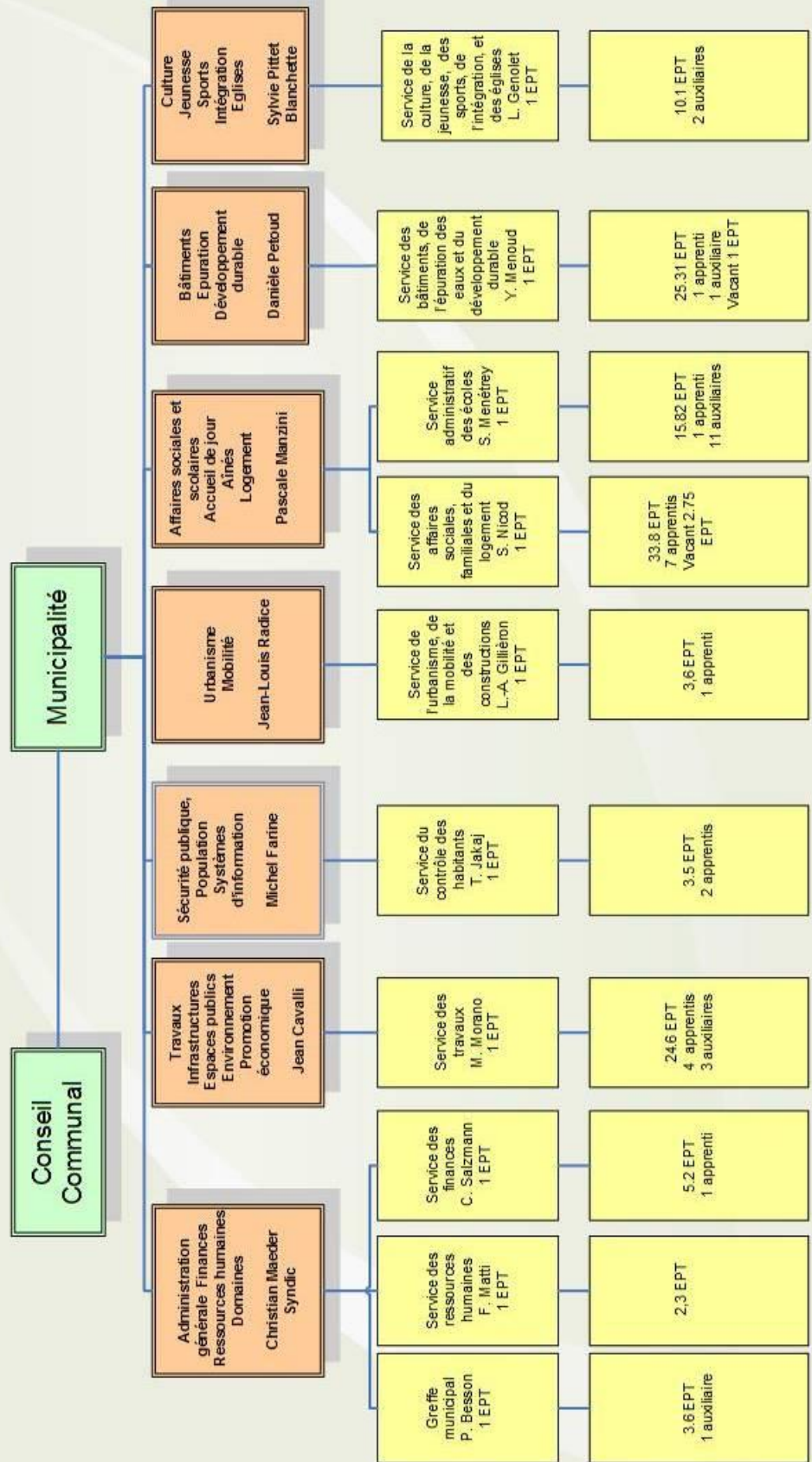
Le nombre d'EPT pour 1'000 habitants est de 11,87.

Echelle des traitements 2018

Catégorie	1		2		3		4		5		6		7		8		9		10		11	
	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.
20	48.954	49.952	53.871	55.168	60.127	62.177	67.436	69.837	75.096	77.646	82.905	85.556	90.815	93.566	98.825	101.576	106.835	109.586	114.845	117.596	122.855	125.606
21	49.140	49.959	54.078	55.375	60.634	62.684	67.943	70.344	75.603	78.153	83.412	86.063	91.322	94.073	99.332	102.083	107.342	110.093	115.352	118.103	123.362	126.113
22	49.327	50.796	55.195	56.804	62.172	64.381	69.790	72.399	77.808	80.417	85.826	88.435	93.844	96.453	101.862	104.471	109.880	112.489	117.898	120.507	125.916	128.525
23	49.514	51.330	56.518	58.386	64.020	66.491	71.900	74.509	79.918	82.527	87.936	90.545	95.954	98.563	103.972	106.581	111.990	114.599	119.908	122.517	127.926	130.535
24	49.700	51.820	57.047	59.168	64.962	67.673	73.182	75.893	81.402	84.113	89.622	92.333	97.842	100.553	106.062	108.773	114.282	116.993	122.502	125.213	130.722	133.433
25	49.886	52.233	58.091	60.368	66.547	69.478	75.087	77.898	83.507	86.318	91.927	94.738	100.347	103.158	108.767	111.578	117.187	119.998	125.607	128.418	134.027	136.838
26	49.140	51.833	58.320	60.717	67.396	70.327	76.036	78.967	84.676	87.607	93.316	96.247	101.956	104.887	110.596	113.527	119.236	122.167	127.876	130.707	136.416	139.247
27	49.400	52.334	59.387	61.884	68.460	71.491	77.200	80.131	85.840	88.771	94.480	97.411	103.120	106.051	111.760	114.691	120.400	123.331	129.040	131.971	137.680	140.511
28	49.262	52.375	59.851	62.448	69.521	72.652	78.361	81.492	87.201	90.332	96.041	99.172	104.881	108.012	113.721	116.852	122.561	125.692	131.401	134.532	140.241	143.372
29	49.624	53.130	60.811	63.508	70.378	73.609	79.318	82.549	88.258	91.489	97.198	100.429	106.138	109.369	115.078	118.309	124.018	127.249	132.958	136.189	141.900	145.131
30	49.600	53.540	61.541	64.438	71.096	74.427	80.136	83.467	89.176	92.507	98.216	101.547	107.256	110.587	116.296	119.627	125.336	128.667	134.376	137.707	143.418	146.749
31	50.200	53.705	61.363	64.460	71.560	74.891	80.590	83.921	89.620	92.951	98.650	101.981	107.680	110.911	116.610	119.841	125.540	128.771	134.470	137.701	143.400	146.731
32	50.427	53.530	61.633	64.730	71.927	75.258	80.957	84.288	89.987	93.318	99.017	102.348	108.047	111.378	117.077	120.408	126.107	131.806	135.037	140.736	143.967	149.676
33	50.641	53.275	61.862	65.060	72.357	75.788	81.487	84.918	90.617	94.048	99.747	103.178	108.877	112.308	118.007	121.438	127.137	132.836	136.067	141.766	144.997	150.706
34	50.800	53.520	62.112	65.409	72.804	76.235	81.934	85.365	91.064	94.495	100.194	103.625	109.324	112.755	118.454	122.185	127.884	133.583	136.814	142.513	145.744	151.453
35	51.050	53.790	62.443	65.840	73.387	76.818	82.517	85.948	91.647	95.078	100.777	104.208	109.907	113.338	119.037	122.768	128.467	134.166	137.397	143.096	146.327	152.036
36	51.277	53.992	62.648	66.045	73.640	77.071	82.770	86.201	91.900	95.331	101.030	104.461	110.160	113.591	119.290	123.021	128.720	134.419	137.650	143.349	146.580	152.289
37	51.420	54.200	62.853	66.250	73.893	77.324	83.023	86.454	92.153	95.584	101.283	104.714	110.413	113.844	119.543	123.274	128.973	134.672	137.903	143.592	146.823	152.532
38	51.560	54.520	63.058	66.455	74.146	77.577	83.276	86.707	92.406	95.837	101.536	104.967	110.666	114.097	119.796	123.527	129.226	134.925	138.156	143.845	147.076	152.785
39	51.701	54.815	63.264	66.660	74.400	77.831	83.530	86.961	92.660	96.091	101.790	105.221	110.920	114.351	120.050	123.781	129.480	135.179	138.410	144.099	147.330	153.039
40	51.820	54.700	63.470	66.871	74.654	78.085	84.384	87.815	93.514	96.945	102.644	106.075	111.774	115.205	120.904	124.435	130.134	133.665	139.364	142.595	148.294	151.525
41	52.027	54.935	63.708	67.102	74.908	78.339	84.638	88.069	93.768	97.199	102.898	106.329	112.028	115.459	121.158	124.689	130.388	133.919	139.618	142.849	148.548	151.779
42	52.127	55.170	63.960	67.317	75.162	78.593	84.892	88.323	94.022	97.453	103.152	106.583	112.282	115.713	121.412	124.943	130.642	134.173	139.872	143.103	148.802	152.033
43	52.200	55.225	64.125	67.417	75.317	78.748	85.047	88.478	94.177	97.608	103.307	106.738	112.437	115.868	121.567	125.098	130.797	134.328	140.027	143.258	148.957	152.188
44	52.317	55.330	64.243	67.548	75.462	78.893	85.192	88.623	94.322	97.753	103.452	106.883	112.582	116.013	121.712	125.243	130.942	134.473	140.172	143.403	149.102	152.333
45	52.414	55.420	64.362	67.684	75.614	79.045	85.344	88.775	94.464	97.895	103.594	107.025	112.734	116.165	121.861	125.392	131.091	134.622	140.271	143.502	149.201	152.432
46	52.470	55.500	64.500	67.830	75.765	79.196	85.495	88.926	94.615	98.046	104.145	107.576	113.027	116.458	121.910	125.441	131.170	134.701	140.320	143.551	149.250	152.481
47	52.530	55.574	64.641	67.981	75.916	79.347	85.646	89.077	94.766	98.197	104.296	107.727	113.178	116.609	122.051	125.582	131.269	134.800	140.369	143.600	149.300	152.491
48	52.567	55.641	64.784	68.132	76.067	79.498	85.797	89.228	94.917	98.348	104.438	107.869	113.329	116.760	122.182	125.713	131.310	134.841	140.418	143.649	149.350	152.501
49	52.620	55.700	64.930	68.283	76.219	79.649	85.948	89.379	95.068	98.499	104.619	108.050	113.480	116.911	122.313	125.844	131.359	134.890	140.467	143.690	149.390	152.511
50	52.710	55.817	65.045	68.432	76.370	79.800	86.099	89.530	95.229	98.660	104.780	108.211	113.632	117.063	122.444	125.975	131.408	134.939	140.516	143.741	149.440	152.521
51	52.782	55.920	65.187	68.583	76.521	79.952	86.251	89.682	95.381	98.812	105.001	108.432	113.783	117.214	122.575	126.106	131.457	134.988	140.565	143.790	149.490	152.531
52	52.820	55.972	65.340	68.734	76.672	80.103	86.394	89.825	95.584	99.015	105.204	108.635	113.934	117.365	122.696	126.227	131.506	135.037	140.614	143.841	149.540	152.541
53	52.840	56.020	65.493	68.885	76.823	80.254	86.445	89.876	95.687	99.118	105.376	108.807	114.085	117.516	122.817	126.348	131.555	135.086	140.663	143.890	149.590	152.551
54	52.901	56.070	65.646	69.036	76.974	80.405	86.596	90.027	95.838	99.270	105.540	108.971	114.236	117.667	122.938	126.469	131.604	135.135	140.712	143.941	149.640	152.561
55	52.924	56.110	65.800	69.187	77.125	80.556	86.707	90.138	96.040	99.472	105.742	109.173	114.387	117.818	123.059	126.590	131.653	135.184	140.761	143.990	149.690	152.571
56	52.977	56.160	65.953	69.338	77.276	80.707	86.858	90.289	96.191	99.623	105.893	109.324	114.538	117.969	123.180	126.711	131.702	135.233	140.810	144.041	149.740	152.581
57	53.020	56.210	66.106	69.489	77.427	80.858	87.009	90.440	96.342	99.774	106.044	109.475	114.689	118.120	123.301	126.832	131.751	135.282	140.859	144.090	149.790	152.591
58	53.060	56.260	66.259	69.640	77.578	81.009	87.160	90.591	96.493	100.025	106.195	109.626	114.840	118.271	123.422	126.953	131.800	135.331	140.908	144.141	149.840	152.601
59	53.100	56.310	66.412	69.791	77.729	81.160	87.311	90.742	96.644	100.176	106.346	109.777	114.991	118.422	123.543	127.074	131.849	135.380	140.957	144.190	149.890	152.611
60	53.140	56.360	66.565	69.942	77.880	81.311	87.462	90.893	96.795	100.327	106.497	109.928	115.142	118.573	123.664	127.195	131.898	135.429	141.006	144.241	149.940	152.621
61	53.180	56.410	66.718	70.093	78.031	81.462	87.613	91.044	96.946	100.478	106.648	109.979	115.293	118.724	123.785	127.316	131.947	135.478	141.055	144.290	149.990	152.631
62	53.224	56.460	66.871	70.244	78.182	81.613	87.764	91.195	97.097	100.629	106.799	110.129	115.444	118.875	123.906	127.437	132.000	135.527	141.104	144.341	149.990	152.641
63	53.277	56.511	67.024	70.395	78.333	81.764	87.915	91.346	97.248	100.780	106.950	110.280	115.595	119.026	124.027	127.558	132.049	135.576	141.153	144.390	149.990	152.651
64	53.320	56.565	67.175	70.546	78.484	81.915	88.066	91.497	97.399	100.931	107.101	110.431	115.746	119.177	124.148	127.679	132.098	135.625	141.202	144.441	149.990	152.661
65	53.360</																					

COMMUNE D'ECUBLENS – ORGANIGRAMME GENERAL

154.83 EPT (192 personnes dont 17 apprentis)
18.00 postes à l'heure (16 personnes)



Sécurité publique – Population – Systèmes d'information

M. Michel Farine
Municipal

Plt Jacques-André Chappuis
Répondant pour Ecublens

Mme Teuta Jakaj
Cheffe de service

M. Claude Salzmänn
Chef du Service des finances

Police Ouest lausannois (POL) – Activités communales



Répondant communal

Pour Ecublens, le répondant communal est le Premier-lieutenant Chappuis. Il a participé aux séances hebdomadaires des Chefs de service se déroulant dans le bâtiment de Mon Repos. Il a également pris part aux séances mensuelles dites de coordination, réunissant les Services des bâtiments, épuration des eaux et développement durable, de l'urbanisme, de la mobilité et des constructions, des travaux, des écoles et de police qui se tiennent au Centre technique communal. Tout au long de l'année 2018, l'échange et le partage d'informations, entre le Municipal et le répondant, se sont déroulés régulièrement, à raison d'une séance hebdomadaire.

Lors de ces entrevues, il a par exemple été question de la problématique des webcams, ainsi que des caméras de surveillance situées sur le site de l'EPFL. Les questions soulevées par l'Association pour la défense des intérêts de la région des Hautes Ecoles (ADIRHE) ont trouvé réponses au travers d'un rapport de renseignements.



D'autres sujets ou problématiques ont également été traités lors de ces séances, tel que le non-respect de la signalisation (riverains autorisés) sur le chemin de Champ-Colomb. Plusieurs variantes visant à réduire ce phénomène, autrement que par la répression, ont été examinées. Une séance entre le Service des travaux, la POL, accompagnée du Municipal de la Sécurité

publique, et les entreprises riveraines, a également été organisée. Au final, en raison des travaux de construction à venir pour le nouveau site « AFIRO », il a été décidé de continuer les contrôles préventifs et/ou répressifs jusqu'à la fin du chantier.

La question du régime de circulation, et notamment de la sécurité, dans le quartier « Montaney » a suscité d'innombrables échanges de courriels, ainsi qu'une rencontre entre le Comité dudit quartier, le Service de l'urbanisme, de la mobilité et des constructions, la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR), l'Unité trafic de la POL, ainsi que l'implication de deux Municipaux, dont M. Farine. Cette séance a permis d'éclaircir passablement de points en suspens mais ce dossier n'est pas encore clos.

La pose d'une caméra de détection de personnes, au passage pour piétons situé sur l'avenue du Tir-Fédéral, à la hauteur du débouché du chemin de Champ-Colomb, a permis une plus grande flexibilité de la phase verte lors du passage de groupes d'enfants à la sortie des classes, répondant ainsi à une demande de la Direction des écoles pour garantir une meilleure sécurité.

D'autres demandes telles que la pose de miroirs, de compteurs routiers ou des cas de mauvais stationnement, notamment à l'intersection de la route du Molard/route de la Pierre, ont également animé cette année 2018.

Ces quelques exemples ne sont pas exhaustifs mais reflètent bien la richesse de ces échanges et rencontres.

Il est entendu que les éventuels aspects politiques d'un dossier sont toujours supervisés par le Commandant de la POL, le Major F. Schaer.

*Plt Jacques-André Chappuis,
Répondant communal*

La partie « intercommunale », résumée dans le rapport de la PolOuest, figure dans le chapitre « Organismes intercommunaux et relations extérieures ».

Service du contrôle des habitants

ORGANISATION DU SERVICE

Le Service du contrôle des habitants, comprenant le bureau des étrangers, est composé, au 31 décembre 2018, de cinq collaborateurs et de deux apprentis, à savoir :

- 1 Cheffe de service.
- 4 employés de commerce (2 à 100 %, une à 80 % et une à 70 %).



TACHES DU SERVICE

Les principales tâches assumées par le service sont les suivantes :

Contrôle des habitants et bureau des étrangers

- Gestion administrative du service.
- Accueil de la population et gestion des demandes des administrés.
- Information et orientation sur les procédures à suivre – conseil notamment dans le cadre du Plan cantonal d'intégration.
- Enregistrement des arrivées, départs, changements d'adresse et autres mutations.
- Etablissement des diverses attestations et visas.
- Etablissement des demandes de cartes d'identité.
- Etablissement des badges pour la déchetterie.
- Convocations aux habitants (arrivée, départ, changement d'adresse).
- Transmissions des mutations aux divers partenaires.
- Constitution des dossiers étrangers.

- Enquête administrative dans le cadre de l'entraide avec différents services étatiques.
- Suivi des demandes de regroupement familial et déclaration de prise en charge.
- Vérification de la conformité des pièces aux exigences légales et administratives.
- Recherche et rassemblement des éléments nécessaires à la prise de décision.
- Vérification des disponibilités financières.
- Délivrance des préavis communaux dans le cadre de la Loi sur les étrangers.
- Gestion des permis frontaliers.
- Convocation et prolongation des permis de séjour des étrangers.
- Renouvellement des documents légitimant les séjours (habitants en séjour).
- Rapports de dénonciation.

Les différentes activités du Service du contrôle des habitants ont pour but principal la gestion d'un registre des habitants au plus proche de la réalité, ainsi que la gestion des dossiers étrangers.

Le registre des habitants permet aux Autorités, aux services de l'administration communale et à d'autres services, notamment la sécurité publique, de pouvoir effectuer leurs tâches.

Cette année a été marquée par l'introduction de papier sécurisé pour l'établissement des diverses attestations établies par notre service.

Etudiants EPFL/UNIL

Comme chaque année, notre service enregistre une forte affluence au guichet, plus marquée durant les mois de février à mars et d'août à octobre, correspondant à la rentrée académique de l'EPFL et de l'UNIL.

Nous utilisons une interface web où les étudiants peuvent s'enregistrer en ligne avant de déposer leur dossier d'inscription et, pour les étrangers, la demande pour l'obtention d'une autorisation de séjour.

Cette démarche leur permet de disposer d'une attestation de domicile après le dépôt de leur demande et de ne se déplacer qu'une fois (au lieu de deux à trois fois) pour

leur inscription et d'économiser ainsi du temps au guichet.

Ce site génère automatiquement le rapport d'arrivée (il devait auparavant être complété manuellement par l'étudiant) et s'intègre automatiquement au logiciel de gestion des habitants. Cette intégration automatique permet de délivrer l'attestation de domicile nécessaire aux étudiants directement lors de leur inscription (en lieu et place d'un jour de délai d'attente pour l'obtention de ce document et d'un déplacement supplémentaire).

Ces nouveaux étudiants sont pour la majorité des étudiants étrangers. La gestion des dossiers « étudiants étrangers » demande au service un travail supplémentaire conséquent durant toute l'année, tant au guichet que pour la gestion administrative des dossiers en back office.

Guichet virtuel

Afin de faciliter certaines demandes de nos administrés, notamment en leur évitant un déplacement au Contrôle des habitants, nous proposons les transactions suivantes :

- Commande et possibilité de paiement de diverses attestations (attestations de domicile, séjour, départ).
- Annonce d'un changement d'adresse interne à la Commune.
- Annonce d'un départ.
- Inscription d'un chien et annonce du décès ou du départ d'un chien.
- Recherche d'identité d'un habitant.

Ces prestations permettent aux personnes de ne plus se déplacer physiquement au guichet et de recevoir le document dans un délai d'un à deux jours.

Autorisations de stationnement

Le Service du contrôle des habitants est en charge de la gestion des autorisations de dépassement de la durée de parcage, tâche qui était précédemment gérée par la POL.

Les autorisations sont délivrées pour des zones préalablement définies dans la Commune. Le prix s'élève à Fr. 30.- par mois.

Nous dénombrons 22 autorisations délivrées pour l'année 2018 et 10 autorisations de courte durée.

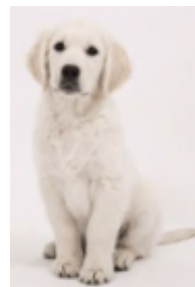
Registre des inhumations

Les tâches liées à la gestion du registre des inhumations sont réparties entre le Service des travaux et le Service du contrôle des habitants.

Le Service du contrôle des habitants est dès lors en charge de :

- Réception des informations liées au décès (pompes funèbres, famille).
- Edition des avis de décès et avis pour l'affichage.
- Envoi des avis aux partenaires selon certains critères du défunt.
- Mandater une entreprise de pompes funèbres dans certains cas.
- Réception des certificats d'inhumation et d'incinération.
- Rôle d'intermédiaire entre l'administration et les pompes funèbres, ainsi que la famille du défunt.

Registre des chiens



Le Service du contrôle des habitants tient à jour le registre des chiens.

Une fois par année, le registre est transmis à l'Office d'impôt du district pour la facturation de l'impôt communal (Fr. 100.-) et de l'impôt cantonal (Fr. 100.-). Les personnes bénéficiant des prestations complémentaires sont totalement exonérées de l'impôt. Il en est de même pour les chiens « professionnels ». Les personnes au bénéfice du revenu d'insertion sont quant à eux exonérés de l'impôt cantonal uniquement.

Ces dernières années, les statistiques démontraient une baisse du nombre d'inscriptions. A cet effet, la Direction du service a décidé de mettre en place des actions (correspondance aux gérances, affiche dans les immeubles, article dans le journal) afin de sensibiliser la population à l'importance de venir inscrire son chien.

Ces actions ont permis notamment l'inscription de 50 chiens, dont certains provenaient de l'étranger.

Les tâches liées à la gestion du registre des chiens sont :

- Gestion des inscriptions, des décès et des changements de propriétaire.
- Transmission des mutations à l'Office d'impôt des districts de Lausanne et Ouest lausannois et à la POL.
- Mise à jour du rôle des chiens et envoi annuel du rôle à l'Office d'impôt.
- Annonce spécifique des chiens « dangereux » au Service vétérinaire cantonal.
- Attribution aux propriétaires de chiens d'un identificateur fédéral.
- Mise à jour de la base de données fédérale des chiens « ANIS ».
- Mise en place d'actions diverses pour le recensement des chiens.
- Information et orientation des administrés dans ce domaine.

Statistique des chiens :

	<u>2017</u>	<u>2018</u>
Chiens	427	497
Chiens potentiellement dangereux	20	19
Total	447	516

En comparaison avec d'autres communes de l'Ouest lausannois :

Commune	Nombre de chiens
Renens	618
Ecublens	516
Bussigny	380
Prilly	359
Crissier	308
Chavannes-près-Renens	247

Registre civique



Cette année, le fichier des électeurs (rôle) a été préparé à 5 reprises et les mutations sont enregistrées quotidiennement.

Le rôle des électeurs est envoyé au Service des communes et du logement qui se charge de l'utiliser pour l'envoi du matériel aux habitants.

Lors de chaque votation/élection, le Service établit des cartes de vote, en plus de celles transmises par le Canton, soit pour des raisons de perte du matériel, arrivée de suisses de l'étranger ou d'un autre canton ou encore lors de l'acquisition des droits civiques (naturalisation).

Nombre de cartes de vote établies en 2018 : 58 cartes supplémentaires.

Les principales tâches liées à la gestion :

- Mise à jour du rôle des électeurs.
- Envoi et réception des attestations de radiation du rôle.
- Gestion de la liste des doublons.
- Enregistrement des cartes de vote.
- Edition de cartes de vote (duplicata ou supplémentaire).
- Collaboration avec le Bureau du Conseil communal (organisation, matériel, etc.).
- Réponse aux administrés sur les principes du registre civique.
- Etablissement de l'attestation convoquant les assemblées à voter.
- Création et mise à jour du rôle des électeurs.
- Commande du matériel de vote.
- Enregistrement des cartes de vote.
- Création des cartes de vote et envoi.
- Etablissement du procès-verbal et comptage des cartes et enveloppes de vote.
- Transmission des informations à l'huissier et aux responsables du bureau de vote.
- Préparation du matériel pour l'huissier (vendredi avant le scrutin).
- Soutien administratif au Bureau du Conseil communal.

Statistique des électeurs :

	<u>2017</u>	<u>2018</u>
Suisses	5'477	5'564
Etrangers	2'203	2'208
Total	7'680	7'772

Initiative et référendum



Dans le cadre du registre civique, le Service du contrôle des habitants se charge de la vérification des listes d'initiatives et référendums, reçues soit directement des habitants ou des comités d'initiative ou référendaires.

Lorsqu'une signature n'est pas validée, le motif doit être apposé sur la liste. Les principaux motifs sont notamment : signatures données plusieurs fois ou personne n'ayant pas le droit de vote (en séjour à Ecublens ou de nationalité étrangère).

A la fin de chaque contrôle, un rapport doit être établi pour le comité d'initiative ou référendaire et envoyé à celui-ci, accompagné des listes de signatures (validées et non prises en compte).

L'année 2018 a été marquée par un nombre important de contrôles en comparaison à l'année 2017. Le contrôle ne peut se faire que manuellement et chaque identité doit être vérifiée.

	<u>2017</u>	<u>2018</u>
Initiatives :	10	8
Référendums :	3	4
dont		
Signatures reçues	1'879	2'035
Signatures validées	1'510	1'639
Signatures non valables	369	396

Taxes de séjour



La taxe de séjour est perçue auprès des personnes en résidence secondaire, des étudiants, auprès de l'Hôtel des Inventions et auprès du SwissTech Hotel.

Un règlement intercommunal réunissant les communes membres de la Communauté touristique de la région lausannoise définit les modalités de perception et d'exonération de cette taxe.

Le montant de la taxe est perçu « par personne » et selon différentes catégories.

Les personnes en domicile secondaire ou les étudiants font partie de la catégorie 7

(studios, chambres, appartements), soit Fr. 37.- par mois.

Le montant de la taxe de séjour pour l'Hôtel des Inventions et le SwissTech Hotel est de Fr. 3.10 par nuitée et par personne.

En plus des catégories mentionnées ci-dessus, des habitants ont annoncé des nuitées dans le cadre de la location de leur logement. La taxe perçue est de Fr. 2.60 par nuit et par personne. Il s'agit de chambres d'hôtes ou de location privée.

La recette nette de cette taxe est répartie en trois parts :

- 20 % pour Lausanne Tourisme
- 30 % pour Ecublens Animation**
- 50 % pour le Fonds pour l'équipement touristique de la région lausannoise (FERL).

Il est intéressant de noter que la part reversée à notre société de développement (Ecublens Animation) se monte à **Fr. 129'926.95**, laquelle contribue aux diverses activités socioculturelles de la Commune (voir le rapport d'activités d'Ecublens Animation qui se trouve dans le chapitre « Organismes intercommunaux et relations extérieures »).

Les principales tâches pour le service sont :

- Assujettissement et facturation des taxes de séjour.
- Suivi et contrôle des taxes de séjour.
- Réponses aux administrés sur les principes de la taxe de séjour.
- Information et orientation sur les procédures à suivre et, le cas échéant, conseil.
- Etablissement des notes de crédit (annulation de la facturation) et des avis de remboursement.

Cérémonie des nouveaux habitants

Le samedi 2 juin 2018 a eu lieu la deuxième cérémonie d'accueil des nouveaux habitants. Cette manifestation est l'occasion pour la Municipalité et les services administratifs de rencontrer les nouveaux habitants afin de leur souhaiter la bienvenue et de leur présenter différents sujets d'actualité. Cette manifestation fait partie des mesures

souhaitées par la Municipalité pour renforcer l'accueil des nouveaux habitants et l'intégration dans la Commune.



Une partie officielle était organisée au réfectoire du Centre socioculturel, de 10 h 30 à 11 h, avec le message des Autorités et la présentation de la Municipalité par le Syndic, M. Christian Maeder. Deux présentations des services communaux ont suivi : la première concernant les prestations sociales communales et la seconde au sujet des subventions communales dans le domaine du développement durable.

Lors de cette cérémonie, le Service de défense incendie et de secours (SDIS) Chamberonne a eu l'occasion de transmettre ses informations et de sensibiliser les nouveaux habitants sur certains points. Cette première partie a été clôturée par la projection du film de présentation de la Commune (disponible sur le site internet communal, ainsi que sur YouTube).

La seconde partie, qui s'est déroulée sur la place François Silvant, se voulait dynamique et propice aux échanges. A cet effet, différents stands d'information étaient présents tels que l'Association des 55+ d'Ecublens, l'Union des sociétés locales, le Centre des jeunes, la Commission d'intégration et d'échange Suisses-Etrangers de la Commune d'Ecublens/VD (CIESEE), le SDIS, la ferme des Huttins et différents services communaux (Service des affaires sociales, familiales et du logement, Service des bâtiments, épuration des eaux et développement durable et Service du contrôle des habitants).

Un apéritif a permis d'agrémenter les échanges dans une ambiance conviviale et ensoleillée. De plus, tout au long de cette seconde partie, une toile « Bienvenue » a été conçue par un jeune d'Ecublens, M. Renato Correia. Chaque personne pou-

vait signer la toile afin de marquer sa participation. Cette toile est affichée dans les locaux du Service du contrôle des habitants.

Chiffre de la population – Cap des 13'000

Le chiffre cantonal de la population (en domicile principal), publié par le Service cantonal de la statistique, est établi sur la base du registre cantonal des personnes, alimenté par les registres communaux du Canton de Vaud et les registres fédéraux.

Ce chiffre cantonal de la population au 31 décembre 2018 s'élève à 12'939 personnes. Ce chiffre est différent de la population au 31 décembre 2018 comptabilisée par le registre communal qui s'élève à **13'034** habitants.

La différence s'explique par le décalage dans l'extraction des données, ainsi que par une méthode différente de calcul de la statistique.

La Ville d'Ecublens vient de passer la barre des 13'000 habitants. L'essor démographique d'Ecublens se poursuit. Après la barre symbolique des 10'000 habitants en 2003, le seuil des 13'000 citoyens a été franchi en octobre 2018. Ecublens conserve ainsi sa place de 10^e ville du Canton, précédée par la Ville de Gland (9^e position) et suivie de la Ville de Prilly (11^e position). La construction de nouveaux projets d'habitation, dont Croset-Parc (256 nouveaux logements) et Les Triaudes-EPFL (264 logements), contribuent grandement à ce développement.

Afin de marquer l'événement, la Municipalité a reçu, lors de sa Fenêtre de l'Avent, le lundi 10 décembre 2018, la 13'000^e habitante, accompagnée de sa famille. Il s'agit de Mme Laura Noverraz, née Prahin, qui fêtait ses 25 ans le jour-même.

Mme Noverraz, son époux, ainsi que leur fille, sont venus s'installer à Ecublens dans le nouveau quartier de Croset-Parc. Pour Madame, il s'agit d'un retour dans la commune de son enfance, puisqu'elle y a vécu durant plus de 19 ans.



La famille Noverraz, en compagnie de M. Christian Maeder, Syndic, Mme Teuta Jakaj, Cheffe du Service du contrôle des habitants et M. Michel Farine, Conseiller municipal

Les données statistiques ci-après sont basées sur le registre communal des habitants, registre établi au plus près de la réalité.

Population au 31 décembre 2018

	<u>2017</u>	<u>2018</u>
Suisses :	6'708	6'847
dont		
Bourgeois	1'375	1'469
Vaudois	2'675	2'729
Confédérés	2'658	2'649
Etrangers	5'869	6'187
Total	12'577	13'034
soit une variation annuelle de		+ 457

Arrivées

	<u>2017</u>	<u>2018</u>
Suisses	477	525
Etrangers	1'240	1'769
Total	1'717	2'294
soit une variation annuelle de		+ 577

Départs

	<u>2017</u>	<u>2018</u>
Suisses	568	515
Etrangers	1'071	1'330
Total	1'639	1'845
soit une variation annuelle de		+ 206

Etat civil

	<u>2017</u>	<u>2018</u>
Naissances	129	138
Mariages	123	101
Partenariats	-	1
Séparations	64	51
Divorces	39	32
Décès	104	95
Naturalisations	146	158
Changement de nom	91	72
Adoption	3	-
Reconnaissance	16	17
Désaveu	-	-
Déchéance nationalité	-	-

Autres données statistiques

	<u>2017</u>	<u>2018</u>
Changements d'adresse internes à la Commune	353	404
Frontaliers (permis G)	1'054	1'128
Domiciles secondaires	419	485

Statistique des religions

	<u>2017</u>	<u>2018</u>
Protestants	2'006	1'893
Catholiques	4'142	3'919
Autres	3'927	4'933
Sans	2'502	2'289
Total	12'577	13'034

Cartes d'identité



Statistique du nombre de cartes d'identité établies :

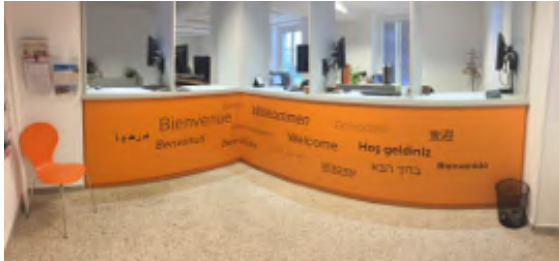
	<u>2017</u>	<u>2018</u>
Adultes	172	169
Enfants	98	97
Total	270	266

Déclarations de garantie



49 déclarations de garantie ont été délivrées cette année, dont deux avec un préavis négatif.

Ces déclarations de garantie permettent aux habitants d'Ecublens d'inviter famille/amis/connaissances provenant de pays où un visa d'entrée pour la Suisse est requis.



Teuta Jakaj, Cheffe du Service du contrôle des habitants

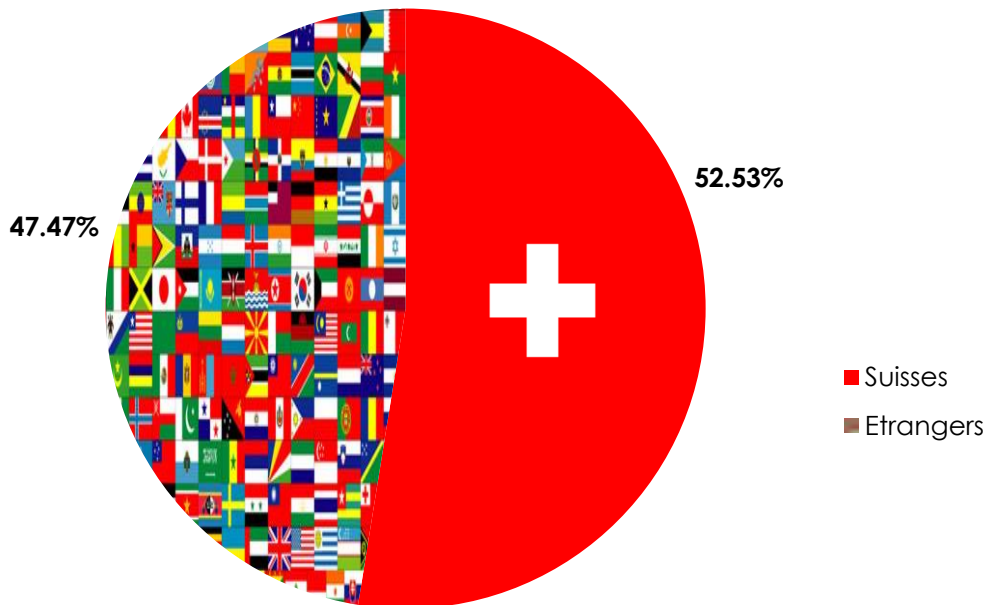
Population au 31 décembre 2018

(Chiffres officiels de la population établie, publiés par le Service cantonal de la statistique)

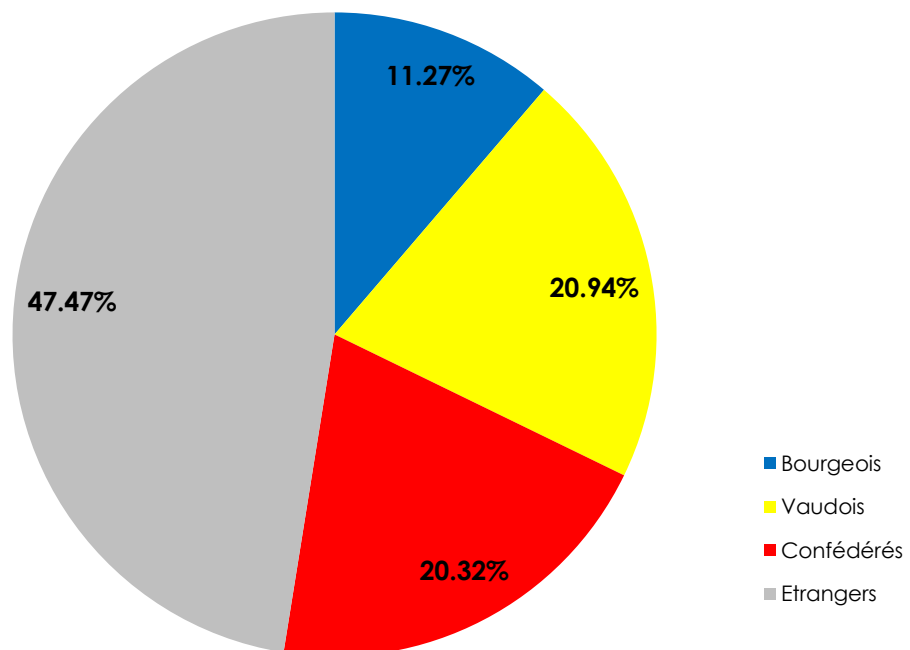
Rang	Villes	31.12.2015	31.12.2016	31.12.2017	31.12.2018
1	Lausanne	134'937	137'053	139'624	139'720
2	Yverdon-les-Bains	29'308	29'570	30'208	30'211
3	Montreux	26'283	26'402	26'653	26'006
4	Nyon	19'861	20'047	20'551	21'239
5	Renens	20'362	20'323	21'114	20'968
6	Vevey	19'217	19'605	19'829	19'904
7	Pully	17'811	17'979	18'194	18'336
8	Morges	15'623	15'819	15'839	15'725
9	Gland	12'663	12'829	13'081	13'101
10	Ecublens	12'288	12'340	12'560	12'939
11	Prilly	11'782	11'871	12'105	12'392
12	La Tour-de-Peilz	11'421	11'637	11'779	11'871
13	Lutry	9'739	9'888	10'001	10'285
14	Aigle	9'757	9'740	10'153	10'134
15	Payerne	9'302	9'301	9'716	9'971
	Communes limitrophes				
17	Bussigny	8'215	8'227	8'677	8'759
19	Crissier	7'542	7'636	8'008	7'905
21	Chavannes-près-Renens	7'374	7'543	7'653	7'741
36	St-Sulpice	3'898	4'148	4'524	4'669
64	Echandens	2'631	2'731	2'757	2'789
89	Denges	1'651	1'624	1'614	1'610

Ecublens en quelques chiffres

Répartition de la population au 31 décembre 2018 (13'034 habitants)

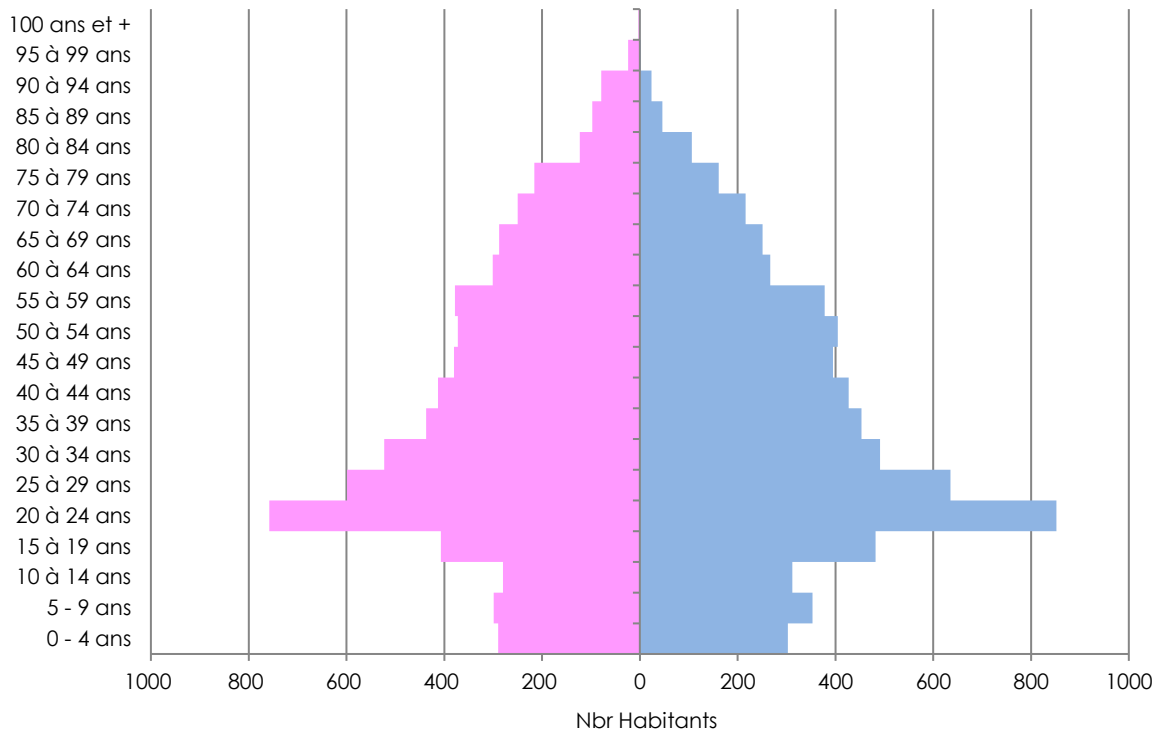


Composition de la population au 31 décembre 2018



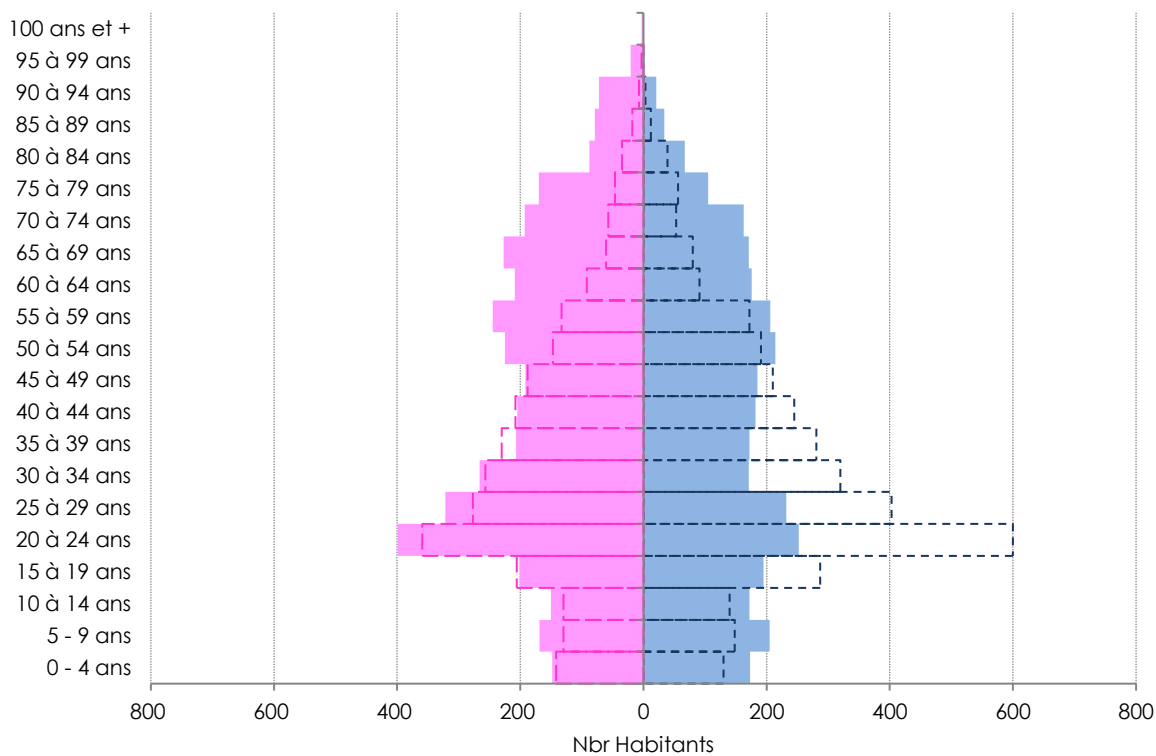
Pyramide des âges

Pyramide des âges au 31.12.2018, Population totale



- Hommes étrangers
- Hommes suisses
- Femmes étrangères
- Femmes suisses

**Pyramide des âges au 31.12.2018
avec mise en évidence des suisses et étrangers**



Les nationalités présentes à Ecublens

La population étrangère d'Ecublens est diversifiée. En effet, nous pouvons dénombrer **116** nationalités différentes et 7 habitants sont apatrides.



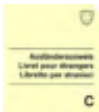





Nationalité	Nbre hab.	Nationalité	Nbre hab.	Nationalité	Nbre hab.
Suisse	6'847	Cameroun	14	Israël	4
Portugal	1'186	Equateur	14	Lettonie	4
France	1'017	Pakistan	14	Rép. dominicaine	4
Italie	977	Angola	12	Burkina Faso	3
Espagne	384	Egypte	12	Cuba	3
Kosovo	238	Maurice	12	Guatemala	3
Turquie	172	Taiïwan (Taïp.chinois)	12	Monténégro	3
Serbie	171	Autriche	11	Singapour	3
Macédoine	165	Japon	11	Costa Rica	2
Allemagne	128	République tchèque	11	Géorgie	2
Maroc	110	Somalie	11	Kazakhstan	2
Tunisie	110	Suède	11	Laos	2
Chine	108	Colombie	10	Mali	2
Bulgarie	92	Ethiopie	10	Mauritanie	2
Inde	71	Thaïlande	10	Mongolie	2
Brésil	65	Slovaquie	9	Philippines	2
Iran	64	Madagascar	8	Soudan	2
Belgique	55	Ukraine	8	Arabie saoudite	1
Erythrée	50	Albanie	7	Bélarus	1
Russie	50	Irak	7	Danemark	1
Roumanie	49	Moldavie	7	El Salvador	1
Pologne	43	Nigéria	7	Estonie	1
Chili	42	Slovénie	7	Gabon	1
Afghanistan	40	Lituanie	6	Gambie	1
Bosnie-Herzégovine	40	Mexique	6	Guinée-équatoriale	1
Etats-Unis	38	Pérou	6	Islande	1
Canada	35	Argentine	5	Libye	1
Grèce	35	Irlande	5	Malaisie	1
Royaume-Uni	35	Luxembourg	5	Monaco	1
Corée (Sud)	31	Norvège	5	Niger	1
Algérie	30	Sénégal	5	Nouvelle-Zélande	1
Syrie	28	Arménie	4	Palestine	1
Sri Lanka	25	Australie	4	Panama	1
Liban	24	Bolivie	4	Rwanda	1
Vietnam	23	Cambodge	4	Sierra Leone	1
Congo (Kinshasa)	22	Cap-Vert	4	Togo	1
Pays-Bas	22	Côte d'Ivoire	4	Uruguay	1
Croatie	19	Ghana	4	Venezuela	1
Hongrie	17	Haïti	4		



Population étrangère : répartition par type d'autorisation de séjour

Ces informations permettent notamment de mettre en évidence que 53.85 % des étrangers établis à Ecublens possèdent un permis d'établissement C. Les habitants européens représentent 67.24 % de la population étrangère de notre Commune.

Pour une description complète des différentes autorisations de séjour, vous pouvez consulter le lien ci-après : <https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/themen/aufenthalt.html>

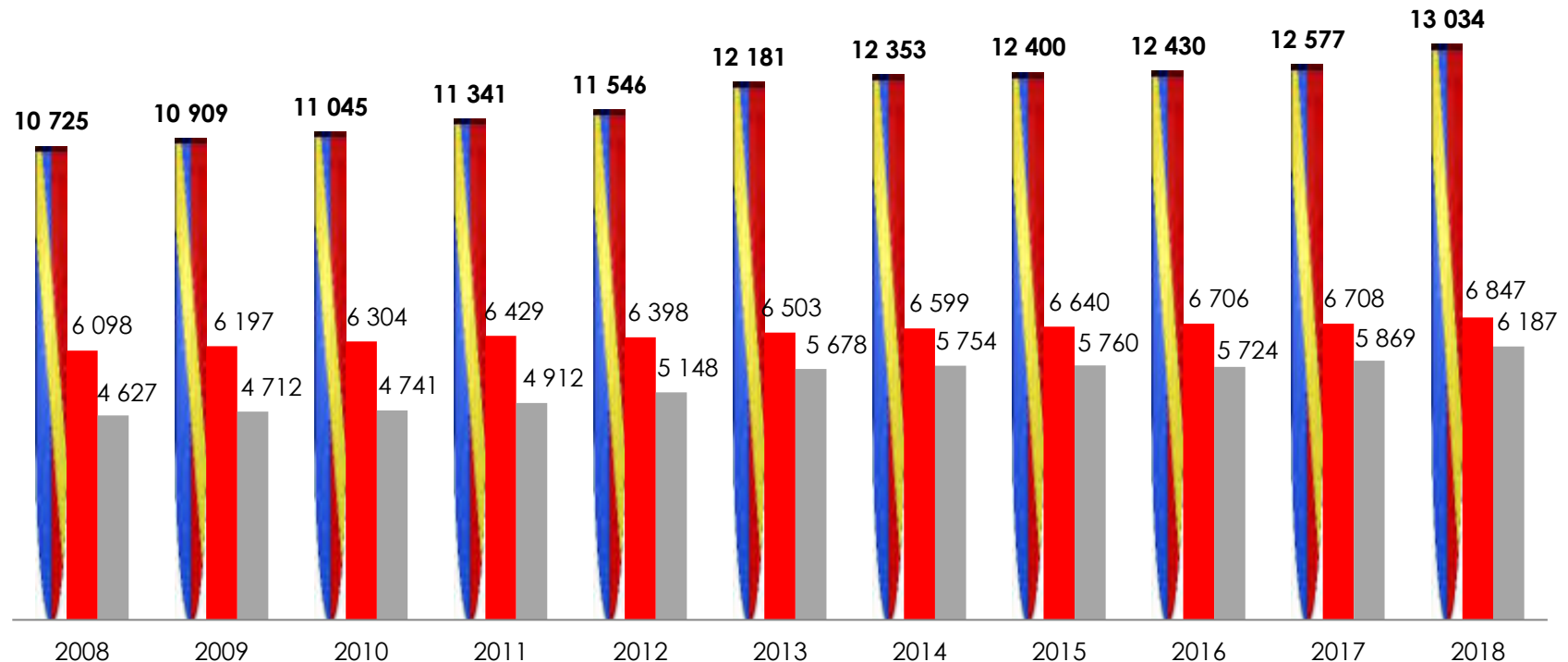
	UE / AELE	Etats-tiers
		
 Autorisation d'établissement (Livret C)	2'460	872
 Autorisation de séjour (Livret B)	1'572	883
 Autorisation de séjour courte durée (Livret L)	70	62
 Autorisation de séjour avec activité pour conjoint de fonctionnaire international (Livret Ci)	1	-
 Autorisation de séjour pour étrangers admis provisoirement (Livret F)	-	112
 Autorisation de séjour pour requérants d'asile (Livret N)	-	41

Fonctionnaires internationaux : 7 personnes.

En attente d'autorisation : 107 personnes.

Evolution de la population d'Ecublens de 2008 à 2018 (selon registre communal des habitants)

Population totale ■ Suisses ■ Etrangers



La croissance démographique observée durant ces dernières années se confirme à nouveau cette année avec une augmentation de la population de + 457 personnes par rapport à l'année 2017. Les Hautes Ecoles, ainsi que la réalisation d'un important plan de quartier, constituent des facteurs accélérateurs de ce développement démographique qui devrait se poursuivre en 2019. Le nombre d'habitants suisses reste stable (augmentation de 12.30 % depuis 2008) en comparaison du nombre d'étrangers qui s'accroît cette année encore (+ 318 habitants). En dix ans, la population étrangère a augmenté de 33.70 % pour atteindre le nombre de 6'187 habitants en 2018.



Informatique et télécommunications

ORGANISATION

Introduction

Suite à la création d'un poste de responsable informatique au 1^{er} janvier 2018, la gestion et le support des postes de travail ont été repris en interne. La maîtrise du réseau interviendra en 2019, à l'échéance du contrat en cours.

Le nouveau responsable informatique assume aussi l'interface entre les utilisateurs et les différents prestataires privés pour toutes les prestations techniques qui restent externalisées et, bien évidemment, pour tous les problèmes liés à l'utilisation des logiciels. Dès lors, le maintien de relations durables et solides avec des « partenaires » expérimentés, disponibles, fiables et proches géographiquement reste indispensable. Le titulaire du poste participe également à tous les nouveaux projets, soit en tant que conseiller technique, soit en tant que responsable de projet.

Tâches principales

Les tâches non externalisées sont les suivantes :

Informatique

- Gestion du parc informatique, montage, configuration et installation des équipements.
- Support technique premier et deuxième niveau des postes utilisateurs.
- Formation des utilisateurs, notamment à l'utilisation du système d'exploitation et à la sécurité.
- Gestion administrative des équipements réseau et wifi.
- Support technique premier et deuxième niveau du réseau informatique.
- Interface avec le prestataire pour toutes les mutations liées aux mouvements du personnel.
- Gestion des accès sélectifs aux logiciels de comptabilité et du contrôle des habitants.

- Gestion des accès web pour les utilisateurs externes (Office des poursuites, Centre social régional, Préfecture, écoles, tl, etc.).
- Accompagnement des projets informatiques.
- Administration et gestion du « Business Process Management », logiciel Optimiso.
- Administration de la gestion électronique des documents, logiciel ELO.
- Analyse et définition des besoins en matière de matériel informatique.
- Gestion des achats liés à l'informatique, mise en concurrence des prestataires et diversification des fournisseurs.
- Etude et amélioration continue des solutions informatiques (veille technologique).

Moyens d'impression

- Gestion du parc de copieurs et d'imprimantes.
- Gestion des accès individuels.
- Suivi trimestriel des volumes noir/blanc et couleurs.

Téléphonie

- Gestion du parc téléphonique.
- Help desk de premier niveau.
- Mise à jour des données des utilisateurs.

Financement des équipements

- Recherche de financements adaptés à l'obsolescence prévisible.
- Suivi des contrats.
- Anticipation des renouvellements.

INFORMATIQUE

Hébergement

L'hébergement des programmes et des données est assuré par la société « Groupe T2i ».



Rappelons que ce groupe est issu de la fusion de Ti informatique SA et de InfoServices SA, cette dernière société étant également éditrice

des logiciels métiers « Citizen » utilisés par les services communaux.

Les infrastructures d'hébergement, propriété du groupe T2i, sont placées au data-center « Brain Serve » à Crissier. Ce dernier présente les plus hauts niveaux de sécurité actuels (norme Tiers IV). La Commune acquiert une prestation d'hébergement facturée en fonction des ressources utilisées, soit puissance et volume.

Un monitoring des performances a été mis en place afin d'adapter ponctuellement les ressources à l'évolution des besoins.

La liaison entre les différents sites communaux est toujours assurée par une fibre optique réservée à l'usage exclusif de la Commune.

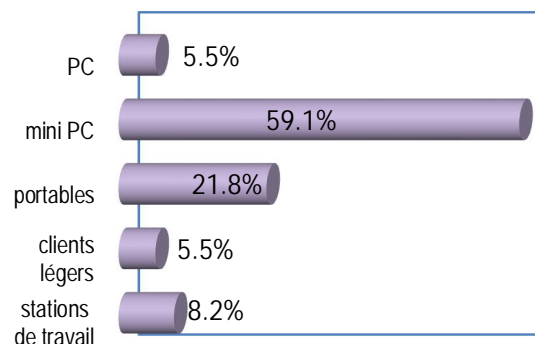
Parc informatique

En raison de l'arrivée d'un responsable informatique, les renouvellements des postes de travail, prévus en deuxième partie de l'année 2017, ont été reportés à 2018. De ce fait, 21 postes de travail ont été remplacés au cours de l'année 2018.

Les renouvellements effectués ont suivi la même logique que par le passé : les anciens PC traditionnels ont été remplacés par des mini PC plus avantageux et suffisamment performants pour des activités de bureautique en terminal serveur. Les ordinateurs portables sont toujours réservés aux utilisateurs mobiles, principalement les Chefs de service et les Municipaux, et les stations de travail équipent le personnel des services techniques utilisant des programmes spécifiques installés en local.

Cent dix postes de travail sont connectés au réseau informatique communal au 31 décembre 2018 ; ils se répartissent comme suit :

- 6 PC conventionnels
- 65 mini PC
- 24 portables
- 6 clients légers
- 9 stations de travail.



Vingt et une machines ne sont pas attribuées à un collaborateur en particulier. Il s'agit de :

- 3 - consultation Bibliothèque
- 1 - guichet Service des finances
- 5 - guichet Contrôle des habitants
- 8 - postes de scannage pour la GED
- 1 - secrétariat CTC
- 1 - salle de conférences Motty
- 2 - salles de conférences CTC.

Inventaire des logiciels

Les logiciels sont installés sur les serveurs et accessibles à tous les utilisateurs. Certaines applications spécifiques sont installées directement sur les postes de travail, elles sont indiquées en italique.

Logiciels métiers

- Citizen / T2i
 - contrôle des habitants
 - registre civique
 - gestion des chiens
 - gestion pièces d'identité
 - approvisionnement économique
 - comptabilité générale
 - créanciers
 - facturation
 - débiteurs
 - cadastre administratif
 - citiloc, location objets
 - citiweb, accès distants
 - registre des entreprises
- ABACUS / Ofisa Informatique
 - gestion des salaires
- GeoConcept / Geoconcept
 - Système d'information du territoire SIT
 - Edilis Pack, gestion communale selon spécificités suisses
 - Import/export DFX DWG, échange de fichiers avec Autocad

- Smartlabel Editor, organisation intelligente des informations affichées
- Geoweb, publication sur intranet
- Autocad LT / Autodesk
 - dessin technique
- ArchiCAD / Abvent
 - dessin technique
- TachoPlus / Mobatime SA
 - tachygraphes camions
- ICA-AtoM / Docuteam Sàrl
 - inventaire des archives
<https://vaud.archivescommunales.ch>
- ArchiClass / Objectis
 - gestion du plan de classement
- BiblioMaker / Micro Consulting SA
 - gestion du fonds de la bibliothèque
 - consultation en ligne du catalogue
- Presento / Zeit AG
 - gestion des temps de présence du personnel
- PersProfile Manager / S-Quell SA
 - évaluation de compétences lors de recrutements
- @remote / Ricoh Suisse SA
 - gestion des copieurs
- SIX Payment Services SA / Saferpay
 - encaissements par internet
- Exos 9300 / Kaba SA Total Access CH
 - contrôle d'accès électronique
- OptimisoNext / Optimiso Group SA
 - Business Process Management
- ELO Professional / ELO Digital Office
 - gestion électronique des documents
- Xpert.Meeting / TI Informatique
 - gestion des séances de Municipalité
- Ma Cantine / CeRFI SA
 - gestion des réfectoires scolaires
- Messerli / Jobin SA
 - gestion d'ouvrages

Logiciels de bureautique

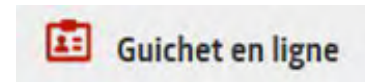
- Windows 10
- MS Office 2013
- Twixtel
- PDF-Xchange Editor
- Adobe Cloud collection
- Photoshop Elements

- MS Project standard
- Visio

Plateforme internet

- Insito / Finance active
 - informations financières

Guichet virtuel



- réservation/vente des cartes CFF
- pré-réservation du refuge et du local du four de la Galerie du pressoir
- contrôle des habitants (CH)
 - changement d'adresse
 - chiens (inscription, départ,...)
 - commande attestations
 - départ de la Commune
 - recherche d'identité



Etudiants:
Toutes les informations nécessaires pour votre inscription auprès de la Commune d'Ecublens !

- contrôle des habitants, inscription des étudiants selon leur provenance (suisse ou étranger) et leur type de résidence (principale ou secondaire).

Internet



Les accès à internet sont fournis par UPC Cablecom. La connexion principale est assurée par une fibre optique de 20 Mbps symétriques. Une redondance, en technologie SDSL, est en fonction avec une bande passante de 4 Mbps. La permutation entre les deux connexions est automatique et transparente pour l'utilisateur, si ce n'est la performance dégradée.

Une connexion complémentaire de 200 /20 Mbps a été ajoutée en 2015 pour les wifi communaux.

PROJETS

Accompagnement des projets

Les projets de développements informatiques de petite à moyenne envergure sont gérés directement par le Service des finances avec les prestataires concernés. Par contre, les projets transversaux impliquant plusieurs services ou les projets complexes sont conduits par un consultant externe et neutre. La société « CMSI SA » à Renens avait été mandatée pour piloter différents projets ces dernières années. Suite au départ en retraite du Directeur et propriétaire, les activités et le personnel ont été repris par « ITinera-Group ». Ainsi, la continuité a été maintenue avec le consultant mandaté habituellement par la Commune. Début 2018, il a finalisé l'accompagnement du Service administratif des écoles dans la mise en œuvre d'une nouvelle solution de gestion des réfectoires.

Projets réalisés et en cours

Gestion électronique des documents (GED)



La GED est un système informatisé visant à organiser et gérer les informations, ainsi que les documents électroniques au sein de la Commune. Elle comprend des solutions d'acquisition, d'indexation, de classement, de stockage et de consultation, ainsi qu'un système collaboratif destiné au partage de la documentation et de l'information.

La solution ELO a été mise en œuvre progressivement dans les services de l'administration depuis le 1^{er} janvier 2015. Son implémentation a toutefois été suspendue en 2017, en raison d'un manque de ressources internes, mais aussi parce qu'une nouvelle version, développée en 2017, devrait remplacer l'actuelle.

En effet, notre archiviste, qui travaille aussi pour les Communes de Prilly et de Jouxens-Mézery, a participé, avec les Archives de l'Etat de Neuchâtel, à l'élaboration de recommandations pour la mise en place de systèmes de gestion documentaire.

Ces recommandations ont servi de base au développement d'une nouvelle version

d'ELO qui a été implémentée avec succès à Jouxens-Mézery et qui est en cours d'installation à Prilly.

Afin de limiter les opérations de migrations vers cette nouvelle version, l'avancement de l'introduction de la GED dans les services communaux a été temporairement suspendu.

Formation des utilisateurs à la sécurité informatique

Le facteur humain étant l'un des maillons faibles de la sécurité informatique, le Service des finances a mis en place une formation sur la sécurité informatique pour atténuer au maximum ce risque. En effet, selon les études, entre 50 % et 90 % des incidents de sécurité sont attribués au facteur humain.

Le choix s'est porté sur une plateforme de e-learning. Solution privilégiée pour ses nombreux avantages, dont, notamment, la flexibilité, l'organisation facilitée, la modularité au travers de sessions de courte durée permettant un accroissement de la concentration et un meilleur taux de rétention d'information. De plus, elle est participative et ludique.

Cette plateforme de formation est disponible durant une année et la cible est l'ensemble des utilisateurs des services informatiques internes de la Commune.

Installation d'un serveur au CSCE

La mise en place de ce serveur a pour but d'internaliser la gestion de certains services de moindre criticité, tels que le système de timbrage (Zeit) et la gestion des accès physiques aux bâtiments (Dormakaba).

L'avantage est de diminuer les coûts d'exploitation, tout en augmentant la flexibilité et la réactivité. Ce serveur permettra également d'héberger d'autres prestations à l'avenir.

Mathias Hilpert,
Responsable informatique

◆ ◆ ◆ ◆

Urbanisme – Mobilité

M. Didier Lannaz
Municipal
Jusqu'au 31 janvier 2018

M. Jean-Louis Radice
Municipal
Dès le 24 mars 2018

M. Luc-André Gillieron
Chef du Service de l'urbanisme,
de la mobilité et des constructions

M. Cyril Besson
Adjoint, responsable urbanisme et mobilité

Service de l'urbanisme, de la mobilité et des constructions

ORGANISATION DU SERVICE

Le Service de l'urbanisme, de la mobilité et des constructions est organisé en trois secteurs d'activités distincts :

- la police des constructions ;
- l'urbanisme ;
- la mobilité.

Six collaborateurs et un apprenti employé de commerce composent le service :

- 1 Chef de service, responsable de la police des constructions, des procédés de réclame, ainsi que de l'organisation et de la gestion du service ;
- 1 Adjoint, responsable de l'urbanisme et de la mobilité à 100 % ;
- 2 urbanistes à 80 % chacune ;
- 1 secrétaire à 100 %.

MISSIONS DU SERVICE

Police des constructions

L'activité de la police des constructions est principalement étendue à toutes les tâches liées aux autorisations en matière de constructions et classées en trois principales catégories, en fonction du type de demande et de l'importance des travaux projetés, à savoir :

Demandes préalables : remises pour consultation auprès du service, renseignements permettant aux propriétaires ou architectes de connaître si leur projet est conforme aux lois et règlements en la matière.

Demandes d'autorisations dispensées d'enquête publique : travaux de minime importance conformément aux dispositions de l'article 111 LATC.

Demandes de permis de construire : dossiers soumis à l'enquête publique.

De plus, les activités ci-après sont également gérées au sein de ce même secteur :

- La gestion de l'interface entre la Commune et les services du Canton.

- La délivrance des autorisations en matière de permis de construire et la gestion administrative des dossiers entre les différents intervenants (Municipalité, Canton, mandataires ou propriétaires).
- Le suivi des dossiers dans la phase de réalisation des chantiers, la visite de fin des travaux avec la Commission technique et de salubrité (CTS), le contrôle de la conformité de l'exécution par rapport aux permis de construire, la vérification des valeurs énergétiques de l'enveloppe des bâtiments et, pour terminer, la délivrance des permis d'habiter ou d'utiliser, ainsi que la préparation des factures pour les émoluments liés aux dossiers traités. Ces émoluments sont calculés sur la base du coût de la construction, des frais de parution, des droits d'introduction aux égouts et autres frais liés aux contrôles de sécurité.
- Le suivi des constructions par une mise à jour trimestrielle sur la plateforme informatique de l'Etat de Vaud permettant d'apporter des renseignements sur l'état des dossiers de constructions (en examen, permis délivré, travaux en cours, prévision de la durée des travaux, permis d'habiter ou d'utiliser délivré).
- La gestion des autorisations pour procédés de réclame définitifs ou temporaires, pour tous les moyens graphiques, plastiques, éclairés, lumineux ou sonores destinés à attirer l'attention du public.
- L'attribution des noms de rues, numéros d'immeubles et la mise à jour du système d'information du territoire (SIT) par rapport à ces données.
- La mise à jour entre les interfaces des programmes de l'harmonisation des registres des immeubles, logements, adresses, numéros EGID, EWID, etc. et le programme du Service du contrôle des habitants.

Urbanisme et mobilité

Le Service de l'urbanisme, de la mobilité et des constructions est également responsable de la gestion et de la mise en valeur du patrimoine bâti, de l'environnement urbain et du cadre naturel de la ville.

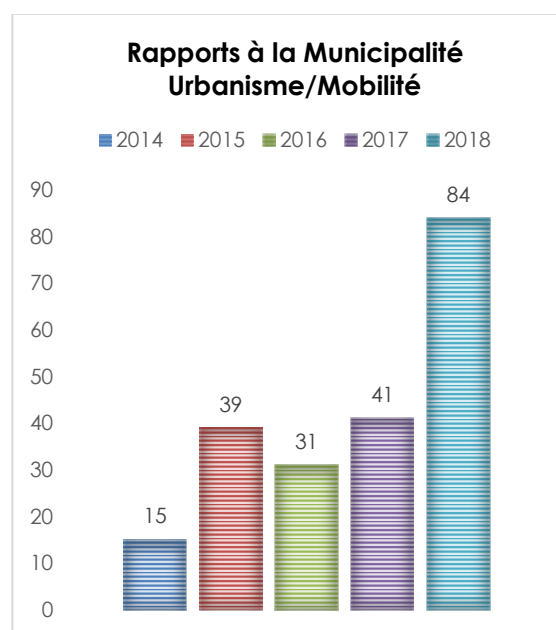
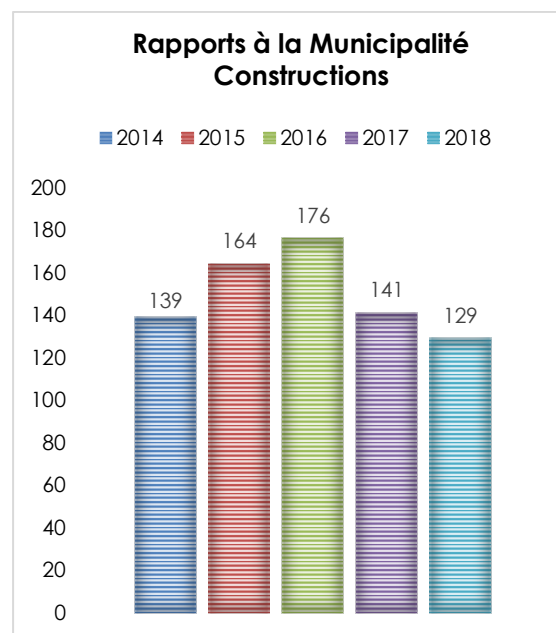
- Pilotage et suivi des dossiers de planification (plan et schéma directeur, plans d'affectation, etc.).
- Représentation de la Commune dans les groupes techniques Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL) pour la gestion de projets intercommunaux.
- Contrôle et suivi des stratégies et des mesures du Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM).
- Implication dans la résolution des problèmes de transport et de circulation piétonne et cyclable.
- Contrôle des projets selon les normes VSS en matière de stationnement.
- Etude et coordination de projets d'urbanisme et/ou de mobilité.
- Analyse du développement territorial de la Commune.
- Participation à la mise en œuvre et à la mise à jour du SIT.
- Organisation et coordination d'événements de promotion de la mobilité (Semaine de la mobilité, Bike to Work, etc.).
- Suivi des dossiers régionaux environnementaux ayant une incidence territoriale (dangers naturels, études environnementales, etc.).
- Participation aux projets d'influence territoriale (paysage, bruit, énergie, etc.).
- Support technique pour la population et les professionnels.
- Collaboration et conseils en urbanisme et mobilité sur des projets externes au service.

GESTION ADMINISTRATIVE

Le Service a traité durant cette année :

- 213 rapports à la Municipalité.
- 3 préavis.
- 177 factures.

En parallèle, le Service a répondu, au guichet et par écrit, à de nombreuses demandes de renseignements relatives aux constructions, à la réglementation ou aux procédures en vigueur sur le territoire communal.



SECTION POLICE DES CONSTRUCTIONS

Permis de construire

Après quelques années bien chargées au niveau des permis de construire et des mises à l'enquête publique, la cadence se stabilise et est même en légère diminution. Mais la complexité toujours plus importante, liée aux règles et normes plus strictes, prend toujours plus de temps dans le traitement du dossier. Parmi les 38 permis de construire délivrés cette année, on compte :

- 4 pour l'EPFL/UNIL.
- 12 pour des aménagements/transformations extérieurs.
- 4 pour de nouvelles constructions.
- 9 pour des transformations intérieures.
- 2 assainissements (toiture ou façades).
- 7 changements d'affectation.

Les permis de construire pour des villas au chemin de la Colline 15, Plantaz 13 et Ormet 20 ont été délivrés, occupant les quelques parcelles constructibles encore libres sur le territoire d'Ecublens.



Autorisation dispensée d'enquête publique

38 demandes ont été traitées par le biais d'une autorisation dispensée d'enquête publique avec autorisation municipale, dont 13 pour l'installation de panneaux solaires photovoltaïques, avec 2'098 m² dont 2 importantes installations sur le site de l'UNIL (785 m² et 759 m²). Ces demandes concernent uniquement la pose ponctuelle de capteurs sur des bâtiments existants. L'installation de capteurs dans le cadre de projets de construction ou de rénovation n'est pas comptabilisée ici.

Permis d'habiter et d'utiliser

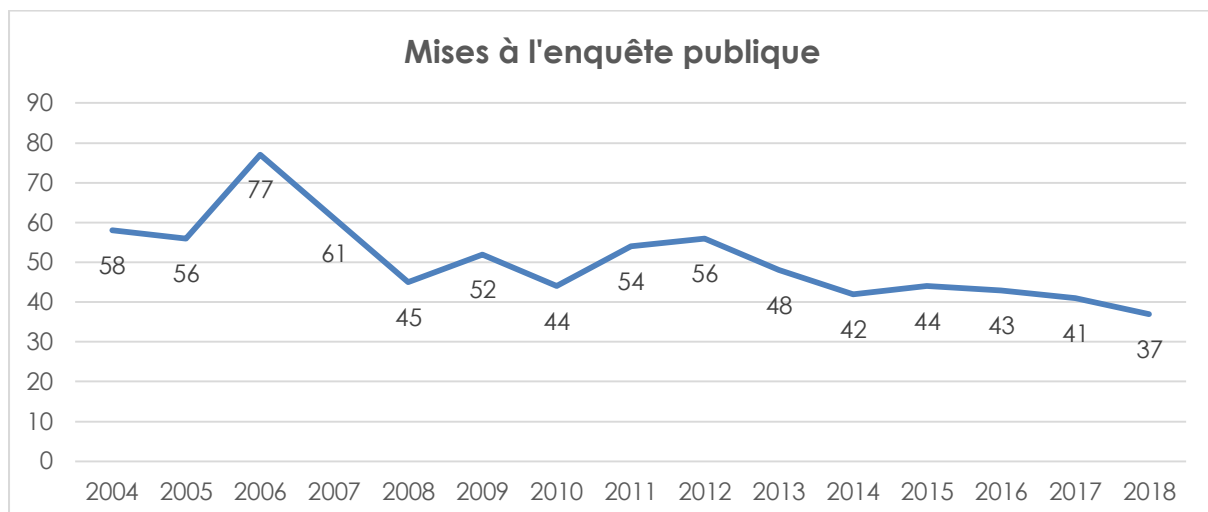
38 permis d'habiter et/ou d'utiliser ont été octroyés, dont :

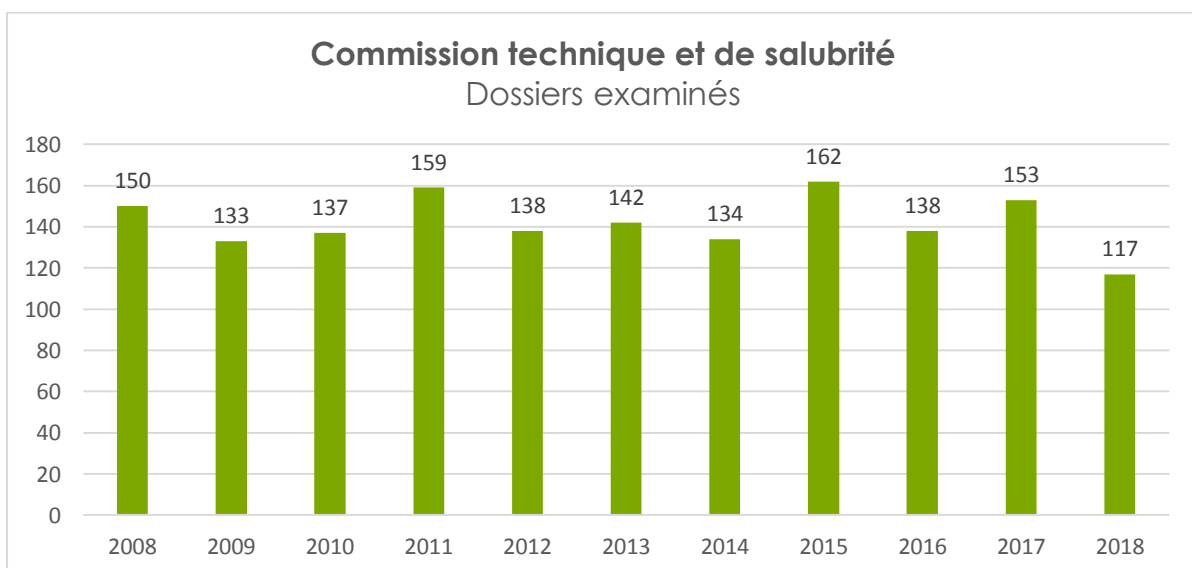
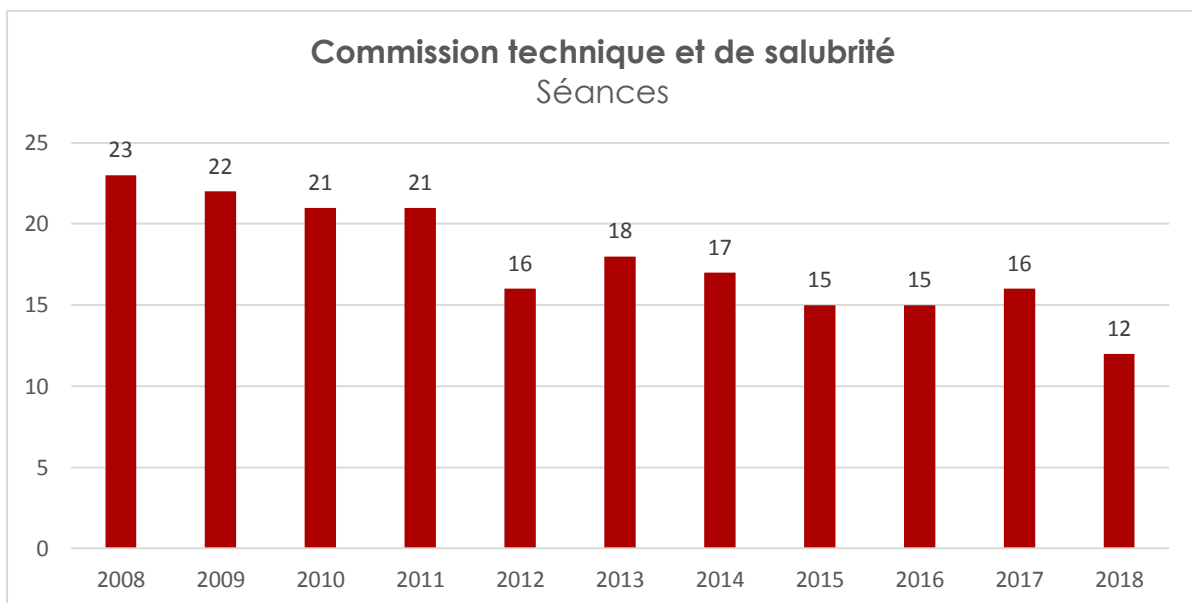
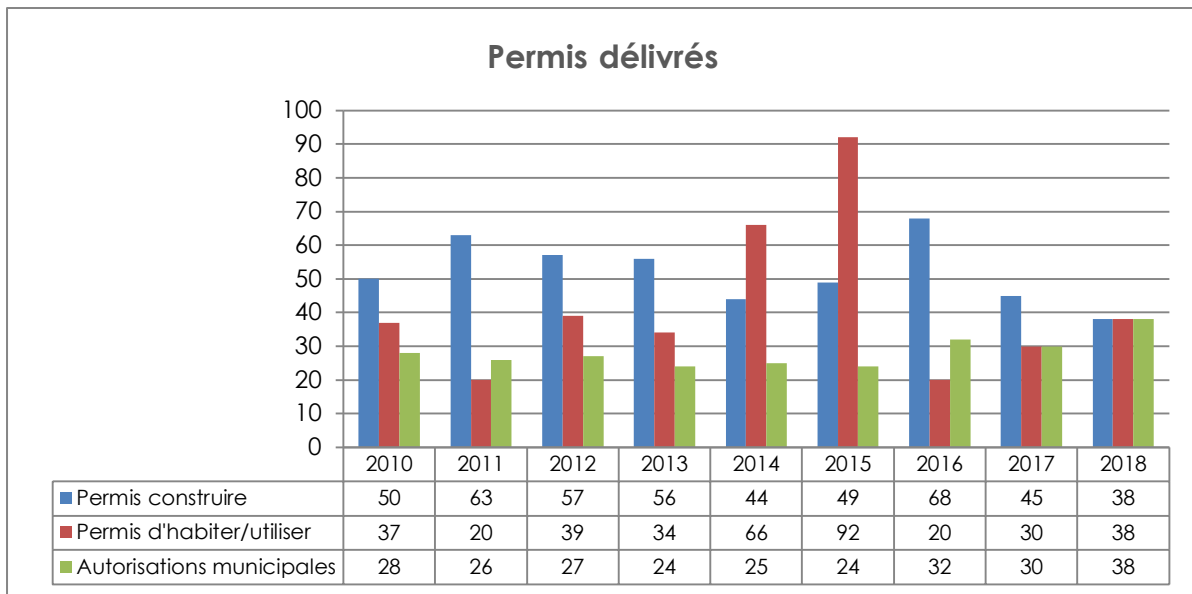
- 8 pour de nouvelles constructions.
- 14 pour des transformations diverses.
- 16 pour divers équipements (antenne, aménagement de places de parc, installation de citerne, etc.).

En ce qui concerne les constructions terminées, on peut citer 5 immeubles du quartier Croset-Parc, dont les 2 derniers seront terminés d'ici au premier trimestre de l'année 2019. Ces immeubles offriront 256 nouveaux logements. A Renges, 3 immeubles ont également été achevés avec 30 nouveaux logements.

Procédés de réclame

Au chapitre des enseignes définitives ou des banderoles provisoires, un total de 17 autorisations pour procédés de réclame ont été délivrées en 2018.





SECTION URBANISME

Ce chapitre se rapporte aux prestations effectuées sur l'année par le Service en plus des tâches courantes et administratives.

Plan de quartier (PQ) En Mapraz

- Traitement des remarques et demandes de modification par le Canton, suite à l'examen préalable.
- Rédaction d'un rapport complémentaire, état des lieux et analyse des zones d'activités.
- Séances techniques avec les mandataires.
- Séance de coordination avec le Canton.
- Séances d'information avec les propriétaires.
- Analyse et évaluation des plans et règlements.
- Rédaction d'une charte des aménagements extérieurs.

Plan de quartier (PQ) Pontet-Sorge

- Traitement des remarques et demandes de modification par le Canton, suite à l'examen préalable.
- Séances techniques avec les mandataires.
- Séances techniques et rapport complémentaire d'expertise sur les dangers naturels.
- Renvoi pour l'examen préalable au Canton.

Plan de quartier (PQ) Au Record d'Ouchy II

- Préparation des documents en vue de la mise à l'enquête publique.
- Séance d'information publique.
- Séances de conciliation avec les opposants.
- Elaboration du préavis présenté au Conseil communal en 2019.

Plan de quartier (PQ) En Crochy

- Suivi et analyse de l'étude préliminaire.
- Séances techniques avec les mandataires.
- Séances d'information aux propriétaires.

PPA Parcelle 79 – Epenex

- Suivi et analyse de l'étude préliminaire.
- Séance technique avec les mandataires.
- Coordination avec la mise à l'enquête d'un nouveau bâtiment à l'avenue du Tir-Fédéral.

Etudes intercommunales

Plusieurs études, listées ci-dessous, sont réalisées à l'échelon intercommunal, avec la participation de services cantonaux. L'état d'avancement de ces études est décrit sous le chapitre « Stratégie et développement de l'Ouest lausannois », regroupant toutes les études intercommunales.

- Plan directeur intercommunal (PDI).
- Image directrice Vallaire-Venoge.
- Lignes directrices et stratégie d'aménagement du secteur Jonction d'Ecublens – Venoge.
- Renges-Venoge
- Etude « ZIZA ».



Carte PDI – version concertation publique

Révision du Règlement communal sur le plan général d'affectation et la police des constructions (RPGA)

- Enquête complémentaire du 10 mars au 8 avril 2018.
- Finalisation du projet de modification du RPGA.

- Elaboration du préavis au Conseil communal.

Réaménagement de la Gare de Renens

Plusieurs projets, gérés par différents maîtres d'ouvrages et les communes partenaires ont été menés autour de la Gare de Renens. Le Service de l'urbanisme, de la mobilité et des constructions participe activement à la Commission du projet de la Gare.

- Nouvelle rampe d'accès aux voies 4 et 5.
- La voie 5 a été remise en service dans sa nouvelle configuration.
- Après quelques mois de fonctionnement avec des niveaux de quai différents, le demi quai 3 sud a été condamné pour permettre les travaux de démolition et de préparation pour le déplacement de la voie 4 et la construction du futur bord de quai qui sera rehaussé début 2019.

M1

- Suite à la démolition des bâtiments sur l'avenue d'Epenex, les travaux de préparation pour le déplacement de la voie 62 du m1 ont été exécutés depuis avril.

CFF immobilier

- Démarrage du chantier pour la construction du premier des deux bâtiments du projet Quai ouest.
- Ouverture de nouveaux commerces à la gare.

Places et passerelle

- Après la mise en place temporaire de la zone de rencontre sur la place de la Gare sud par les étudiants de l'EPFL en mai 2017, une période de test a permis de confirmer l'utilité de réduire la vitesse pour renforcer la sécurité et améliorer la qualité de vie, déjà durant cette période transitoire de chantier. Les marquages temporaires effectués par les étudiants en mai 2017 ont été effacés, de même que les passages piétons. Des nouveaux marquages correspondant au projet définitif ont été peints courant mai sur le trottoir sud et la chaussée. Des totems aux entrées de la zone ont été mis en place pour marquer le début et fin de zone. Les marquages définitifs sur

la place viendront avec le mobilier urbain et les arbres une fois cette dernière rénovée, après les travaux prévus en 2021.

- Les travaux de finition de l'appui de la passerelle sur le quai 3 se sont terminés avant l'ouverture dudit quai. Cet appui attendra fin 2019 pour recevoir la passerelle métallique.

Tram t1

La levée de l'effet suspensif accordée par le Tribunal fédéral sur la partie nord de la gare a permis de démarrer les travaux préparatoires au tram, avec le défrichage du terrain et à la démolition de la villa sise rue de Crissier 1b. De nouveaux collecteurs d'eaux claires et d'eaux usées ont été posés pour assurer la mise en séparatif au bas de l'avenue de la Mèbre.

SECTION MOBILITE

« Bike to Work » : coordination de l'événement pour la Commune



Pour la dixième année consécutive, l'Administration communale d'Ecublens a participé à l'action nationale **A vélo au boulot**, pendant les mois de mai et juin. Plus de temps et donc davantage de possibilités de vivre l'expérience *Bike to work*, avec pour objectif d'utiliser le vélo au moins la moitié des jours travaillés pour se rendre sur son lieu professionnel. Cinq équipes représentant 18 employés communaux se sont prêtées au jeu. Pour cette année, 64'680 participants, issus de 2'114 entreprises dans toute la Suisse, ont parcouru 16 millions de kilomètres à vélo pour se rendre au travail. Ce résultat exceptionnel bat tous les précédents records de *Bike to work* !

Semaine de la mobilité

La Semaine de la mobilité a été instaurée en 2002 par la Commission européenne. Chaque année, en septembre, des campagnes de sensibilisation se déroulent à travers toute l'Europe. Le Canton de Vaud, lui aussi, joue le jeu de la mobilité durable.

Pour la Semaine de la mobilité à Ecublens, qui s'est déroulée du 16 au 23 septembre

2018, en plus des activités habituelles (journée internationale « A pied à l'école » et la foire à vélos), une balade guidée à la découverte de la plaine du Croset et accompagnée par Pierre Corajoud a été proposée à la population.



Balade accompagnée

Les communes de l'Ouest lausannois se sont également unies autour de l'événement Cap sur l'Ouest : la fête du District de l'Ouest lausannois en mobilité douce, qui fêtait sa dixième édition. Une randonnée populaire de 23 kilomètres ouverte à tous, hommes et femmes, enfants, cyclistes, marcheurs, rollers et autres.

Cycloparc

Les différents travaux pour l'installation des deux couverts à vélos à Crochy et Cerisaie ont été menés et achevés.

- Commande du matériel et des travaux.
- Séances techniques et de chantier et coordination des différents acteurs.
- Etude du chemin de mobilité douce entre l'arrêt m1 Crochy et la route du Bois.
- Commande d'un concept visuel et élaboration de documents pratiques.



Couvert à Crochy

Brochure « Balades d'Ecublens »

Un projet a été lancé concernant l'élaboration d'une petite brochure invitant aux balades à travers différents quartiers de la Commune. Ces escapades, composées de deux boucles, sont à la portée de toutes et tous à tout moment de l'année. A l'aide d'une carte et d'indications de déplacements, il sera possible de (re)découvrir l'histoire des lieux, d'en apprendre un peu plus sur les développements futurs, ainsi que sur les actions menées par la Commune ; une occasion de saisir toute la richesse et la diversité des paysages urbains, au rythme de ses pas.



Comptage vélos

Les comptages vélos datant de 2009 ont été renouvelés et ont permis de constater une évolution dans le trafic des vélos. Effectués dans les carrefours très fréquentés aux heures de pointe, ces comptages relèvent une augmentation de 16 % par année, ce qui équivaut à une évolution moyenne de +146 % entre 2009 et 2018.

Véhicule Mobility

Dans le cadre de l'utilisation du véhicule Mobility du Pontet, le Service a lancé un sondage afin de mieux connaître les pratiques et envies de la population et de pouvoir ainsi affiner l'offre de ce véhicule partagé (*car-sharing*). Il en est ressorti que la présence de Mobility sur la Commune est souhaitée par la quasi-totalité des sondés et que l'offre actuelle à Ecublens est sous-estimée. La société Mobility, ne rentrant pas dans ses frais avec les réservations du véhicule du Pontet, envisageait de supprimer le véhicule. La Municipalité a pris la décision

d'encourager le maintien de cet emplacement en prenant en charge, jusqu'à fin 2020, les frais non couverts par l'utilisation des usagers. Une nouvelle appréciation de la demande sera alors effectuée.



Véhicule Mobility au Pontet

Etudes intercommunales

Plusieurs études, listées ci-dessous, sont réalisées à l'échelon intercommunal, avec la participation de services cantonaux. L'état d'avancement de ces études est décrit sous le chapitre « Stratégie et développement de l'Ouest lausannois », regroupant toutes les études intercommunales.

- Jalonnement cyclable.
- Image directrice des transports publics.
- Métro M1.
- Tram PP1.
- Ligne TL 33.
- Ligne TL 1.
- RC 76 et RC 79.

COORDINATION INTERSERVICES

L'activité du Service est également transversale, de par ses relations étroites avec l'ensemble des services de la Commune pour toutes les questions qui relèvent de la planification et de la gestion du territoire.

A ce titre, une consultation du Service et des collaborations sont régulièrement nécessaires pour :

- Analyser la compatibilité des projets de construction en relation avec le domaine public et la circulation.
- Coordonner les planifications d'aménagement du territoire avec les tâches d'autres services.
- Analyser les projets d'autres services en lien avec l'aménagement du territoire.

Projets suivis

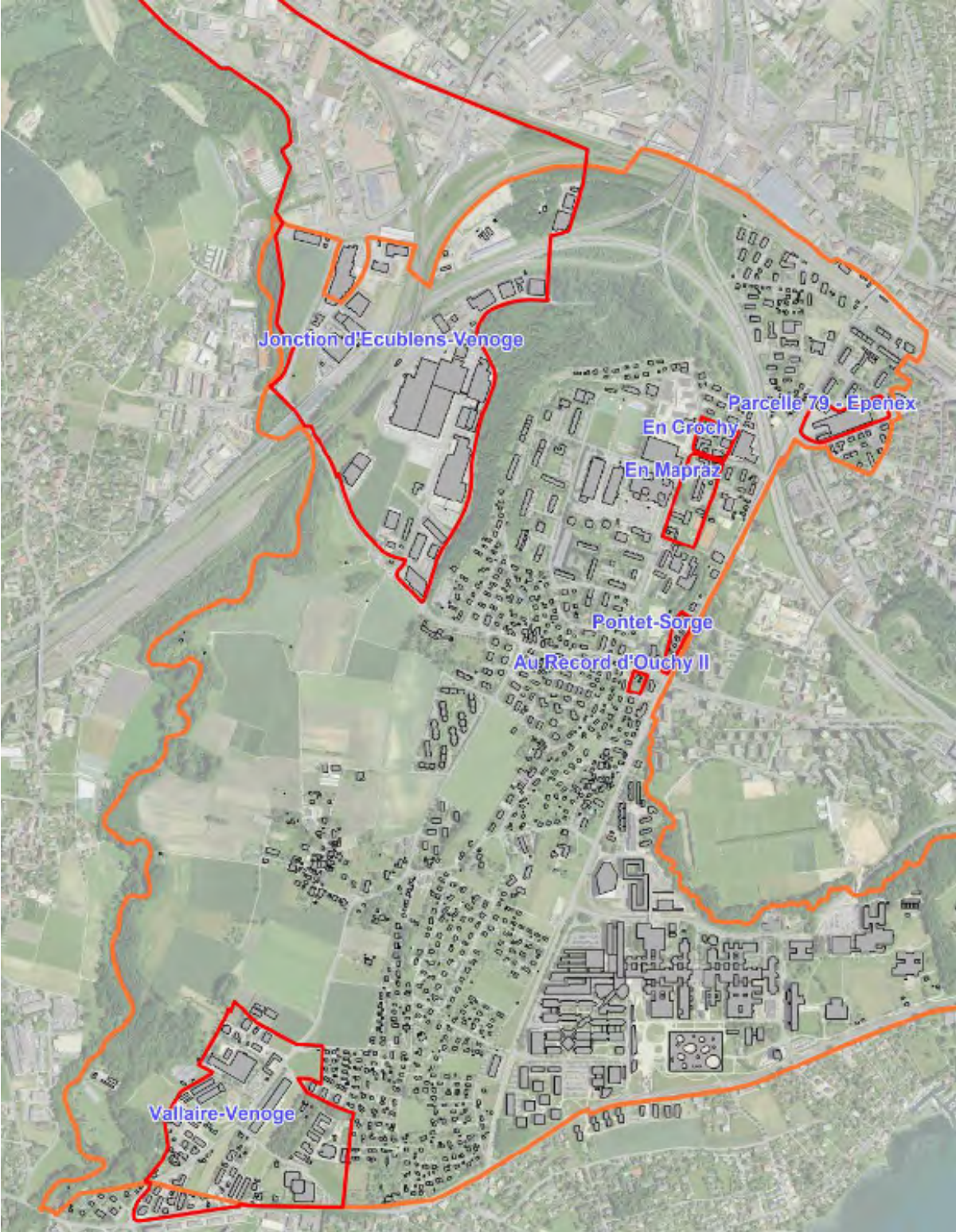
Le Service, en plus de ses dossiers et études, a collaboré aux projets suivants, par le biais de diverses séances tout au long de l'année :

- Routes : RC82, RC1, suppression du goulet d'étranglement de Crissier et jonction d'Ecublens.
- Bâtiments : collège du Croset, Auberge du Motty, bâtiment « Place des sports du Croset ».
- Logement : objectif logement.
- Energie : chauffage à distance Croset, planification énergétique territoriale (par le PDI) et label « Cité de l'énergie ».
- Chemin : Allée du Croset.
- Nature et paysage : plan d'arborisation et label « ville verte ».
- Eau et dangers naturels : étude de la capacité hydraulique des voûtages de la Sorge.

Luc-André Gillieron, Chef du Service de l'urbanisme, de la mobilité et des constructions

Cyril Besson, Adjoint au Chef de service, responsable urbanisme et mobilité

Projets urbanisme



◆ ◆ ◆ ◆ ◆

Affaires sociales et scolaires – Accueil de jour – Aînés – Logement

Mme Pascale Manzini
Municipale

M. Serge Nicod
Chef du Service des affaires sociales,
familiales et du logement

Mme Sylvette Menétrey
Cheffe du Service administratif des écoles

Service des affaires sociales, familiales et du logement

ORGANISATION DU SERVICE

Le Service des affaires sociales, familiales et du logement, auquel sont rattachés l'accueil familial de jour, le jardin d'enfants « Les Mouflets », le CVE « Les Petits Loups » et le CVE « Domino », est composé de l'effectif suivant, au 31 décembre 2018 :

- 1 Chef de service à 100 % ;
- 1 Adjoint au Chef du service à 100 % ;
- 2 assistantes à 90 % et 60 % ;
- 1 coordinatrice accueil familial de jour à 60 % ;
- 1 collaboratrice administrative à 80 % ;
- Jardin d'enfants « Les Mouflets » :
1 Directrice à 55 % et 2 éducatrices, pour un total de 1.8 EPT ;
- CVE « Les Petits Loups » :
1 Directeur à 100 %, 6 éducatrices et une intendante pour un total de 6.1 EPT ;
- CVE « Domino » :
1 Directrice à 100 %, 1 collaboratrice administrative à 80 %, 21 éducateurs (trices) et 3 intendantes, pour un total de 22 EPT.

TACHES DU SERVICE

Les diverses tâches assumées par le service sont les suivantes :

- Office du logement (logements communaux et subventionnés, Commission d'attribution de la Résidence du Bois, soutien divers, procédures d'expulsion).
Préavis dans les dossiers de ventes d'appartements loués (Loi concernant l'aliénation d'appartements loués – LAAL) et dans ceux qui concernent les travaux dans les logements loués soumis à la Loi sur la démolition, la transformation et la rénovation de maisons d'habitation (LDTR).
- Octroi des aides et subsides communaux.
- Gestion des mesures d'allègement de la taxe au sac (distribution de sacs gratuits).

- Conseils et renseignements généraux concernant des problèmes particuliers (logement, financier, prestations sociales).
- Aînés (sortie annuelle, jubilaires).
- Soutien aux activités de l'Association des 55+ d'Ecublens.
- Accueil familial de jour (gestion de la structure pour les Communes d'Ecublens, Chavannes-près-Renens et St-Sulpice).
- Administration de l'AJESOL (prestations de service au profit de l'association).
- Administration du jardin d'enfants « Les Mouflets », du CVE « Les Petits Loups » et du CVE « Domino ».

PREAMBULE

Deux domaines ont particulièrement occupé le Service durant cette année :

Tout d'abord le logement, plus particulièrement la gestion des immeubles communaux avec la révision partielle du « Règlement sur les conditions d'occupation et d'octroi de l'aide communale pour les logements, propriété de la Commune d'Ecublens/VD » qui a été menée à bien. Accepté par le Conseil communal dans sa séance du 2 novembre 2018, ce règlement révisé est entré en vigueur début 2019, après avoir obtenu formellement l'approbation du Canton.

Ce règlement est un outil indispensable pour la bonne gestion du parc locatif communal et le maintien du rôle social de ces logements. Il a particulièrement montré son efficacité cette année dans une situation compliquée. Il est toutefois bon de préciser que les procédures administratives et légales, notamment en cas de recours, sont longues, et ce même si le non-respect des conditions d'occupation est évident.

Toujours concernant le logement, c'est malheureusement le retard pris dans l'installation de l'antenne de la Fondation Apollo qu'il faut regretter. Pour des raisons bien indépendantes de la volonté de l'ensemble des communes de l'Ouest lausannois, et dont les médias se sont faits abondamment l'écho, ce projet est pour l'ins-

tant reporté. Pour rappel, il vise à la création d'un « comptoir du logement » où les personnes pourront s'adresser et trouver du soutien en cas de situations compliquées et urgentes.

Deuxième domaine, l'accueil de jour des enfants pour lequel le service assure l'administration du réseau AJESOL (Ecublens, Chavannes-près-Renens et Saint-Sulpice) et la direction de la structure d'accueil familial, ainsi que la supervision des structures collectives Domino, Les Petits Loups et Les Moufflets.

En ce qui concerne l'AJESOL, le nouveau logiciel de gestion du réseau donne entière satisfaction. Un engagement sans faille des collaborateurs du service et de l'ensemble des directions des structures d'accueil a permis d'assurer une transition relativement sereine malgré une surcharge de travail conséquente en début d'année.

Un projet a également été initié dans le courant du deuxième semestre de l'année par les collaboratrices en charge de l'accueil familial. Ce projet vise à une amélioration des conditions de travail des accueillantes par l'apport de différentes prestations qui démarreront, pour une partie, dans le courant de l'année prochaine (voir rapport de l'accueil familial de jour). Le règlement qui régit cet accueil a également été réactualisé afin de correspondre au plus près à l'évolution de cette prestation et aux problématiques rencontrées.

Ces éléments montrent bien la polyvalence qui est demandée à l'ensemble des collaborateurs du service.

Perspectives

Les projets suivants seront menés en 2019 :

- Dans le cadre du label « Commune en santé », une Semaine en Santé sera organisée dans le courant de l'automne.
- Le projet de création d'un lieu de rencontre pour les familles avec jeunes enfants de type « Maison verte », sur le modèle de celles créées par Françoise Dolto, devrait démarrer.
- Des festivités seront organisées dans le cadre du 10^e anniversaire de l'AJESOL et de son réseau d'accueil de jour des enfants.

- Pour l'AJESOL également, il s'agira d'obtenir le renouvellement de la reconnaissance du réseau pour les cinq années à venir.
- Développement de l'activité liée à la gestion de l'AJESOL suite à l'augmentation des places d'accueil parascolaires à Ecublens et Chavannes-près-Renens.

AIDES COMMUNALES ET SUBVENTIONS

Subsides pour dépenses particulières

Les demandes de subsides communaux pour les frais liés aux enfants ont connu une hausse en 2018. A noter plus particulièrement la nette augmentation des demandes pour les camps d'hiver (+ 17 octrois) par rapport à 2017.

Vu le potentiel de demandes possible, notamment pour les transports, des articles paraissent régulièrement dans le journal communal afin de rappeler aux parents l'existence de ces subsides.

Traitement orthodontique

Deux participations au financement pour traitement orthodontique ont été octroyées (une en 2017).

Conservatoires et écoles de musique

Sept demandes de participation au financement des écolages auprès des conservatoires et écoles de musique ont été octroyées (trois en 2017).

Camps d'hiver – Ecole à la montagne

Sur les vingt-six demandes de participation au financement des camps d'hiver ou école à la montagne déposées, vingt-trois ont été accordées (six en 2017).

Traitements dentaires

Une participation au financement d'un traitement dentaire a été octroyée (trois en 2017).

Transports

Sur les vingt demandes de participation au financement d'un titre de transport déposées, dix-sept ont été accordées (onze en 2017).

Bons de repas

Les bénéficiaires de prestations complémentaires, qui ont leur domicile sur la Commune, peuvent bénéficier d'un carnet de 15 bons d'une valeur de Fr. 5.-, deux fois dans l'année. Une correspondance les en informe chaque année.

Pour le 1^{er} semestre 2018

358 bénéficiaires avaient droit à cette prestation, mais seulement 238 personnes ont retiré leur carnet¹ (soit 3'570 bons de repas distribués).

Pour le 2^e semestre 2018

349 bénéficiaires avaient droit à cette prestation, mais seulement 198 personnes ont retiré leur carnet² (soit 2'970 bons de repas distribués).

6'226 bons ont été utilisés dans les restaurants partenaires d'Ecublens et Renens. Cette prestation reste stable.

Allocation de Noël

Une allocation de Fr. 60.- a été allouée à 343 bénéficiaires de prestations complémentaires vivant à leur domicile³, soit un montant total de Fr. 20'580.-.

Aides financières d'urgence

Durant l'année écoulée, 15 familles ou personnes ont sollicité une aide financière ; 11 d'entre elles ont pu bénéficier de cet apport ponctuel :

- soit des aides pour des frais d'obsèques ;
- soit des aides casuelles diverses dans des situations particulières.

Donations spéciales

En fin d'année, grâce à la générosité d'un donateur privé, et avec la collaboration du

Centre social régional (CSR), il a pu être remis à 14 familles des bons d'achat à faire valoir dans les magasins d'une grande chaîne alimentaire.

Dons aux institutions – Fondations

En fin d'année, une aide financière, sous forme de dons, a été octroyée à 56 associations ou fondations s'occupant de problématiques familiales, sanitaires, du handicap et de la formation. Ces soutiens sont accordés en priorité aux structures actives dans la région, pour un montant total de Fr. 30'400.-.

De nombreuses demandes de participations financières nous parviennent également en cours d'année ; il nous est difficile d'y répondre positivement au vu du budget que nous avons à disposition. Dans la mesure où ces aides sont principalement octroyées à des associations, elles permettent de soutenir et favoriser les actions construites autour du bénévolat.

Subventions aux institutions et associations

Les institutions et associations suivantes bénéficient d'une subvention annuelle :

- Afiro
- Association des familles du Quart Monde de l'Ouest lausannois
- Association Destiny
- Association Lire et Ecrire
- Association Présence, aumônerie de rue
- AVIVO
- Centre social protestant
- Club des aînés de la paroisse de Chavannes-Epenex
- Connaissance 3
- Entraide familiale de Renens et environs
- Fédération vaudoise de coopération
- Français en jeu
- Le Défi, permanence chômage
- Medair.

Montant total des subventions octroyées : Fr. 81'062.75

¹ Pour les personnes à mobilité réduite qui en font la demande, les bons sont envoyés par courrier.

² Pour les personnes à mobilité réduite qui en font la demande, les bons sont envoyés par courrier.

³ Cette allocation n'est pas versée aux personnes vivant en EMS.

Mesures sociales d'allègement de la taxe au sac

En application de la Directive sur les mesures sociales d'allègement de la taxe, 2'385 bons (2'305 en 2017), permettant de retirer un rouleau de 10 sacs de 35 litres, ont été distribués, soit :

	Nombre de bénéficiaires	Bons pour 10 sacs distribués
Naissances	116	580
Enfants 1 an	96	480
Enfants 2 ans	111	555
Enfants 3 ans	87	435
Causes médicales ¹	67	335
Total	477	2'385

¹ sur présentation d'une attestation médicale

A noter que les bons n'ont pas été retirés pour 116 enfants (24 %), ceci malgré l'annonce parue dans le journal communal en début d'année et l'information transmise par le Contrôle des habitants lors de l'arrivée des parents.

Transport des personnes à mobilité réduite

Cette prestation est offerte aux personnes vivant à domicile et ne pouvant pas utiliser les transports publics. Elle leur permet d'effectuer 8 transports par mois, à des fins médicales ou dites de loisir (pédicure, coiffeur, etc.) – soit 96 par année – au prix de Fr. 3.70 par course, montant qui correspond au prix d'un billet de transports publics pour deux zones.

Les personnes désirant bénéficier de cette prestation sont soumises à une évaluation qui s'effectue auprès du CMS, lorsqu'elles habitent toujours à leur domicile. Le CMS évalue le degré d'assistance que requiert chaque personne, en fonction de ses capacités motrices et cognitives, puis détermine si le transport assisté est pertinent et quel service (Taxi Services ou Transport Handicap Vaud – THV) est le plus approprié.

Quant aux personnes placées en EMS, le degré d'incapacité et le type de transport approprié sont attestés par le médecin de l'établissement.

Cette prestation est régie par une convention signée entre les communes et le Service des assurances sociales et de l'héber-

gement du Canton de Vaud (SASH). La collaboration a débuté en 2005. Elle découlait de la volonté du Conseil d'Etat et du Grand Conseil de promouvoir le maintien à domicile des personnes dépendantes et de celle des communes, appliquant déjà un système de subventionnement, de pouvoir maîtriser le coût moyen des courses subventionnées.

La progression du nombre de personnes faisant appel à ces prestations a augmenté. En 2018, le nombre de bénéficiaires s'élevait à 95, soit une augmentation d'environ 35 % par rapport à l'année précédente.

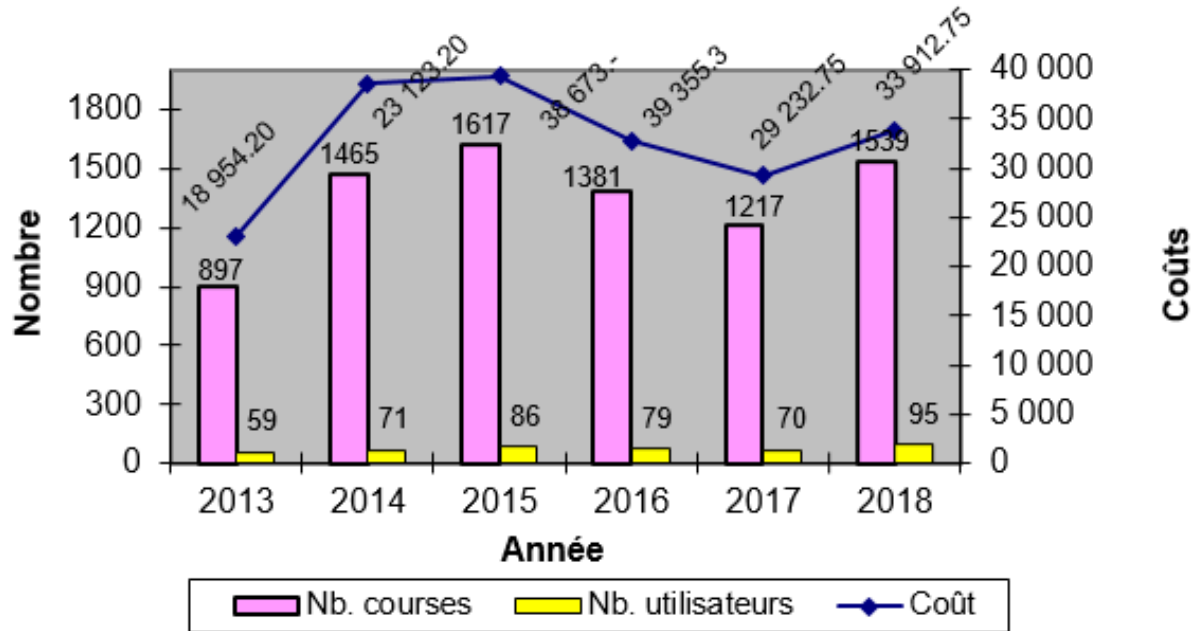
Le nombre de courses a également connu une augmentation. A fin 2018, on comptabilisait 1'539 déplacements contre 1'217 en 2017, soit une hausse d'environ 26 %.

	Nombre de bénéficiaires	Nombre de courses subventionnées	Coût moyen par course (en Fr.)
2018	95	1539	22.04
2017	70	1'217	24.02
2016	79	1'381	23.80
2015	86	1'617	24.35
2014	71	1'465	26.40

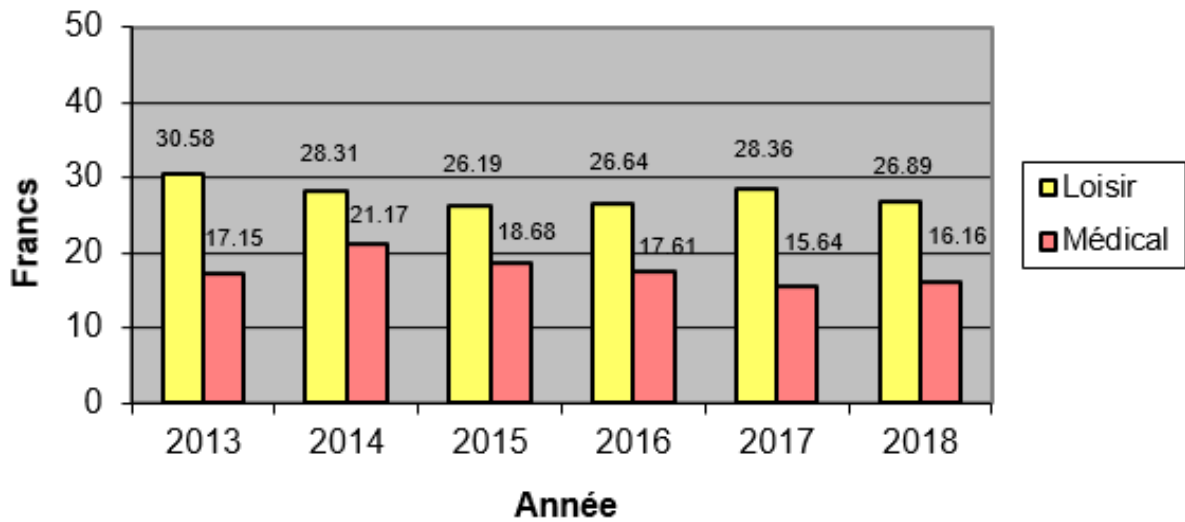
La fréquence de l'utilisation de ce service varie selon les bénéficiaires. Relevons que le coût moyen des courses, par année et par utilisateur, est de Fr. 22.04 pour l'année écoulée.

Et encore sous forme de graphiques :

Totaux – Courses et coûts



Totaux – Coût moyen



AINES

Nonagénaires – Entrée dans la 100^e année et plus

Les Autorités communales ont fêté en 2018 :

- 25 nonagénaires (16 à domicile et 9 en EMS). A cette occasion, les jubilaires reçoivent chacun une édition originale d'un journal du jour de leur naissance et une terrine de fleurs des mains du (de la) représentant(e) de la Municipalité. Ces deux objets accompagnent la traditionnelle tourte pour les personnes se trouvant en EMS et un autre cadeau au choix pour les jubilaires résidant à domicile.
- 4 x 100^e, 1 x 102^e, 1 x 103^e et 1 x 104^e. A préciser que deux de nos centenaires sont à domicile.

Sortie des aînés

Le 13 juin 2018, 480 aînés (1'907 invitations envoyées) ont participé à la traditionnelle sortie qui s'est déroulée cette année au SwissTech Convention Center (STCC) de l'EPFL.

Show de claquettes, spectacle de mentalisme et animation musicale ont rythmé cette journée.



Association 55+ d'Ecublens

Conférences, repas communautaires, cours d'anglais, ateliers d'informatique, cours de photographie, Mah Jong, pétanque, marches et visites d'entreprises sont là en vrac une partie des nombreuses activités régulières organisées par cette association. Les « 55+ » d'Ecublens ont atteint leur vitesse de croisière, ce qui n'empêche pas de continuer à imaginer de nouvelles animations. Ainsi, une brocante a été organisée en novembre et des séances de projections cinématographiques (sous-titrées pour les sourds et les malentendants) sont planifiées pour 2019.

Au niveau organisationnel, l'association peut compter sur un comité qui coordonne et promeut l'ensemble des activités à la grande satisfaction de leurs responsables.

Pour rappel, l'association bénéficie non seulement du support financier communal indispensable au bon déroulement et à l'accessibilité des activités, mais également d'un soutien logistique du Service des affaires sociales, familiales et du logement, pour l'impression des documents, et du Greffe municipal, pour la tenue du site internet.

PREVENTION

Plan canicule cantonal

132 personnes répondaient aux critères de « personne vulnérable » en cas de déclenchement du plan canicule, à savoir : 80 ans et plus, vivant seul et ne bénéficiant pas de visite du CMS. Seules 64 personnes ont répondu favorablement au passage à leur domicile d'un pompier, samaritain, en cas de températures caniculaires.

Ecublens en Santé – Commune en Santé

Organisation de conférences dans le cadre d'Ecublens en Santé (3 en 2018), avec pour thèmes :

- Bien vieillir dans son corps et sa tête ;
- Manger équilibré, un plaisir pas si sorcier ;
- Comment se faciliter la vie malgré les rhumatismes.

LOGEMENT

Comme chaque année, l'Office communal du logement est mandaté par le Service cantonal de recherche et d'information statistiques du Canton de Vaud (SCRIS) afin de recenser les logements et les locaux industriels et commerciaux disponibles.

Les chiffres concernant la Commune d'Ecublens pour l'année 2018 se présentent comme suit :

Logements vacants

Au 1^{er} juin 2018, 12 logements étaient vacants sur la Commune d'Ecublens (*contre 22 en 2017*).

Pièces	Appartements	
1 ou ½	2	location
2 ou 2 ½	5	location
3 ou 3 ½	3	location
4 ou 4 ½	1	location
5 ou 5 ½	1	vente

A titre d'information, voici les données concernant les communes voisines :

Commune	Logements disponibles au 31.12.2018
Bussigny	32
Chavannes-près-Renens	23
Crissier	4
Lausanne	624
Prilly	13
Renens	28
St-Sulpice	4
Villars-Ste-Croix	4

Le taux de logements vacants dans le Canton de Vaud au 1^{er} juin 2018 est de 1.1 % (0.9 % en 2017), pour le District de 0.3 % (0.7 % en 2017) et pour Ecublens de 0.2 % (0.4 % en 2017). Selon Statistique Vaud, 1,5 % est le taux de référence signe d'un marché équilibré.

L'estimation du parc de logements, faite par Statistique Vaud au 31 décembre 2017,

attribue 5'631 logements à la Commune d'Ecublens.

Locaux industriels vacants (location)

Surface totale	Nbre	Type
4'000 m ²	10	Bureau, cabinet médical
390 m ²	2	Magasin, local de vente
770 m ²	2	Dépôt, entrepôt, hangar

Soit 14 locaux disponibles d'une surface totale d'environ 5'160 m².

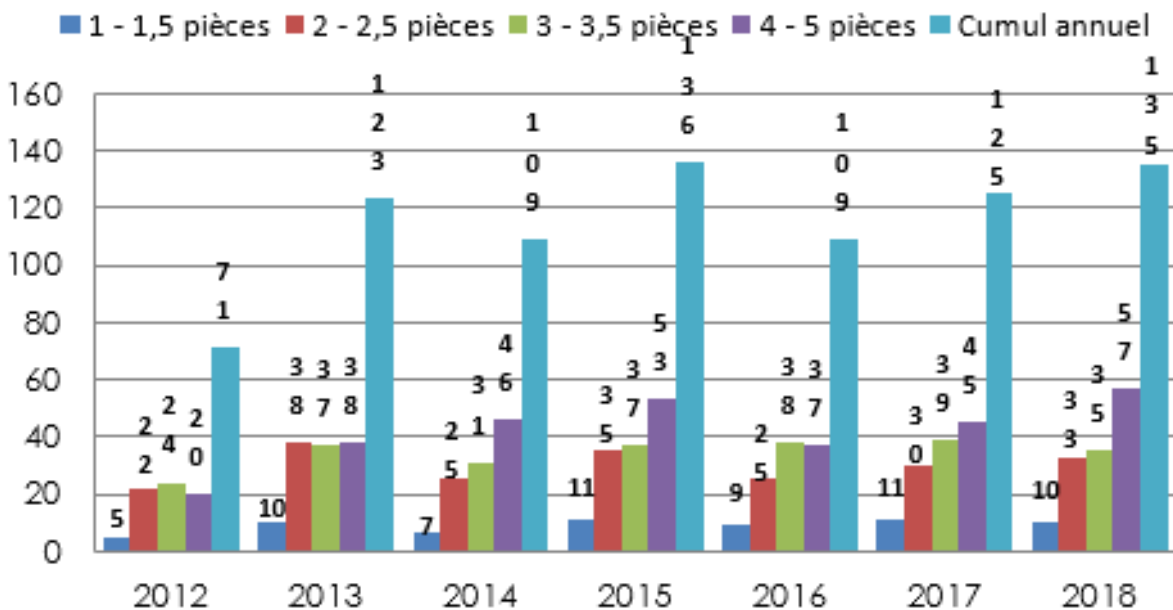
Appartements subventionnés ou propriété de la Commune

Le détail des inscriptions pour des appartements subventionnés au 31 décembre 2018 se présente comme suit :

1 ou 1,5 pièce	10
2 ou 2,5 pièces	33
3 ou 3,5 pièces	35
4 et 5 pièces	57
Total	135
	====

Ci-dessous, l'évolution des demandes d'appartements subventionnés ou à loyer modéré depuis 2012.

Demandes d'appartements subventionnés



Rappelons que les demandes doivent être renouvelées chaque année ; une mise à jour de la validité de ces inscriptions se fait régulièrement et celles dont le requérant n'a pas prorogé son intérêt sont classées sans suite.

Nombre d'appartements subventionnés avec l'aide de la Commune :

- Ch. de la Forêt 14A-E : 54 appartements.

Nombre d'appartements soumis au Règlement sur les conditions d'occupation et d'octroi de l'aide communale pour les logements, propriété de la Commune d'Ecublens/VD :

- Ch. de Veilloud 5-7 : 24 appartements
- Rte du Bois 2-4 : 26 appartements
- Rue du Villars 11 : 3 appartements.

Une révision des conditions d'occupation et des conditions financières des locataires est opérée chaque année.

Loi sur les démolitions, transformations et rénovations de maisons d'habitation (LDTR)

Afin de lutter contre la pénurie de logements et maintenir des loyers accessibles, les travaux tels que mentionnés dans l'intitulé de la LDTR sont soumis à autorisation, pour autant qu'ils soient d'une certaine importance. Ainsi, en sus de la mise à l'enquête légale, la Municipalité est invitée à se prononcer sur l'opportunité des travaux envisagés.

Pour ce faire, la Municipalité se base sur une enquête du Service des affaires sociales, familiales et du logement qui établit la réelle nécessité d'effectuer les travaux, ainsi que les éventuelles conséquences pour les locataires. Le rapport technique du Canton, ainsi qu'une visite des bâtiments en compagnie de la Police des constructions et du Canton, permet souvent de lever les incertitudes et de s'assurer de la bonne prise en compte des intérêts des locataires.

Cette année, une seule demande a été déposée. Mais, au vu de l'ancienneté du parc locatif sur notre Commune, il est probable qu'une forte progression de ces demandes soit constatée à l'avenir.

⁴ Comprend aussi les personnes qui touchent les indemnités de chômage

Ordonnances d'expulsion – Exécutions forcées – Garde-meubles

Dix ordonnances d'expulsions nous sont parvenues en 2018. Six procédures d'expulsions forcées ont été menées à terme en 2018, mais seulement quatre ont donné lieu à un dépôt au garde-meubles.

Au 31 décembre 2018, cinq lots demeuraient entreposés au garde-meubles.

Pour rappel, les meubles issus des expulsions sont confiés à un garde-meubles professionnel. L'utilisation de ce service est régie par une convention et limitée à 3 mois ; elle est payante et facturée au dépositaire. Seul le premier mois est pris en charge par nos services, à titre d'aide d'urgence.

Si le propriétaire des biens ne les récupère pas à l'échéance du délai réglementaire, et si la convention de garde n'est pas prolongée pour des raisons valables, les affaires sont liquidées suivant la procédure légale y afférente.

TRAVAIL – CHOMAGE

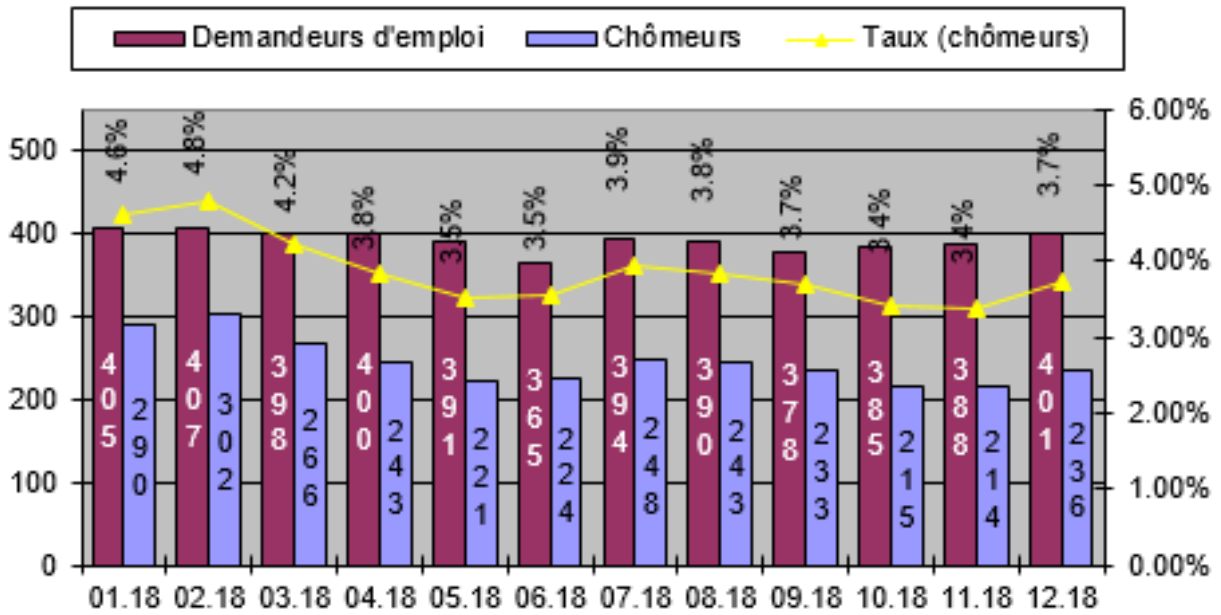
Bien que l'Office du travail n'existe plus depuis début 2006, le service traite tous les objets liés au travail.

Ainsi, le suivi du chômage, les relations avec l'ORP et l'organisation d'emplois d'insertion dépendent de notre service.

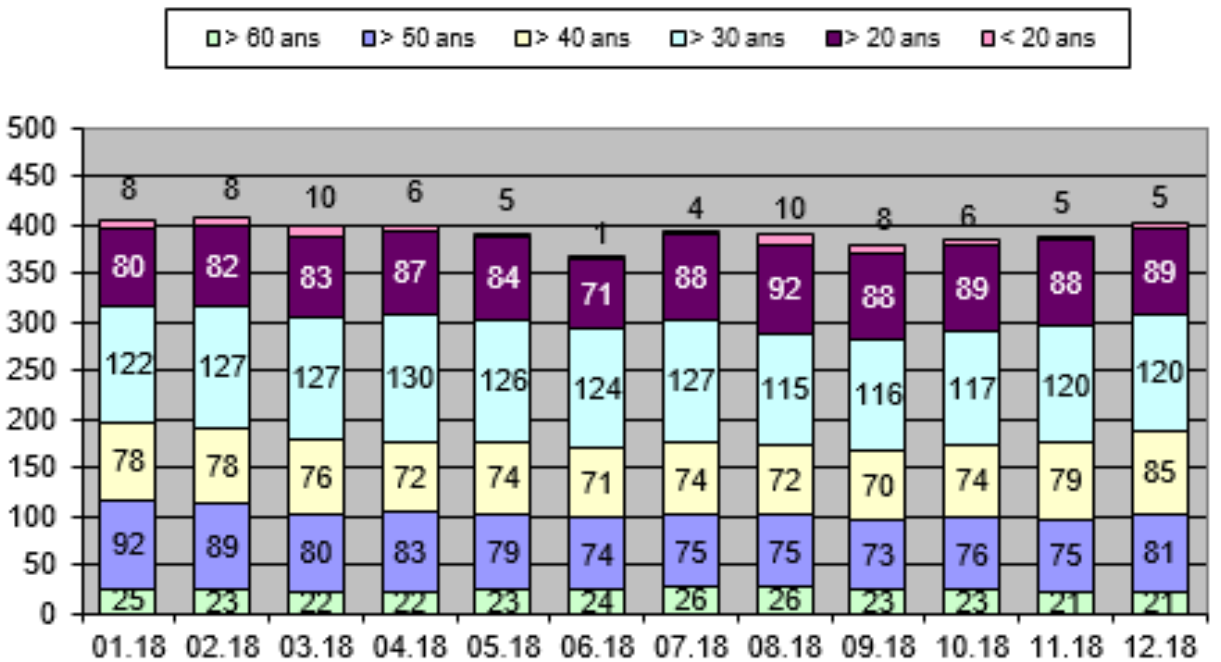
Chômage

- Nombre de demandeurs d'emploi ⁴ au 31 décembre 2017 : 396
- Nombre de demandeurs d'emploi ⁴ au 31 décembre 2018 : 401

Evolution du nombre de demandeurs et de chômeurs – Taux de chômage



Evolution des tranches d'âge des demandeurs



Emplois d'insertion

En collaboration avec le Centre vaudois de gestion des programmes d'insertion (CGPI), quelques postes peuvent être mis à disposition, notamment dans les Service des bâtiments, épuration des eaux et développement durable, des travaux et dans les structures d'accueil de l'enfance. En 2018, c'est

un poste d'éducateur auxiliaire qui a été occupé à l'APEMS. Le but de ces emplois d'insertion subventionnés, d'une durée de 3 ou 6 mois, est d'acquérir de nouvelles connaissances et surtout de maintenir un rythme de travail.

AUTRES TACHES

Conférence des Municipaux et responsables des Affaires sociales de l'Ouest

Ces rencontres (5 en 2018) ont pour but premier d'étudier, de partager, sur toute une série de questions touchant à la palette des affaires sociales, et d'essayer d'harmoniser les pratiques. Ces rencontres ont lieu à tour de rôle dans une des huit communes. Les sujets suivants ont notamment été abordés :

- revenu d'insertion ;
- logements sociaux et logements d'urgence – projet Apollo ;
- réseaux d'accueil de jour des enfants ;
- transport des personnes à mobilité réduite ;
- prévention de l'endettement et soutien au désendettement ;
- Association « Réseau de la communauté sanitaire de la région lausannoise » (ARCOS) ;
- plan canicule ;
- implantation d'une épicerie Caritas dans l'Ouest lausannois ;
- soutien aux chômeurs ;
- demandes de soutien d'associations régionales.

La Conférence a invité Mme Marta Pinto, responsable cantonale du dispositif « Apprendre en jouant, petits pas », le Dr. J.-M. Bonvin, pour une présentation sur la politique sociale et Mme A.-C. Passaquin pour une présentation du programme de retour à l'emploi « Atout âge ».

Administration de l'AJESOL

Cette prestation au profit de l'Association qui gère le réseau d'accueil de jour des enfants pour les Communes de Chavannes-près-Renens, Ecublens et Saint-Sulpice est une des activités importantes du service. Il en est d'ailleurs fait allusion dans le préambule.

L'AJESOL fait l'objet d'un rapport séparé.

*Serge Nicod
Chef du Service des affaires sociales,
familiales et du logement*

◆◆◆◆

Accueil de jour des enfants

CVE « LES PETITS LOUPS »

La collaboration entre les Directions du CVE Domino et CVE Les Petits Loups s'est poursuivie en 2018 pour une meilleure gestion des structures.

Le personnel des CVE s'est responsabilisé et a su se gérer de manière plus autonome face à cette collaboration entre les deux Directions.

Lors des activités/sorties, le personnel des CVE commence à organiser des rencontres entre les divers groupes. La Direction encourage cette nouvelle collaboration.

Le groupe des moyens continue d'organiser sa sortie en forêt le jeudi après-midi. Les enfants ont construit une cabane. Ils ont dû l'améliorer suite à du vandalisme.



L'apprentie de 3^e année a réussi ses examens pour devenir assistante socio-éducative et elle remplacera une collaboratrice en congé maternité avant de poursuivre son chemin.

Une collaboratrice a obtenu son certificat fédéral de capacité d'assistante socio-éducative selon l'article 32 de l'Ordonnance sur la formation professionnelle.

Les enfants ont beaucoup profité du jardin durant l'été, avec des piscines gonflables mises à leur disposition.

Sortie d'été – Divers groupes

Le 6 juillet, le groupe des bébés est allé à la place de jeux du parc Vertou à Morges et a pu profiter de voir le lac Léman.



Le 15 juin, le groupe des trotteurs est allé voir des animaux dans une ferme pédagogique à St-Prex.

Le 9 juillet, le groupe des moyens est allé au Swiss Vapeur Parc et a ainsi pu profiter du vrai train, ainsi que des miniatures.



La traditionnelle soirée pyjama des futurs écoliers a débuté par un repas festif avec de la pizza, du sirop et de la glace pour le dessert, suivi de jeux pour avoir des indices et trouver le trésor caché dans le jardin. Le lendemain, les enfants et le personnel ont accueilli les parents pour le petit-déjeuner canadien.

Les parents étaient nombreux à la fête de l'été avec son château gonflable pour les enfants.

Une stagiaire longue durée et une apprentie de première année ont commencé en août.

L'année 2018 a été clôturée avec le traditionnel apéritif de Noël offert aux parents où ils ont pu déguster les biscuits préparés par leurs enfants.

Dans l'équipe du CVE, trois personnes ont fêté leurs dix ans de collaboration.

Cette année, le nombre d'enfants avec des besoins spécifiques (logopédie, ergothérapeute, pédo-psy, suivis réseaux) se

confirme, avec une augmentation due à des situations familiales compliquées.

Préparation d'une surprise pour les 5 ans du CVE. Affaire à suivre en 2019 !

*Grégoire Gétaz,
Directeur CVE Les Petits Loups*

CVE « DOMINO »

Suite à l'absence durant 3 mois de la Directrice, l'intérim a été assuré par le Directeur du CVE Les Petits Loups. L'ensemble du personnel a su se gérer pour palier à cette absence.

Le traditionnel pique-nique canadien, organisé en septembre par le groupe de la nurserie et celui des trotteurs, a rencontré un vif succès. Ce moment a permis aux parents de faire plus ample connaissance avec les équipes éducatives de la garderie.

Pour fêter Noël, le spectacle « Les contes joyeux » a su émerveiller les enfants. Un apéritif a suivi avec l'ensemble des parents.

La collaboration entre la Direction des Petits Loups et Domino se poursuit.

Deux éducatrices ont commencé leur formation d'éducatrice ES à l'ESEDE : l'une à l'UAPE et l'autre dans le groupe des moyens.

Nurserie

L'apprenti de première année a organisé une sortie au parc avec les enfants qui ont changé de groupe au mois de juin.

Trotteurs

Des rencontres ont été faites au CVE Domino avec les groupes des moyens et des trotteurs des Petits Loups. Ces échanges sont vivement encouragés.

A chaque changement de groupe, les trotteurs organisent une sortie avec tous les enfants partant (Urba Kids, Aquatis, zoo de Servion, tour en bateau).



Moyens

Le groupe des moyens a organisé plusieurs sorties (bateau, Aquatis, pique-nique).



Comme le veut la tradition, un camp est organisé par l'équipe éducative pour les enfants sortant du préscolaire et qui passeront au parascolaire.

Des visites des écoles avec les maîtresses sont également mises en place pour les futurs écoliers.

UAPE

L'équipe éducative a toujours autant de plaisir à organiser les sorties pendant les vacances scolaires.

De nombreuses autres animations sont également au programme (marché à Lausanne, patinoire devant le CSCE, atelier biscuits de Noël).

L'UAPE entretient une bonne collaboration avec l'APEMS pour les trajets « école – structure ».

*Yolande Dallinge,
Directrice CVE Domino*

JARDIN D'ENFANTS « LES MOUFLETS »

Le Jardin d'enfants « Les Mouflets » accueille les enfants dès l'âge de 2 ½ ans jusqu'à l'entrée à l'école enfantine, à raison de deux demi-journées par semaine et, en fonction des possibilités, trois l'année qui précède l'école enfantine.

Le jardin d'enfants est ouvert neuf demi-journées par semaine durant les périodes scolaires soit : le matin de 8 h 30 à 11 h 30 et l'après-midi de 13 h 30 à 16 h 30 (à l'exception du mercredi après-midi).

L'équipe se compose toujours de trois éducatrices.

L'année scolaire 2017-2018 a battu un nouveau record. En effet, 87 enfants ont été inscrits et 52 enfants ont quitté le jardin d'enfants, il s'agit des futurs écoliers.

A la fin février 2018, une semaine festive sur le thème du carnaval a eu lieu. Les enfants ont le plaisir de choisir un déguisement (abeille, coccinelle, pirate, princesse, clown, etc.) et d'être maquillés. Une histoire sur le sujet leur est présentée. Ensuite, sur un fond musical, un petit cortège à l'intérieur du Jardin d'enfants leur est proposé. Chaque enfant choisit un instrument de musique (maracas, tambour, castagnettes, cloche de poignet, etc.) avant que la fanfare des Mouflets commence. Pour le goûter, des crêpes ont été servies aux enfants.



*Speranza Carro,
Directrice Jardin d'enfants Les Mouflets*

◆◆◆◆◆

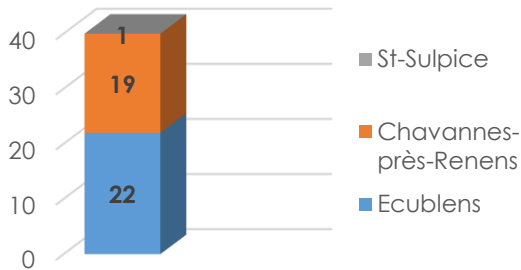
Accueil familial de jour

(Structure d'Ecublens, Chavannes-près-Renens et Saint-Sulpice)

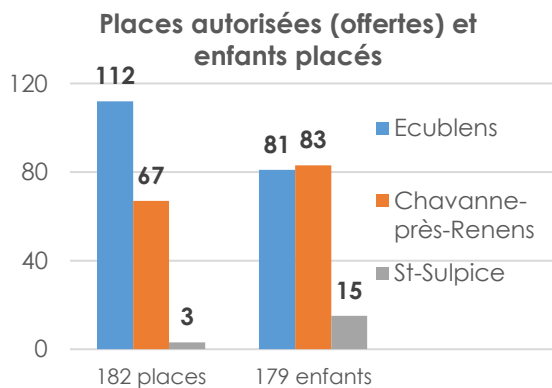
Les accueillantes

42 accueillantes en milieu familial :

Répartition des accueillantes

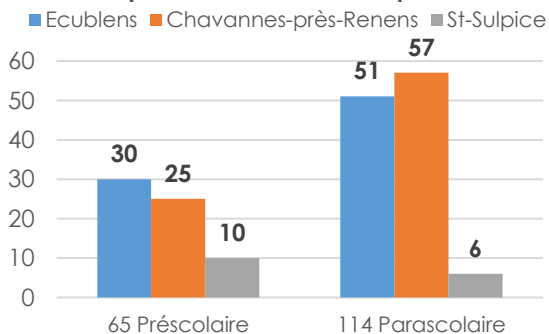


- 6 cessations d'activité.
- 3 accueillantes agréées.
- 182 places autorisées pour 179 enfants placés.



Les enfants placés

Répartition des enfants placés



On constate une augmentation des demandes de placement pour le parascolaire

qui ne peuvent pas toujours être satisfaites car les accueillantes doivent se trouver à proximité des collègues.

- 64 nouveaux placements.
- 51 dépannages de durée variable.
- 71 résiliations de placements.
- 18 enfants sur liste d'attente.
- 141'037 heures facturées (90'618 préscolaire et 50'419 parascolaire).

Activités et formation

En 2018, nous avons reçu 56 parents en entretien afin de constituer leur dossier financier. A cette occasion, nous leur transmettons les informations sur le déroulement du placement et le fonctionnement de la structure.

En 2018, nous avons effectué 30 visites au domicile des accueillantes, dont 4 imprévisibles. Les visites permettent de vérifier les conditions d'accueil et de s'assurer que les différentes règles, tant au niveau d'une qualité d'accueil que de la sécurité, sont appliquées et respectées.

Des nombreux contacts téléphoniques avec les familles sont maintenus tout au long de l'année.

Dans le cadre de leur activité, les accueillantes ont suivi les formations suivantes :

- Les bases d'une alimentation équilibrée.
- Le mouvement essentiel au bon développement des enfants.
- Le sucre et les produits sucrés : un besoin ou juste un caprice.
- Sanctionner ou punir.
- Conférence sur la prévention des abus sexuels.

Trois accueillantes ont suivi la formation de base comprenant 24 heures de cours.

Le traditionnel souper annuel a eu lieu à l'Auberge du Motty, à Ecublens, dans une ambiance festive et conviviale.

Le travail de réorganisation se poursuit au sein de l'accueil familial. Une réflexion sur l'amélioration des conditions de travail des accueillantes a été menée.

L'accent a été mis sur :

- Le revenu des accueillantes.

- Les prestations et indemnités.
- La formation continue.
- Le prêt de matériel de puériculture.

Ce projet a été présenté au comité de l'Ajesol le 11 septembre 2018 et sera affiné en 2019 pour une entrée en vigueur dès 2020.

Dans le cadre de l'OAJE, deux rencontres ont été organisées avec les coordinatrices régionales. Ces moments de partage et de réflexion sont fort appréciés.

Enfin, les accueillantes familiales constituent un maillon important dans l'accueil des enfants. Nous tenons à relever leur excellent travail et nous les remercions pour leur implication tout au long de l'année.

Maria Gomez
Coordinatrice de l'accueil familial



Service administratif des écoles

ORGANISATION DU SERVICE

Le Service administratif des écoles est composé du personnel suivant, au 31 décembre 2018 :

- 1 Cheffe de service à 100 %.
- 1 assistante à 80 %.
- 1 employée de commerce à 40 %.
- 1 chauffeur du bus scolaire à 90 %.
- 1 responsable de cafétéria à 45 %.
- 1 Directrice d'APEMS à 80 %.
- 13 éducateurs APEMS (7,36 EPT).
- 1 intendante APEMS à 26 %.
- 1 apprenti ASE à 100 %.
- 3 responsables de réfectoire (0,9 EPT).
- 15 employés de réfectoire (3.95 EPT).
- 9 patrouilleurs scolaires (payés à l'heure)
- 2 conducteurs de ligne Pédibus (payés à l'heure).
- 23 responsables de groupes de devoirs surveillés (payés à l'heure).

TACHES DU SERVICE

- Direction générale des structures d'accueil parascolaires communales (APEMS et réfectoires).
- Aménagement des salles de classes et locaux administratifs scolaires (mobiliers, tableaux de classes, beamers, etc.).
- Aménagement des horaires des transports scolaires.
- Administration et organisation des devoirs surveillés.
- Coordination des lignes Pédibus.
- Gestion des subsides communaux pour activités culturelles et sportives scolaires (sorties pédagogiques, courses d'école, voyages d'étude, etc.).
- Participation à l'organisation et à la coordination de certaines manifestations scolaires.
- Participation à la Commission culturelle scolaire.
- Gestion des inscriptions à Piccolo Voice et Parents Voice.

- Administration des camps de ski et de l'école à la montagne.
- Gestion des plans de fermeture et des clés des bâtiments scolaires.
- Gestion, coordination et vente du Passeport vacances.
- Secrétariat de l'Entente intercommunale Crissier-Ecublens-St-Sulpice du chalet Les Alouettes.
- Secrétariat du Conseil d'établissement.
- Comité de pilotage pour la construction du nouveau collège primaire Croset-Parc (en cours).

CHEFFE DU SERVICE ADMINISTRATIF DES ECOLES

Le programme de gestion des réfectoires en ligne MaCantine a été mis en application au 1^{er} janvier 2018. Les parents ont dès lors pu avoir accès à leur compte et gérer au quotidien les repas de leur enfant par le biais d'un login. Il a cependant demandé une importante adaptation de la part du personnel administratif et des parents. En effet, l'établissement de factures après consommation des repas a été remplacé par un paiement des repas par avance. Le Service administratif des écoles a donc pris le relais pour le suivi du contentieux.

Bien que le programme soit satisfaisant, plusieurs améliorations ont été souhaitées et sollicitées auprès de Cerfi, concepteur du programme, pour tendre à faciliter le travail de gestion des inscriptions. L'entreprise Cerfi est très à l'écoute de ses clients et œuvre dans ce sens. Pour permettre un complet rendement, une réflexion a été menée pour que les responsables de réfectoire puissent être à même de gérer la présence des enfants et la consommation des repas de manière informatique. Le déploiement de cet outil est à l'étude.

La participation en qualité de membre du COPIL de la construction du collège Croset-Parc, dans lequel est prévu un APEMS de 60 places, a ajouté des tâches à la Cheffe de service et requiert des disponibilités pour l'ensemble de ce projet.

Le Service administratif des écoles facilite la transversalité avec d'autres services communaux pour permettre la réalisation de

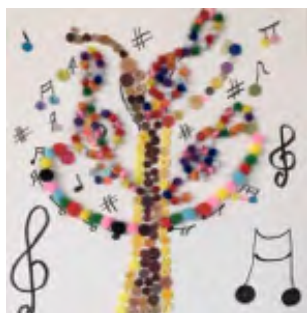
projets en lien avec la pédagogie, sur demande de la Direction des écoles et des enseignants.

La Cheffe du Service administratif des écoles remercie l'ensemble des collaborateurs qui œuvrent au bon fonctionnement de l'école et avec qui elle collabore dans un esprit constructif et ouvert, particulièrement le personnel administratif pour son adaptation aux changements permanents.

Sylvette Menétrey,
Cheffe du Service administratif des écoles

◆◆◆◆

Accueil pour enfants en milieu scolaire (APEMS)



La structure située dans le Centre socio culturel d'Ecublens a une capacité de 36 places (3P à 6P) et celle de la Coquerelaz de 60 places (1P à 6P).

Missions

Entre la famille et l'école, l'APEMS a sa spécificité. Il est un lieu de vie où les enfants trouvent un climat, une ambiance et des activités qui distinguent les champs familiaux et scolaires. Ce n'est pas un temps de garde, mais du temps de vie pour les enfants accueillis.



Pour que cette expérience en collectivité contribue à ce que les enfants développent leurs compétences et leurs habiletés sociales, ces moments de vie à l'APEMS se doivent d'être riches en relations, en expériences, en découvertes et en plaisirs partagés.

La ligne pédagogique

C'est un instrument de travail, de pilotage et de cohérence pour l'équipe éducative. Elle symbolise nos valeurs, nos objectifs et nos actions dans notre milieu professionnel auprès des enfants.



La Directrice et l'équipe éducative se réunissent une fois par semaine, en dehors de la présence des enfants, afin d'organiser, modifier et adapter le programme quotidien de l'APEMS. Ces colloques permettent de relever des interrogations et questionnements au sujet des enfants.

Déclinaison d'un des thèmes de la ligne pédagogique : le jeu libre

Seul ou en groupe, il contribue au développement de la créativité et au libre épanouissement de l'enfant. Le rôle de l'éducatrice consiste à observer chacun des enfants du groupe afin de mieux cerner ses champs d'intérêt et de l'encourager dans ses initiatives. Le jeu libre est également le théâtre des premiers échanges sociaux.

Objectifs

- Permettre à l'enfant de développer sa créativité, son imagination et son expression par la découverte de lui-même, des autres et de son environnement.
- Accompagner l'enfant dans l'appropriation de ses compétences et de ses capacités de vivre, de découvrir et de s'épanouir dans un espace aménagé et stimulant.

Moyens

- Pour favoriser le jeu libre, les enfants se verront proposer un lieu aménagé et adapté aux âges différents.
- Accompagner l'enfant dans l'appropriation de ses compétences et de ses capacités.

Activités réalisées aux APEMS en 2018

- Initiation à la zumba.
- Cinéma La lanterne magique.
- Contes à la bibliothèque.
- Théâtre de marionnettes.

- Cirque Knie.
- Sortie surprise pour les 6P.
- Fête de l'été.

♦ ♦ ♦ ♦

Local pic-nic

Suite à un bilan positif, l'expérience 2017-2018 de prestation du local pic-nic a été reconduite pour l'année scolaire 2018-2019, de fin octobre à avril au profit des élèves du Pontet des degrés 9 à 11VG, avec la collaboration du Centre de jeunes qui a aimablement mis à disposition un local. Pour la surveillance, un adulte rémunéré par la Commune a été engagé de 11 h à 13 h.

♦ ♦ ♦ ♦

Réfectoires scolaires

Tarifs

Classes de revenu brut en Fr.	Prix du repas en Fr.
Jusqu'à 3'000.-	4.70
de 3'001.- à 4'000.-	6.20
de 4'001.- à 5'000.-	7.70
de 5'001.- à 6'000.-	9.20
de 6'001.- à 7'000.-	10.70
de 7'001.- à 8'000.-	12.20
de 8'001.- à 9'000.-	13.70
plus de 9'000.-	15.20

Nous relevons l'excellente collaboration qui prévaut entre le Service des finances et le Service administratif des écoles pour la gestion de cette prestation communale, très appréciée par les bénéficiaires. L'acquisition du programme en ligne MaCantine a l'avantage de permettre aux parents de gérer au quotidien les repas de leur enfant, par le biais d'une application accessible par internet ou par smartphone. Les repas sont payés d'avance par les parents, qui se sont progressivement adaptés à ce nouveau mode de fonctionnement.

Contrôle des données salariales

Le Service des finances exige les justificatifs de revenu des parents des enfants inscrits initialement dans les différents réfectoires

(information collectée par la Direction des écoles). Le montant du revenu introduit dans la base de données du programme permet un calcul automatique du prix du repas pour chaque enfant.

Marge contributive

Une marge contributive correspondant à la part des frais fixes couverts par la participation des parents après le paiement des repas a été fixée par la Municipalité. Afin de respecter cette marge contributive, des ajustements au niveau de l'encadrement par le personnel, suite à l'ouverture de la nouvelle APEMS de la Coquerellaz et du futur déménagement de l'APEMS du CSCE dans le nouveau collège Croset-Parc à la rentrée 2019, sont à prévoir.

L'entreprise Croq'midi livre les repas pour nos réfectoires et les APEMS. Ce prestataire répond à nos besoins et le contrat a donc été reconduit pour l'année scolaire 2018-2019.

La prestation de réfectoires comprend quatre lieux d'accueil :

Réfectoire d'Epenex (Bâtiment de l'Oiseau de l'Ouest)



Accueille 15 à 24 enfants par jour, avec un encadrement de 2 adultes, y compris les trajets.

Réfectoire du CSCE



Accueille entre 28 et 36 enfants par jour (ce nombre s'ajoute aux 36 places occupées par l'APEMS dans le même lieu). Encadrement : 4 adultes, y compris l'intendante de cuisine.

Réfectoire du Pontet



Accueille entre 50 et 60 enfants par jour. Encadrement : 5 adultes.

Réfectoire de la Coquerellaz



Permet l'accueil de 60 enfants par jour. Le service en deux parties a été maintenu. En

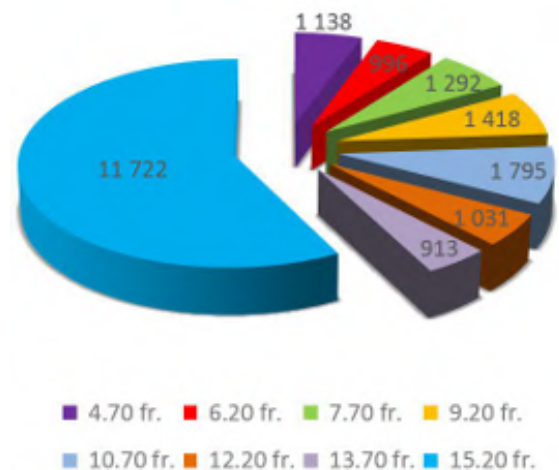
raison de l'accueil des 1-2P qui doit être différencié, l'encadrement contraint à une présence de 6 adultes.

Formation professionnelle

La formation d'analyse des pratiques professionnelles, dispensée dans l'objectif de consolider les connaissances éducatives de notre personnel des réfectoires, a été poursuivie en 2018.

Nous tenons à adresser nos vifs remerciements à nos Autorités pour l'effort consenti en faveur de l'accueil de midi de nos écoliers, ainsi qu'à l'ensemble du personnel de nos réfectoires pour toute sa créativité, son dévouement et sa motivation.

Répartition des 20'305 repas consommés en 2018, par tarif, dans les réfectoires scolaires



◆◆◆◆◆

Devoirs surveillés



Trois jours par semaine (lundi, mardi et jeudi), des séances de devoirs surveillés sont organisées pour les élèves des degrés 3P à 8P, de 15 h 30 à 16 h 30. Une participation financière symbolique est demandée aux parents, la Commune assumant la plus grande partie des frais.

Au collège d'Epenex, les parents peuvent choisir une séance prolongée jusqu'à 17 h. Les degrés 7P-8P ont bénéficié d'une plage supplémentaire de 16 h 15 à 17 h en raison de l'horaire de classe de certains élèves.

Les groupes sont constitués en fonction du nombre d'inscriptions par les parents et débutent à mi-septembre. A la rentrée scolaire 2018-2019, 18 groupes ont été ouverts afin de répondre à toutes les demandes d'inscription.

L'organisation et l'engagement des responsables des groupes sont assurés par le Service administratif des écoles. Une formation d'analyse des pratiques professionnelles, destinée aux responsables de groupe non enseignants, est organisée à la rentrée d'août, ainsi qu'un suivi tout au long de l'année scolaire. Cette formation est fondée sur la base d'un cahier des charges et d'objectifs élaborés en collaboration avec la formatrice, Mme Marianne Ré, consultante en éducation et formatrice d'adultes.

Les responsables des devoirs surveillés apportent les explications indispensables à la compréhension des disciplines touchées et à la réalisation partielle ou complète des devoirs. Cependant, les parents gardent la responsabilité d'un contrôle du travail effectué par leur enfant. Il ne saurait être question de leur part, en cas de mauvais résultats ou d'échecs, de mettre en cause l'animatrice des leçons. Les devoirs surveillés ne sont pas considérés comme des cours d'appui. Les enfants inscrits en structure d'APEMS font leurs devoirs dans le cadre de cet accueil.

♦ ♦ ♦ ♦

Transports scolaires

Le Règlement sur les transports scolaires pour l'école publique obligatoire est encore en négociation avec le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC), car il doit être adapté à la réalité écublanaise. Il n'a malheureusement pas pu être présenté au Conseil communal en 2018.

♦ ♦ ♦ ♦

Bus scolaire

Le bus scolaire transporte 4 fois par jour les élèves de 1P à 6P en provenance du collège d'Epenex jusqu'au collège de la Coquerellaz, ceci en raison d'un équilibrage des effectifs. Il assure en outre une multitude de déplacements entre les différents bâtiments scolaires, qu'il s'agisse de classes complètes (cours de rythmique et de natation, visites médicales, contrôles dentaires, animations à la bibliothèque, etc.) ou de petits groupes, voire même parfois d'élèves isolés (français intensif, rendez-vous au Service psychopédagogique, etc.).



Le bus scolaire est également utilisé pour la livraison des fournitures scolaires stockées au Pontet vers les différents collèges périphériques primaires. Les élèves transportés par le bus scolaire sont soumis à quelques règles et conditions d'utilisation.

DANS LE BUS:

J'ATTACHE MA CEINTURE



JE RESTE ASSIS JUSQU'À L'ARRÊT COMPLET DU BUS



JE NE MANGE PAS ET NE BOIS PAS



JE RESPECTE LE SILENCE J'ÉTEINS MON PORTABLE ET LE RANGE DANS MON SAC



PAS DE TROTTELETTE



♦ ♦ ♦ ♦

Pédibus



A la rentrée scolaire d'août 2018, la ligne de Pédibus, créée sous la conduite d'un patrouilleur-conducteur de ligne rémunéré, a été reconduite pour tous les trajets correspondant aux horaires scolaires. Compte tenu de l'effectif des élèves provenant d'une zone parallèle, elle a été dédoublée.

Pour rappel, cette ligne est nécessaire pour les enfants en bas âge (classes 1P à 4P) en raison du trajet qui passe par une zone peu sécurisée en regard du trafic existant. Cet aspect rend obligatoire la prise en charge du transport de ces élèves par la Commune qui, dans ce cas, a choisi de favoriser la mobilité douce.

Certains élèves du quartier de Champ-Colomb et de la Forêt, enclassés, pour des raisons d'équilibrage d'effectif, au collège du Croset, en bénéficient. Cela représente 17 élèves inscrits répartis sur deux lignes.

Séances 2018

- 23 janvier :
Participation à la séance d'information aux parents des futurs élèves de 1P (enfants).
- 29 août :
Séance organisée au réfectoire du bâtiment Jupiter pour la mise en route d'une éventuelle nouvelle ligne. Cinq parents se sont présentés pour la création d'une ligne depuis le chemin de la Forêt à destination du collège du Croset, mais aucun n'était disponible pour assurer ces trajets bénévolement, d'où la motivation de scinder en deux la ligne existante.



Avec les années, et malgré la disponibilité de notre service pour les aider, nous nous rendons compte que le concept de Pédibus, basé sur un partage bénévole entre les parents pour accompagner leurs enfants à l'école, ne prend pas dans notre ville. Les parents travaillent tous et ne sont plus disponibles. De plus, vient se greffer un problème de méfiance des parents qui ne souhaitent pas confier leurs enfants à des personnes qu'ils ne connaissent pas.



Patrouilleurs scolaires



Les patrouilleurs scolaires, rattachés au Service administratif des écoles, sont au

nombre de 10 en 2018 pour notre Commune, dont 2 pour le collège de la Coque-rellaz, 4 pour le collège du Croset, 2 pour celui d'Epenex et 2 conducteurs/trices de ligne Pédibus.

Les horaires de présence sont le matin de 7 h 50 à 8 h 20 et de 11 h 45 à 12 h 15, puis l'après-midi de 13 h 15 à 13 h 45 et de 15 h 15 à 15 h 45 pour chaque collège, sauf le mercredi après-midi. L'horaire complet d'un patrouilleur est donc d'une dizaine d'heures hebdomadaires. Certains postes sont assumés par deux personnes qui se répartissent les heures de présence.

Avant de pouvoir exercer leur tâche de manière officielle, chaque patrouilleur reçoit une formation sur son lieu de travail par la section « Prévention & Partenariats » de PolOuest. La Commune fournit les vêtements et la palette nécessaires à leur activité. En 2018, la majorité des vestes ont été renouvelées.

M. Emmanuel Michaud, Sergent-major sous-chef de l'Unité de prévention de PolOuest, est en charge de la formation des patrouilleurs.

Nous tenons à leur adresser nos vifs remerciements pour leur travail précieux et important pour la sécurité des enfants, qu'ils effectuent tout au long de l'année, quelle que soit la météo !



Travaux –
Infrastructures –
Espaces publics –
Environnement –
Promotion économique

M. Jean Cavalli
Municipal

M. Marcos Morano
Chef du Service des travaux

Service des travaux (ST)

PREAMBULE

Le Service des travaux (ST) est organisé en sept secteurs d'activités différents :

1. La direction générale des travaux publics et la promotion économique.
2. Les infrastructures, les routes, l'éclairage public et la gestion du trafic.
3. La voirie et les espaces verts (VEV).
4. La gestion des déchets.
5. L'environnement, l'utilisation du domaine public (DP) incluant les cours d'eau et les forêts.
6. Les installations sportives et de loisirs.
7. La coordination et la gestion du système d'information du territoire communal (SIT).

ORGANISATION DU SERVICE

Le personnel du service est composé de 27 collaborateurs, 5 apprentis et 3 auxiliaires, soit un total de 35 personnes, divisé comme suit :

Personnel du bureau technique :

- 1 Chef de service, ingénieur.
- 2 Adjoints à 100 %.
- 1 technicien à 100 %.
- 1 assistante à 50 %.
- 2 secrétaires (une à 100 % et une à 50 %).
- 1 apprenti(e) assistant(e) de bureau (AFP).

Personnel de la section voirie et espaces verts :

- 1 contremaître à 100 %.
- 2 chefs d'équipe à 100 %.
- 17 collaborateurs, dont 1 responsable de dépôt, pour un total de 16.6 EPT.
- 4 apprentis.
- 3 auxiliaires.

TACHES DU SERVICE

Les diverses tâches assumées par le service sont les suivantes :

- Gestion administrative du service : secrétariat et finances.
- Etudes générales de circulation, de transport et de mobilité, en collaboration avec le Service de l'urbanisme, de la mobilité et des constructions.
- Etudes et réalisation de nouveaux aménagements routiers, d'installations sportives et de travaux sur les cours d'eau.
- Etudes des réfections des infrastructures routières, trottoirs, ouvrages d'arts et cheminements piétons du domaine public.
- Suivi et contrôle des projets et travaux d'aménagements urbains ou de réfection sur le domaine public, ainsi que leur gestion administrative et financière.
- Gestion des déchets.
- Entretien et études de l'extension de l'éclairage public.
- Etudes et réalisation des projets liés à l'environnement et gestion des problèmes y relatifs.
- Etudes, conceptions et réalisations paysagères.
- Gestion des demandes d'abattage d'arbres.
- Gestion de l'utilisation temporaire du domaine public.
- Gestion des forêts, des vignes, du cimetière et des jardins familiaux.
- Promotion économique.
- Coordination des chantiers communaux en collaboration avec les autres services, les concessionnaires ou les instances concernées.
- Analyse de la compatibilité des projets de construction interservices en relation avec le domaine public et la circulation.
- Direction et pilotage du développement du SIT communal.

BUREAU TECHNIQUE

I. DIRECTION DES TRAVAUX

Ce chapitre se rapporte aux prestations fournies sur l'année par le bureau technique du ST, en plus des tâches administratives et d'entretien courant prévues au budget annuel.

La direction a établi 48 rapports à la Municipalité, a géré 130 adjudications ou commandes, ainsi que 1'060 factures.

Etudes, projets

Le service a réalisé ou piloté les études suivantes :

- Participation à la direction de projet pour la requalification de la RC1a, étape 3 (Venoge/Pré-Fleuri) : phase d'appel d'offres entreprises et projet définitif.
- Analyse et étude du projet d'enquête de l'OFROU : goulet d'étranglement de Crissier et des jonctions d'Ecublens, Chavannes-près-Renens et Malley.
- Etude des carrefours Bois/Crochy – Bois/Croset, en relation avec les plans de quartier en cours de planification.
- Etude préalable du réaménagement de la route En Reculan.
- Suivi et gestion de l'étude préliminaire de capacité hydraulique des voutages de la Sorge.
- Participation à la direction de projet de l'étude, de l'élargissement et de la réfection des ouvrages d'arts du Pont-Bleu (RC82) et du passage inférieur d'Epenex, en collaboration avec l'Etat de Vaud.
- Etude de la réfection des murs de l'enceinte de l'église du Motty.
- Réalisation de la réfection des terrains de basket-ball des Esserts.
- Réalisation du réaménagement de la place de jeux des Esserts.
- Etude d'avant-projet de l'élargissement des ouvrages d'art, sous l'autoroute, à la route du Bois, pour sécuriser et favoriser la mobilité douce.
- Réalisation d'un concours pour la passerelle sur la route de la Pierre.
- Suite de l'étude de l'assainissement de la décharge des Fontanettes.
- Etude de la réfection de la route de la Pierre, projet définitif et dossier d'appel d'offres.
- Réfection des revêtements bitumineux des cheminements de la Forêt et du Molard.

Coordination interservices et autres projets

Nous avons également collaboré aux activités suivantes :

- Coordination interservices pour l'ensemble des projets de travaux de la Commune avec les Services de l'eau et du gaz de Lausanne, le SIE et la section épuration.
- Coordination interne technique : Service des bâtiments, épuration des eaux et développement durable (section épuration), Service de l'urbanisme, de la mobilité et des constructions, Police de l'Ouest lausannois.
- Participation pour les projets routiers à des séances et études dans le cadre du SDOL et du PALM.
- Participation à diverses séances visant à établir une coordination générale des chantiers de l'Ouest lausannois.
- Participation et présidence du groupe de travail des communes de l'Ouest lausannois pour la gestion des déchets.

II. TRAVAUX : CONSTRUCTION ET ENTRETIEN

Entretien et extension de l'éclairage public (EP)

En 2018, l'éclairage public a fonctionné durant 4'199 heures.

Le parc d'éclairage public de la Commune d'Ecublens compte 1'235 luminaires. 369 de ces luminaires, soit 30 %, sont installés avec un compteur, dont 22 luminaires led dynamiques. La puissance installée en décembre 2018 est de 116.125 kW, soit une diminution de 3 % de la puissance installée par rapport au mois de janvier 2018, pour une diminution de 1.4 % du nombre de luminaires.

Les tournées de nuit ont provoqué 62 missions d'intervention.

SIE SA a effectué en tout 99 interventions de dépannage et a procédé à :

- 73 remplacements de lampes défectueuses et nettoyages de luminaires.
- 4 réparations d'appareillages et câblage.

Le temps d'intervention pour la réparation depuis l'annonce de la panne, fixé à

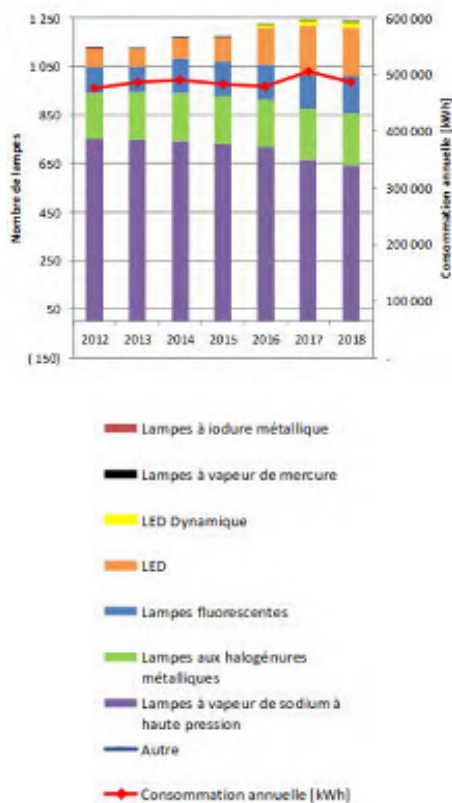
10 jours ouvrables, a été respecté dans 72 % des cas. Le temps moyen d'intervention pour un dépannage est de 7 jours ouvrables.

23 contrôles électriques ont été réalisés dans le cadre de travaux de modification du réseau ou lors de l'installation de nouveaux luminaires.

Les campagnes de contrôle systématique ont permis de réaliser :

- 87 remplacements de lampes.
- 102 contrôles électriques qui ont permis de détecter 5 départs présentant des défauts (soit 4.9 % de défauts sur les contrôles réalisés).
- 307 contrôles mécaniques de mâts, dont 18 mâts avec des défauts minimes à surveiller (5.8 % des mâts contrôlés).

Evolution de la consommation et des technologies :



REFECTION DES ROUTES

Le patrimoine routier de notre Commune comprend les routes communales, les routes cantonales en traversée de localité,

les trottoirs sur l'ensemble du territoire communal, les chemins et les sentiers pédestres.

Ce patrimoine représente une valeur économique de remplacement de 70 à 90 millions de francs et nécessite une gestion rigoureuse et systématique de son entretien.

Dans le cadre des travaux prévus cette année, les tronçons suivants ont été réfectionnés :

- Route de la Pierre : création d'un nouveau trottoir continu pour améliorer la sécurité des piétons et des personnes à mobilité réduite en provenance de l'EMS Clair-Soleil. Déplacement d'un passage pour piétons afin d'optimiser la sécurité routière. Pose d'un revêtement bitumineux de type phono-absorbant sur la chaussée.



- Réfection du tapis de la route du Molard.



- Remplacement de la couche de roulement du chemin de la Forêt avec un revêtement de type phono-absorbant.



- Le cheminement du parc de Mont Souplia a été réfectionné.
- Diverses réparations de nids de poules, injections de fissures.
- Le service a traité 106 demandes de permis de fouilles et d'utilisation du DP.

Réaménagement RC 82 Tir-Fédéral

Les travaux de ce projet important se sont poursuivis en 2018 et se termineront en 2019. Il s'agit de l'un des plus importants chantiers dans la région, qui a nécessité une gestion fine des phases de travaux en lien avec le trafic, afin de minimiser les perturbations pour les usagers.

En 2018, les travaux de réaménagement des tronçons entre le carrefour du Pontet et le chemin de la Raye ont été réalisés, ainsi qu'une partie du giratoire de la Dent d'Oche au sud du tronçon. Les contrôleurs des carrefours à feux du Pontet Nord et de Bochet/Crochy ont été remplacés. Les aménagements de mobilité douce au nord du tronçon vers le tunnel de Marcolet, ainsi

qu'au sud entre le chemin de la Raye et le quartier des Clos, ont aussi été réalisés.



Réfection des ouvrages d'arts du Pont Bleu (RC 82)

Un autre chantier important a débuté en 2018 : celui de la réfection des ouvrages d'arts du Pont Bleu sur la RC 82. Durant l'année 2018, les travaux préparatoires ont dé-

buté avec l'élargissement du passage inférieur de la Forêt et la préparation des infrastructures pour le montage du futur nouveau pont, l'assainissement et élargissement de l'autre pont et l'élargissement du passage inférieur.

AUTRES PROJETS

Système d'information du territoire (SIT)

- Des séances de projet ont été réalisées avec une cadence bimensuelle.
- Le groupe de projet a œuvré à définir la structure d'un SIT public, il a également œuvré à maintenir à jour les données existantes des 53 projets géoréférencés.

Projet autoroutier de l'Office fédéral des routes (OFROU) – RC82/RC1 – Suppression du goulet d'étranglement de Crissier et nouvelle jonction d'Ecublens

Afin de défendre les intérêts de notre Commune, un travail conséquent a été réalisé pour l'analyse détaillée du projet de suppression du goulet d'étranglement de Crissier et de création des jonctions d'Ecublens, de Chavannes-près-Renens et de Malley. La Municipalité a déposé une opposition au projet, par rapport aux emprises de chantier et aux mesures compensatoires.

Label « Ville verte »

- Ecublens est la première ville romande et la troisième de Suisse à obtenir la certification « Ville Verte Suisse ». Depuis 2016, ce label récompense les villes et communes qui tiennent en haute estime l'aménagement et l'entretien de leurs zones vertes. Ce résultat est le fruit d'un travail important du Service et de l'ensemble des services communaux concernés.
- Pour la remise officielle du label, une grande manifestation a eu lieu à la place François Silvant en avril 2018. En plus des Autorités, de très nombreux concitoyens sont venus fêter cet événement et profiter des différents stands d'animation et de sensibilisation.



Terrains de sport et places de jeux

- Place de jeux des Esserts :

Installation de nouveaux jeux pour les enfants, d'un fitness pour adolescents et adultes et d'une table de ping-pong. La place compte ainsi trois espaces de jeux (de 4 ans à 12 ans).



Les accès et cheminements ont été améliorés et de nombreuses tables et bancs permettent de profiter de ce lieu idéalement situé.

- Terrain multisports des Esserts – Rénovation importante :
 - Mise en place d'un revêtement synthétique adapté aux activités sportives.
 - Remplacement des paniers de basket-ball.
 - Installation de collecteurs drainants pour récupérer les eaux de surface.
 - Construction d'une rampe d'accès.
 - Pose d'une fontaine à eau pour se désaltérer.



TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANTS

SECTION VOIRIE ET ESPACES VERTS (VEV)

Avec ses 27 collaborateurs, la section VEV est le secteur le plus important du service en termes de ressources humaines. Cette équipe multidisciplinaire traite de nombreuses tâches d'entretien et de créations

sur le domaine public ou sur les domaines communaux.

Entretien des infrastructures

- Prise en charge du nettoyage, de l'entretien et du déneigement du domaine public.
- Fauchage des bords de routes, des talus et entretien des chemins pédestres.
- Service hivernal sur le domaine public.
- Gestion des décorations de Noël.
- Entretien des installations sportives et de loisirs, des parcs publics.
- Réalisation des travaux de génie civil d'entretien ne nécessitant pas la mise en œuvre de moyens mécaniques lourds.
- Gestion et entretien du parc des véhicules du service.
- Transports et appuis divers lors de manifestations publiques.
- Pose d'affiches sur les panneaux communaux.

Domaines

- Gestion et entretien des forêts, des vignes et des cours d'eau.
- Vente de bois des forêts communales.
- Cimetière : gestion administrative et entretien, y compris les contrats de fleurissement.
- Gestion des jardins familiaux, en collaboration avec l'Association des jardins familiaux du Molard.

Environnement

- Gestion du ramassage et élimination des déchets ménagers.
- Gestion et exploitation de la déchetterie communale et des écopoints.
- Gestion et entretien des installations sportives.
- Gestion et entretien des parcs, places de jeux et fontaines.
- Travaux de créations paysagères.
- Gestion des nuisances environnementales, en collaboration avec l'Etat de Vaud.
- Gestion des serres communales, des décorations florales sur le domaine public

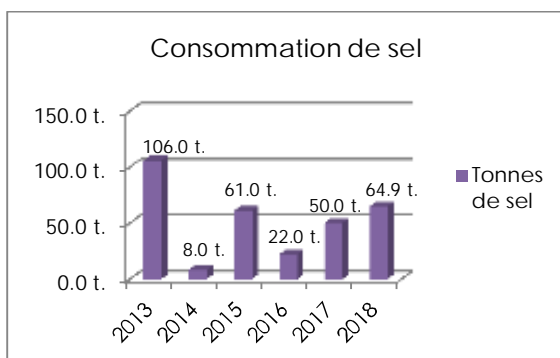
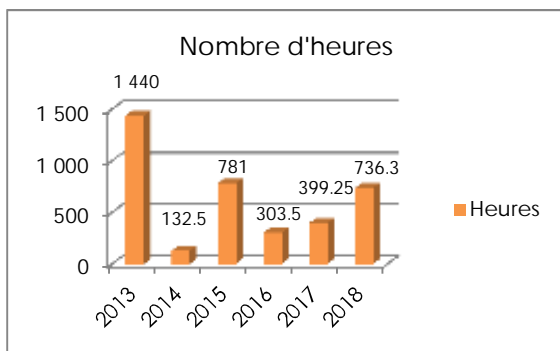
et dans les bâtiments administratifs ou lors de manifestations.

- Entretien des arbres des avenues, créations et plantations.
- La section VEV, en plus du travail d'entretien et de nettoyage, a réalisé 50 chantiers durant l'année 2018.

Service hivernal

L'hiver 2017/2018 a été marqué par des conditions hivernales moyennes avec un total de 11 sorties des équipes de piquet. Ceci représente 736.30 heures de service hivernal et l'utilisation de 64.85 tonnes de sel.

Années	2014	2015	2016	2017	2018
Heures	132.5	781	303.5	399.25	736.3
Tonnes de sel	8.0 t.	61.0 t.	22.0 t.	50.02 t.	64.85 t.

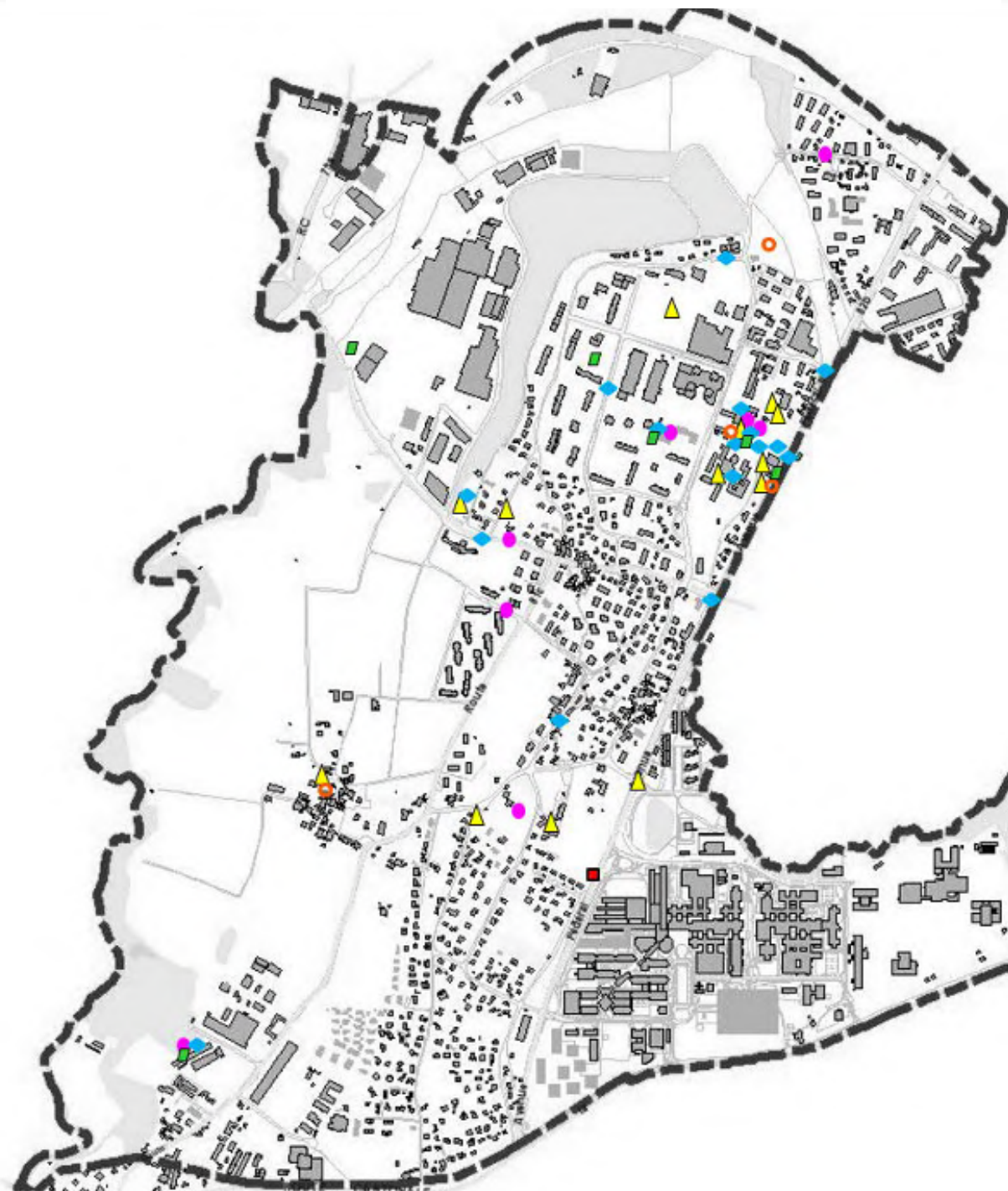


Divers travaux

- Place de jeux des Esserts : enlèvement d'anciens jeux de la butte et des ronds, et création d'une terrasse avec table et banc. Mise en place d'une fontaine à eau.
- Cimetière : réparation des tuyaux d'eau.
- Place de jeux du Vieux-Pontet et Mont Souplia : remplacement de jeux.

- Déchetterie : consolidation des talus côté Venoge.
- Dépôt des Esserts : remplacement du lift.
- Cheminement mobilité douce devant la piscine du Pontet : réfection de l'enrobé et amélioration du tracé. Enlèvement de la clôture le long de la piscine.
- Carrefour du Pontet : bétonnage, fondation pour les abris à vélo.
- Renges : création d'une place de parc et aménagement du bord de route.
- Terrain de sport des Esserts : installation d'une fontaine à eau.

Emplacement des travaux d'entretien réalisés par la section VEV en 2018



Type de travaux :

- = 8 chantiers : mobiliers urbains, bancs, poubelles, arrêts de bus, bornes, éclairage public.
 - = 1 chantiers : bennes à ordures, déchets divers, enclos à containers.
 - ▲ = 15 chantiers : clôtures, barrières, chicanes, panneaux d'affichage et d'élection, potelets, signalisation.
 - ◆ = 16 chantiers : routes, chemins, trottoirs, regards, bordures, fontaines.
 - = 6 chantiers : plantations, chantiers espaces verts et paysagers, murs.
 - = 3 chantiers : places de jeux, loisirs, skate-park, installations sportives.
- 50 chantiers : total des chantiers réalisés par la section VEV en 2018.

Environnement – Déchets

L'année 2018 a confirmé la stabilisation des tonnages de déchets et un très bon tri de des derniers par notre population.

Levée des déchets

En 2018, l'augmentation de la population a été relativement forte (+ 457 personnes).

Pour information, voici les tonnages totaux des ordures ménagères de ces 3 dernières années :

- 2018 → 1'220 tonnes.
- 2017 → 1'187 tonnes.
- 2016 → 1'226 tonnes.

Le tonnage des ordures ménagères a quelque peu augmenté par rapport à 2017, en relation avec l'augmentation de la population. Par ailleurs, les autres déchets collectés au porte-à-porte représentent les tonnages suivants :

- Compostables : 688 tonnes (785 tonnes en 2017).
- Papier/carton : 648 tonnes (677 tonnes en 2017).
- Verre : 372 tonnes (367 tonnes en 2017).

Prévention et sensibilisation

Coup de balai 2018



Les citoyens d'Ecublens ont répondu présents lors de notre « Coup de balai 2018 », qui s'est déroulé le samedi 24 mars 2018. Cette action contre le littering, organisée par le Service des travaux, en collaboration avec le Service de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises, a permis de collecter quelque 290 kilos de déchets sur les rives de la Sorge.

Nous remercions tous les participants pour leur contribution active à la réussite de cette journée de nettoyage.

Autres actions

L'année 2018 a fait l'objet d'une campagne de sensibilisation concernant les déchets à rapporter dans les commerces et le tri du papier/carton. Cette information a été transmise aux habitants par le biais du

calendrier « RECYCLO info-tri 2018 », ainsi que sur le site internet de la Commune.

Le calendrier des déchets a été élaboré, comme chaque année, par un groupe de travail composé de représentants de l'ensemble des Communes de l'Ouest lausannois. Le contenu de base est identique pour les communes de notre district et les thèmes d'informations abordés dans le dépliant sont coordonnés chaque année. Nous pouvons ainsi profiter d'un prix plus bas pour le graphisme et l'impression des dépliants « RECYCLO ». Par ailleurs, M. P.-A. Meylan, Adjoint au Chef de service, a renouvelé son mandat de Président du groupe de travail.

Déchetterie communale

Notre déchetterie a encore été très sollicitée cette année.

Les entrées de véhicules enregistrées en 2018 ont augmenté d'environ 8 % et se montent à 26'966 (24'926 en 2017 et 24'042 en 2016).

Le tonnage traité à la déchetterie a quelque peu diminué cette année, passant de 1'653 tonnes en 2017 à 1'532 tonnes en 2018.

Revalorisation, recyclage

Les destinations des différents déchets traités ou revalorisés sont :

- Ordures ménagères (porte-à-porte) : incinération ⇒ Tridel SA.
- Papier (porte-à-porte) : revalorisation ⇒ Thévenaz-Leduc Sirec SA (TLS).
- Verre (porte-à-porte) : revalorisation ⇒ Valorsa SA.
- Déchets compostables/verts : revalorisation ⇒ Ecorecyclage SA.
- Encombrants : incinération ⇒ Tridel SA.
- Pet : revalorisation ⇒ Pet recycling.
- Aluminium : revalorisation ⇒ Igora.
- Huiles usagées : récupération ⇒ Valorsa SA.
- Textiles usagés : récupération ⇒ Textura et Texaid.
- Déchets spéciaux des ménages : récupération ⇒ Valorsa SA.
- Fer blanc : revalorisation ⇒ TLS.

- Bois : revalorisation ⇒ Ecorecyclage SA et Retripa SA.
- Capsules Nespresso : récupération ⇒ TLS.
- Déchets inertes : récupération ⇒ Tinguely service de voirie SA.
- Pneus : récupération ⇒ TLS.
- Polystyrène expansé : revalorisation ⇒ Centre intercommunal de logistique (CIL) à Malley.
- Plastiques « durs » et flaconnages : revalorisation ⇒ Retripa SA.

Société de gestion des déchets du périmètre Ouest (Valorsa SA – Penthaz)

Durant l'année écoulée, les activités ont été les suivantes :

- Représentation du périmètre au sein des sociétés Tridel SA et Valorsa SA.
- Représentation par M. Christian Maeder, Syndic, en qualité de membre de l'Organe de contrôle de la taxe au sac, au sein du périmètre de Valorsa.

◆◆◆◆◆

Promotion économique



©Alain Herzog EPFL

Diverses activités ont été réalisées pour mettre en évidence l'attrait de notre Commune pour les entreprises. Des contacts ont eu lieu avec la promotion économique de Lausanne Région. M. Jean Cavalli, Conseiller municipal, est membre du Conseil de Fondation du Parc scientifique de l'EPFL (Fondation EPFL Innovation Park). Le rapport de cette fondation se trouve dans le chapitre « Organismes intercommunaux et relations extérieures ».

Marcos Morano, ingénieur
Chef du Service des travaux

◆◆◆◆◆

Bilan déchets – levée porte-à-porte + déchetterie communale,
Ecopoints et déchetterie mobile pour l'année 2018

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	
Population	12'181	12'353	12'400	12'430	12'560	12'577	
Levée porte-à-porte	Ordures ménagères	1'055 t	1'139 t	1'162 t	1'226 t	1'187 t	1'220 t
	Déchets communaux	39 t	38 t	37 t	39 t	41 t	41 t
	Papier / Carton	742 t	730 t	706 t	694 t	677 t	648 t
	Verre	365 t	367 t	381 t	368 t	367 t	372 t
	Compost / Végétaux	819 t	784 t	756 t	837 t	785 t	688 t
	Total levée porte-à-porte	3'020 t	3'058 t	3'042 t	3'159 t	3'057 t	2'970 t

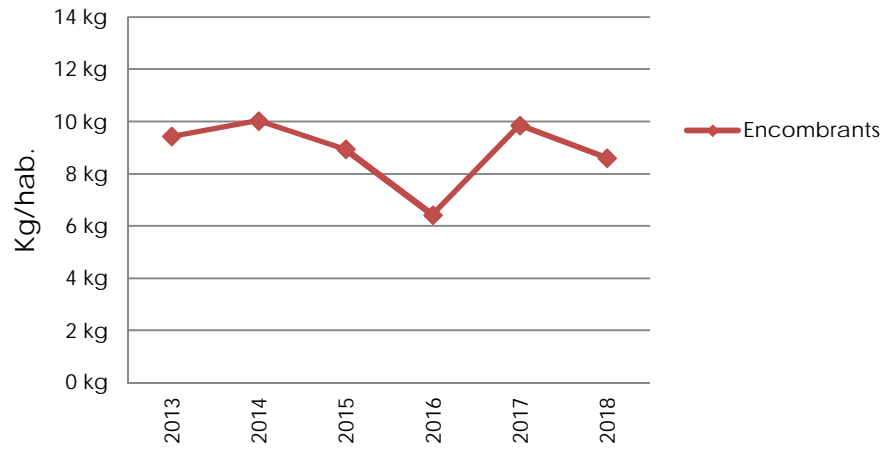
Déchetterie	Encombrants	115 t	124 t	111 t	80 t	124 t	108 t
	Papier / Carton (déchetterie)	115 t	100 t	103 t	275 t	280 t	285 t
	Verre (déchetterie)	38 t	39 t	35 t	62 t	32 t	48 t
	Compost / Végétaux (déchetterie)	553 t	763 t	531 t	588 t	585 t	311 t
	Métaux (alu, fer blanc, fer léger)	104 t	100 t	80 t	73 t	91 t	92 t
	Bois	233 t	259 t	210 t	246 t	233 t	213 t
	Huiles (litres)	4 t	4 t	3 t	4 t	4 t	2 t
	Inertes	232 t	200 t	138 t	175 t	239 t	115 t
	Plastiques	45 t	51 t	30 t	26 t	32 t	29 t
	Autres	7 t	11 t	92 t	64 t	34 t	16 t
	Total déchetterie	1'448 t	1'651 t	1'333 t	1'594 t	1'653 t	1'219 t
Total bilan	4'468 t	4'709 t	4'375 t	4'753 t	4'710 t	4'189 t	

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	
Kg/habitant/an							
Levée porte-à-porte	Ordures ménagères	87 kg	92 kg	94 kg	99 kg	94 kg	97 kg
	Déchets communaux	3 kg	3 kg	3 kg	3 kg	3 kg	3 kg
	Papier / Carton	61 kg	59 kg	57 kg	56 kg	54 kg	52 kg
	Verre	30 kg	30 kg	31 kg	30 kg	29 kg	30 kg
	Compost / Végétaux	67 kg	63 kg	61 kg	67 kg	62 kg	55 kg
	Total levée porte-à-porte	248 kg	248 kg	245 kg	254 kg	243 kg	236 kg

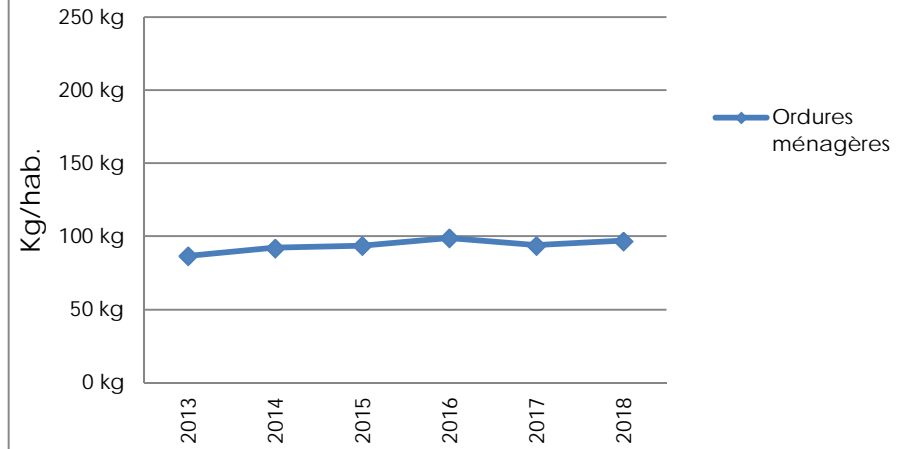
Déchetterie	Encombrants	9 kg	10 kg	9 kg	6 kg	10 kg	9 kg
	Papier / Carton (déchetterie)	9 kg	8 kg	8 kg	22 kg	22 kg	23 kg
	Verre (déchetterie)	3 kg	3 kg	3 kg	5 kg	3 kg	4 kg
	Compost / Végétaux (déchetterie)	45 kg	62 kg	43 kg	47 kg	46 kg	25 kg
	Métaux (alu, fer blanc, fer léger)	9 kg	8 kg	6 kg	6 kg	7 kg	7 kg
	Bois	19 kg	21 kg	17 kg	20 kg	19 kg	17 kg
	Huiles (lt)	0 kg	0 kg	0 kg	0 kg	0 kg	0 kg
	Inertes	19 kg	16 kg	11 kg	14 kg	19 kg	9 kg
	Plastiques	4 kg	2 kg	2 kg	2 kg	3 kg	2 kg
	Autres	1 kg	1 kg	7 kg	5 kg	3 kg	1 kg
	Total déchetterie	119 kg	134 kg	107 kg	128 kg	131 kg	97 kg

Taux de recyclage	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Taux	73 %	72 %	70 %	72 %	70 %	68 %
Incinérables (kg/hab)	99 kg	105 kg	106 kg	108 kg	108 kg	109 kg
Recyclables (kg/hab)	267 kg	276 kg	247 kg	274 kg	267 kg	224 kg
TOTAL (kg/hab)	367 kg	381 kg	353 kg	382 kg	375 kg	333 kg

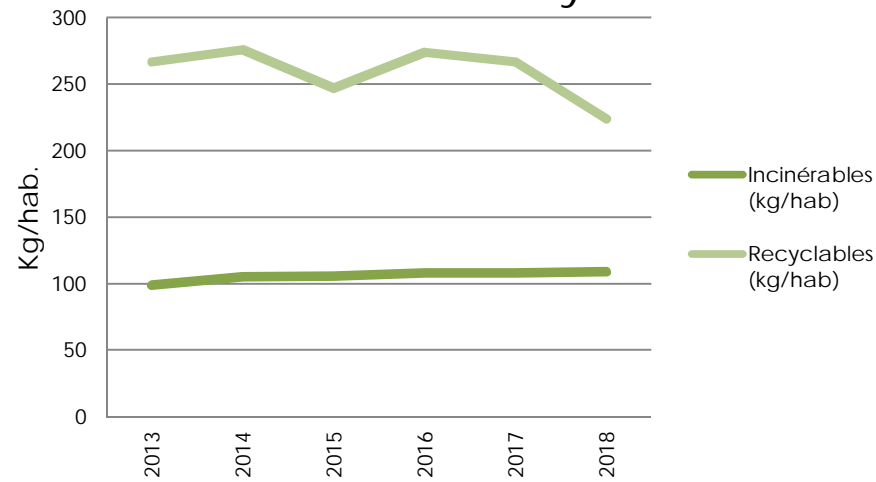
Evolution des encombrants



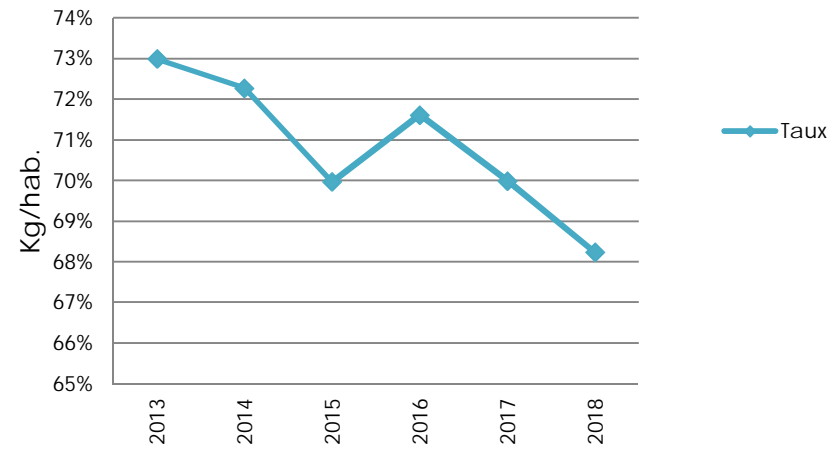
Evolution des ordures ménagères



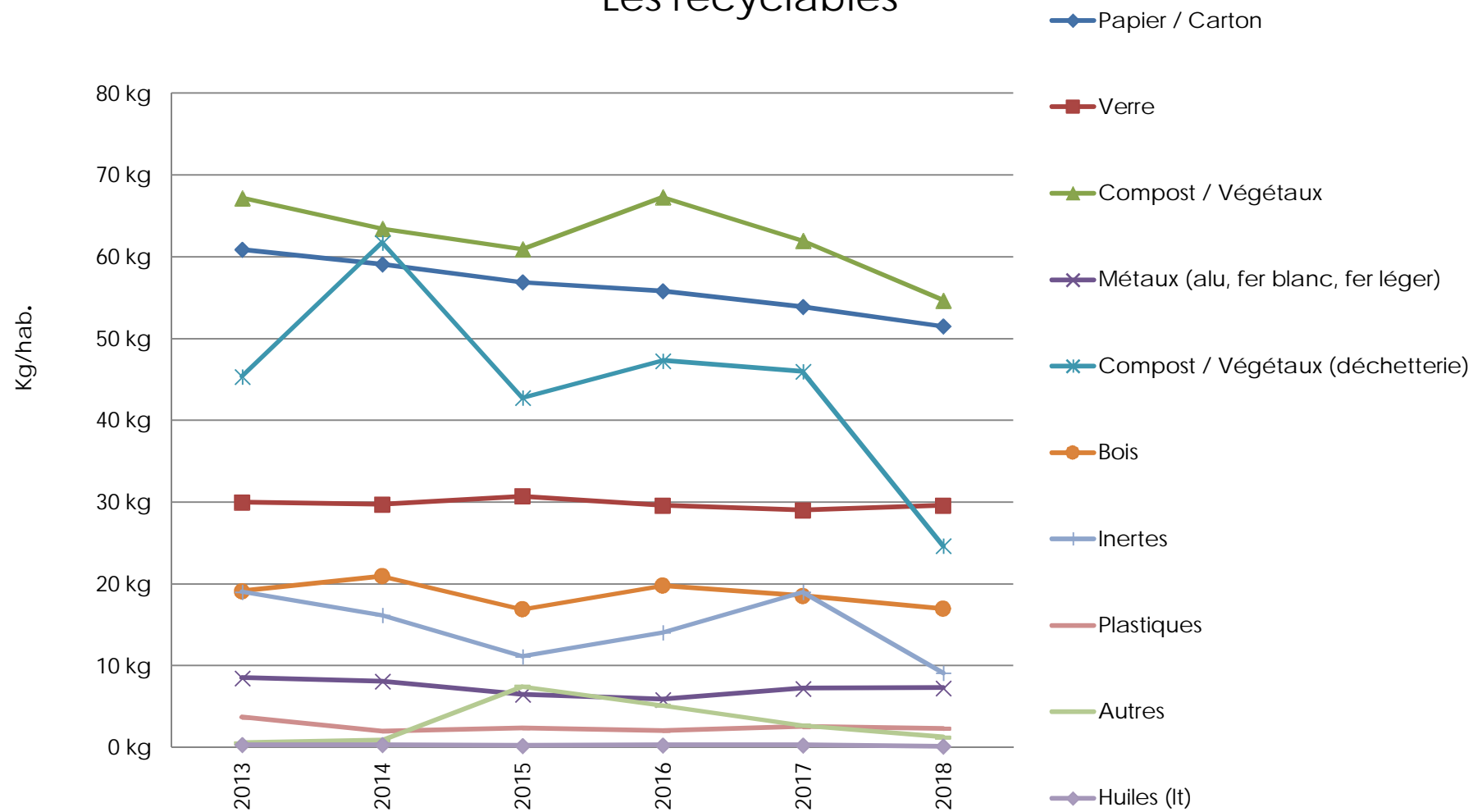
Incinérables vs recyclables



Evolution du taux de recyclage



Les recyclables



Forêts



©Bernard Wenker

La surface de notre propriété, soumise au régime forestier, est de 32 ha (hectares). La possibilité annuelle de coupe est de 280 mt³ (m³ tige) afin de garantir l'équilibre dans la répartition des classes d'âges. Tous ces éléments se trouvent dans le Plan de gestion forestier qui a été révisé en 2014 et adopté par la Municipalité. Précisons que, depuis 2010, la gestion de nos forêts est certifiée conforme aux directives des labels « FSC » (Forest Stewardship Council, n° 1253) et « PEFC » (Programme for the Endorsement of Forest Certification Schemes). Dès lors, nos exploitations répondent aussi aux exigences des principales associations de protection de la nature (WWF et Pro Natura).

Subventions, projet soins aux rajeunissements 2016-2019

L'Etat et la Confédération aident les propriétaires forestiers par le biais de subventions octroyées pour les travaux effectués dans les jeunes forêts. Le garde forestier assure la direction et la surveillance des chantiers, ainsi que le suivi financier du projet.

Subventions, projet de forêts protectrices 2016-2019

Tous les travaux d'exploitation et de sylviculture compris dans le périmètre du projet de forêts protectrices de la Sorge et de la Venoge sont indemnisés sur la base de forfait à l'unité. Le but de ce projet est de limiter les embâcles de bois en travers de la rivière qui pourraient mettre en péril les entrées de voûtage. Le garde forestier assure

la direction et la surveillance des chantiers, ainsi que le suivi financier du projet.

ORGANISATION DU SERVICE FORESTIER COMMUNAL

La Commune est liée par un contrat de gestion, degré 1, avec le Groupement intercommunal de la Venoge ; dès lors, la surveillance, la planification de tous les travaux entrepris en forêt, ainsi que la vente des bois incombent au garde forestier, M. Laurent Robert, en collaboration avec M. Christian Maeder, Syndic, et M. Marcos Morano, Chef du Service des travaux. L'Inspecteur des forêts veille au respect de l'application de la Loi forestière et au plan de gestion forestier. Après analyse des prix, les travaux de façonnage et de débardage ont été exécutés par une entreprise forestière. Les autres travaux ont été exécutés par le Service des travaux, sous la responsabilité de M. Tabozzi, forestier-bûcheron.

TRAVAUX ENTREPRIS DURANT L'ANNEE

Plantations

Zone de plantation forestière (0 m²)

Grâce à la colonisation naturelle des surfaces, nous n'avons pas eu recours aux plantations durant cet exercice.

Sylviculture et fauchage (43'015 m²)

Travaux forestiers exécutés à intervalles réguliers dans les jeunes forêts. Dans les plantations, deux fauchages sont accomplis chaque année et, lorsque les arbres atteignent une hauteur de 2 mètres, nous procédons, tous les 5 ans, à une sélection des tiges.

Exploitations forestières normales (359 m³)

Durant cet exercice, nous avons exploité le secteur forestier suivant :

- le long du chemin de la Motte, sous forme de coupe de réalisation pour assurer la sécurité ; hêtres, chênes.

Exploitations forestières forcées (chablis) (20 m³)

Le terme « chablis » désigne les arbres qui sont soit secs, soit cassés, renversés ou attaqués par les parasites. A noter que le garde forestier procède à une tournée d'inspection sur l'ensemble des propriétés forestières communales situées à proximité d'infrastructures.

Exploitation forestière du projet forêts protectrices 2016-2019 (0 m³)

Durant cet exercice, nous n'avons pas entrepris de travaux dans le cadre de ce projet.

Mise de bois de feu

La manifestation a eu lieu le samedi 24 mars et 70 stères ont été mis en vente.

Génie forestier

Entretien des chemins et du réseau des fossés ouverts

Ce chapitre concerne l'entretien annuel des chaussées à camions situées en forêt ou en lisière, qui implique l'émondage de leurs bords, la réfection des pistes de débardage, l'ouverture des fossés d'évacuation des eaux et les sentiers pédestres. Les travaux sont entrepris par le Service des travaux, sauf l'émondage, qui est réalisé par une entreprise forestière.

Laurent Robert, garde forestier

◆ ◆ ◆ ◆

Bâtiments – Épuration – Développement durable

Mme Danièle Petoud
Municipale

M. Yolán Menoud
Chef du Service des bâtiments,
épuration des eaux et développement durable

Service des bâtiments, épuration des eaux et développement durable

ORGANISATION DU SERVICE

Le Service des bâtiments, épuration des eaux et développement durable (SBED) est organisé en 6 secteurs d'activités différents :

- Bâtiments – Projets et développements.
- Bâtiments – Maintenance et transformations.
- Logistique.
- Epuration des eaux.
- Développement durable.
- Administration des salles et infrastructures communales.

Le personnel du service est réparti de la manière suivante, au 31 décembre 2018 :

Administration du service

Nombre de collaborateurs : 9 personnes.

- 1 Chef de service ;
- 1 Adjoint bâtiments à 100 % (partiellement vacant en 2018);
- 1 Adjoint épuration à 100 % ;
- 1 contremaître logistique à 100 % ;
- 1 technicien bâtiments à 100 % ;
- 1 administrateur des salles et infrastructures communales à 100 % ;
- 1 déléguée au développement durable à 70 % ;
- 1 assistante au Chef de service à 100 % ;
- 1 secrétaire à 80 %.

Exploitation des bâtiments publics

Nombre de collaborateurs : 27 personnes.

- 1 contremaître électricien à 100 % ;
- 1 électricien à 100 % ;
- 8 concierges à 100 % ;
- 2 intendants (à 100 % et 50 %) ;
- 1 apprenti agent d'exploitation ;
- 12 aides de nettoyage (6.31 EPT) ;
- 2 concierges bâtiments locatifs à 30 %.

Gestion administrative

Le SBED a traité durant cette année :

- 76 rapports à la Municipalité ;
- 233 contrats d'entreprise/prestations et commandes ;
- 1'452 factures ;
- 5 préavis ;
- 300 demandes de subventions.

Patrimoine administratif et financier

3 bâtiments administratifs

- Mon Repos – Ch. de la Colline 5 ;
- Hôtel de Ville – Pl. du Motty 4 ;
- Centre technique communal – Ch. des Esserts 5 (1 appartement en location).

7 bâtiments publics

- Grande salle – Pl. du Motty 4 ;
- Auberge communale – Pl. du Motty 4 ;
- Centre socioculturel – Rte du Bois 27 ;
- Temple – Pl. du Motty 4 ;
- Bâtiment de la place des sports du Croset – Ch. du Croset ;
- Galerie du Pressoir – Rue de Bassenges 21a ;
- Four de Renges – Rte du Mollard.

Divers bâtiments d'utilité publique

- Edicules de la Rte du Bois et du cimetière ;
- Couverts à fontaines de Renges et de Bassenges.

17 bâtiments scolaires

Site scolaire du Pontet – Rte du Bois 6 :

- Mars – Collège secondaire ;
- Vénus – Collège secondaire ;
- Mercure – Bâtiment administratif ;
- Saturne – Collège secondaire ;
- Jupiter – Collège secondaire ;
- Neptune – Collège primaire (2 appartements en location) ;
- Pluton – Piscine et salle de gymnastique ;
- Saturne – Salle de gymnastique (1 appartement en location).

Site scolaire de la Coquerellaz – Ch. de la Plantaz 1a, b, c et d :

- Coquerellaz SEMPA – Collège primaire ;
- Coquerellaz – Collège primaire (1 appartement de fonction) ;
- Coquerellaz – Salle de gymnastique ;
- APEMS Coquerellaz – Accueil parascolaire.

Site scolaire du Croset – Ch. du Parc 1 et 1b :

- Collège primaire du Croset (1 appartement de location ;
- Salle de gymnastique du Croset.

Site scolaire d'Epenex :

- Collège primaire d'Epenex (1 appartement de fonction) ;
- Salle de gymnastique d'Epenex.

7 bâtiments locatifs

- Rte Bois 2-4 ;
- Ch. de Veilloud 5-7 ;
- Rue du Villars 11 et 13 ;
- Ch. de la Colline 3 ;
- Rue de Renges 10 ;
- Ch. de la Colline 1.

Patrimoine immobilier	2016	2017	2018
Valeur du patrimoine selon l'ECA (Fr.)			
- immeubles gérés par le Service (patrimoine administratif)	141 376 703	148 058 007 ¹⁾	148 058 007
- immeubles en gérance (patrimoine financier)	119 663 114	126 193 621	126 193 621
	21 713 589	21 864 386	21 864 386
Gérance des immeubles du patrimoine financier	2016	2017	2018
Nombre de baux gérés	145	145	145
- dont logements	64	64	64
- dont garages et places de parc extérieures/intérieures	77	77	77
- dont petits locaux et locaux commerciaux	4	4	4
1) Augmentation due à la construction de la structure d'accueil de la Coquerellaz et la réévaluation ECA des bâtiments			
Entretien des bâtiments du patrimoine administratif			
	Valeur ECA (Fr.)	Entretien (Fr.)	Valeur ECA (%)
Année			
2016	119 663 114	783 295.39	0.65
2017	126 193 621	828 376.10	0.66
2018	126 193 621	770 376.36	0.61

Appartements en gérance

64 appartements, dont deux de fonction, répartis dans les bâtiments des patrimoines financier et administratif :

- Rte du bois 2-4 – 26 appartements ;
- Ch. de Veilloud 5-7 – 24 appartements et un local de rencontre ;
- Rue du Villars 11 – 3 appartements et 3 locaux administratifs communaux ;
- Ch. de la Colline 3 – 1 appartement ;
- Rue de Renges 10 – 2 appartements ;
- Rue du Villars 13 – 1 appartement ;
- Collège de la Coquerellaz – 1 appartement de fonction ;
- Collège d'Epenex – 1 appartement de fonction ;
- Collège du Croset – 1 appartement ;
- Collège Neptune – 2 appartements ;
- Collège Saturne – 1 appartement ;
- Centre technique communal – 1 appartement.

MISSIONS DU SERVICE

Bâtiments – Projets et développements

- Planification générale des futurs projets immobiliers identifiés par le service en fonction des besoins exprimés par les différents services communaux, ainsi que par l'âge du parc immobilier.
- Prise en compte de l'évolution démographique de la Commune, en lien avec les études en cours effectuées par le Service de l'urbanisme, de la mobilité et des constructions, afin d'obtenir une vision à long terme des futurs besoins communaux.
- Lancement et pilotage des diverses procédures « marché public » en lien avec le développement des nouveaux projets (concours d'architecture, appels d'offres, mandats d'études, etc.).
- Gestion administrative liée au suivi des projets.
- Rédaction des rapports pour la Municipalité et des textes de préavis pour l'obtention de crédits d'études préliminaires, de crédits d'études et de crédits de réalisation.

- Développement et suivi des phases d'études préliminaires, d'avant-projets et de projets, en collaboration avec les mandataires sélectionnés et, dans certains cas, avec l'aide d'un bureau d'assistance à maîtrise d'ouvrage (BAMO).
- Organisation et conduite du comité de pilotage (COFIL) des projets.
- Vérification du bon déroulement des procédures d'appel d'offres de travaux effectués par les mandataires.
- Validation des choix de matériaux et des propositions techniques.
- Suivi et présence régulière lors de la phase de réalisation.
- Mise en service des nouvelles constructions et gestion des travaux de garantie.

Bâtiments – Maintenance et transformations

- Elaboration du budget annuel d'entretien et de transformation des bâtiments existants, en fonction de l'état général des bâtiments et selon les demandes des utilisateurs.
- Rédaction des rapports d'adjudication pour validation en Municipalité.
- Gestion administrative liée aux commandes, contrats, factures.
- Maintenance et entretien des installations techniques des bâtiments communaux.
- Elaboration des projets de transformations intérieures et propositions de réaménagement des locaux au moyen d'esquisses et/ou de plans.
- Elaboration des appels d'offres liés aux travaux.
- Exécution, par les concierges, de divers travaux d'entretien ou de transformation (menuiserie, maçonnerie, serrurerie, plâtrerie-peinture, revêtements de sols, installations électriques, chauffage et sanitaire).
- Planification des travaux durant l'année selon les ressources disponibles et en fonction de l'occupation des locaux.
- Direction générale des travaux et suivi financier.
- Maintien à jour des dossiers de révision et des plans des bâtiments.
- Suivi énergétique et optimisation des installations techniques existantes.
- Contrôle et entretien des installations électriques des bâtiments communaux et exécution des travaux de remise en conformité.
- Contrôle, pour les privés, des mises en conformité des installations de chauffage, en collaboration avec le ramoneur officiel.
- Contrôle du respect du délai des révisions périodiques des citernes chez les privés.

Epuration

- Gestion du réseau communal des canalisations d'eaux claires (EC) et d'eaux usées (EU) et maintien à jour du fichier de facturation des taxes annuelles d'épuration et d'utilisation des collecteurs.
- Garantie du respect et de l'application des règlements, des normes et des lois en vigueur concernant l'évacuation et le traitement des eaux.
- Renseignements aux architectes, aux entreprises de génie civil et aux particuliers sur les points de raccordement aux collecteurs communaux. Transmission des directives techniques communales.
- Transmission du cadastre des collecteurs du plan général d'évacuation des eaux (PGEE) aux différents services industriels, afin d'éviter des détériorations ou des dommages sur les ouvrages publics lors de travaux de fouille.
- Contrôle des dossiers de mise à l'enquête pour s'assurer que le règlement communal régissant l'épuration des eaux est respecté.
- Facturation des taxes initiales d'introduction EU/EC pour les bâtiments nouveaux ou transformés.
- Participation aux séances de chantier et relevés des nouveaux ouvrages. Contrôle du respect de la mise en application des directives, lois et règlements. Validation de la conformité du système séparatif.
- Contrôle de la conformité du réseau séparatif des biens-fonds privés (campagnes de rattrapage pour les anciennes constructions).
- Information, conseils et suggestions des solutions techniques aux propriétaires

devant entreprendre des travaux de mise en conformité.

- Planification des campagnes de curage et visionnage caméra des collecteurs afin d'en déterminer l'état général et de prévoir les travaux d'entretien, de réparation ou de reconstruction à effectuer.
- Etude des modifications et extensions à apporter aux réseaux EC/EU lors de nouveaux plans de quartier.
- Mise à jour de la base informatique du PGEE avec les relevés d'ouvrages, des interventions de curage et des passages caméra.
- Contrôle, amélioration et suivi des canalisations des eaux claires et des eaux usées du réseau communal.
- Planification de futurs projets, en collaboration avec les communes de l'Ouest lausannois.

Développement durable

- Maintien du label « Cité de l'énergie ».
- Suivi des mesures et des actions liées au label « Cité de l'énergie ».
- Mise en œuvre du programme de politique énergétique communal (PPE).
- Participation et organisation de manifestations en lien avec le développement durable, afin de sensibiliser la population aux questions énergétiques.
- Communication auprès de la population sur les mesures énergétiques à entreprendre pour le respect de l'environnement.
- Analyse des dossiers de construction et des demandes de subvention en lien avec le règlement d'application.
- Coopération avec les différents services concernés pour le suivi du programme de politique énergétique.

Logistique

- Planification et suivi des travaux de nettoyage et d'entretien de l'ensemble des bâtiments communaux, selon les exigences du service et les mesures d'hygiène à respecter.
- Commande, réception, livraison et gestion des stocks du matériel d'entretien, des produits de nettoyage et des consommables.

- Surveillance des accès aux bâtiments scolaires.
- Relevés hebdomadaires des consommations de chauffage, eau et électricité des bâtiments communaux.
- Contrôle, régulation et optimisation, au quotidien, des installations techniques CVSE (chauffage, ventilation, sanitaire et électricité) en vue d'une économie d'énergie.
- Gestion de l'accès et de l'entretien du local STPA.
- Annonce des sinistres et des incivilités.
- Installation et maintenance des cylindres électroniques des bâtiments communaux.
- Transport et déménagement pour les différents services communaux.
- Stockage, livraison et montage du matériel (tentes, toile du Motty, tables, bancs) destiné aux manifestations officielles et sportives.
- Mise en place et contrôle des installations électriques provisoires liées aux manifestations communales.
- Installation des décorations électriques de Noël sur le territoire communal, en collaboration avec le Service des travaux.
- Remise en état des terrains de tennis en début de saison et entretien des abords.

Administration des salles et infrastructures communales

- Gestion et planification des salles de gymnastique (EPH), de musique, de conférences et de la Grande salle du Motty.
- Coordination des besoins en matériel et des ressources en personnel pour les manifestations organisées sur l'ensemble du territoire communal.
- Gestion des accès sécurisés pour l'ensemble des bâtiments communaux.

SECTION « BATIMENTS – PROJETS ET DEVELOPPEMENTS »

Ce chapitre évoque les projets de développement ou de rénovation des bâtiments communaux à la charge de cette section. Ces projets d'investissement visent à répondre aux différents besoins exprimés par l'évolution démographique de la Commune, mais également par les utilisateurs d'infrastructures existantes. Ces projets découlent également d'une volonté politique de maintien et d'entretien du parc immobilier communal existant, qu'il soit administratif ou financier.

Nouveau collège Croset-Parc

Durant l'année 2018, le chantier de construction du collège Croset-Parc s'est poursuivi à un bon rythme, malgré des conditions hivernales peu favorables. Plusieurs étapes importantes se sont ainsi déroulées. Suite à la réalisation des murs du secteur « gymnastique », l'enceinte de fouille en palplanches a pu être désétayée et remblayée. La toiture de la salle de gymnastique, avec ses imposants sommiers en béton a, quant à elle, été réalisée durant l'été, permettant ainsi une mise hors-d'eau de ce secteur. Les impressionnantes dalles et murs précontraints du secteur « écoles » ont pu être terminées pour la fin de l'année 2018. En parallèle, les aménagements et équipements techniques intérieurs du bâtiment ont pu débuter et se poursuivre au fur et à mesure de l'avancement de la maçonnerie. Enfin, l'ensemble du gros-œuvre du bâtiment a pu être terminé à la fin novembre 2018.

En tant que représentant du Maître de l'ouvrage, le Service des bâtiments, épuration des eaux et développement durable (SBED) a pu mener à bien les tâches suivantes en lien avec ce projet :

- Organisation des séances du comité de pilotage (7 séances en 2018) et des séances techniques (environ 40 séances en 2018), ainsi que tenue des PV de séances.
- Coordination générale du projet entre le Maître de l'ouvrage, les mandataires, les utilisateurs et les entreprises.
- Suivi financier de la phase de réalisation.

- Gestion des contrats, commandes et factures.
- Suivi et contrôle de l'exécution sur le chantier.
- Suivi et validation des choix et des finitions.



Exécution des murs de la salle de gymnastique mars 2018



Fin du gros-œuvre et des travaux de maçonnerie décembre 2018



Image intérieure de la salle de gymnastique – décembre 2018

Reconstruction de l'Auberge communale et transformation de la Grande salle

Au printemps 2018, le comité de pilotage du projet a pu valider le projet final de reconstruction de l'Auberge communale et

de transformation de la Grande salle. Les mandataires en charge ont ainsi pu préparer l'ensemble des documents nécessaires aux appels d'offres pour la construction du futur bâtiment. En parallèle, la mise à l'enquête publique du projet s'est déroulée durant l'été 2018. Enfin, début novembre, le Conseil communal a validé, à une large majorité, le crédit de construction s'élevant à Fr. 6'950'000.-.

En tant que représentant du Maître de l'ouvrage, le SBED a pu mener à bien les tâches suivantes :

- Organisation des séances du comité de pilotage (8 séances en 2018) et des séances techniques (environ 20 séances en 2018).
- Elaboration des contrats de mandataires et traitement des factures d'honoraires.
- Suivi et validation de la phase de projet présentée par les mandataires.
- Suivi financier relatif aux honoraires de la phase d'étude.
- Contrôle et suivi du dossier de mise à l'enquête publique.
- Gestion et coordination des oppositions à l'enquête publique.
- Rédaction du préavis de demande de crédit de construction.
- Contrôle des dossiers d'appels d'offres, réception et analyse des offres d'entreprises pour la construction de l'Auberge communale.
- Séances d'audition et de clarification des offres reçues.
- Préparation des rapports et courriers d'adjudication et non-adjudication des différents marchés de construction.



Rendu photo réaliste du projet de reconstruction de l'Auberge communale et de transformation de la Grande salle – Architecte : Etienne & Associés

Rénovation des installations techniques, du bassin et des distributions du bâtiment Pluton

- Octroi d'un mandat d'audit de l'état des installations techniques du bâtiment Pluton.
- Analyse du rapport d'audit et élaboration d'une procédure d'appel d'offres d'honoraires d'ingénieur spécialiste-piscine.
- Analyse des offres et proposition d'adjudication à la Municipalité.
- Rédaction du préavis d'octroi d'un crédit d'étude.

Reconstruction du bâtiment de la place des sports du Croset

- Lancement d'une étude de faisabilité pour le projet de reconstruction du bâtiment de la place des sports du Croset comprenant des vestiaires, des locaux techniques et une buvette.

Collège Neptune – Modification de l'accès au parking et sécurisation du préau

- Modification de l'accès au parking et pose d'une barrière à chaîne.
- Sécurisation du préau.
- Modification des plates-bandes.



Nouveaux accès au parking – Barrière à chaîne



Sécurisation du préau

Mon Repos – Remplacement de l'ascenseur

- Remplacement de l'ascenseur.
- Pose de portes palières.
- Pose d'un nouveau revêtement de sol.



Remplacement de l'ascenseur et pose de portes palières

SECTION « BATIMENTS – MAINTENANCE ET TRANSFORMATIONS »

Dans le cadre du budget annuel, le Service des bâtiments, épuration des eaux et développement durable a effectué la direction de projets et l'exécution des travaux suivants :

Centre socioculturel (CSCE)

- Fermeture sous l'escalier du sous-sol pour la création d'un rangement.
- Mise aux normes de l'alarme de secours de l'ascenseur.
- Entretien des parasols des terrasses.

Mon Repos

- Rafrâichissement des peintures dans les communs.
- Mise aux normes de l'éclairage de secours.
- Remplacement des films anti-UV en salle de Municipalité.
- Pose de stores à lamelles dans les bureaux du rez-de-chaussée.

Grande salle du Motty

- Pose d'une commande manuelle pour le chauffage.

Temple

- Divers travaux de maintenance.
- Pose d'une main-courante sur l'escalier d'accès.

- Remplacement des grilles de protection des sauts de lumière.



Pose d'une main courante sur l'escalier d'accès

Hôtel de Ville du Motty

- Mise en place d'un éclairage de secours.
- Mise aux normes de l'alarme de secours de l'ascenseur.
- Transformation des toilettes au 1^{er} étage.
- Transformation des anciens bureaux de l'Agence d'assurances sociales au 2^e étage et création d'une salle de réunions pour le Service des ressources humaines et d'un bureau pour l'informaticien.
- Contrôle OIBT et remise en conformité des installations électriques.

Centre technique communal (CTC)

- Remplacement du lift dans le local de lavage de la voirie.
- Pose de la mise en passe mécanique communale.
- Mise aux normes de l'alarme de secours de l'ascenseur.
- Remplacement de trois fenêtres au 1^{er} étage du CTC.
- Remplacement des grilles de saut-de-loup à l'entrée nord du local de la voirie.
- Gainage du collecteur des eaux usées.



Remplacement du Lift

Galerie du Pressoir

- Pose des cylindres mécaniques permettant la mise en passe.
- Etude du projet de pose d'une enseigne lumineuse.
- Remplacement des luminaires dans le local du four.

Couvert à fontaine de Renges

- Rénovation de la toiture du couvert de Renges.



Rénovation de la toiture

Collège du Crosset

- Deuxième étape du changement des luminaires dans les vestiaires de la salle de gym.
- Remplacement des luminaires extérieurs.
- Pose d'une étanchéité dans le silo à pellets.
- Entretien des bacs en façade.
- Mise aux normes de l'alarme de secours de l'ascenseur.
- Changement des douilles des luminaires des salles de classe.
- Remplacement des douches des vestiaires de la salle de gymnastique.

Collège d'Epenex

- Pose de la mise en passe mécanique communale et du contrôle d'accès.
- Pose de film de protection sur les vitrages du rez-de-chaussée.

Collège de la Coquerellaz – Sempa

- Pose de panneaux acoustiques dans le réfectoire.
- Entretien des façades bois Nord-Est.
- Mise en place d'une infrastructure Wifi.

- Mise aux normes de l'alarme de secours de l'ascenseur.
- Remplacement des luminaires existants de la salle de gymnastique.

Complexe scolaire du Pontet

Mars :

- Remplacement du boiler au 1^{er} étage.
- Curage et passage caméra dans les canalisations.
- Contrôle OIBT et remise en conformité des installations électriques.

Venus :

- Remplacement de 2 boilers.
- Remplacement des commandes des WC.
- Contrôle OIBT et remise en conformité des installations électriques.

Pluton :

- Remplacement des pompes de départ du chauffage.
- Remplacement de deux moteurs du fond mobile.
- Contrôle OIBT et remise en conformité des installations électriques.

Neptune :

- Contrôle OIBT et remise en conformité des installations électriques.

Saturne :

- Pose d'un film Crystal sur les fenêtres de la salle de gymnastique.
- Curage et passage caméra dans les canalisations.
- Remise en état des armoires du petit matériel de la salle de gym.
- Remplacement de l'interphone du locataire.
- Création d'un puits perdu et pose d'un caniveau.
- Contrôle OIBT et remise en conformité des installations électriques.

Mercure :

- Remplacement de l'interphone de l'entrée principale pour l'administration et la direction des écoles.
- Remplacement complet de l'ascenseur.
- Remplacement des stores à lamelles.

- Contrôle OIBT et remise en conformité des installations électriques.

Jupiter :

- Réfection des peintures et remplacement du linoléum d'une salle de classe.
- Remise aux normes de la porte coupe-feu.
- Remise en état de la grille d'eaux claires à l'entrée nord-est.
- Contrôle OIBT et remise en conformité des installations électriques.

Bâtiments localifs

- Chemin de Veilloud 5-7
Rénovation de 4 appartements.
- Route du Bois 2-4
Rénovation de 3 appartements.

**SECTION
« DEVELOPPEMENT DURABLE »**



Fonds communal d'encouragement pour le développement durable



Le Fonds communal d'encouragement pour le développement durable est alimenté par une taxe de 0.1 cts/kWh, prélevée sur la consommation d'électricité distribuée sur le territoire communal. Ce fonds

est destiné à financer des actions en faveur du développement durable.

Toutes les personnes physiques ou morales, à l'exclusion du Canton et de la Confédération, peuvent bénéficier de subventions du fonds pour des projets situés sur le territoire communal.

Avec l'utilisation de ce fonds, la Municipalité a pour objectif de :

- Sensibiliser la population à la problématique énergétique.
- Motiver et contribuer à la rénovation du parc immobilier territorial d'un point de vue énergétique.
- Inciter à réduire la consommation d'énergie et à utiliser des énergies renouvelables.
- Développer la mobilité douce sur le territoire communal.
- Maintenir et développer des éléments paysagers de qualité et respectueux du développement durable.

Opération éco-logement



Dans sa volonté d'impliquer les citoyens à agir sur leurs propres besoins en ressources naturelles, la Commune d'Ecublens lançait en 2017, dans le quartier du Veilloud, la première édition de l'opération éco-logement. Cette action, ayant été favorablement accueillie par les participants, a été reconduite en mars 2018 dans des conditions analogues.

Cette deuxième édition s'est déroulée dans le quartier d'Epenex auprès d'une centaine de locataires.

Cette deuxième édition s'est déroulée dans le quartier d'Epenex auprès d'une centaine de locataires.

Concrètement, les habitants de trois immeubles situés à l'avenue du Tir-Fédéral 20, 22, 24, 28 et 40 ont eu l'opportunité de recevoir gratuitement la visite (durée de 1 heure 30) d'éco-conseillers délégués par Terragir. Durant ces visites, en regard des habitudes de consommation exprimées par les particuliers via un questionnaire, des éco-gestes leur ont été présentés dans le

but de limiter les besoins en eau, en électricité et en chauffage, d'une part, et la production de déchets, d'autre part.

Pour illustrer le propos, les conseillers sont venus avec du matériel complémentaire. Ainsi, 635 ampoules LED, 72 multiprises avec interrupteurs et 78 réducteurs de débit d'eau ont été installés ; 31 bouilloires et 4 poubelles à compost ont été distribuées.

En considérant que tous les éco-gestes soient bien appliqués, et compte tenu de la réduction des puissances installées suite au changement des ampoules (- 22 kW), le potentiel d'économie moyen serait de 343 kWh par an et par appartement visité, selon le rapport final de Terragir, soit une économie par ménage d'environ Fr. 70.-/année.



Visite chez un particulier : passage en revue du questionnaire avec éco-gestes à l'appui

Subventions

La procédure et les conditions d'octroi des aides financières sont régies par les dispositions du « Fonds communal d'encouragement pour le développement durable », comprenant le programme d'attribution de subventions suivant :

- Analyse énergétique des bâtiments.
- Cours de formation continue pour concierges ou responsables techniques des bâtiments.
- Assainissement énergétique de l'enveloppe des bâtiments (façades, toitures, fenêtres).
- Constructions aux normes Minergie.
- Energies solaires (capteurs solaires thermiques et photovoltaïques).
- Chauffage.
- Mobilité.
- Éléments naturels et paysagers.
- Appareils ménagers A+++.

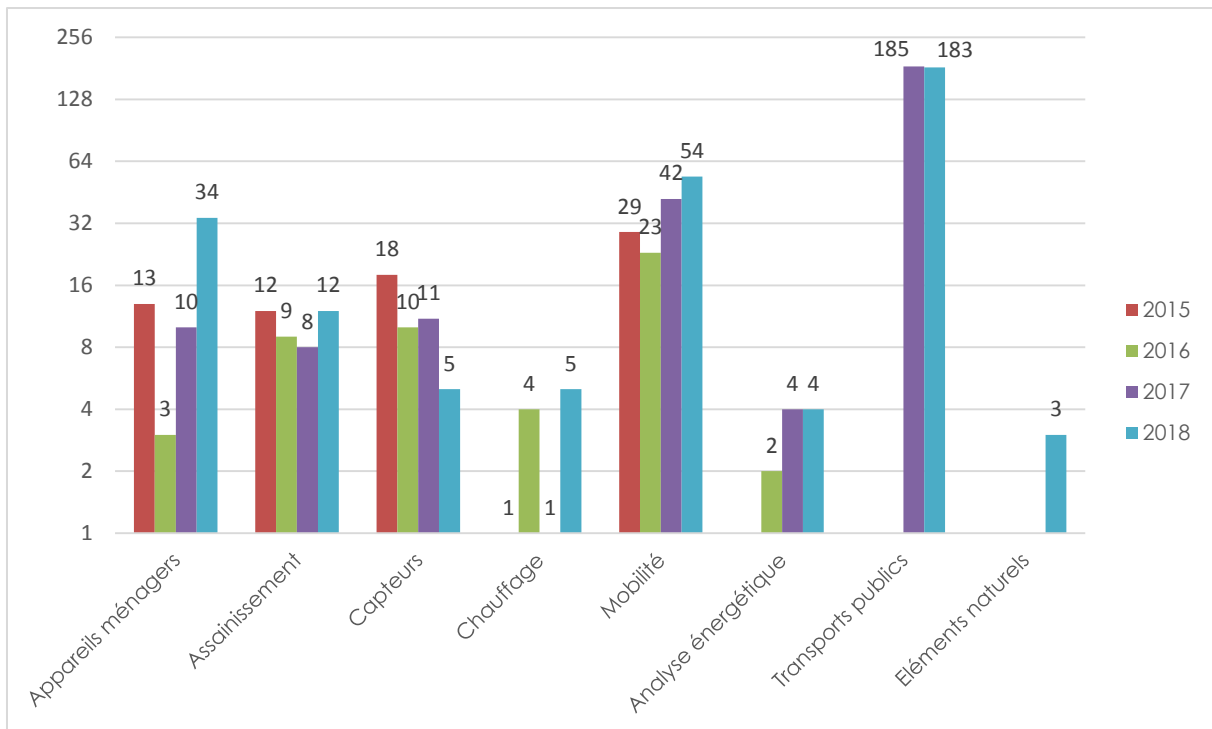
- Transports publics (abonnements ½ tarif, Mobilis et AG).

Subventions octroyées en 2018



La Commission du Fonds communal d'encouragement pour le développement durable a octroyé les subventions suivantes :

- Mobilité : 54
- Assainissement : 12
- Capteurs solaires thermiques : 2
- Capteurs photovoltaïques : 3
- Chauffage : 5
- Formation : 0
- Analyse énergétique : 4
- Éléments naturels et paysagés : 3
- Appareils ménagers : 34
- Transports publics : 183.



Nombre de subventions octroyées entre 2015 et 2018

Cité de l'énergie



Labellisée *Cité de l'énergie* depuis 2015, la Ville d'Ecublens oriente ses activités vers un développement urbain durable. Elle cherche ainsi à réduire ses besoins en énergie, à lutter contre l'épuisement des ressources naturelles et, par conséquent, à limiter son empreinte écologique.

Afin d'agir concrètement en ce sens, un plan d'action, basé sur le programme de politique énergétique validé par la Municipalité et structuré autour d'un catalogue commun à toutes les Cités de l'énergie, définit clairement les objectifs à atteindre et les différentes étapes de réalisation.

Développement du territoire

Chauffage à distance

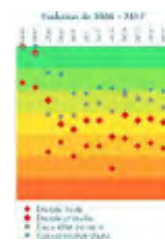


Les premières études menées par la Romande Energie, dans l'optique de mettre en service un réseau de chauffage à distance (CAD), ont permis d'identifier des secteurs présentant

des potentiels de récupération de chaleur perdue. Ainsi, la zone industrielle située au nord-ouest de la Commune pourrait constituer un point clé pour l'installation d'une centrale CAD. Les études se poursuivent dans cette direction et seront prises en compte lors de l'élaboration de la planification énergétique territoriale.

Bâtiments et installations de la collectivité

Comptabilité énergétique



Dans sa volonté d'agir contre le gaspillage, la Commune assure un contrôle systématique des quantités d'eau et d'énergie consommées.

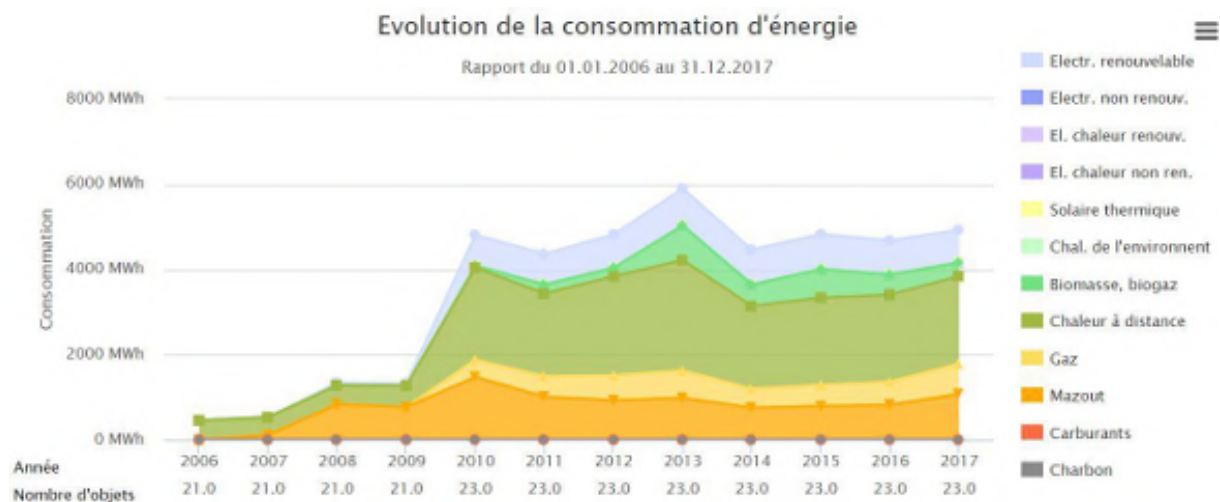
Ainsi, les agents d'exploitation des bâtiments travaillent, depuis 2014, en étroite collaboration avec l'association Ergo dans le but de réduire significativement l'ensemble des consommations (électriques, thermiques et hydriques). Ils sont chargés d'introduire, via la plateforme en ligne Energostat, les données de consommation hebdomadaire de leurs bâtiments. Ce système de contrôle des consommations permet d'identifier rapidement toute

forme de dysfonctionnement (fuite d'eau, installations techniques surconsommatrices, usage des équipements mal approprié, etc.) et de pouvoir y remédier au plus vite.

En complément, chacun d'entre eux a suivi une formation personnalisée, adaptée aux spécificités du site et destinée à les rendre autonomes face à toute situation inhabituelle pouvant survenir sur leurs installations techniques.

Les efforts menés en ce sens ont permis de réduire la demande en chaleur de près de 10 % par rapport à 2014 (patrimoine administratif).

En parallèle, les données annuelles de consommation (eau et énergie) sont analysées via la plateforme en ligne EnerCoach qui est complémentaire à Energo.



Extrait rapport EnerCoach : évolution de la consommation d'énergie pour le patrimoine administratif

Pour rappel, EnerCoach est un logiciel web mis à disposition gratuitement par SuisseEnergie pour les communes. Il permet d'évaluer les performances énergétiques des bâtiments, de les comparer entre elles afin d'établir des priorités de rénovation et de mettre en évidence des tendances sur plusieurs années.

Approvisionnement

Solaire photovoltaïque

En service depuis 2015, l'installation située sur la toiture du collège de la Coquerellaz permet de produire du courant qui est, par la suite, injecté dans les réseaux électriques des Services industriels de Lausanne (SIL).



Installation photovoltaïque Coquerellaz : production mensuelle d'électricité (MWh) pour l'année 2018

L'installation a permis de produire une énergie électrique égale à 363.07 MWh depuis sa mise en service et 93.65 MWh cette année, soit l'équivalent de la consommation annuelle de plus de 25 familles, considérant qu'un ménage vaudois composé de 4 personnes consomme en moyenne 3.5 MWh /an.

Mobilité

Carvélo2go



A l'initiative des communes de l'Ouest lausannois, sept vélos-cargos électriques ont été intégrés au réseau partagé Carvelo2go. Leur mise en service s'est faite simultanément sur l'ensemble du District lors de la journée Cap

sur l'Ouest. Les responsables « énergie et environnement » des Communes de Prilly, Renens, Bussigny, Chavannes-près-Renens, Saint-Sulpice et Ecublens ont assuré la coordination de ce projet avec le soutien du bureau Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL).

Lancé fin 2015 à Berne, sous l'impulsion de l'Académie de la mobilité du TCS et le fonds de soutien Engagements Migros, le système Carvelo2go a déjà été mis en route dans plus d'une quarantaine de villes en Suisse (Lausanne, Fribourg, Vevey, Bulle et Neuchâtel).

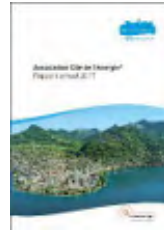
Le système Carvelo2go fonctionne avec les commerçants du quartier qui accueillent les engins et remettent la clé et la batterie aux utilisateurs durant leurs horaires d'ouverture. Pour la Commune d'Ecublens, le rôle de l'hébergeur est assuré par la Fleur de pains à la Cerisaie (avenue du Tir-Fédéral 88).



Inauguration du réseau Carvelo2go pour l'Ouest lausannois, mardi 18 septembre sur la place du Marché de Renens

Organisation interne

Certification Cité de l'énergie



En vue de la deuxième certification, le dossier de demande de renouvellement du label est en cours d'élaboration. En effet, cela fait déjà bientôt quatre ans que la Commune a obtenu le label Cité de l'énergie. Le Service, encadré par son conseiller Cité de l'énergie, se prépare donc d'ores et déjà pour son premier ré-audit prévu en avril 2019.

Le Service, encadré par son conseiller Cité de l'énergie, se prépare donc d'ores et déjà pour son premier ré-audit prévu en avril 2019.

Politique pour des achats responsables



En novembre dernier, l'Office fédéral de l'énergie (OFEN), dans le cadre de son programme d'encouragement annuel à l'intention des Cités de l'énergie, a accepté de subventionner la mise en application d'une

directive pour des achats responsables au sein de l'administration communale. L'intention est d'unifier les systématiques d'achats et de rendre les pratiques actuelles un peu plus vertueuses vis-à-vis de l'environnement (préserver les ressources naturelles et limiter la production de déchets).

Dans un premier temps, il s'agira d'éditer des recommandations sur l'approvisionnement et l'usage du papier et du carton, sur l'acquisition d'articles de papèterie et de fournitures de bureau (hors matériel électronique) et pour le remplacement ou tout nouvel achat de mobilier (administrations, écoles, etc.).

Le bureau de conseils Bio-Eco a été choisi pour accompagner les services communaux impliqués dans cette démarche.

Communication et coopération

Energyday2018



Pour la quatrième fois, la Commune a participé à la journée nationale pour les économies d'électricité domestiques.

Cette année, l'objet emblématique choisi pour appuyer le propos était à nouveau les prises électriques connectées et le mot d'ordre toujours « par petites touches, on peut faire de grandes choses ».

Du fait de son caractère redondant par rapport à l'année passée, le Service a décidé de relayer l'évènement de manière très simple, sans faire d'opération spéciale de promotion ; seul un code promotionnel permettant d'acheter en ligne a été communiqué aux habitants.



Prise électrique connectée capable d'allumer ou d'éteindre les appareils asservis via une application mobile

Pour mémoire, les prises connectées permettent, via une application mobile, d'allumer ou éteindre les appareils branchés, de programmer des plages horaires de fonctionnement et ce, même à distance. En outre, la prise est capable d'enregistrer les données de consommation permettant, d'une part, de mettre en évidence le type d'appareils surconsommateurs et, d'autre part, nos habitudes les plus énergivores, et ainsi, cas échéant, d'agir pour en contrebalancer les effets.

SECTION « EPURATION DES EAUX »

Le territoire de la Commune d'Ecublens est composé de 3 bassins versants qui sont rattachés à trois STEP différentes :

- bassin Vidy **Lausanne** (STEP de Vidy) ;
- bassin Morges **ERM** (STEP de Morges) ;
- bassin **Bussigny** (STEP de Bussigny).

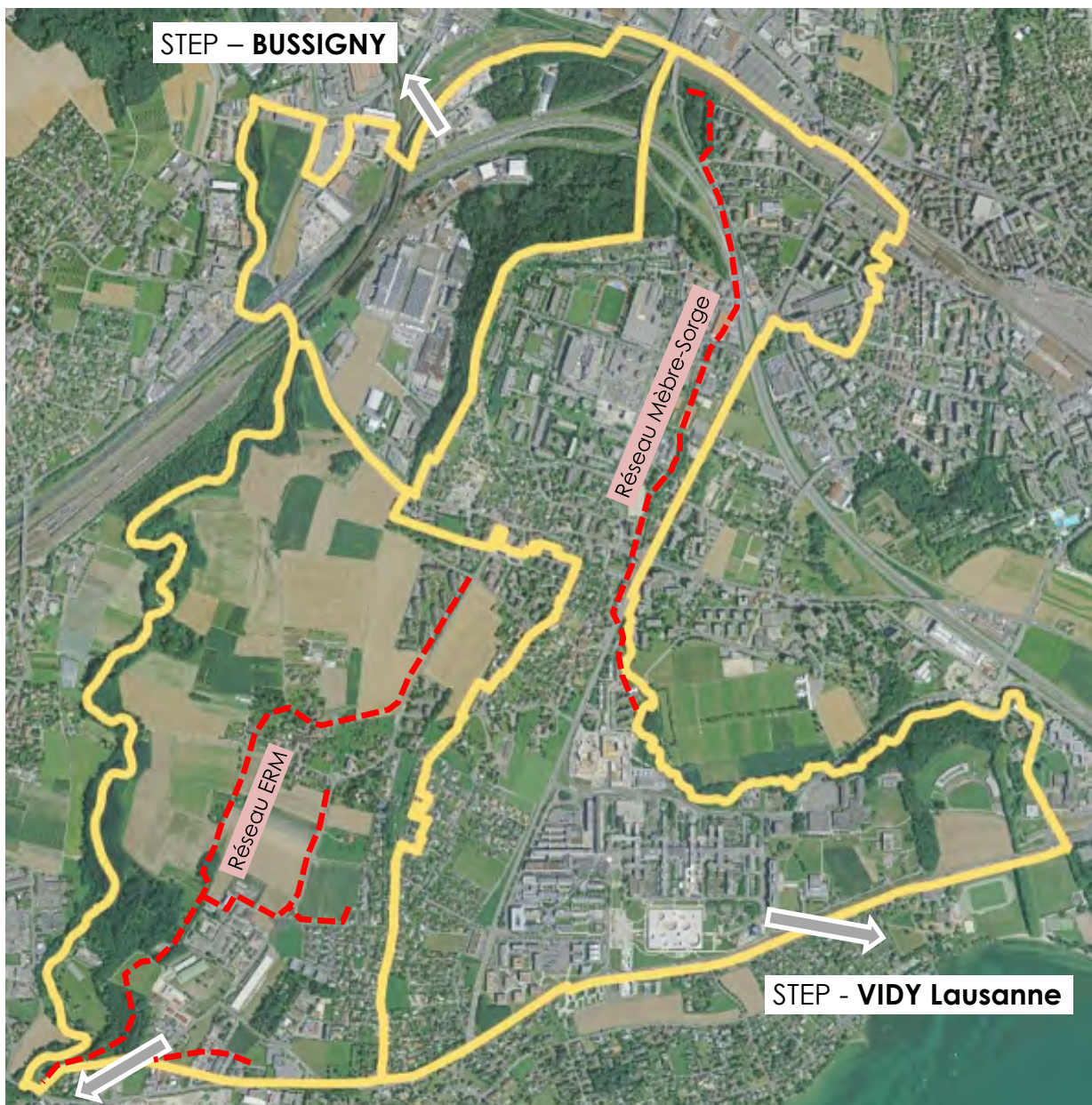
Descriptif des réseaux du PGEE

Ces bassins versants comportent des collecteurs communaux et intercommunaux, selon la répartition suivante :

Le réseau communal d'Ecublens, 57.5 km de collecteurs d'eaux claires (EC) et d'eaux usées (EU) cumulés.

Le réseau ERM Morges (association intercommunale), 3.7 km de collecteurs d'eaux usées.

Le réseau Mèbre-Sorge (entente intercommunale), 3.2 km de collecteurs d'eaux usées.



STEP – ERM Morges

Représentation associations et ententes – Coordination intercommunale – Collabora- tion interservices

La section épuration participe (ou est représentée) aux assemblées/séances suivantes :

- CISTEP « Commission intercommunale de la station d'épuration des eaux usées de Vidy ».
- ERM « Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région morgienne ».
- Station d'épuration de Bussigny.
- Mèbre-Sorge « Entente intercommunale Mèbre-Sorge ».
- PREE « Plan régional d'évacuation des eaux de la Chamberonne ».
- Intercommunales de l'Ouest lausannois afin de planifier les travaux avec les gestionnaires communaux et les services industriels (Services du gaz et des eaux de Lausanne, SIE SA, Swisscom, etc.).
- Interservices (Services des travaux, de l'urbanisme et Police de l'Ouest lausannois) afin de coordonner les travaux communaux.

Représentation du Maître de l'ouvrage

La section épuration des eaux a représenté la Commune d'Ecublens en tant que Maître de l'ouvrage pour l'étude et la réalisation des projets suivants :

Avenue du Tir-Fédéral – RC 82

- Réfection des ouvrages de récolte des eaux claires en surface (grilles, gueulards, couvercles).

Avenue du Tir-Fédéral – Triaudes

- Mise en conformité du raccordement d'un collecteur d'eaux claires de récolte des eaux de route.

Chemin de Prévenoge

- Gainage de deux tronçons de collecteurs d'eaux claires.

Avenue du Tir-Fédéral – Epenex

- Gainage d'un collecteur d'eaux claires.



Gainage du collecteur d'Epenex

Projets en cours et études préliminaires

STEP de Bussigny – Déviation des EU sur l'ERM

- Poursuite des études pour la déviation des EU sur le réseau Echandens – Morges ERM.

Route cantonale (RC 1)

- Poursuite du dossier avec le Canton pour le déplacement du collecteur EC communal et rédaction du préavis de crédit de réalisation.

Sorge – Voûtage n° 4

- Finalisation de l'étude de déconnexion des collecteurs communaux d'eaux claires dans le voûtage de la Sorge.

STEP Vidy Lausanne

- Participation à l'étude de la nouvelle clé de répartition des coûts d'épuration des eaux, adaptation du préavis intercommunal et validation par le Conseil communal.

Entretien et contrôle du réseau communal

- Campagne annuelle de curage et visionnage caméra des collecteurs EU/EC sur 7.9 km.
- Fraisage et curage intensif (calcaire et racines) suite aux visionnages caméra.

- Planification et suivi des travaux de réparation, de remplacement ou de gainage de collecteur.

Entretien et petites interventions

Réfection de regards, couvercles, grilles et ouvrages d'épuration

- Champs « La Brûlée ».
- Zone sportive des Esserts.
- Route du Bois.
- Chemin du Stand.
- Collège de la Coquerellaz.
- Rue Louis Favre.
- Chemin du Danube.
- Route du Molard.
- Chemin des Champs-Courbes.
- Avenue de la Concorde.
- Entretien des sacs de route (zone nord).

Contrôle du séparatif des biens-fonds privés

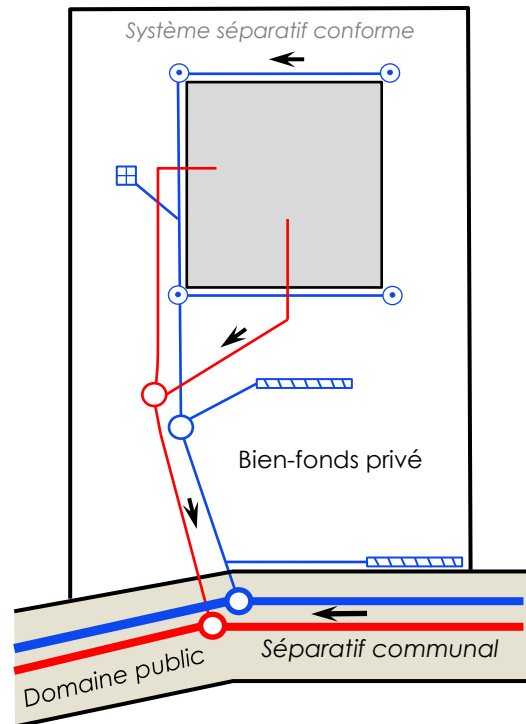
La section épuration procède au contrôle des raccordements en séparatif des collecteurs privés (nouvelles et anciennes constructions).

Le système séparatif des collecteurs consistant à séparer les eaux claires des eaux usées se divise en deux catégories :

- le système séparatif communal, qui est achevé ;
- le système séparatif des biens-fonds privés, qui est inachevé.

Recherche de pollution

- Pose de 13 filets dans les chambres communales pour contrôle de la conformité des rejets d'eaux claires.



Collecteurs communaux

- Eaux claires (pluviales)
- Eaux usées (sanitaires)

Collecteurs privés / ouvrages

- Eaux claires
- Eaux usées
- ⊙ Chéneau
- ▨ Grille

Contrôles annuels du système séparatif des biens-fonds privés

Réalisés par la section épuration :

Nouveaux bâtiments	: 17
Anciens bâtiments	: 11
<i>Sous-total</i>	: 28 contrôles

Réalisés par un bureau externe :

Nouveaux bâtiments	: -
Anciens bâtiments	: 14
<i>Sous-total</i>	: 14 contrôles

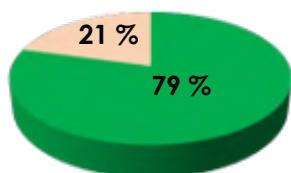
Biens-fonds contrôlés en 2018 : 42

Décompte des conformités :

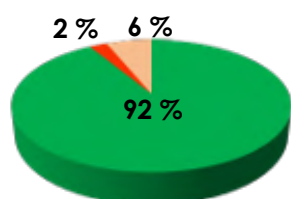
Déclarés conformes	: 25
Déclarés non-conformes	: 13
Compléments de contrôle	: 4

Etat d'avancement du séparatif des biens-fonds privés

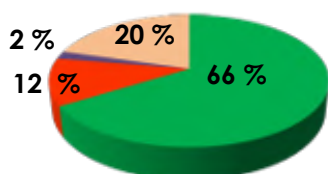
Bassin versant de Bussigny







Bassin versant de l'ERM



Bassin versant de la CISTEP



-  Biens-fonds conformes
-  Biens-fonds non-conformes
-  Biens-fonds non conforme (mineure)
-  Biens-fonds à contrôler

Suivi de chantier des nouvelles constructions sur les biens fonds privés

- Vérification hydraulique des bassins de rétention/régulation réalisés sur les biens-fonds privés.
- Contrôle et suivi de l'exécution des travaux. Validation de la conformité du système séparatif.



Pose d'un bassin de rétention / régulation des eaux claires – Quartier d'immeubles de Croset-Parc

Demandes d'extraits de plans de collecteurs, renseignements techniques

La section épuration a traité 83 demandes d'extraits de plans de collecteurs communaux et privés, via l'interface géoweb de partage de géoinformations de l'ASIT-VD.

Les bureaux d'ingénieurs, bureaux d'architectes, entreprises de travaux de génie civil, paysagistes, ainsi que les gestionnaires de réseaux sont les principaux demandeurs.

Dossiers de mise à l'enquête-constructions

La section épuration a traité 37 dossiers de mise à l'enquête, transmis par le Service de l'urbanisme, de la mobilité et des constructions.

La conformité des projets et le respect des lois et des directives en lien avec l'assainissement sont examinés et font l'objet d'un rapport déposé avec les autorisations de construire.

Suivi et mise à jour du PGEE informatique

- Construction, dessin et saisie d'attributs pour les nouveaux chantiers (communaux et privés).
- Saisie des informations recueillies lors des campagnes de curage/TV.
- Mandat attribué à un bureau d'ingénieurs hydrauliciens pour la mise à jour complète du PGEE. Les relevés, calculs, et simulations hydrauliques, planifiés sur trois ans, permettront l'élaboration d'un PGEE « version 2 ». Ce travail est indispensable et permet de s'appuyer sur des données précises, rendant efficace la gestion de la planification des travaux à entreprendre.

SECTION « ADMINISTRATION DES SALLES ET MANIFESTATIONS »

La section est chargée de la gestion des locations de salles (conférences, gymnastique, piscine, musique, grande salle et réfectoires), de la coordination interservices lors de manifestations, ainsi que de la sécurisation des accès aux bâtiments communaux.

Locations des salles communales

La centralisation des opérations de location des salles (conférences, gymnastique, piscine) a permis d'optimiser la répartition des salles mises à disposition des sociétés locales et associations, sans réduire les heures utiles d'entraînement. Les actions suivantes ont été entreprises :

- Contact avec les comités et plus particulièrement les responsables techniques des « grandes » sociétés.
- Planification plus détaillée et optimisation de l'occupation.
- Planification des réservations de salles par le biais du programme Citiloc.
- Centralisation de la gestion et de la distribution des clés.

Gestion des salles

Nombre de locations effectives, hors occupation scolaire, effectuées durant cette année :

• Coquerellaz	
- Salle de gymnastique	315
- Salle de rythmique	471
• Saturne	
- Salle de gymnastique	265
• Epenex	
- Salle de gymnastique	258
• Croset	
- Salle de gymnastique	232
• Pluton	
- Salle de gymnastique	288
- Piscine	449
• Centre socioculturel (CSCE)	
- Salle de conférences Federer	136
- Salle de conférences Apothéloz	263
- Salle de conférences Recordon	200
- Réfectoire	32

- Oiseaux de l'Ouest
 - Salle de conférences/réfectoire 47

Directives d'utilisation des bâtiments et des salles – Signalétique

Bâtiment du CSCE

- La plaque mentionnant les règles d'utilisation du bâtiment a été posée dans le hall d'entrée.



Plaque « Règles d'utilisation du bâtiment du CSCE »

Gestion des manifestations

45 manifestations ont nécessité l'intervention de cette section en 2018 dont :

Manifestations communales

- Apéritif offert à la population.
- Pose de la 1^{ère} pierre du Collège Croset-Parc.
- Accueil des nouveaux habitants.
- Fête nationale.
- Journée remise du label « Ville Verte ».
- Cap sur l'Ouest.
- Open Sunday.
- Fête de l'Avent à Mon Repos.

Manifestations des sociétés locales et associations (quelques exemples)

- Fête interculturelle.
- Fête de la musique.
- Fête de printemps.
- Graines de foot et Camp Juventus.
- Soirée démonstrations de gymnastique.
- Festival Country.
- Equi-no'X.
- Fête au Motty.

Ainsi que diverses manifestations privées pour lesquelles la section a apporté son soutien pour le prêt de matériel.

De par la diversité des manifestations (communales, sociétés/associations, privées), le degré d'implication peut varier mais les actions suivantes sont entreprises :

- Réception du formulaire de « Demande de prestations » concernant le matériel et les prestations.
- Contrôle de la demande et vérification de la disponibilité du matériel.
- Coordination entre les différents services communaux (Service des travaux, Service des bâtiments et éventuellement prestataires externes).
- Contrôle de l'application des exigences en matière de sécurité « protection incendie » émise par l'ECA.
- Réception du matériel et contrôle de son état.
- Etablissement d'un état des lieux (état du local ou de la place).

Gestion électronique des accès

- Participation à l'extension du plan de fermeture des bâtiments communaux par cylindres électroniques (Villa Mon Repos, Paroisse, Galerie du Pressoir, CTC).
- Programmation des clés en fonction des réservations.
- Gestion du système « Online » de contrôle d'accès permettant l'ouverture des portes selon les activités culturelles et sportives au CSCE et salles de gymnastique, en dehors des horaires officiels.
- Suivi de la constante évolution du système d'accès sécurisés des bâtiments communaux.

En 2018, nous avons procédé à la migration du système de gestion des accès et de contrôle des entrées « Exos ». Ce système avait été mis en production en 2011, dans un premier temps sur le site du Pontet, puis progressivement sur tous les bâtiments communaux. Il n'était plus supporté par la technologie actuelle. Dès lors, il était essentiel et nécessaire, pour suivre l'évolution du produit et être en conformité avec les standards d'aujourd'hui, de migrer vers une nouvelle version permettant :

- La compatibilité avec les nouveaux serveurs d'exploitation (serveur et postes de travail utilisateurs migrés pour Windows 10).
- La compatibilité avec le nouveau gestionnaire de base de données version 2017, au préalable 2008.
- Une gestion centralisée pour certaines portes intérieures identique à celle des portes principales des bâtiments.
- L'accès sécurisé et continu des bâtiments non reliés par la fibre optique, ceci grâce à des contrôleurs d'accès connectés d'une manière sécurisée au système « Wifi ».
- Une gestion facilitée de la programmation des horaires d'ouverture des portes principales et/ou des modifications en cas d'événements le soir ou le week-end.
- Une simplification dans l'ajout d'accès directement depuis le programme « Exos », sans avoir à se déplacer pour transmettre l'information au cylindre de la porte concernée.

Les bâtiments communaux sont équipés de :

- 34 accès système électronique « Online » (accès principaux des bâtiments secondaires).
- 78 accès système « Offline » (à l'intérieur des bâtiments).
- 5 bornes de mise à jour des droits d'accès (à l'intérieur des bâtiments).



Cylindre nouvelle génération



Nouvelle fenêtre Exos des différents modules de gestion du système

Surveillance/Société de sécurité

L'augmentation progressive des événements organisés par les différentes structures du CSCE et des associations, nécessite une continuelle adaptation de la procédure de surveillance du bâtiment. Les mesures de sécurité s'étendent selon les périodes à la place François Silvant en plus du CSCE.

Les tâches sont les suivantes :

- Planification annuelle et ponctuelle des interventions avec la société de surveillance en relation avec le tableau des événements des structures du CSCE.
- Analyse des rapports de surveillance.
- Collaboration et adaptation avec les différentes structures du CSCE.
- Etablissement en collaboration avec les collaborateurs du CSCE d'une procédure lors de l'intervention de la société de surveillance.

*Yolan Menoud,
Chef du Service des bâtiments,
épuration des eaux et
développement durable*

◆ ◆ ◆ ◆ ◆

Culture – Jeunesse – Sports – Intégration – Eglises

Mme Sylvie Pittet Blanchette
Municipale

Mme Liliane Genolet
Cheffe du Service de la culture, de la jeunesse,
des sports, de l'intégration et des églises
Dès le 1^{er} juin 2018

Service de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises

2018, année de transition due à de grands changements au niveau du personnel du service. L'engagement, au début de l'année, de deux nouveaux animateurs au Centre de jeunes et la rocade à la tête de la Bibliothèque ont nécessité un temps d'adaptation, mais les animations se sont poursuivies. Relevons notamment une belle collaboration de ces deux secteurs à l'occasion de la première participation d'Ecublens au « Printemps de la poésie », organisé par l'UNIL, et un renforcement de la médiation culturelle auprès des jeunes avec l'organisation du premier Festival des couleurs. L'arrivée, en juin, d'une nouvelle Cheffe de service a apporté de la stabilité et créé une nouvelle dynamique.

Mais le service n'a pas attendu les effets de ces changements pour offrir de nouvelles prestations à la population. Nous avons adhéré à l'Association de la fête des voisins et organisé la première manifestation en mai, tandis que, sous l'égide de « la Suisse bouge », nous avons mis sur pied une leçon de gym et gagné le 1^{er} prix du nombre de participants au niveau des villes suisses.

L'avancée la plus remarquable est sans doute l'OpenSunday, à savoir l'ouverture d'une salle de gym le dimanche d'octobre à mars, pour les enfants de 6 à 12 ans, organisée par Idéesport. Ce projet est l'occasion d'une belle collaboration avec nos sociétés sportives, les écoles d'Ecublens, et le Service des bâtiments, épuration des eaux et développement durable.

2018, année riche en culture, en défis sportifs, qui alimente le « bien vivre ensemble » à Ecublens.

Un grand merci à tous !

*Sylvie Pittet Blanchette, Conseillère
municipale en charge du Dicastère de la
culture, de la jeunesse, des sports, de
l'intégration et des églises*

ORGANISATION DU SERVICE

Le Service de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises, auquel sont rattachés le Secteur jeunesse (Centre de jeunes et Travailleur social de proximité), la Bibliothèque communale, la Ludothèque et le secrétariat d'Ecublens Animation, est composé de l'effectif suivant, au 31 décembre 2018 :

Administration :

- Cheffe de service 100 %
- Assistante 100 %

Secteur jeunesse :

- Délégué jeunesse et responsable du Centre de jeunes 100 %
- Educatrice-animatrice 70 %
- Educateur-animateur 70 %
- Animatrice socioculturelle 60 %
- Médiatrice culturelle 90 %
- Travailleur social de proximité 80 %

Bibliothèque :

- Bibliothécaire responsable 80 %
- Bibliothécaire 80 %
- Bibliothécaire 80 %
- Bibliothécaire 50 %

Ludothèque « Le Dé Blanc » :

- Ludothécaire responsable 50 %

Paroisse réformée :

- 2 organistes (à 50 % selon normes EERV)
- Sacristain 15 %
- Concierge 23 %

Afin de pallier à l'absence du Chef de service de janvier à mai 2018, l'équipe administrative a été renforcée par un poste temporaire à 50 % durant cette période.

TACHES DU SERVICE

Les principales tâches assumées par le service sont les suivantes :

Finances

- Préparation du budget et suivi des comptes.
- Contacts et collaboration avec les Autorités communales et cantonales, rédaction des demandes de subsides.
- Attribution des subventions aux différentes sociétés culturelles et sportives.
- Décisions quant aux subsides et dons versés aux privés, ainsi qu'aux sportifs d'élite.
- Gestion financière de la patinoire éphémère, ainsi que des manifestations organisées sur son site.

Administration

- Rédaction des rapports et propositions à la Municipalité, ainsi que des projets de réponses au Conseil communal.
- Signature d'une nouvelle convention avec l'Union des sociétés locales (USL).
- Collaboration précieuse et indispensable avec le comité de l'USL pour tout ce qui a trait aux sociétés et associations d'Ecublens.
- Création de nouvelles Directives relatives au subventionnement des sociétés culturelles et sportives membres de l'USL.
- Planification du calendrier des manifestations, en collaboration avec l'USL et Ecublens Animation.
- Gestion des relations entre la Commune et les sociétés et associations, ainsi que traitement de leurs demandes spécifiques.
- Participation aux assemblées des sociétés et associations.
- Contacts réguliers avec le Service des bâtiments, épuration des eaux et développement durable dans le but de mener une politique commune dans le cadre de la gestion des demandes de soutien (finances et infrastructures) des sociétés et associations.
- Collaboration avec le comité d'Ecublens Animation, soutien administratif et gestion de son secrétariat.

- Supervision du Secteur jeunesse, de la Bibliothèque, ainsi que du montant du subside communal octroyé à la Ludothèque, en collaboration avec les responsables d'entité.
- Soutien au Délégué jeunesse en matière de gestion administrative.
- Promotion et développement d'activités professionnelles pour les jeunes, en collaboration avec le Service administratif des écoles (Projet LIFT). Le service et ses responsables d'entité se sont engagés à accueillir des jeunes en stage au sein de la Bibliothèque et de la Ludothèque.
- Collaboration avec la Commission d'intégration et d'échange suisses-étrangers de la Commune d'Ecublens (CIE-SEE), gestion des affaires courantes, développement de projets et soutien administratif.
- Contacts et collaboration avec l'EVAM, l'Association des bénévoles auprès des requérants d'asile d'Ecublens (ABRAE) et le Bureau cantonal pour l'intégration.
- Gestion administrative du personnel de la patinoire éphémère.
- Gestion administrative du personnel auxiliaire lors des manifestations.
- Participation aux activités des différentes églises.
- Gestion du journal communal « Ecublens Infos », en collaboration avec le comité de rédaction.
- Gestion des panneaux lumineux.
- Gestion de l'affichage F4.
- Gestion des bénévoles, en collaboration avec les responsables d'entité.
- Participation, en tant que membre, aux réunions de la Commission culturelle des écoles.
- Présence et représentation du Service aux vernissages, ainsi qu'à un grand nombre de manifestations sportives et culturelles dans la Commune.
- Contacts avec la presse.

Opérationnel

- Organisation de diverses fêtes et manifestations culturelles et sportives.

- Prospection, promotion, encouragement et développement d'activités culturelles et sportives dans la Commune, tant pour la population que pour les employés communaux.

D'autre part, des abonnements pour les représentations de théâtre (La Grange de Dorigny et le TKM) et les matches de hockey et de football (LHC et LS) sont financés, gérés et mis gracieusement à disposition du personnel communal. Des cartes « Cultissime » (passeports culturels pour plusieurs institutions lausannoises) ont été offertes aux jeunes de la Commune atteignant leur majorité.

- Conduite et participation à divers projets interservices.
- Conduite et gestion de projets intercommunaux.
- Organisation de la remise des Mérites de la Municipalité et de l'USL.
- Organisation et financement des soirées annuelles de l'ensemble de cuivres Bavaria et du Paradise Creek Jazz Band à la grande salle du Motty, en collaboration avec Ecublens Animation.

ACTIVITES SOCIOCULTURELLES

Mérites de la Municipalité et de l'USL

Le lundi 29 janvier 2018, à la grande salle du Motty, le Mérite de la Municipalité a été remis à :

- M. Jean-François Cuérel pour son engagement auprès des jeunes musiciens d'Ecublens depuis de nombreuses années.

Au sein de l'USL, les comités de la FSG Actigym, du Volley-Ball Club Ecublens, du Rush-team, de l'Echo des Campagnes, de la Boule d'Argent et du Tennis-Club ont remis un Mérite à un ou plusieurs de leurs membres. Le comité d'organisation du Rallye FVJC 2019 à SSEC s'est également vu remettre un Mérite par l'USL.

L'Echo des campagnes, deux jeunes chanteuses et un jeune garçon contorsionniste du Centre de jeunes, ont agrémenté la soirée de quelques prestations.



Fête des voisins

Le service a adhéré à l'Association de la fête des voisins et a organisé la première manifestation le 25 mai, jour officiel de la fête.

L'évènement est organisé par les habitants eux-mêmes, mais est soutenu par le service, lequel met à disposition un kit contenant des affiches, des ballons, des t-shirts, des sacs poubelles, du jus de pomme, du vin et des bâtonnets vaudois.

Ce sont une vingtaine d'organiseurs qui se sont inscrits pour cette première édition.



ACTIVITES SPORTIVES

Leçon de gym

Ce sont exactement 116 personnes qui sont venues participer à la première édition de « la plus grande leçon de gym », le 6 mai 2018, sous l'égide de « La Suisse Bouge ». Ce chiffre a permis à la Commune d'Ecublens de se positionner en 1^{ère} place de sa catégorie et de recevoir un prix de Fr. 1'000.-. Ce montant a été versé au comité d'organisation du Rallye FVJC 2019 à SSEC pour ses activités sportives lors du Rallye.



Patinoire

La saison 2017/2018 s'est achevée avec un bilan très positif à fin janvier 2018. Chaque saison démontre que la population apprécie réellement cette animation. En effet, ce sont plus de 4'000 personnes qui viennent profiter de cette infrastructure.

Le 13 décembre 2018, les habitants de la Commune ont pu fêter Noël autour de la patinoire. Ils ont pu admirer et déguster des profiteroles à la vanille et au chocolat montés en pyramide sur une longueur de plus de 20 mètres. Celles-ci ont été confectionnées par M. Alessandro Pitardi, pâtissier local, qui avait déjà réalisé la bûche géante en 2017.



L'ensemble vocal et instrumental *Lumen Canor* a agrémenté cette soirée par des chants de saison pleins de bonne humeur.



Les plus petits ont pu faire la rencontre du Père Noël, avec un berger et son âne, qui distribuait de délicieux sachets surprise.



La date du Noël à la patinoire faisant partie du calendrier des fenêtres de l'Avent, les bibliothécaires ont magnifiquement orné d'un « 13 » l'entrée du Centre socioculturel.



Durant tout le mois de décembre, la population pouvait inscrire un vœu sur des décorations et les placer sur le sapin de Noël à l'entrée du Centre socioculturel. Cette année, ce sont plus de 130 personnes qui ont joué le jeu en accrochant un vœu.



Zumba



De mai à septembre, la population a pu profiter de cours gratuits de zumba, tous les mardis soir sur la place François Silvant.

Ceux-ci ont été adaptés pour toute la famille, enfants compris. Ils ont reçu un écho très positif.

C'est une moyenne de 30 personnes qui participent à chaque cours.

Urban training

Tous les mercredis soirs de mai à septembre, la population a eu l'occasion de faire du fitness en plein air et en groupe, sous la direction de coaches sportifs.

Le but de cette activité conviviale est d'entretenir sa forme et de s'amuser tout en découvrant la Commune.



Ces cours sont offerts par la Ville d'Ecublens, qui s'investit pour la santé et le bien-être de ses habitants et de ceux des environs.

Chaque semaine, le cours est suivi par une quinzaine de participants.

Cours de yoga

De mai à fin août, la Commune d'Ecublens a participé à l'organisation de cours gratuits de yoga dans le magnifique parc de Mon Repos.

Ceux-ci ont connu un véritable succès. En effet, plus d'une vingtaine de personnes y ont participé chaque semaine.

OpenSunday

Depuis le mois de novembre 2018, la Commune, en collaboration avec la Fondation *IdéeSport*, a mis en place des « OpenSunday ». Il s'agit d'un programme visant à faire bouger les enfants les dimanches après-midi d'hiver.

A Ecublens, ceux-ci ont lieu le dimanche de 13 h 30 à 16 h 30, excepté lors des vacances scolaires, à la salle de gymnastique de Pluton.

L'objectif est d'offrir aux filles et aux garçons de la 3P à la 8P un endroit pour se défouler et s'amuser entre amis le dimanche après-midi pendant les mois d'hiver. Le concept est simple : permettre aux enfants d'accéder à la salle de sport de Pluton, ceci gratuitement et sans inscription au préalable. L'encadrement du projet est assuré par deux adultes qualifiés et une équipe de jeunes coaches habitant la région, tous formés par la Fondation *IdéeSport*.

Diverses activités sportives et jeux sont organisés. Les enfants sont libres de choisir celles auxquelles ils souhaitent prendre part, puis de changer au gré de leurs envies. En plus du mouvement, l'objectif est aussi d'aborder la question de l'alimentation. De ce fait, un goûter composé de pommes, de pain et d'eau leur est offert en milieu d'après-midi.

L'OpenSunday Ecublens est également une plateforme à disposition des sociétés sportives locales qui souhaitent faire découvrir leurs activités aux enfants.

En 2018, ce sont, en moyenne, 40 enfants (~25 filles et ~15 garçons) qui ont participé à cette activité.

Cap sur l'Ouest

Organisée le dimanche 23 septembre, la quatrième édition de Cap sur l'Ouest a fait carton plein. Dans la douceur de la fin d'été, la manifestation a rassemblé

quelque 25'000 participants venus fêter la mobilité douce et les 10 ans du district de l'Ouest lausannois. Les dix points festifs, qui ont rythmé la boucle de 23 km sans voiture à travers les huit communes et les sites des Hautes Ecoles, n'ont pas désempé de la journée, offrant aux promeneurs et autres cyclistes de multiples animations et plaisirs gustatifs. Une performance théâtrale itinérante et une dégustation de 800 cupcakes, portant les armoiries des communes, ont marqué cette journée de jubilé.



Le point festif d'Ecublens, situé à la place du Motty, a connu un joli succès. La place a été très animée grâce aux différentes associations et sociétés présentes : Pro Vélo et son traditionnel gymkhana, le Football Club Ecublens et ses fameux poulets grillés, le Volley-Ball Club Ecublens qui a régalé les participants de bonnes paellas, la Paroisse d'Ecublens/Saint-Sulpice qui était de la partie avec ses succulentes pâtisseries.

Les représentants du développement durable de la Commune d'Ecublens ont donné l'occasion de tester un vélo électrique et ont présenté le vélo-cargo. Quant aux membres du comité d'organisation du Rallye FJVC 2019, ils ont rafraîchi les participants avec de délicieux smoothies. Des représentants de l'entreprise Valorsa ont présenté leurs activités et fait de la prévention. Les samaritains étaient présents afin de parler à tout éventuel accident.

Quant à l'animation, nous avons pu compter sur Kids Up qui a offert aux enfants la possibilité de s'essayer à quelques exercices de cirque.



SUBVENTIONS A DES INSTITUTIONS CULTURELLES, SPORTIVES ET EN LIEN AVEC LA JEUNESSE, L'INTEGRATION ET LES EGLISES

Les institutions suivantes ont bénéficié d'une subvention annuelle ou d'un don :

(* siège ou activité sur Ecublens)

Culture

Subventions :

- Abbaye des Patriotes * ;
- Amis du Four de Renges * ;
- Association Art'itude * ;
- Association vaudoise des Samaritains * ;
- Crêt Bérard ;
- Destiny * ;
- Echo des Campagnes * ;
- Encre et Plomb ;
- Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise ;
- Galerie du Pressoir * ;
- Globlivres – Livres sans frontières ;
- Groupe d'improvisation théâtrale Ecublens * ;
- Musée Bolo * ;
- Pro Patria ;
- Refuge d'Ecublens ;
- Théâtre Beausobre ;
- Théâtre Kléber-Méleau ;
- Théâtre La Grange de Dorigny (subvention et 4 abonnements annuels) * ;
- Union des sociétés locales (USL) * ;
- Université populaire de Lausanne ;
- Zig-Zag Théâtre *.

Dons uniques :

- Association des amis du Musée suisse de l'orgue ;

- Association des Amis du Tarmac Festival ;
- Association Lemannake ;
- Association Les Amis du Sentier ;
- Association Venoge People / Venoge Festival ;
- Association We do what we love / International gaming show ;
- Belmont Rock School et conservatoire ;
- Bureau culturel Vaud ;
- Concerts classiques région morgienne ;
- Diabolo Festival ;
- Fondation romande pour le cinéma ;
- Les Amateurs du bon son / Festival Croc' the Rock ;
- Mondial du Chasselas ;
- Paroisse catholique Romaine St-François d'Assise / MusicalRenens ;
- Union Instrumentale de Forel ;
- Vibiscum.

Jeunesse

Subventions :

- Association Reiso ;
- Centre d'études musicales d'Ecublens * ;
- Fondation pour l'enseignement de la musique ;
- Jeunesse Ecublens-Chavannes * ;
- Plateforme jeunesse de l'Ouest lausannois ;
- Pro Juventute.

Dons uniques :

- Ados Job ;
- Association Jeunesse et camps ;
- Festival cinéma jeune public ;
- Fondation Connectivia / Junior Days Léman ;
- Les Samas'Kids ;
- Scouts de l'Ouest *.

Sport

Subventions :

- Association Amputsport * ;
- Association Bad pour tous * ;
- Association Billards Ouest lausannois Ecublens * ;
- Centre sportif de Malley (CSM) ;
- FC Ecublens * ;
- FSG Actigym Ecublens * ;
- FSG Gym Hommes * ;

- Gymnastique des aînés * ;
- La Boule d'argent * ;
- Lausanne Hockey Club (2 abonnements) ;
- Lausanne-Sport (2 abonnements) ;
- Martial Arts Center ;
- Pétanque Le Motty * ;
- Rushteam Ecublens * ;
- Tennis-Club Ecublens * ;
- Tir sportif Chavannes-Ecublens * ;
- Urban Training * ;
- VBC Ecublens *.

Dons uniques :

- Association Pro Vélo ;
- Biribas Capoiéra ;
- Cendizuix / Concours FVSP ;
- Cercle d'escrime de Morges ;
- Club des lutteurs de Lausanne ;
- Club nautique morgien ;
- CTT Forward Morges ;
- DEL Basket ;
- Ecole de rugby de Lausanne ;
- FSG Amis-Gyms Forel ;
- FSG Pully ;
- FSG Yvonand ;
- Gym Morges ;
- Handball Club Crissier ;
- KidsGames région de Morges ;
- Lausanne-Sports Athlétisme ;
- LUC Volley-ball ;
- Renens Basket ;
- Renens Natation ;
- Société hippique du Léman (concours complet la Garance) ;
- Stade Lausanne Athlétisme ;
- Urban Project ;
- Zen do Ryu, club d'arts martiaux.

Eglises

- Conseil régional de la Chamberonne ;
- Paroisse Chavannes-Epenex ;
- Paroisse catholique romaine ;
- Paroisse Ecublens-St-Sulpice ;
- Paroisse lausannoise de langue allemande.

Intégration

Financement des projets de la Commission d'intégration et d'échange suisses-étrangers de la Commune d'Ecublens (CIESEE).

Le rapport complet de cette Commission se trouve dans le chapitre « Organismes inter-communaux et relations extérieures ».

Aide au sport d'élite

Cette aide ponctuelle est accordée sur présentation d'un dossier complet pour une année, selon les Dispositions d'application de l'aide au sport d'élite.

En 2018, ce soutien a concerné huit sportifs individuels, pour un montant total de Fr. 8'000.-.

SUPPORTS D'INFORMATIONS COMMUNAUX

Journal communal « Ecublens Infos »



Depuis 2014, le journal paraît tous les deux mois, soit 6 fois par année. Il est tiré à 7'000 exemplaires et distribué gratuitement :

- dans toutes les boîtes à lettres des habitants de la Commune ;
- aux guichets de l'administration communale (présentoirs) et dans les structures du CSCE ;
- dans les caissettes qui se trouvent dans le hall d'entrée du CSCE et dans l'entrée du Centre commercial (côté grand parking) ;
- aux nouveaux habitants, via les porte-documents de bienvenue ;
- au personnel communal retraité et à d'autres particuliers, sur demande.

Affichage

Le système mis en place offre la possibilité aux sociétés locales et aux services communaux de faire connaître à la population les dates de leurs manifestations et diverses

informations importantes. Ils peuvent demander la pose de leurs affiches (format F4) sur les 17 panneaux mis à leur disposition, selon les disponibilités.

44 manifestations ont été annoncées sous cette forme.



Panneaux lumineux



Ce sont plus de 150 annonces de manifestations ou informations générales qui ont été diffusées en 2018 sur les cinq panneaux communaux, idéalement situés et très utiles selon les annonceurs et la population.

Vu les panes à répétition et l'évolution de la technologie, le service a étudié la possibilité de les remplacer. Un préavis a été préparé dans ce sens et fera l'objet d'une décision par le Conseil communal début 2019.

Liliane Genolet, Cheffe du Service de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises



Secteur jeunesse d'Ecublens



PERSONNEL

Place au changement en 2018, avec l'arrivée de deux nouveaux collègues pour compléter l'équipe, en début d'année :

- Sarah El Ghazal, en qualité d'éducatrice ;
- Cyril Artero, en qualité d'éducateur,

tous deux respectivement engagés au taux d'activité de 70 %.

Deux nouveaux civilistes sont également venus renforcer l'équipe :

- Loïc Roberti à 100 % durant une année ;
- Yoann Chassot, actif durant 4 mois.

Enfin n'oublions pas nos différents intervenants ponctuels et fixes dont principalement Mme Cécilia Galindo, pour les ateliers hebdomadaires de théâtre, et M. Keko Razano, qui a œuvré à la réalisation de l'identité visuelle et à la communication du Secteur jeunesse. Dès le deuxième semestre, nous avons eu le plaisir d'accueillir notre nouvelle Cheffe de service, Mme Liliane Genolet qui, dès son arrivée, s'est impliquée à soutenir notre travail.

Tout au long de l'année, l'équipe a eu également l'avantage de bénéficier de séances de supervision régulières, menées par un intervenant extérieur.

DELEGATION JEUNESSE

M. Steve Renggli s'est principalement investi au sein de l'équipe en accueillant les nouveaux collaborateurs et en les orientant dans leur nouvelle fonction. Dès le deuxième semestre, c'est en qualité de formateur à la pratique professionnelle qu'il a suivi

et accompagné M. Cyril Artero dans sa formation d'éducateur en première année à l'ESSIL.

Il a également supervisé et orienté la réalisation de nouveaux projets liés au travail de proximité et de médiation culturelle, ainsi que défini de nouveaux outils de travail administratifs.

Ses actions se sont inscrites principalement dans la continuité de la relation aux jeunes adultes par le biais de l'ouverture de l'accueil libre en soirée, le soutien et suivi individuel à « long terme », ainsi que diverses activités, telles que le fameux séjour à Europa-Park, le week-end de ski à Morgins, le Beat Festival à Genève, la tenue d'un stand pour la Fête de la musique.

MEDIATION CULTURELLE

Les cours de théâtre et les courts-métrages

Ces cours sont donnés pour la deuxième année consécutive par Mme Cécilia Galindo, professeure de théâtre. Ils s'adressent aux adolescents dès 14 ans. L'expérimentation des jeux de rôles, ainsi que des techniques théâtrales, ont fait évoluer les jeunes dans leur confiance en eux, tout en les faisant apprécier le plaisir du jeu à travers la comédie. Ainsi, au dernier trimestre de l'année, des projets de courts-métrages ont été mis en place, en collaboration avec Sarah El Ghazal et Yoann Chassot, tous deux expérimentés dans le domaine. A noter que le court-métrage est un outil de travail que nous expérimentons depuis 2 ans déjà, avec une participation au Jugendfilmtage de Zürich.

Les ateliers de chant et de rap

Ils se sont réalisés selon 3 axes : les moments de chants-loisirs, les cours de chants individuels et les projets artistiques individuels ou en petits groupes autogérés. C'est dans cette direction que Lara Manzini, médiatrice culturelle, amène naturellement les jeunes à s'exprimer et à développer leur voix. Cette année, une exposition, ainsi qu'une petite conférence tenue par les jeunes, a eu lieu dans le cadre du Printemps de la poésie.

Young Art Color Festival (YACF)

Les ateliers de peinture, instaurés il y a déjà 3 ans et suivis de 2 expositions, ont donné naissance, en été, au YACF. Ce festival d'arts visuels proposé et organisé pour, par et avec les jeunes, s'est tenu sur 2 jours sur la place François Silvant. Le maquillage, la photo, le dessin de mode et la peinture ont été présentés, sous forme d'exposition des œuvres réalisées par les jeunes à différentes occasions. Des ateliers « pratiques » ont pu être expérimentés par le public pendant la manifestation.

La médiation culturelle crée de la proximité entre les jeunes et les habitants de la Commune. Il s'agit de connecter les jeunes et leurs sensibilités, de faciliter l'accès à la culture et à l'art, en passant au-dessus des barrières financières, idéologiques et sociales. Elle relie les différentes cultures et les différentes tranches d'âge par la diversité d'expressions artistiques.

La médiatrice culturelle travaille en étroite collaboration avec les animateurs et le TSP.

TRAVAIL SOCIAL DE PROXIMITÉ

Le Travailleur social de proximité (TSP) va à la rencontre des jeunes sur le territoire communal afin de créer ou préserver le lien social et de favoriser l'insertion sociale, culturelle et professionnelle des jeunes. Il les accompagne dans la réalisation de leurs projets personnels et professionnels.

Il encadre également les jeunes lors de manifestations et participe avec eux à différents projets « jeunesse » de la région.

Il fait la promotion du sport et de la santé et est également en charge de l'organisation du programme « coup de pouce », ainsi que de la mise sur pied d'un Conseil des jeunes à Ecublens.

Suivi individuel des jeunes

Les suivis individuels effectués par le TSP sont d'ordre et de densité variables. Même si la plupart des suivis individuels sont déclenchés par une demande explicite du jeune, ils débouchent généralement sur un suivi plus global. En général, même si la demande est précise, le TSP débute toujours par s'enquérir de la situation globale du

jeune. L'écoute est la première condition d'une aide efficace. Il le rassure et lui explique comment il peut, ou non, lui venir en soutien. Il fait ensuite des recherches pour pouvoir, dans la mesure du possible, orienter le jeune vers des structures susceptibles de lui venir en aide et l'accompagne dans ses démarches le cas échéant. Il contacte également, avec son accord, les différents acteurs du réseau dans lequel s'insère le jeune.

En 2018, le TSP a effectué plus de 45 suivis individuels.

Type de suivis

- Soutien lors de problèmes de parcours scolaires ou de rupture de formation.
- Soutien dans les recherches d'emploi et de formation (CV, Forjad).
- Soutien psychologique en cas de violences subies.
- Suivi de jeunes aux comportements à risques.
- Soutien psychologique lors de situations familiales pénibles.
- Soutien dans des démarches administratives liées au RI.

Prévention, sport et santé

Les mercredis de 15 h à 17 h (hors vacances scolaires) sont dédiés à l'ouverture de la salle de gymnastique de la Coquerellaz, pour les jeunes dès 11 ans voulant s'adonner au sport. Il s'agit d'une sorte d'accueil libre sportif. Le TSP y gère la coordination des activités, la discipline, le respect du matériel. Il sensibilise surtout les jeunes présents à l'importance du sport et d'une bonne hygiène de vie, ainsi qu'à la diététique.

Par le biais de cette activité, M. Matthias Wenger a pu motiver cinq jeunes à devenir « junior coach » pour le programme Open-Sunday développé à Ecublens dans le but d'apprendre à gérer des activités sportives avec des enfants.

De plus, en collaboration avec son collègue de la Commune de Chavannes-près-Renens, il invite les jeunes d'Ecublens à profiter de l'ouverture de trois salles de sport les vendredis soirs dans le complexe scolaire de La Planta.

Regroupant des problématiques liées aux jeux d'argent, à la consommation de produits stupéfiants et à des situations professionnelles précaires, le TSP fait donc essentiellement de la prévention en collectivité, laquelle a déjà débouché sur des soutiens individuels à l'insertion professionnelle, culturelle et sociale.

La place François Silvant

Elle représente l'espace principal du travail de terrain de M. Matthias Wenger. Il y échange avec les jeunes, les employés de la Commune et la population. Il sensibilise les adolescents à leur comportement et à l'écologie, notamment dans les parties communes du CSCE, mais aussi dans les espaces extérieurs aux alentours du Centre de jeunes.

Souvent occupée par des scooters et dégradée par des jeux de balles, la place François Silvant a ainsi retrouvé aujourd'hui un certain calme et ordre. Ceci est le résultat d'un travail régulier et de longue haleine. Nombre d'autres facteurs rentrent évidemment en compte et il reste encore beaucoup d'efforts à faire en termes de relation avec le voisinage et les utilisateurs du CSCE, ou de crachats et de mégots, par exemple, même si là aussi les évolutions sont très positives mais pas forcément visibles.

Epenex

Le quartier d'Epenex a été identifié par M. Matthias Wenger comme requérant une plus grande implication du Secteur jeunesse. Il y a donc considérablement augmenté sa présence, dans la mesure du possible, afin d'y développer des liens avec les jeunes fréquentant les espaces publics du quartier et les habitants. L'objectif est d'analyser la situation et de définir les besoins du quartier.

De par sa situation à cheval sur le territoire de trois communes, celui-ci nécessite un travail en réseau.

La très forte complicité entre M. Wenger et ses collègues TSP de Chavannes-près-Remens et de Remens leur permet de suivre conjointement une bonne dizaine de jeunes du quartier avec pour but, entre autres, de favoriser l'insertion des jeunes et

de lutter contre les incivilités. Le développement d'un travail en réseau avec les services communaux s'avère donc utile afin de favoriser le « vivre ensemble ».

Autres territoires communaux

Le TSP effectue également le plus régulièrement possible des passages dans des lieux qui lui paraissent nécessiter sa présence, afin de sensibiliser les jeunes sur les conséquences de l'utilisation illégale des infrastructures et de les engager à réfléchir sur une manière plus intelligente d'utiliser les espaces publics.

Cette année, les problèmes liés à l'utilisation des infrastructures du centre sportif du Croset par certains jeunes, tard dans la nuit, ont nettement baissé, par exemple.

Le parc des Esserts et les alentours du collège du Pontet sont également des lieux fréquentés par les jeunes. Il en découle parfois quelques problèmes. Le TSP a pu sympathiser avec une population de jeunes adultes fréquentant très souvent les lieux. Il leur a fait connaître ses activités et découvrir en quoi il pourrait leur être utile. Il y rencontre les jeunes à la fin de l'école et désamorce parfois quelques situations difficiles.

Enfin, le TSP a pu observer la nécessité d'effectuer des passages réguliers dans le secteur du quartier de la Cerisaie. Même si celui-ci est situé sur le territoire de Chavannes-près-Remens, un espace y est quotidiennement investi par un groupe de jeunes adultes comprenant un bon nombre d'écublans lesquels fréquentaient, il y a quelques années, le Centre de jeunes. Il a donc su profiter du lien qu'il avait déjà établi auparavant avec eux pour se faire accepter et maintenir une relation positive et durable.

ANIMATION SOCIOCULTURELLE

Sarah El Ghazal, Cyril Artero, Daniela Siegert, Loïc Roberti et Yoann Chassot représentent l'équipe d'animation.

Ils mènent tous des activités différentes et variées, lesquelles répondent aux intérêts et besoins des jeunes. Ils interviennent dans la gestion de groupe pour des loisirs et développent en continu une approche éducative auprès des jeunes.

Mme Sarah El Ghazal a proposé un ensemble de projets liés au cinéma, des soirées filles à l'extérieur au Flon, des soirées films pour les plus de 14 ans, les amenant à réfléchir sur des faits de société, tels que la discrimination, la vie de famille, les relations professeurs-élèves.

Des ateliers hebdomadaires de court-métrage se sont déroulés chaque mardi. S'y sont ajoutées une journée à la découverte du Japon avec la collaboration de *Japan Impact* et une soirée de prévention du tabac avec *Cipret Vaud*, le samedi.

Cyril Artero a mis en place des ateliers de pâtisseries chaque mercredi. Il y sensibilise les jeunes à une alimentation saine, locale et biologique. Au fur et à mesure, il développe l'autonomie des participants dans le choix des recettes et la gestion du budget. Il organise également des tournois de jeux de société et de jeux indoor, ainsi que des activités ludiques et récréatives, telles qu'une chasse au trésor, un escape game, diverses activités sportives autour du centre. M. Artero apporte un soin particulier à l'accueil des nouveaux jeunes, au lien avec les familles et au suivi individuel. Il veille avec rigueur à la convivialité des lieux par son investissement avec les jeunes à l'aménagement de celui-ci (création et montage de mobilier).

Loïc Roberti a mis en place régulièrement des moments de jeux de poker avec un axe de sensibilisation au danger des jeux d'argent, des jeux de rôles, des jeux vidéo interactifs en collectivité avec la réalité virtuelle. Cette année, les jeunes ont eu l'opportunité d'aller à l'*International Gaming Show*.

Yoann Chassot a participé activement au projet du YACF ; il a réalisé le court-métrage « stress et pression » pour le *Jugendfilmtage*, animé un atelier de light painting et fait découvrir aux jeunes l'art de la photographie.

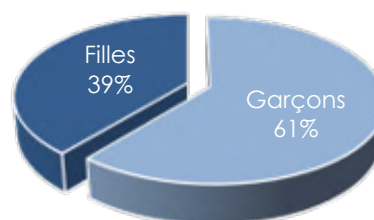
Quant à Daniela Siegert, elle s'est centrée sur le bien-être des jeunes par le biais de sa disponibilité auprès de ceux-ci au quotidien et lors d'ateliers de soins esthétiques. Elle a également mis en place divers ateliers de bricolage.

ACCUEIL LIBRE

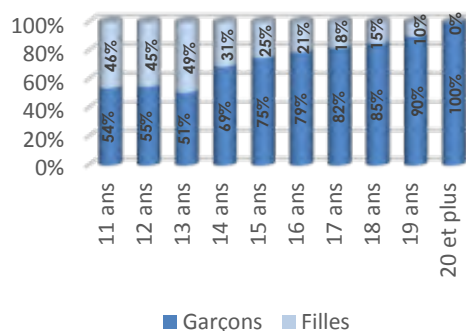
Comme chaque année, plusieurs nouveaux jeunes de 11-12 ans arrivent au Centre. Cette année, ce sont majoritairement des jeunes domiciliés à Ecublens.

Les horaires d'accueil libre en soirée, lesquels permettent de privilégier l'accès unique aux jeunes de plus de 14 ans, ont répondu à une demande pertinente pour tous ces adolescents qui ne sont plus à l'école obligatoire. Nous avons également mis en place des horaires distincts : les plus jeunes de 11-13 ans ont leur moment unique avant 17 h, puis une période commune s'offre à tous les âges jusqu'à 18 h 30 en semaine et 20 h les vendredis et samedis.

Répartition par genre

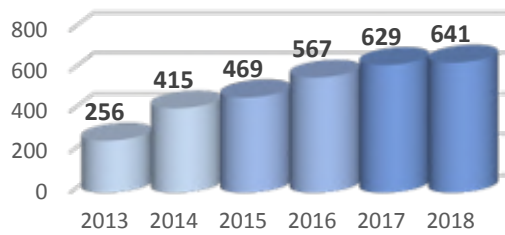


Répartition par âge



Dès le mois de septembre, l'horaire d'ouverture de l'accueil libre a augmenté en soirée, dans le but précis de fidéliser les jeunes d'Ecublens au Centre par petits groupes sur des périodes exclusives.

Evolution annuelle



Cette année, le taux de fréquentation s'est stabilisé.

ACTIVITES ET PROJETS 2018

Politique jeunesse

- Suite de la création de l'identité visuelle du Secteur jeunesse.
- Mise sur pied d'un Conseil des jeunes.
- Développement du service « coup de pouce ».

Intergénérationnel

- Service au repas communautaire des 55+ (1^{er} trimestre).

Interculturel

- Animation à la fête interculturelle : jardins de créations artistiques, divers jeux.

Service « événement » – Participation aux diverses manifestations de la Commune d'Ecublens

- *Littering* (ramassage des déchets), lors de la fête interculturelle.
- Journée « coup de balai ».
- Graffiti pour la fête des nouveaux arrivants.
- Fête des voisins.
- Stand à la fête de la musique.
- Arbre à vœux.

Médiation culturelle

- Chants lors de la soirée des Mérites de la Municipalité et de l'USL.
- Atelier de chant.
- Karaoké.
- Atelier de RAP.
- Atelier de théâtre.
- Ateliers de peinture.
- Dessins de mode et stylisme.
- Printemps de la poésie.
- Court-métrage sur le thème « les espaces de jeux » intitulé « stress et pression » pour le Festival ciné jeunesse de Zürich.
- Festival YACF.

Cuisine

- Repas du vendredi soir.
- Repas en semaine.
- Goûter du mercredi et du samedi.
- Atelier pâtisserie du mercredi.
- Anniversaire.
- Soirée – Repas d'été.
- Buffet pour la disco.
- Biscuits d'Halloween.

Prévention

- Débats sur les préjugés, moqueries, jugements, exclusion, racisme, misogynie.
- Soirée tabagisme.
- Jeux d'argent (poker).
- Prévention nuisances sonores.
- *Littering* place François Silvant.

Sports

- Mercredis sportifs, parcours, foot, etc.
- Vendredis sportifs, foot.
- Tournoi de street basket.
- Tournoi de Futsal de l'Ouest lausannois.
- Futsal halle de Crissier.

Jeux

- Tournoi de ping-pong.
- Tournoi de baby-foot.
- Tournoi de billard.
- Jeux vidéo narratifs et/ou multijoueur et réalité virtuelle.

- Divers jeux de société.
- Chasse aux trésors.
- Escape Game.
- Bowling.

Loisirs, divertissement

- Beat Festival.
- Séjour à Europa-Park.
- Week-end à Morgins.
- Disco d'été « foot ».
- Paintball.

Création, bricolage

- Origamis.
- Création de cartes de vœux.
- Atelier de soins esthétique.

Cinéma – Média

- Ateliers court-métrage.

BILAN

L'année 2018 nous a fait prendre un joli tournant. Des nouveautés se sont ajoutées au programme, amenées par de belles personnalités que constitue l'ensemble de l'équipe du Secteur jeunesse. Une bonne cohésion de groupe et des perspectives communes nous ont permis de privilégier l'accueil des nouveaux jeunes et de développer les suivis individuels, tout en proposant une nouvelle palette d'activités.

Le Secteur jeunesse de la Commune d'Ecublens est riche de sa relation avec les adolescents. Au fur et à mesure des années, les relations plus complexes avec certains jeunes se sont atténuées, grâce à une proximité à long terme, de l'investissement personnel et du temps. Elles ont laissé place à la confiance, l'aisance et la sincérité, ce qui nous amène à mieux vivre ensemble.

Ce qui semble acquis pour certains doit encore le devenir pour d'autres, ainsi le cycle du passage de l'enfance à la vie de jeune adulte poursuit son cours avec comme objectif de grandir en tenant compte des droits de tous et de chacun.

Steve Renggli,
responsable du secteur jeunesse



Bibliothèque communale d'Ecublens

MISSIONS DE LA BIBLIOTHEQUE

- La Bibliothèque communale est un lieu destiné aux loisirs et à la culture.
- C'est un espace neutre, ouvert à tous, sans distinction de catégories sociales.
- Chacun a accès gratuitement et sans obligation d'inscription à la consultation des documents et aux animations.
- L'inscription permet l'emprunt gratuit de documents, de multimédias, ainsi que de e-books.
- La Bibliothèque assure la promotion de la culture en organisant et en proposant des animations variées pour les différents groupes d'âge (expositions, spectacles, contes, soirées d'échange, ateliers, conférences, etc.).
- Elle encourage la lecture en mettant à disposition des ouvrages variés en genres et en niveaux de difficulté.
- Elle favorise le développement personnel.
- Elle contribue à la formation initiale ou continue.
- Elle offre un espace d'étude et de lecture adapté.
- L'utilisateur y a accès à des supports d'information et de loisirs variés tels que livres, cd, dvd, livres-audio, e-books.
- La Bibliothèque veille à offrir des documents actuels et en bon état.

Statistiques

	2017	2018
Livres en stock	15'059	15'252
Albums	2'396	2'678
Romans jeunesse	1'262	1'248
Bandes dessinées	2'311	2'151
Romans adultes	2'398	2'584
Documentaires	3'539	3'536
Fascicules	889	929
Multimédia	1'413	1'290
Manga	851	836

	2017	2018
Livres prêtés	52'694	54'226
Albums	19'086	18'924
Romans jeunesse	3'088	3'021
Bandes dessinées	9'548	9'838
Romans adultes	4'468	4'805
Documentaires	7'354	7'945
Fascicules	1'288	1'390
Multimédia	3'660	3'532
Manga	4'202	4'771
E-books prêtés	548	1'070

	2017	2018
Achats	2'278	2'102
Albums	588	339
Romans jeunesse	199	174
Bandes dessinées	212	226
Romans adultes	325	347
Documentaires	447	415
Fascicules	286	293
Multimédia	115	176
Manga	106	132

	2017	2018
Lecteurs inscrits	2'410	2'260
Nouvelles inscriptions	321	435

FONCTIONNEMENT DE LA BIBLIOTHEQUE

Heures d'ouverture		
Lundi	15 h 00	19 h 00
Mardi	14 h 00	20 h 00
Mercredi	15 h 00	19 h 00
Jeudi	15 h 00	19 h 00
Vendredi	09 h 30	11 h 30

La Bibliothèque est ouverte 20 heures par semaine, 48 semaines par année. Elle ferme ses portes deux semaines pendant les vacances de Noël et un mois en été, de mi-juillet à mi-août.

Personnel

L'équipe de la Bibliothèque est composée d'une responsable à 80 %, de deux bibliothécaires à 80 % et d'une bibliothécaire à

50 %. Elle est complétée par quatre bénévoles, qui ont effectué 342 heures en 2018.

L'année 2018 a été marquée par un changement important au niveau de l'équipe : Mme Livia Horvath avait en effet émis le souhait d'être déchargée de la gestion de la Bibliothèque après quinze ans à sa tête. Mme Isabelle Hirschi-Emerly ayant pour sa part réussi un CAS en gestion et documentation de bibliothèque en 2017, elle a été nommée responsable de la structure dès le 1^{er} janvier 2018. Le passage de témoin a eu lieu de façon progressive durant cette année, Mme Livia Horvath restant à la Bibliothèque en qualité de bibliothécaire.

Pendant les heures d'ouverture, deux bibliothécaires assurent le prêt ; les deux autres effectuent alors des tâches bibliothéconomiques. Si la fréquentation l'exige, l'équipe du desk est renforcée afin de participer aux rangements et aux conseils aux usagers. Hors des heures d'ouverture, chacune peut assurer les commandes et leur suivi, le catalogage et autres travaux liés au chemin du livre. Le recouvrement plastique et les réparations des livres sont essentiellement assurés par les bénévoles, qui sont également sollicités pour l'accueil et l'encadrement lors de certaines animations.

A noter que durant l'année 2018, la Bibliothèque a accueilli à plusieurs reprises des stagiaires pour une durée allant d'une journée (journée « oser tous les métiers ») à plusieurs semaines (collaboration avec la Passerelle Culturelle).

ACTIVITES

Activités récurrentes

L'Heure du conte

Les contes font référence à l'univers de l'enfant, qui s'identifie facilement au héros. Celui-ci surmonte en général les épreuves auxquelles il est confronté, mais a souvent besoin d'audace et de courage pour le faire ! Les contes distraient les enfants de tout âge tout en les aidant à grandir.



Chaque deuxième mercredi du mois à 14 h ; sans inscription ; pour les enfants dès 4 ans.

Bébé lit

Les livres, c'est bon pour les bébés !

« Né pour lire » est un projet national visant à sensibiliser les jeunes parents à l'importance du dialogue avec leur (très) jeune enfant. Mettre les petits en contact avec les livres, c'est les nourrir de mots et de paroles pour leur permettre de développer leur propre langage et leur propre pensée.

Il s'agit de partager simplement un moment autour des livres entre les tout-petits et leur accompagnant (parents, frères et sœurs, grands-parents, nounou, etc.).



Chaque dernier jeudi matin du mois à 10 h ; sans inscription ; dès la naissance et jusqu'à l'entrée à l'école.

Bricolivre

Ce sont des ateliers de bricolage thématique favorisant différentes formes d'expression artistique. Cette animation met en valeur le fonds de la Bibliothèque en utilisant une histoire, une musique ou un livre d'art, comme point de départ.



Quelques mercredis après-midis de 13 h 30 à 15 h ; sur inscription ; pour les 5 à 10 ans.

La Parenthèse (culturelle)

Quatre fois par année, les usagers sont invités à venir partager leurs coups de cœur ou coups de gueule au sujet de lectures, spectacles, films, etc., autour d'un café et de quelques douceurs lors de soirées informelles.

Quatre fois par année ; sans inscription ; adultes.

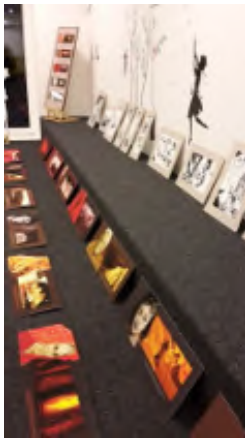


Animations ponctuelles

Femmes de l'Himalaya, conférence illustrée

Catherine Addor-Confino nous a fait, le temps d'une soirée, partager son expérience de vie auprès des femmes vivant dans l'Himalaya. Un témoignage fort accompagné de superbes images et des ma-

gnifiques tableaux réalisés par la conférencière. La soirée s'est poursuivie par un verre de l'amitié qui a permis encore quelques échanges.



Printemps de la poésie

La Bibliothèque et le Secteur jeunesse ont collaboré pour participer au Printemps de la poésie, événement organisé par notre voisine, l'Université de Lausanne. Sur le thème « De la marge au Centre », la Bibliothèque a reçu le slameur Honorable Scarabée, découverte de grande qualité.

Journée des Bibliothèques vaudoises

Le 10 mars 2018, a eu lieu la désormais traditionnelle Journée des Bibliothèques vaudoises dont le thème était cette année « ça va bouger ! ». Quelle jolie occasion de dépoussiérer l'image de la Bibliothèque ! Les visiteurs ont pu en effet profiter de différents ateliers : « Bouge tes neurones » faisait travailler la tête avec des jeux de type quiz ou sudoku, « Bouge tes habitudes » a donné lieu à quelques fou-rires dus aux déguisements ou aux gestes quotidiens effectués avec la mauvaise main, « Bouge de chez toi » a donné des envies de voyage grâce à différents jeux dont un puzzle géant. Enfin, « Bouge ton corps » a permis aux courageux de pédaler pour fabriquer leur smoothie ou encore de partager une partie de « ping-livres » avec des livres en guise de raquettes !

Sirop et douceurs sur le thème ont complété les petits plaisirs du jour !



Exposition Appartenances



En collaboration avec les 55+, la Bibliothèque a permis à l'exposition « Migrations Intimes » de poser ses valises pendant un mois à Ecublens. Le moment fort a certainement été le vernissage, en présence des responsables de l'Association Appartenances et, surtout, de certaines femmes

ayant témoigné sur les panneaux d'exposition. Ces dernières ont en outre régalié le nombreux public avec des spécialités de leur pays respectif.

Atelier manga

Comment dessiner un personnage manga ? Céline Paquier et Anne Bideau ont donné des outils aux jeunes de 12 à 15 ans, pour devenir de vrais « mangakas ».



Atelier spectacle Souris Valentine



En collaboration avec l'Association Zigzag théâtre et jeune public dans l'Ouest lausannois, la Bibliothèque a accueilli un atelier pour préparer le spectacle théâtral de la Souris Valentine qui aimait les livres.

Un petit groupe d'enfants est venu chasser les histoires que Valentine avait cachées, puis fabriquer des marionnettes afin de créer son propre théâtre.



Journée mondiale du livre et du droit d'auteur

Le 23 avril, le livre et ses auteurs sont à l'honneur partout dans le monde.

La Bibliothèque a eu la chance d'accueillir à cette occasion deux auteurs romans à succès, Marc Voltenauer et Nicolas Feuz. Après une conférence à deux voix sur leur métier, les deux amis ont généreusement répondu aux questions du public et se sont prêtés au jeu des dédicaces avec gentillesse et disponibilité. La soirée s'est terminée de façon informelle autour d'un verre de l'amitié.



Petit Poussin

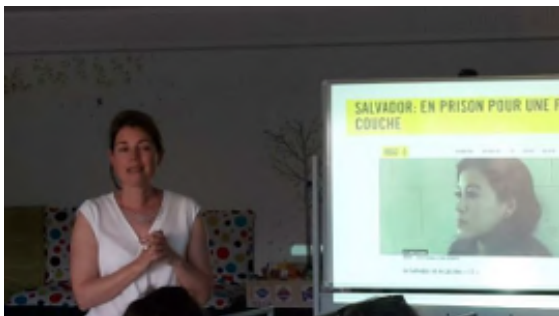
Claire Parma, comédienne et conteuse de renom, a enchanté les tout-petits et leurs parents avec un spectacle spécialement conçu pour eux : expressions corporelle, verbale, musicale, rythmique se sont alternées pour les embarquer dans l'histoire de Petit Poussin qui a reçu le ciel sur la tête.

Chacun est reparti avec le sourire après ce moment tout en douceur et en couleur.



Les droits des femmes sont des droits humains, conférence illustrée

Manon Schick, Directrice d'Amnesty International Suisse, a dressé un tableau des droits humains à travers le monde en parlant d'exemple de femmes militantes qu'elle a rencontrées lors de son travail sur le terrain. La conférence, qui a suscité de nombreuses questions, a été suivie d'une séance de dédicaces, ainsi que du traditionnel verre de l'amitié.



Passeport vacances



Le Passeport vacances existe depuis de nombreuses années et offre aux 9-15 ans la possibilité d'expérimenter des activités dans des domaines variés (nature, culture, créativité, sport). La Bibliothèque propose de suivre le chemin du livre, de son écriture

aux rayonnages, en jouant dans une ambiance décontractée.

Atelier de sculpture Kokeshi

Comment conjuguer l'art de la sculpture et une sensibilisation à la culture japonaise ? Marie Thüler a permis aux enfants de 8 à 12 ans de faire les deux lors d'un atelier de modelage sur le thème des poupées Kokeshi.



Halloween

De nombreux enfants déguisés se sont pressés à la Bibliothèque pour remplir leurs oreilles d'histoires et leurs poches de bonbons. Il a fallu jouer des coudes pour avoir une place, celles-ci étant limitées.



La Nuit du conte

La Nuit du conte a lieu traditionnellement le deuxième vendredi de novembre, partout en Suisse.



En 2018, le thème choisi au niveau national était « Multicolore ! ». Casilda Regueiro a ravi petits et grands avec des contes traditionnels interprétés avec humour et brio. La Bibliothèque était magnifiquement enjolivée de coloriages prêtés par les enfants sur le thème.

Autres

Concours

Prix Enfantaïsie : octobre 2017 – mars 2018

Cinq albums présélectionnés sont proposés aux enfants, qui votent ensuite pour leur préféré. Le résultat est dévoilé au Salon du livre à Genève et l'auteur récompensé.



Décorations

La Bibliothèque est décorée en fonction des saisons et des documents sont mis en évidence par thématique. Biblio-page, par exemple, prépare à l'été avec piscine, transats et une malle pleine de lectures de vacances.



Calendrier de l'Avent

Très attendu chaque année, le tirage au sort qui permet à nos lecteurs d'ouvrir les portes du calendrier et de gagner des cadeaux littéraires ! De même, la décoration hivernale est toujours appréciée des usagers.



BILAN

Le prêt détaillé n'a pas beaucoup changé en 2018 : la littérature pour enfants reste en tête, suivie par les bandes dessinées, les documentaires, les romans pour adultes et, en dernière position, les romans pour la jeunesse. Le manga, très aimé des jeunes entre 12 et 16 ans, continue sa progression et de nombreuses demandes remplissent régulièrement la boîte à suggestions ! Les supports multimédia sont très demandés, en particulier les DVD et les livres-audio pour les enfants. Nous avons en revanche éliminé tous les CD de musique classique et actuelles. En effet, avec les plateformes de téléchargement, c'était un secteur qu'il était difficile de faire vivre.

Autre progression réjouissante : l'emprunt d'e-books a presque doublé cette année. Nos lecteurs utilisent cela comme moyen supplémentaire d'accéder à la lecture de façon pratique et légère, pour partir en vacances par exemple. Très peu d'entre eux renoncent à l'emprunt de livres « papiers ».

Si l'on compile les statistiques des e-books et du prêt « traditionnel », la Bibliothèque communale a donc prêté 2'054 documents de plus en 2018 que l'année précédente. Alors que la plupart de nos collègues se battent pour conserver leur lectorat, nous pouvons être fières du travail accompli ; le dynamisme de l'équipe porte ses fruits et explique sans doute l'augmentation régulière de ces chiffres. Il paraît essentiel de continuer à répondre aux besoins de notre public en disposant d'un budget et du personnel en adéquation.

Le nombre d'inscriptions a passablement augmenté cette année ; il ne se passe pas beaucoup de jours sans qu'un nouvel usager ne franchisse les portes de la Bibliothèque ! Le nombre total de lecteurs actifs reste néanmoins stable car nous avons choisi d'éliminer très régulièrement les fiches de ceux qui n'empruntent pas de documents pendant plusieurs mois. Ceci nous permet d'avoir des statistiques réalistes et non un fichier gonflé artificiellement par des « lecteurs-fantômes ».

Le bilan de la Bibliothèque est donc largement positif. Les lecteurs apprécient la réactivité des bibliothécaires par rapport au marché des nouveautés, et nous nous réjouissons de pouvoir encore mieux y répondre l'an prochain grâce à une augmentation du budget d'acquisition. Les animations rencontrent quant à elles un franc succès et il n'est pas rare de devoir refuser des inscriptions pour telle ou telle d'entre elles.

La consultation en ligne du catalogue et l'emprunt d'e-books constituent une valeur ajoutée à l'offre existante. Elle doit maintenant être complétée par la possibilité de consulter son compte, de prolonger ou réserver des documents en ligne.

Les idées ne manquent pas pour améliorer les prestations liées à la bibliothèque. Le dépouillement d'un sondage de satisfaction dernièrement complété par de nombreux lecteurs nous donnera de précieuses indications quant aux besoins auxquels il paraît utile de répondre en priorité

*Isabelle Hirschi-Emery
Responsable de la bibliothèque*

♦ ♦ ♦ ♦

Ludothèque « Le Dé Blanc »



Bien que la responsable de la Ludothèque « Le Dé Blanc » soit employée communale, cette structure est gérée par l'Association pour la Ludothèque d'Ecublens et, dès lors, le contenu de son rapport figure dans la partie intercommunale.

♦ ♦ ♦ ♦

Conclusions du rapport de gestion de la Municipalité

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

En conclusion du présent rapport, nous vous prions de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pendant l'année 2018 et d'adopter les comptes de cet exercice tels qu'ils sont présentés, arrêtés au 31 décembre 2018.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

Le Secrétaire

(L.S.)

C. Maeder

P. Besson

♦ ♦ ♦ ♦

Organismes intercommunaux et relations extérieures



Les textes qui suivent ont été extraits des rapports que nous ont adressés les associations, fondations et institutions diverses auxquelles la Commune est rattachée en tant que membre, dont elle fait partie ou qu'elle subsidie.

Ils sont reproduits tels quels dans le présent rapport à titre d'information, le Conseil communal n'ayant pas à se prononcer sur ceux-ci.

Bureau intermunicipal – BI (Syndics de l'Ouest lausannois)

Délégation municipale d'Ecublens au Bureau intermunicipal : M. Christian Maeder, Syndic.

Le Bureau intermunicipal, regroupant Mme et MM. les Syndics de Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Prilly, Renens, St-Sulpice et Villars-Sainte-Croix, s'est réuni en 2018 :

- 4 fois sous la présidence de M. Jean-Pierre Rochat, Syndic de Chavannes-près-Renens.
- 2 fois sous la présidence de M. Stéphane Rezzo, Syndic de Crissier.

Lors de ces séances, le Bureau intermunicipal a pris les décisions suivantes :

- Ecrire aux Municipalités des communes de l'Ouest avec copie aux comités de direction des associations et organismes intercommunaux afin de leur faire part de ses inquiétudes et de son souhait que les budgets 2019 des associations n'augmentent pas par rapport à ceux de 2018.
- Adopter le budget des comptes de fonctionnement et études 2019 du SDOL.
- Adopter les comptes 2017 et le budget 2019 de l'Inspection intercommunale des chantiers.
- Mettre en pause et laisser la réflexion en suspens quant à l'étude du regroupement des services de sécurité de l'Ouest lausannois.
- Inviter M. Laurent Fankhauser, Directeur de l'ECA et Président du COPIL VIDIS, à présenter le projet VIDIS avec un état des lieux.
- Inviter M. Frédéric Schaer, Commandant de la Police de l'Ouest lausannois, à expliquer la nouvelle organisation policière dans l'Ouest lausannois.

♦ ♦ ♦ ♦

Lausanne Région



Association des communes de la région lausannoise

Délégation municipale d'Ecublens :

Municipalité in corpore (assemblée générale), M. Christian Maeder, Syndic (délégué au Bureau du Secteur Ouest), Mme Pascale Manzini (Présidente de la Commission « Dépendances et prévention »), Mme Sylvie Pitet Blanchette (Présidente du Groupe « Formation et emploi des jeunes ») et membre du Groupe « Activités sportives »).

Points forts 2018 – Synthèse du rapport d'activités 2018

L'ASSOCIATION LAUSANNE REGION

Lausanne Région intervient, sur demande de ses 27 communes, pour les questions dépassant les frontières communales. L'association traite les requêtes régionales, d'agglomération et de coordination intercommunale.

Qu'il s'agisse de territoire ou d'environnement, de mobilité ou d'économie, de questions liées à la petite enfance, aux seniors, à la formation des jeunes, au sport, ou à la prévention des dépendances, Lausanne Région œuvre pour mieux servir son bassin de population.

L'Assemblée générale (AG)

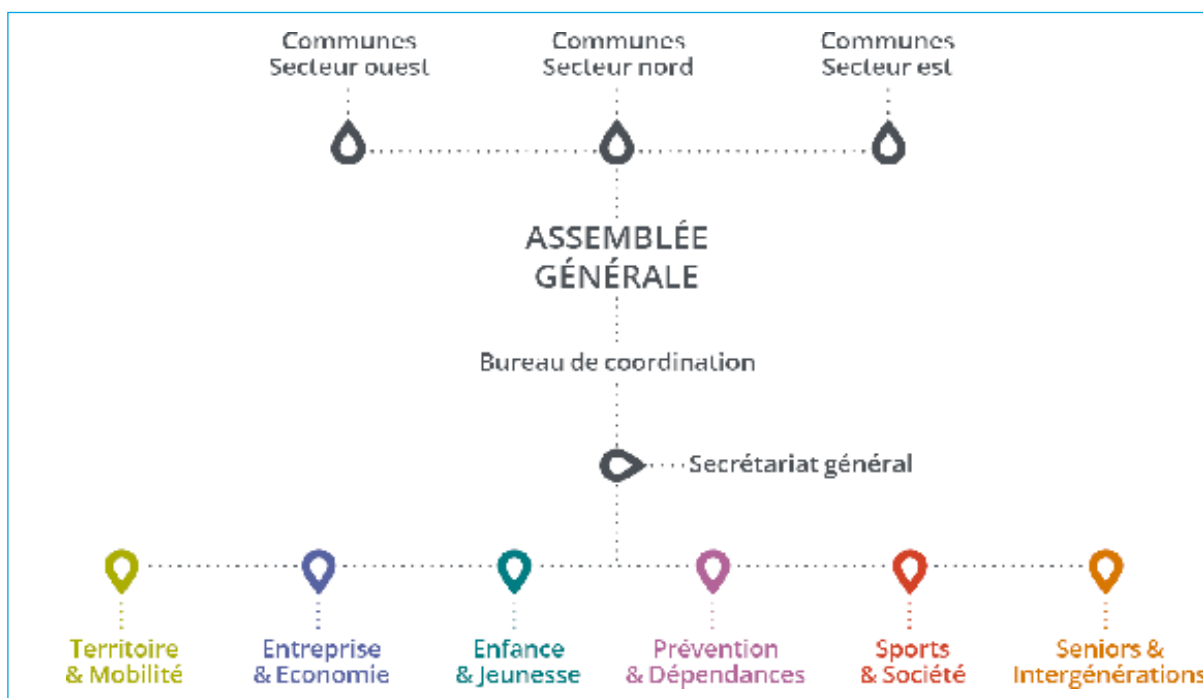
Deux assemblées générales ont été organisées en 2018.

L'AG de printemps, du 17 avril 2018 à Savigny, a soumis au vote des communes les comptes 2017, ainsi que le rapport d'activités des secteurs, présenté par M. Jean-Pierre Sueur, Syndic du Mont-sur-Lausanne. La parole a également été donnée à Mme Sarah Benkhettab, Directrice de la Fondation Le Relais et à Mme Claudine Wyssa, Présidente de la Fondation, afin de

présenter les prestations fournies aux communes dans le cadre de la convention signée avec la Fondation Le Relais.

L'AG d'automne, du 31 octobre à St-Sulpice, a adopté le budget 2019. Mme Patrizia Marzullo Darbellay, Secrétaire générale de Lausanne Région, a présenté les travaux en cours, ainsi que le nouveau logo de l'association. Au terme de la partie officielle,

Mme Pascale Manzini, Présidente de la Commission « Prévention et dépendances » et Mme Silva Müller Devaud, Cheffe de projets, ont expliqué les modalités du « Fonds de Lausanne Région », mis à disposition des communes pour leurs actions en matière de prévention jeunesse et addictions.



LE BUREAU DE COORDINATION (BC)

Présidé par M. Gustave Muheim et accompagné par Mme Patrizia Marzullo Darbellay, Secrétaire générale de Lausanne Région, le BC a examiné le travail des diverses commissions de l'association de communes, ainsi que les comptes et le budget. Outre le suivi minutieux des activités de l'association, relatées dans ce rapport d'activités, le BC a notamment :

- validé les demandes de la Commission « Prévention et dépendances » pour l'attribution des subventions via son Fonds de Prévention ;
- validé les demandes de la Commission « Formation et emploi des jeunes » pour le soutien à des projets via son compte « mesures de soutien » ;
- accordé divers soutiens aux manifestations liées au budget Promotion économique ;

- validé les demandes de la Commission « Activités sportives » ;
- accepté le prolongement de la convention avec la Fondation Mère Sophia pour le projet « Macadam 3 » jusqu'à la fin de la législature ;
- accepté un budget extraordinaire pour le changement du serveur informatique et la mise en place d'un outil de « saisie du temps de travail/vacances/congés » du personnel ;
- accepté de porter à son budget 2019 un soutien pour la « bourse littéraire » de la Ville de Lausanne.

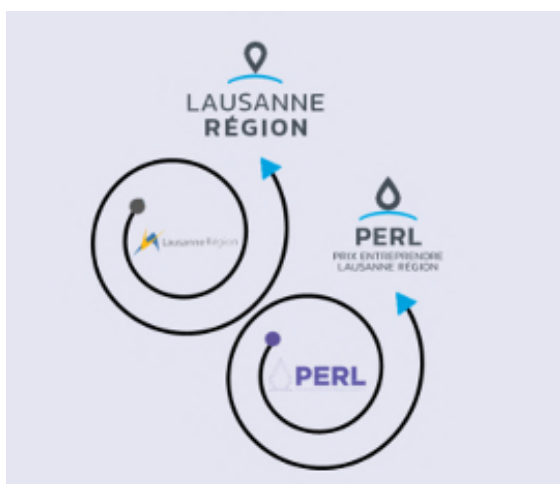
COMMUNICATION

Lausanne Région a changé d'identité

L'association régionale a lancé un concours d'identité visuelle, auquel ont participé cinq agences de communication de

la place. La réalisation de la charte graphique a été finalement confiée à l'agence Do ! à Pully.

Le jury a été séduit par le projet de l'agence Do ! qui reprend l'idée du pictogramme du « lac » et de la « région » figurant dans l'ancien logo (jaune et bleu). Le projet a aussi permis une adaptation judicieuse du logo PERL qui était très dissimilaire à celui de Lausanne Région (l'un allongé, gris et plat, l'autre violet, en grosses lettres majuscules). Le nouveau logo a été accueilli favorablement par l'Assemblée générale de Lausanne Région du 31 octobre 2018.



La communication transmise via les Municipalités-Info



Les 27 communes membres de Lausanne Région ont reçu le premier « Municipalités-Info » le 7 novembre 2018. L'objectif pour l'association régionale est d'envoyer une telle communication lorsque des infos importantes doivent parvenir aux Municipalités. Par conséquent, elle ne sera pas envoyée sur une base régulière et périodique, mais lorsque nécessaire.

Cet envoi remplace les « Lettres d'info » diffusées au format papier, que Lausanne Région avait pour habitude de transmettre par courrier postal.

Le « Municipalités-Info » est toujours accompagné de sa copie au format pdf pour faciliter l'éventuelle impression du document.

Des supports « made by Lausanne Région » en 2018

L'équipe de Lausanne Région confectionne elle-même ses supports de communication grâce aux outils graphiques InDesign, Photoshop et Illustrator.

PROMOTION ECONOMIQUE Economie et entreprises



Rencontres avec les 27 Municipalités de la région

Lausanne Région a organisé des rencontres avec les 27 Municipalités de ses communes dans le but de connaître plus précisément les spécificités économiques de chacune d'elles, afin de mieux les appuyer dans leur développement économique. Ces rencontres ont permis notamment :

- d'identifier les éventuelles bonnes pratiques qui pourraient par la suite être étendues à d'autres communes ;
- de lancer l'organisation de rendez-vous économiques entre les entreprises et les Municipalités ;
- d'élaborer un inventaire des terrains et locaux disponibles permettant une vision plus claire du foncier et de l'immobilier commercial dans la région. Les entreprises seront ainsi mieux accompagnées dans leur recherche. Un modus operandi efficient s'est mis en place entre les communes et l'Office de promotion économique régional ;
- d'identifier d'autres besoins des communes en matière de développement économique.

Des remerciements sont adressés à toutes les Municipalités pour leur chaleureux accueil et la qualité des échanges, ainsi que pour leur enthousiasme manifesté à l'égard des rencontres entreprises.

Municipalités-entreprises : les nouveaux rendez-vous économiques

Suite aux échanges menés avec les Municipalités, Lausanne Région a proposé d'organiser des rencontres Municipalités-entreprises aux communes qui le souhaitent.

Pour ce faire, et afin d'appuyer les Municipalités-communes dans cette démarche de valorisation, un service « clé-en-main » a été mis en place par Lausanne Région. Ce dernier, qui comprend la création de différents supports (programme, recherche d'orateur, coordination de l'événement, carton d'invitation, dépliants, présentation, etc.), a été extrêmement bien reçu tant par les Municipalités que par les entreprises. Chaque rencontre est pensée en fonction des besoins de la commune, sa typologie et son tissu économique.

En 2018, six rencontres ont été organisées avec le soutien de Lausanne Région.

Lausanne Région et les SIC : une collaboration indispensable

Une collaboration plus étroite avec les SIC de la région, à savoir ERL, la SICOL et la SICNL, acteurs économiques essentiels, s'est révélée indispensable. Des synergies sont en cours d'étude et des actions ont déjà été menées, comme par exemple la participation des trois SIC aux séances sur le repositionnement des PERL (voir article PERL sur cette page).

Le petit commerce et la dynamisation des centres

Les préoccupations constantes observées lors des rencontres entre les Municipalités et Lausanne Région sont le maintien des petits commerces dans les communes, la redynamisation des centres, ainsi que la problématique des prix de location souvent trop élevés. La Commission étudie différentes pistes et actions à mettre en œuvre.

Guichet entreprises : la porte d'entrée de la région



Sous forme de « Guichet entreprises », Lausanne Région propose, depuis 1998, aux entrepreneurs (ou futurs entrepreneurs), de

nombreuses prestations. Cette mission s'inscrit dans une convention établie entre Lausanne Région et le Service de la promotion de l'économie et de l'innovation (SPEI) cantonal, ainsi que dans la nouvelle stratégie de Lausanne Région validée par le Canton de Vaud.

Depuis sa création,
+ de 1'700 entreprises
ont été accueillies par
le Guichet entreprises

Cette interface avec les acteurs économiques régionaux a pour but de valoriser le tissu économique actuel et futur des communes membres. C'est aussi la raison pour laquelle le Guichet entreprises s'appuie sur un large et efficient réseau de partenaires reconnus dans les milieux économiques, pour répondre de façon efficace et dans les meilleurs délais aux différents porteurs de projet.

160 entreprises
et porteurs de projets ont
bénéficié, en 2018, du soutien
du Guichet entreprises de
Lausanne Région

Les Prix Entreprendre Lausanne Région (PERL)

Un nouveau Président à la tête du jury PERL

M. Grégoire Junod, Syndic de Lausanne, assume désormais la fonction de Président du jury PERL. Le jury s'est également renouvelé puisque M. Alain Guttman (Président du Groupe BOBST), Mme Eléonore Perrier (Directrice de Microcrédit Solidaire Suisse) et Mme Luciana Vaccaro (Rectrice HES-SO) ont rejoint l'équipe.

La 16^e cérémonie de remise des PERL

La cérémonie des PERL 2018 s'est déroulée le mercredi 2 mai devant plus de 300 invités.

La prochaine édition est prévue le 30 avril 2019.

Les lauréats 2018

Suite à une sélection à plusieurs tours, sur deux jours, le jury a unanimement primé les entrepreneurs suivants :

- Trophée PERL Lausanne Région
Fr. 50'000.- :
SamanTree Medical SA (Lausanne).
- Prix Coup de cœur du jury Fr. 10'000.- :
TWIICE SA (Ecublens).
- Prix Réalité augmentée Fr. 10'000.- :
Darix Sàrl (Lausanne).
- Prix Biotech Fr. 10'000.- :
Nagi Bioscience (Ecublens).
- Prix Medtech Fr. 10'000.- :
Swiss Motion Technologies SA (Renens).

Dotation du concours

- Fr. 100'000.- de prix chaque année.
- Nombreuses prestations offertes par les partenaires des PERL.
- Une importante mise en réseau.
- Un film promotionnel offert à chaque lauréat.
- Une large couverture médiatique.

ENFANCE ET JEUNESSE Formation et emploi des jeunes

App App



Lausanne Région a maintenu son soutien aux appuis pour apprentis AppApp. Cette mesure propose des cours donnés par des répétiteurs étudiants, à un petit groupe de 3-4 apprentis qui ont des difficultés dans une branche enseignée aux cours professionnels.

Lausanne Région assure une promotion active de cette mesure auprès de ses communes membres et de ses partenaires. A ce titre, un courrier, accompagné du dépliant promotionnel, a été adressé à toutes les entreprises formatrices de la région lausannoise.

Sur l'année scolaire 2017-2018, notre association a participé à la création de 69 groupes totalisant 296 apprentis.

Salon des métiers



L'édition 2018 du Salon des métiers et de la formation de Lausanne a accueilli plus de 34'000 visiteurs ! Ce nouveau record de fréquentation représente une augmentation de 14 % par rapport à la dernière édition. Cette année, le nombre d'élèves inscrits pour une visite avec leur enseignant a également progressé de près de 2 %, avec une fréquentation plus marquée des élèves de la voie pré-gymnasiale.

Lausanne Région et la Ville de Lausanne ont tenu un stand commun pour la troisième année consécutive.

Un nouveau concept a été élaboré grâce à la collaboration d'un groupe de travail de 5 apprentis des communes, lesquels ont participé au choix des animations et de la nouvelle identité graphique « 35 métiers à choix dans vos communes ».

Ce nouveau stand a beaucoup plu aux visiteurs. La carte des communes, ainsi que les témoignages des apprentis ont permis de présenter l'étendue du territoire de Lausanne Région, ainsi que la diversité des formations proposées dans les communes.

Journée de réflexion

La Commission « Formation et emploi des jeunes » de Lausanne Région a organisé, le 7 mars, une journée de réflexion ayant pour thème « Projet professionnel des jeunes ; agir ensemble pour leur réussite ».

Politiques, professionnels des milieux scolaires et de la jeunesse, représentants du monde économique et partenaires de la région ont assisté à des conférences et participé à des ateliers thématiques afin de débattre autour du fil rouge « comment agir ensemble ? ».

Cette journée avait aussi pour objectif de favoriser le développement de projets dans

les communes et établissements scolaires par une mise en réseau des partenaires locaux.

Le compte-rendu de cette journée a été envoyé aux communes, établissements scolaires, conseils d'établissements scolaires, ainsi qu'aux intervenants et participants. Ce document est également disponible sur www.lausanneregion.ch.

Un groupe de travail, composé de membres de la Commission et de la déléguée économique de Lausanne Région est chargé d'analyser les pistes d'actions évoquées dans le compte-rendu afin de proposer des nouveaux projets. Une nouvelle synergie s'est mise en place entre la Commission « Formation et emploi des jeunes » et la Promotion économique afin de travailler sur cette thématique de l'orientation professionnelle des jeunes et de l'intégration dans le monde professionnel.

ADDICTIONS **Prévention et dépendances**

Un recueil des Journées de réflexion

La Commission « Prévention et dépendances » de Lausanne Région a souhaité rassembler tous les comptes rendus des précédentes Journées de réflexion dans un seul et même recueil.

Lausanne Région a tout d'abord mis à jour toutes les informations, dont certaines dataient de 2014. Ensuite, les comptes rendus ayant été rédigés de manière différenciée, un important travail d'homogénéisation des textes a été nécessaire, ainsi qu'une mise en page spécifique assurant une présentation harmonieuse.

Une version papier du recueil (présentée sous forme de classeur) sera transmise à chaque Municipalité courant 2019.

Suite à cet important travail, un « modèle type » a été élaboré afin que les futurs comptes rendus soient réalisés selon un même modèle.

Les Municipalités recevront régulièrement les comptes rendus (au fur et à mesure des Journées de réflexion) qu'elles pourront classer dans le recueil.

Une version électronique de « Espace public : prévenir, réagir ? » et « Prévention harcèlement » est disponible sur www.lausanneregion.ch/journeedereflexion.

Les cafés-débats

Le principe du « café-débat » est de permettre à la population de se réunir en soirée, dans un établissement public d'une commune, afin de discuter, échanger et poser des questions à des spécialistes autour d'un thème de prévention.

Lausanne Région, via sa Commission « Prévention et dépendances », a décidé d'organiser trois cafés-débats, un par secteur (Ouest lausannois, Est lausannois et Nord lausannois), avec pour thème le « Cannabis et les jeunes ».

Ainsi, le premier café-débat a eu lieu le 17 mai 2018, à Renens et le deuxième le 12 novembre 2018, à Paudex. Le troisième sera organisé au Mont-sur-Lausanne, le 8 mai 2019.



Pour ces 3 cafés-débats, le choix de la Commission s'est porté sur le cannabis, car ce dernier soulève beaucoup de questions parmi la population. Les spécialistes de DEPART (équipe interdisciplinaire de travailleurs sociaux, infirmiers, psychologues et pédopsychiatres, rattachés au CHUV) sont présents à chaque fois pour informer sur la consommation de substances psychotropes à l'adolescence.

Pour l'organisation, la Commission « Prévention et dépendances » de Lausanne Région s'appuie sur les compétences de Rel'ier (Fondation le Relais).

POLITIQUE D'ACTION SOCIALE **Seniors et intergénération**

Projet-pilote région en faveur des seniors



Ce projet est né suite au constat que, pour œuvrer efficacement en faveur des seniors et développer des actions ou des mesures constructives, il est nécessaire de connaître l'état des prestations déjà existantes dans la région lausannoise. Pour entreprendre cet indispensable travail de recherche, Lausanne Région s'est associée avec le Canton de Vaud.

Mandat confié à l'EESP

Les travaux liés au mandat de collecte des données et d'analyse, confié à l'Ecole d'études sociales et pédagogiques (EESP), ont débuté en février 2018.

Dans un premier temps, il s'est agi d'établir une liste détaillée des actions, démarches et autres programmes déployés dans les communes pour améliorer l'intégration sociale des aînés. Ensuite, une analyse des prestations existantes a permis de constituer des recommandations.

Un groupe de travail « Diagnostic » a été créé par la Commission « Seniors » de Lausanne Région afin de suivre les trois étapes des travaux : identification des acteurs clés, entretiens et construction d'un catalogue de prestations, analyse du matériel recueilli.

Le rapport « Analyse de la politique d'action sociale en faveur des seniors dans les 27 communes de Lausanne Région » est en voie de concrétisation et sa version finale sera disponible dès le 20 mars 2019.

Journée de réflexion Seniors

Afin de présenter le rapport « Analyse de la politique d'action sociale en faveur des seniors dans les 27 communes de Lausanne Région » aux Municipalités et aux professionnels de la branche, une journée de réflexion sera organisée le 20 mars 2019.

Les préparatifs ont débuté en décembre 2018 par l'envoi d'un message électro-

nique « A vos agendas ! » afin de diffuser la date de l'évènement. Durant les 15 jours qui ont suivi cet envoi, environ 80 personnes avaient répondu favorablement à la « pré-invitation » qui donnait d'ores et déjà la possibilité de s'inscrire officiellement.

Un groupe de travail « Journée de réflexion » a été constitué afin de définir le programme, ainsi que les thèmes à aborder dans les 4 ateliers. Ces derniers auront trait aux recommandations contenues dans le rapport.

SPORT REGIONAL **Sports et société**

Centre sportif de Malley

Participation des communes

Lausanne Région calcule chaque année la répartition des coûts du déficit d'exploitation du Centre sportif de Malley (CSM) pour chacune des 24 communes membres, hormis les 3 communes propriétaires : Lausanne, Renens et Prilly. Un montant indicatif est transmis annuellement aux communes qui contribuent au financement sur une base volontaire.

En 2018, 20 communes membres de Lausanne Région ont accepté de prendre part au déficit d'exploitation 2017-2018 du CSM, pour un montant total de plus de Fr. 468'200.-, un geste très apprécié par les 3 communes propriétaires.

Nouvel « Espace Malley »

Les travaux du nouveau Centre sportif de Malley, nommé également « Espace Malley », avancent à bon train. La phase de démolition est terminée et les travaux de construction ont débuté. Selon la planification, la patinoire devrait être mise en service en automne 2019, afin de pouvoir accueillir les JOJ 2020 du 9 au 22 janvier 2020 et les Championnats du monde de hockey du 8 au 24 mai 2020.

JOJ 2020

La Commission « Activités sportives » de Lausanne Région a organisé une après-midi sur le thème des JOJ 2020. Ce rendez-vous avait pour objectif d'échanger, partager et

s'informer sur les projets cantonaux et communaux initiés à ce jour.

La rencontre a eu lieu le mercredi 16 mai 2018 à la salle du Conseil communal de Lausanne.

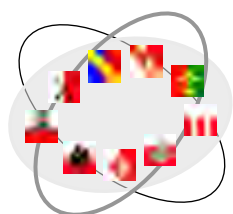
Les Municipaux et délégués au sport et/ou à la jeunesse des communes ont été invités à y participer. L'événement a accueilli plus de 80 personnes.

Les partenaires des JOJ 2020, notamment les organisateurs, les délégués de la Direction générale de l'enseignement obligatoire, le Délégué à la jeunesse cantonal, ainsi que la Direction du Panathlon Family Games, y ont également pris part.



♦ ♦ ♦ ♦

Inspection intercommunale des chantiers (IIC)



Préambule

Les années se suivent et se ressemblent. L'activité des chantiers continue en effet à augmenter dans l'Ouest lausannois. La barre des 500 chantiers visités a été dépassée en 2018 et le nombre de dossiers traités, plus de 650, a également atteint un niveau record. Chacun peut le constater en sillonnant notre territoire intercommunal, les

chantiers fleurissent de partout, par quartiers entiers, et les grues poussent par dizaines.

Les entreprises ont en général bien compris l'enjeu de la prévention des accidents. Certaines semblent toutefois trop souvent dépassées par le manque de temps. A tous les niveaux de la hiérarchie, elles peinent à engager les moyens humains suffisants et à mettre à disposition le matériel nécessaire à la bonne marche du chantier. Moins de temps pour anticiper les étapes de travail et leurs spécificités, donc moins de temps pour organiser les travaux. Cela se ressent sur les chantiers, et chacun doit faire avec, ou plutôt sans. La sécurité en est alors la première victime.

En collaboration étroite avec la SUVA, avec qui nous entretenons d'excellentes relations, nous tentons, jour après jour, de veiller à ce que soient limités autant que possible les dangers et les nuisances pour le public et les travailleurs.

ACTIVITE

Sécurité du public

Organe de contrôle :

La prévention des accidents dus aux chantiers est régie par le Règlement vaudois du 21 mai 2003 de prévention des accidents dus aux chantiers (Rpac). Son application incombe aux Municipalités. Selon l'article 29 Rpac, les Municipalités peuvent confier le contrôle soit à un organe communal de la police des constructions disposant du personnel possédant les compétences nécessaires, soit à un office intercommunal remplissant les mêmes conditions, soit enfin à un tiers disposant des compétences nécessaires.

Dans notre cas, les Communes de Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Jouxens-Mézery, Prilly, Renens, Saint-Sulpice et Villars-Sainte-Croix ont chargé notre service d'assumer cette tâche.

But et personnes concernées :

Le Règlement de prévention des accidents dus aux chantiers tend à prévenir toute menace et atteinte à l'intégrité physique et

aux biens des voisins, des tiers ou de l'ensemble de la collectivité. Il est applicable à toute personne qui exécute pour son compte ou pour le compte d'autrui des travaux de construction, de réparation, d'entretien, de démolition ou de génie civil, ainsi qu'aux personnes employées sur de tels chantiers.

Ouverture de chantiers, montage de grues et d'échafaudages :

Conformément à l'article 5 Rpac, notre organe de contrôle doit être avisé, au moins dix jours à l'avance, de l'ouverture de chantiers ou du commencement de travaux. L'obligation d'annoncer incombe à l'entrepreneur ou au maître de l'ouvrage, respectivement à son mandataire. Elle est distincte de l'obligation du maître de l'ouvrage d'aviser la Municipalité et l'Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels du commencement et de l'achèvement de tous travaux faisant l'objet d'un permis de construire.

Toujours selon le même article, notre service doit être avisé, au moins dix jours à l'avance, du montage de grues et d'échafaudages. Suivant les circonstances, le genre ou la nature des installations et ouvrages nécessaires, l'organe de contrôle des chantiers peut subordonner l'utilisation de machines, engins ou installations à une inspection préalable.

Contrôle des chantiers :

Selon l'article 29 Rpac, notre service a le droit de faire inspecter en tout temps les chantiers de construction, de réparation, d'entretien, de démolition ou de génie civil, pour s'assurer des mesures prises pour la sécurité publique. Il peut exiger qu'un plan d'organisation de chantier lui soit soumis, notamment avant le montage d'une grue ou d'un échafaudage au-dessus ou à partir du domaine accessible au public. Notre organe de contrôle peut ordonner les mesures qui lui paraissent nécessaires pour la sécurité publique (article 30 Rpac). Il peut ordonner la suspension immédiate des travaux lorsqu'il constate que la sécurité des

voisins ou du public est compromise ou menacée de l'être.



Construction d'un nouvel accès au passage inférieur sous la route Cantonale à l'UNIL

Sécurité des travailleurs

Selon l'article 31 Rpac, lorsque les organes de contrôle constatent, dans le cadre de leurs contrôles, des dangers imminents menaçant les travailleurs d'un chantier ou une violation manifeste de prescriptions relatives à leur sécurité, ils les inviteront à prendre immédiatement les mesures utiles pour faire cesser la menace, même en l'absence de risques pour les tiers et ils aviseront aussitôt la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents (SUVA), qui pourra ordonner les mesures qui s'imposent.

CHANTIERS VISITES

En 2018, ce sont 162 chantiers de rénovation de façades, de toiture de bâtiments d'habitation et autres ouvrages qui ont été visités, ceux-ci nécessitant notamment l'installation d'échafaudages.

Ce sont en outre 328 chantiers de démolition, agrandissement, transformation et construction (villas, immeubles d'habitation, immeubles industriels et divers ouvrages) qui ont été visités. En voici quelques-uns :

Travaux terminés durant l'année 2018 à Ecublens

- Transformation d'un immeuble d'habitation au chemin de la Cocarde.
- Construction de trois immeubles d'habitation à la route du Bois (1 grue).
- Construction de deux immeubles d'habitation à la route du Molard (1 grue).

- Construction d'un immeuble d'habitation au chemin du Bugnon.
- Construction de deux villas au chemin de la Colline (1 grue).
- Construction d'une villa au chemin de l'Ormet.
- Construction d'un immeuble d'habitation à la route du Pont-Bleu.
- Construction d'un bâtiment dédié à la petite enfance à l'EPFL (1 grue).
- Construction du bâtiment « Synathlon » à la route de la Chamberonne à l'UNIL (1 grue).
- Construction d'un nouvel accès au passage inférieur sous la route Cantonale à l'UNIL (1 grue).

Travaux encore en cours au 31 décembre 2018 à Ecublens

- Agrandissement du « Pont-Bleu ».
- Transformation d'un immeuble à la rue de Renges.
- Construction d'un collège au chemin du Parc (1 grue).
- Transformation d'un immeuble d'habitation à la rue du Villars (1 grue).
- Construction de deux villas au chemin de la Colline (2 grues).
- Construction de plusieurs immeubles d'habitation à la route du Bois (2 grues).
- Construction d'un immeuble de logements au chemin du Suchet (1 grue).
- Construction d'un immeuble d'habitation à la rue de Renges (1 grue).

COMMENTAIRES

Chantiers visités

Le nombre de dossiers traités en 2018 est en forte hausse, jamais notre service n'en avait eu autant sur une année. Il s'élève à 654, soit 66 (+11.2 %) de plus qu'en 2017. Pour rappel, ce chiffre représente l'ensemble des chantiers visités, ainsi que les projets dont les travaux n'ont pas débuté, mais qui sont au bénéfice d'un permis.

En léger repli en 2017, le nombre de chantiers visités est à nouveau en hausse dans notre secteur en 2018. Il s'élève à 508 et constitue un nouveau record. Ce nombre

dépasse de 17 (+3.5 %) l'ancien record de 2016, et de 31 (+6.5 %) le nombre de chantiers visités en 2017. Il faut, une fois de plus, relever la forte activité du secteur de la construction dans notre région, avec la mise en chantier de plusieurs quartiers de grande ampleur à Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens et Renens notamment. L'activité devrait continuer à augmenter ces prochains mois tant le potentiel de chantiers est grand dans l'Ouest lausannois. A la fin du mois de décembre 2018, ce sont 146 dossiers, ouverts sur la base des permis de construire délivrés par les communes, qui représentaient cette réserve de futurs travaux.

Le nombre de chantiers visités sur la Commune de Bussigny a fortement augmenté en 2018 par rapport à l'année précédente (+33). La mise en chantier de plusieurs dizaines de villas et de bâtiments d'habitation dans le Quartier Ouest en est la raison principale. Dans une moindre mesure, on constate également une augmentation du nombre de chantiers visités à Renens (+8), Ecublens (+6), Chavannes-près-Renens (+3) et St-Sulpice (+2).

Sur l'ensemble du territoire couvert par notre service, la proportion du nombre de chantiers visités concernant de nouvelles constructions par rapport aux travaux entrepris sur des ouvrages existants n'a pas évolué de manière significative. Ce ratio a par contre fortement augmenté sur la Commune de Bussigny et à l'inverse fortement diminué à Ecublens et à Jouxens-Mézery. Sur le tableau de la page 164, figure en séparé le nombre de chantiers visités relatif aux travaux d'installation de panneaux solaires en toiture. Ce chiffre ne représente évidemment pas l'ensemble des installations effectuées en 2018, mais bien celles qui ont nécessité au moins une visite de notre part.

Visites de chantiers

Autant que possible, notre service débute ses interventions avant même que les travaux démarrent. Plusieurs thèmes sont en effet traités en amont avec les futurs intervenants. Notamment : le flux des piétons et des usagers de la route en interaction avec le flux des véhicules de chantiers et des zones de chargement et déchargement de camions, l'organisation générale du

chantier avec la présence ou pas de grues, de centrale à béton, les nuisances particulières (vibrations, bruit, travail de nuit), les horaires de travail, le traitement des eaux et des déchets, etc. Nous tenons à relever à ce propos l'excellente collaboration entre la PolOuest et notre service.

En dehors des réunions relatives à l'étude des points mentionnés ci-dessus, des visites ponctuelles sont effectuées à l'improviste sur les chantiers et à leurs abords. Nous avons procédé à 1'027 visites de ce type en 2018. Des infractions au Rpac et/ou à l'Ordonnance sur la sécurité et la protection des travailleurs dans les travaux de construction (OTConst) ont été constatées pour près de la moitié des visites effectuées (50.6 %). Le type et la quantité d'infractions constatés en 2018 sont sensiblement les mêmes que ceux de l'année 2017, autant pour la sécurité du public que pour celle des travailleurs. Plusieurs interventions ont débouché sur un arrêt immédiat d'une activité, d'une partie de chantier ou de l'ensemble.

Sécurité du public

Nous portons une attention toute particulière à la clôture des chantiers. C'est un point essentiel de la sécurité du public. Une séparation claire entre la zone en travaux et les parties accessibles au public, matérialisée par une clôture ayant une hauteur et une résistance appropriée, limite déjà considérablement le risque d'accidents dus aux chantiers. Le flux des véhicules de chantiers, l'évolution des travaux, l'utilisation de machines particulières, la mise en place d'installations, tels des échafaudages sur la voie publique ou à proximité directe de celle-ci, représentent autant de sources de danger pour le public. En 2018, ce sont au total 187 manquements liés à l'un ou l'autre de ces sujets qui ont été relevés.

Sécurité des travailleurs

Le Rpac traite en grande partie de la protection du public, mais également de la protection des travailleurs. Dans ce domaine, nous avons aussi relevé de nombreux manquements, liés pour la plupart aux risques de chutes. Certains cas ont été traités directement par notre service, alors

que les plus graves ont été annoncés à l'organe de contrôle de la SUVA qui s'est occupé du traitement et du suivi de la situation. Relevons également à ce sujet que nous travaillons en excellente collaboration avec les inspecteurs de la SUVA.

Installation de grues



Plan de quartier « Croset-Parc »

57 installations de grues ont été contrôlées en 2018, c'est un nombre équivalent à l'année précédente. 32 grues (56 %) ont fait l'objet de remarques de la part de notre service, c'est un peu plus que pour l'année 2017. Quelques manquements graves ont été constatés.

Pour deux installations, l'expertise obligatoire n'avait pas été effectuée. Pour quatre autres installations, le limiteur de charges était mal réglé, ce qui permettait à la grue de soulever des charges plus lourdes que le maximum prescrit par le constructeur. Dans trois cas, l'entreprise n'a pas tenu compte de la présence de lignes électriques aériennes, les charges transportées pouvaient ainsi entrer en collision avec elles. Pour six grues, la limitation du chariot à l'enceinte du chantier n'avait pas été effectuée conformément à notre demande. Enfin, trois cas concernant des problèmes liés aux fondations ont été constatés.

Signalons également un cas de défectuosité du frein de levage. La charge transportée lors d'un essai s'est écrasée au sol, alors que la grue en question venait d'être expertisée.

Ceci nous conforte dans l'idée qu'il est important de continuer à prêter une attention toute particulière à l'installation de ces engins.

Remerciements

Nous remercions pour leur précieuse et efficace coopération, les collaborateurs et collaboratrices des services communaux et intercommunaux de notre région, ainsi que du secteur génie-civil et bâtiment de la division sécurité au travail de la SUVA.

Pour leur confiance, nous adressons nos remerciements à nos employeurs, les Autorités communales.

L'Inspecteur : L. Rossel



Plan de quartier « Croset-Parc »

Statistique

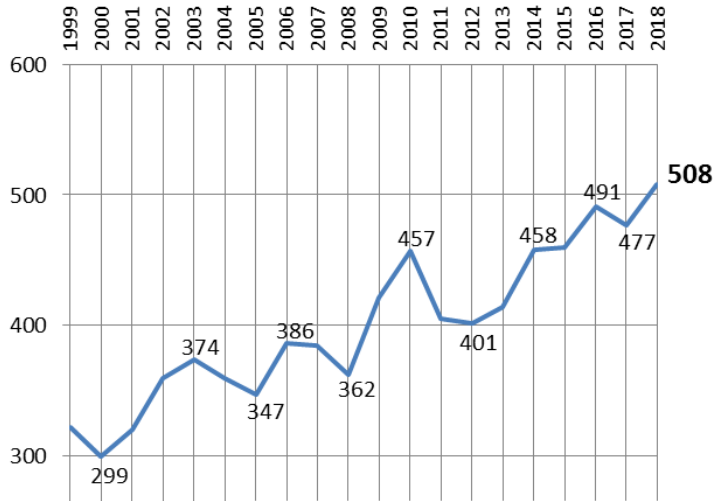
		Chantiers							Visites / Contrôles			
		en cours au 01.01	en cours, nouveaux	visités, total	non débutés au 31.12	traités, total	terminés	en cours au 31.12	chantiers	monte-charges	grues	Total général
Bussigny	2018	14	76	90	50	140	26	64	147	1	13	161
	2017	31	26	57	28	85	43	14	119	-	3	122
Chavannes	2018	14	13	27	9	36	9	18	78	1	3	82
	2017	12	12	24	7	31	10	14	58	1	8	67
Crissier	2018	27	35	62	39	101	27	35	139	-	8	147
	2017	31	41	72	20	92	45	27	112	-	9	121
Ecublens	2018	38	35	73	9	82	52	21	137	3	7	147
	2017	26	41	67	8	75	29	38	139	1	5	145
Jouxens-Mézery	2018	12	10	22	5	27	9	13	48	-	2	50
	2017	14	10	24	6	30	12	12	52	-	1	53
Prilly	2018	30	34	64	7	71	37	27	124	2	4	130
	2017	27	40	67	13	80	37	30	148	1	11	160
Renens	2018	37	55	92	10	102	56	36	158	3	13	174
	2017	37	47	84	9	93	47	37	163	1	12	176
St-Sulpice	2018	36	35	71	15	86	33	38	184	-	6	190
	2017	34	35	69	17	86	33	36	177	-	8	185
Villars-Ste-Croix	2018	4	3	7	2	9	4	3	12	-	1	13
	2017	10	3	13	3	16	9	4	18	-	-	18
Total	2018	212	296	508	146	654	253	255	1027	10	57	1094
	2017	222	255	477	111	588	265	212	986	4	57	1047

Chantiers visités, classement par type de travaux

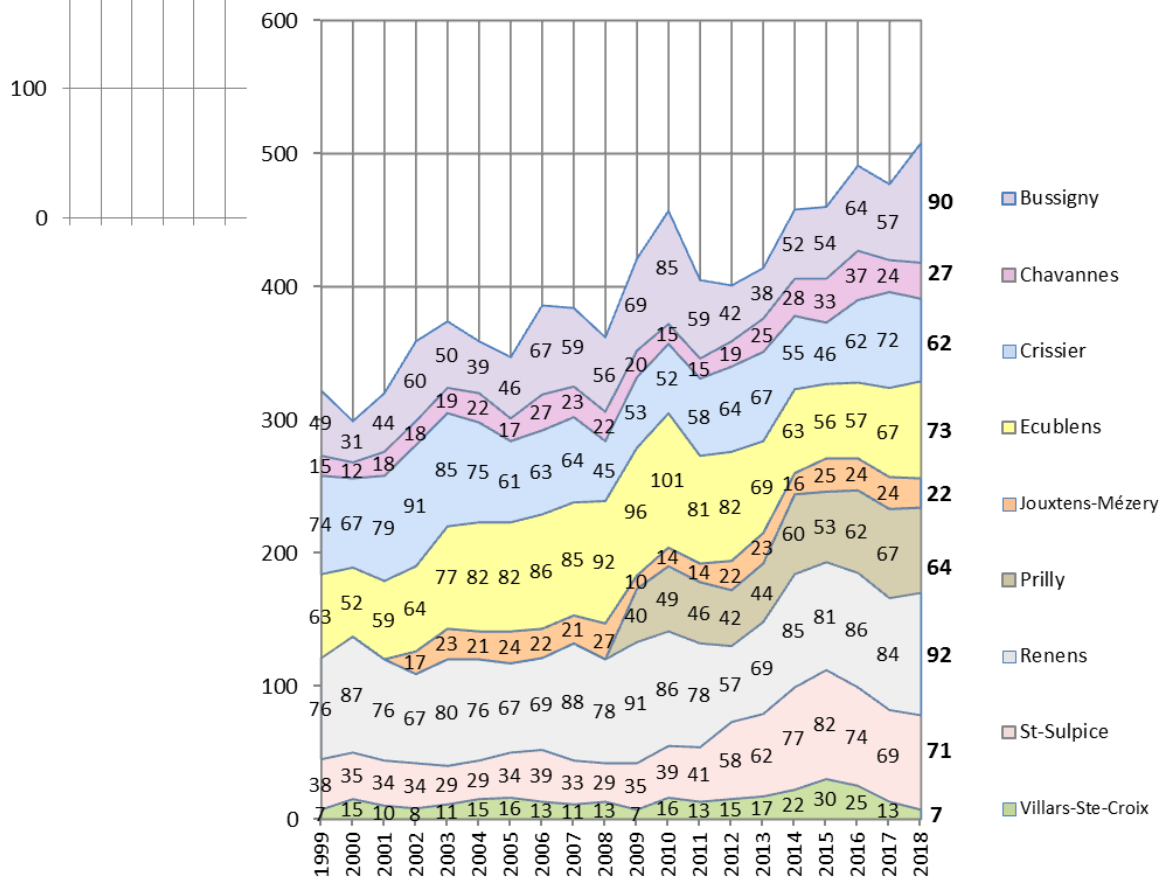
	Existant								Nouveau						Total	
	Installations de panneaux solaires		Rénovations		Transformations Agrandissements Surélévations		Démolitions Déconstructions		Constructions de villas		Constructions d'immeubles d'habitation		Autres constructions			
		%		%		%		%		%		%		%		%
Bussigny	3	3	21	23	7	8	5	6	24	27	24	27	6	6	90	17.7
	36 / 40%								54 / 60%							
Chavannes	-	-	8	30	3	11	-	-	-	-	13	48	3	11	27	5.3
	11 / 41%								16 / 59%							
Crissier	4	6	20	32	9	15	4	7	7	11	11	18	7	11	62	12.2
	37 / 60%								25 / 40%							
Ecublens	5	7	34	47	9	12	-	-	6	8	13	18	6	8	73	14.4
	48 / 66%								25 / 34%							
Jouxens-Mézery	4	18	5	23	6	27	-	-	6	27	-	-	1	5	22	4.3
	15 / 68%								7 / 32%							
Prilly	1	2	23	36	12	18	3	5	2	3	15	23	8	13	64	12.6
	39 / 61%								25 / 39%							
Renens	-	-	36	39	15	16	11	12	5	6	13	14	12	13	92	18.1
	62 / 67%								30 / 33%							
St-Sulpice	-	-	14	20	12	17	5	7	13	18	22	31	5	7	71	14.0
	31 / 44%								40 / 56%							
Villars-Ste-Croix	1	14	2	29	1	14	-	-	1	14	2	29	-	-	7	1.4
	4 / 57%								3 / 43%							
Total	18	4	162	32	75	15	28	5	64	13	113	22	48	9	508	100%
	283 / 56%								225 / 44%							

Chantiers visités, évolution depuis 1999

Total des chantiers visités



Répartition par commune



◆ ◆ ◆ ◆ ◆

Groupement du triage forestier intercommunal de la Venoge



Délégation municipale d'Ecublens :

M. Christian Maeder, Syndic, délégué municipal au comité (Vice-Président du comité, M. Didier Lannaz (jusqu'au 31 janvier 2018), puis M. Jean-Louis Radice (dès le 24 mars 2018), délégué municipal au groupement du triage forestier.

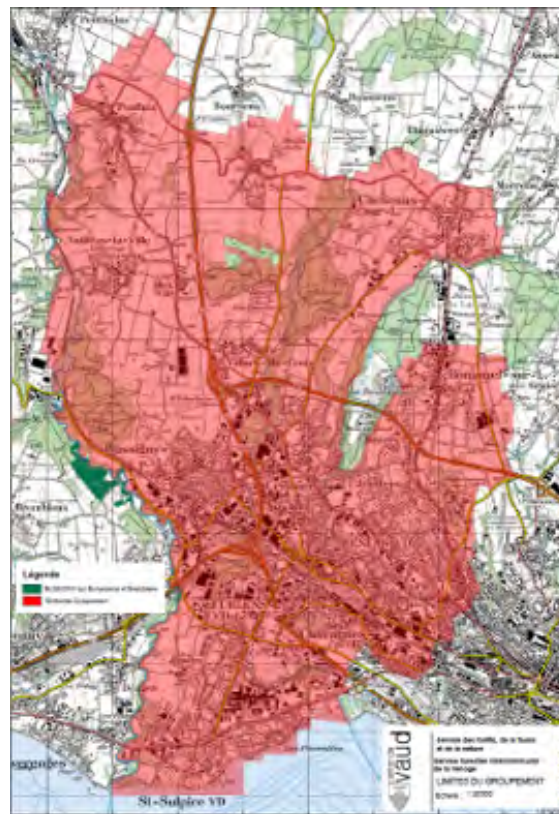
Composition

Bussigny – Chavannes-près-Renens – Chesaux-sur-Lausanne – Crissier – Ecublens – Jouxten-Mézery – Mex – Penthaz – Prilly – Romanel-sur-Lausanne – Renens – St-Sulpice – Sullens – Villars-ste-Croix – Vufflens-la-Ville.



Surfaces forestières gérées

- 444 hectares de forêts publiques (Confédération-Etat-communes).
- 228 hectares de forêts privées (500 propriétaires).



But

Le but du Groupement est de favoriser une gestion optimale des forêts sur les 15 territoires et de défendre les intérêts de ses membres. La partie opérationnelle est gérée par un garde forestier qui assume, à la fois, une fonction d'autorité publique (représentant de la DGE-Forêt) et de gestionnaire des forêts communales.

Structure légale

La définition de l'entité groupement est contenue à l'article 11 de la Loi forestière vaudoise. Le Groupement est constitué d'une assemblée et d'un comité :

Législature 2016-2021

Président du comité :

- M. Jean-Claude Glardon, Municipal de Bussigny

Vice-Président du comité :

- M. Christian Maeder, Syndic d'Ecublens

Membre du comité :

- M. Pierre Haemmerli,
Municipal de Cheseaux-sur-Lausanne

Secrétaire du comité :

- M. Laurent Robert

Président de l'assemblée :

- M. Laurent Bovay,
Municipal de Crissier

Vice-Président de l'assemblée :

- M. Denis Favre,
Municipal de Romanel-sur-Lausanne

Secrétaire de l'assemblée :

- Mme Emmanuelle Pellet

Caissier comptable :

- M. Michel Gisclon,
Boursier de Bussigny

Garde forestier :

- M. Laurent Robert.

Séances de l'assemblée et décisions

Deux assemblées générales ponctuent l'année pour traiter les aspects financiers et la gestion forestière ; dans cette perspective, chaque commune délègue son représentant aux assemblées.

L'assemblée ordinaire pour les comptes et la gestion a eu lieu le 21 mars 2018 à Prilly. La deuxième assemblée ordinaire, consacrée à l'étude du budget, a eu lieu le 19 septembre 2018 à Renens.

Séances du comité

Les attributions du comité figurent à l'article 16 des statuts du Groupement. En résumé, il dirige et administre le Groupement. Au total, il s'est réuni à 8 reprises. Les objets particuliers qui ont mobilisé l'attention du comité, mis à part l'organisation des assemblées générales, sont :

- Analyse du prêt « fond d'investissement forestier » (FIF) accordé au Groupement par l'Etat.
- Optimisation des ventes de bois en renonçant, partiellement, à la commercialisation avec La Forestière.
- Incidence financière de la nouvelle participation de l'Etat au Groupement (plus favorable que la précédente).

Contrats de gestion

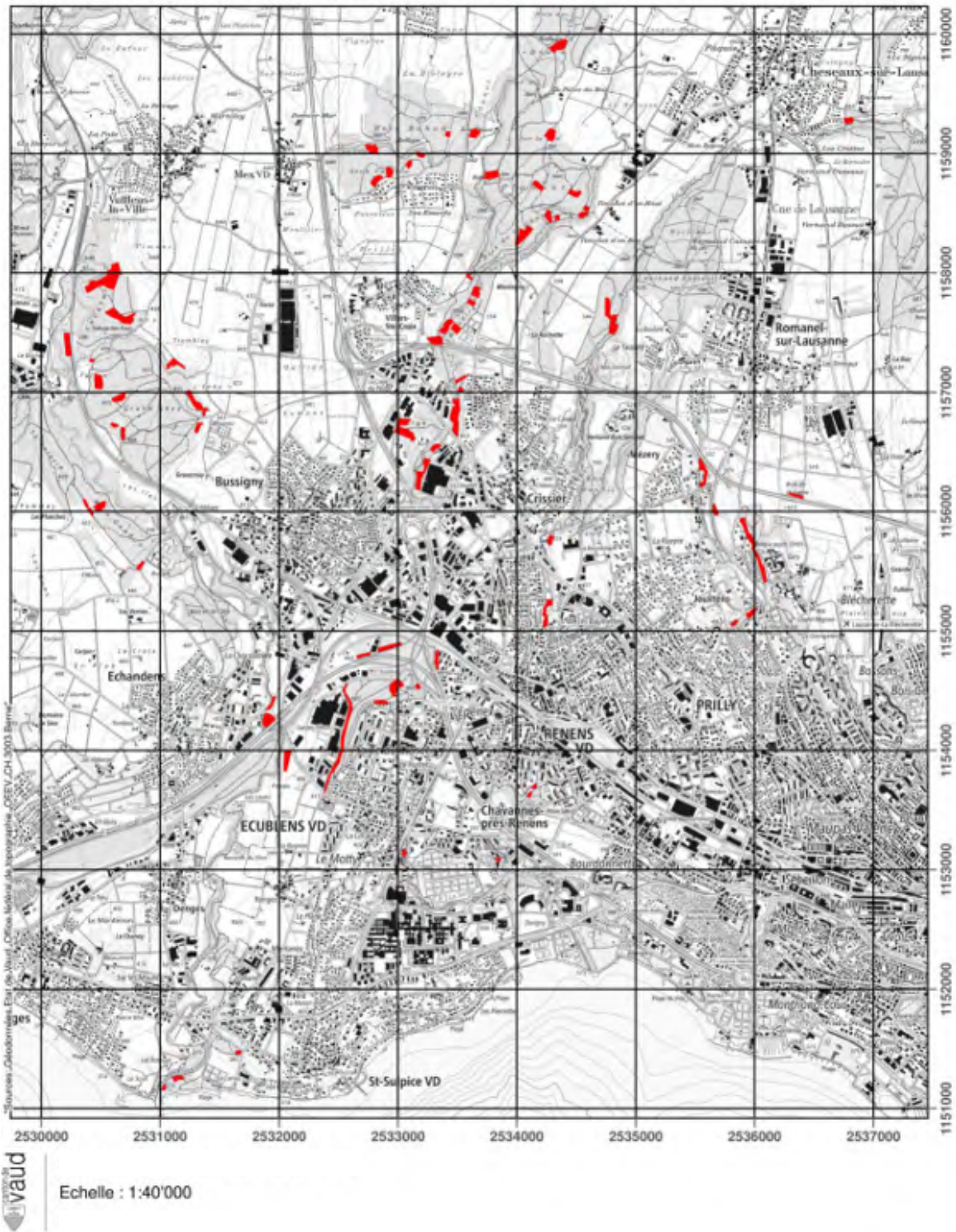
Depuis 2012, les 15 communes membres du Groupement sont liées par un contrat de gestion degré 1, ce qui implique que toutes les factures et revenus sont comptabilisés par les communes après avoir été consultés ou validés par le garde forestier.

Depuis le début 2017, 11 communes sont gérées selon le contrat de degré 3 pour une durée de 6 ans. Ce qui signifie que tous les coûts et les recettes liés à l'entretien des forêts sont pris en charge par le Groupement. Les budgets correspondent au solde annuel pour chaque commune ; ce montant figure dans le contrat de bail. Lesdites communes sont : Bussigny, Chavannes-près-Renens, Cheseaux-sur-Lausanne, Jouxten-Mézery, Penthaz, Prilly, Romanel-sur-Lausanne, St-Sulpice, Sullens, Villars-ste-Croix et Vufflens-la-Ville. Quant aux autres elles sont toujours gérées selon le degré 1.

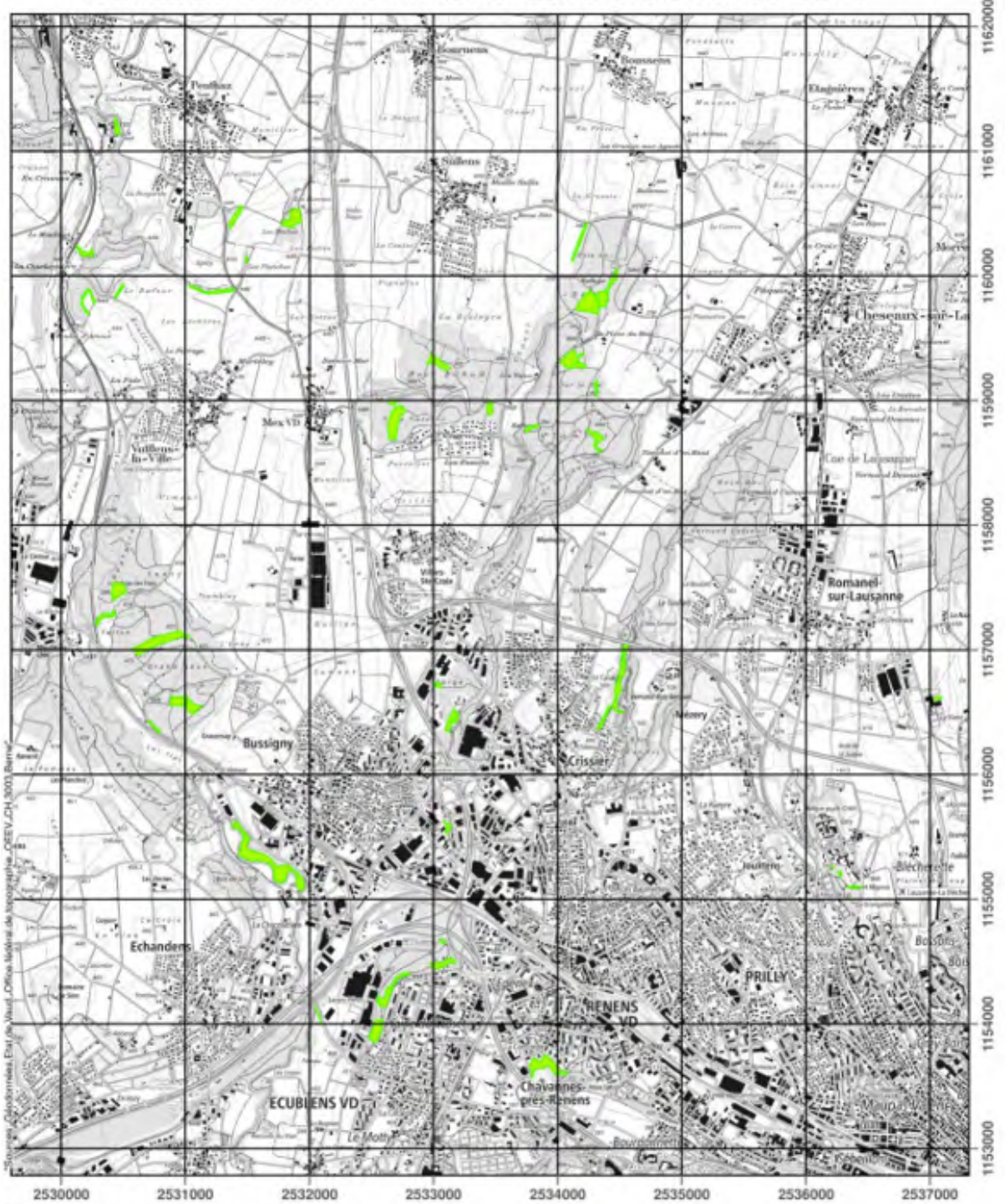
Bois prélevé sur le Groupement forestier

Sur l'ensemble des propriétés communales du Groupement, il a été prélevé 4'800 m³ de bois (4'500 m³ en 2017).

Surfaces entretenues dans les jeunes forêts 2018



Surfaces entretenues dans les forêts adultes 2018



Echelle : 1:40'000

◆ ◆ ◆ ◆ ◆

Police Ouest lausannois (POL) PoOuest



Délégation municipale d'Ecublens : M. Michel Farine, Président du Comité directeur de PoOuest

Les éléments rapportés dans le rapport de gestion de la Commune constituent un extrait de l'ensemble du travail réalisé par l'Association « Sécurité dans l'Ouest lausannois » au profit des huit communes du district.

Les membres du Conseil communal sont invités à prendre connaissance du rapport de gestion que l'Association édite, chaque année, conformément à ses statuts. Ce document est disponible auprès du Président du Conseil communal, en format électronique, auprès des délégués de la Commune au sein du Conseil intercommunal, auprès du Conseiller municipal en charge de la police, auprès du secrétariat de la POL et sur internet à l'adresse www.polouest.ch.

Il est à relever que la Commission de gestion de l'Association est en charge de la vérification de la gestion de l'Association, tâche qui fait également l'objet de comptes rendus publics sur internet, à la même adresse.

Comité de Direction et Conseil intercommunal

Le Comité de direction est présidé par le Municipal de la Sécurité publique d'Ecublens, M. Michel Farine. Il est également en charge de représenter sa Commune. En 2018, il a participé à 8 séances du Comité de direction, au cours desquelles 40 décisions ont été prises.

Le Conseil intercommunal s'est réuni à quatre reprises en 2018 et six préavis ont été traités au cours de l'année. Les représentants d'Ecublens au Conseil intercommunal sont au nombre de cinq, soit MM. Murat Ademi, José Birbaum, Alain Blanchoud, Vincent Maeder et Alexandre Schelling.

Principales activités en matière d'approche en résolution de problèmes sur le territoire d'Ecublens

Année après année, les Unités territoriales continuent à élargir le réseau, étoffer les partenariats et marquent une présence visible sur le territoire. Dans le cadre de son activité au profit de la Commune, le personnel de l'Unité territoriale du secteur s'est occupé de différentes problématiques. Il s'est, entre autres, chargé d'intervenir auprès d'une gérance qui avait laissé plusieurs épaves de véhicules à l'abandon sur sa parcelle privée. Les policiers ont collaboré avec le concierge et la gérance aux fins d'identification des propriétaires des véhicules et sur les possibilités d'évacuation de ceux-ci, selon la procédure usuelle. Les agents ont également répondu aux attentes des responsables d'un centre culturel qui émettaient des craintes au sujet de la sécurité des lieux et des gens qui le fréquentent. A la suite de quelques conseils préventifs, les agents ont assuré une présence policière visible aux abords du bâtiment, durant une période, à la satisfaction des responsables.



Stand de prévention pour les campagnes « Sois visible » et cambriolages

Service de la signalisation

En 2018, à Ecublens, le service est intervenu à 11 reprises à la suite d'accidents de la circulation. 169 interventions ont été réalisées sur des chantiers, particulièrement lors de la requalification de la route Cantonale, à Croset-Parc, et lors de la réfection des routes de la Pierre, du Molard et de la Forêt. Les policiers sont également intervenus lors de 27 manifestations, dont Balélec, Equino'X, la Fête des écoles, la Fête nationale, Destiny et Cap sur l'Ouest. Enfin, 216 interventions ont été réalisées, notamment pour

la pose de compteurs routiers et de signalisation provisoire pour la suppression de places de parc suite à des déménagements, manifestations, travaux, etc.

Contact avec le Centre de jeunes

Les excellents contacts que le personnel de l'Unité de prévention de la POL entretient avec le Centre de jeunes nous ont permis d'explorer la possibilité de réaliser un projet de prévention commun avec l'appui des professionnels et des jeunes du centre. Cette expérience nous a offert l'opportunité de découvrir un peu mieux les impératifs et les exigences de chacune de nos professions, de mettre en lumière et de comprendre nos méthodologies de travail respectives et, ce faisant, de développer un peu plus notre coopération.

Malheureusement, pour des raisons économiques, nous n'avons pas été en mesure de concrétiser notre intention. Cela reste néanmoins une expérience enrichissante qui nous permettra assurément d'envisager, à l'avenir, de nouvelles collaborations en matière de prévention.



Cérémonie d'assermentation du 23 mars 2018

Statistiques pour Ecublens

Les chiffres, ci-après, sont extraits du rapport de gestion de la POL.

Police Proximité

Unité Traffic	Infractions radar	Nombre de contrôles	71
		Véhicules contrôlés	13'217
		Véhicules en infraction	915
		% d'infractions	6.92%
	Infractions surveillance automatique du trafic	Nombre de contrôles (durée moyenne 1 semaine)	35
		Véhicules contrôlés	2'926'680
		Véhicules en infraction	987
		% d'infractions	0.03%
	Signalisation	Interventions	423

Police Administrative

Commission de police	Audiences		5
	Ordonnances pénales dans la commune*	Domaine privé	2'407
		Domaine public	740
	Amendes d'ordre délivrées	Circulation et stationnement	2'751
Naturalisations	Nombre de rapports rédigés	Solde année précédente	85
		Naturalisations ordinaires	133
		PV d'audition	4
		Rapports SPOP	4
		Autres rapports	-
		Dossiers retournés	3
	En attente de rédaction		4
Notifications	Commandements de payer reçus		1'004
	Mandats reçus		92
Police du commerce	Total des manifestations, séances, réunions, locations de salles : 446	Janvier	26
		Février	23
		Mars	50
		Avril	51
		Mai	30
		Juin	43
		Juillet	16
		Août	15
		Septembre	33
		Octobre	35
		Novembre	55
		Décembre	69

* Une ordonnance pénale fait notamment suite à :

- Une amende d'ordre qui n'a pas été payée dans les délais légaux (30 jours).
- Une dénonciation sur terrain privé (par exemple parking devant un immeuble).
- Toutes dénonciations en lien avec les différents règlements communaux et toutes infractions relevant de la compétence de la Commission de police.

L'ordonnance pénale est notifiée par courrier recommandé au contrevenant. Elle indique, entre autres, les faits reprochés et la sanction.



POLICE
OUEST LAUSANNOISE

Commune d'Ecublens Monitoring 2018

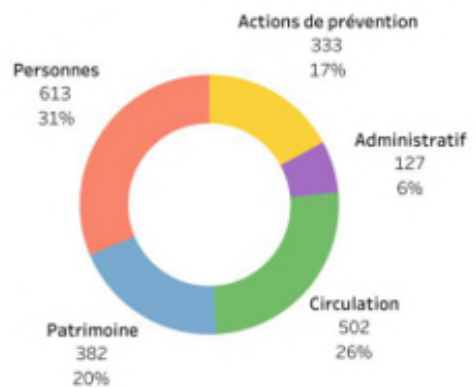
(Les données ci-dessous ne sont pas liées aux statistiques OFS, il s'agit exclusivement d'indicateurs provenant de l'activité policière)

Evénements et actions de prévention

1'624 événements
+
333 actions de prévention



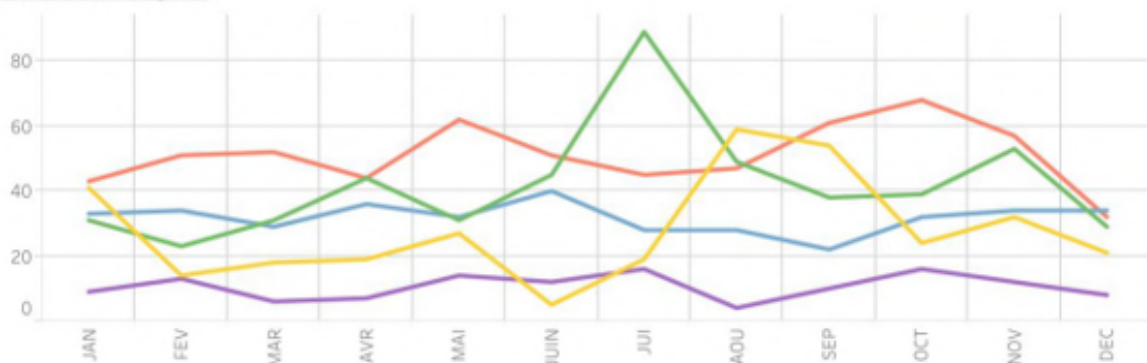
Ces événements ont conduit à **42** appréhensions et/ou mises en cellule d'une ou de plusieurs personnes



Sémantique : Un événement se qualifie par l'intervention d'une patrouille de police ou, dans une moindre mesure, par la gestion d'un événement au guichet (ex : prise de plainte).

- Catégories :**
- Une action de prévention se caractérise par un effort visant à diminuer un phénomène contenu dans une catégorie.
 - **Personnes :** infractions touchant les personnes (par ex. lésions corporelles, stupéfiants, nuisances).
 - **Patrimoine :** infractions touchant les biens (par ex. vols, cambriolages (véhicules, commerces, habitations), dommages à la propriété).
 - **Circulation :** contrôles de circulation, infractions LCR, accidents.
 - **Administratif :** ensemble des processus administratifs (par ex. documents perdus/trouvés, dépôt d'armes/munitions, retrait de plaque).

Fluctuation des catégories :



Fluctuation mois / années :

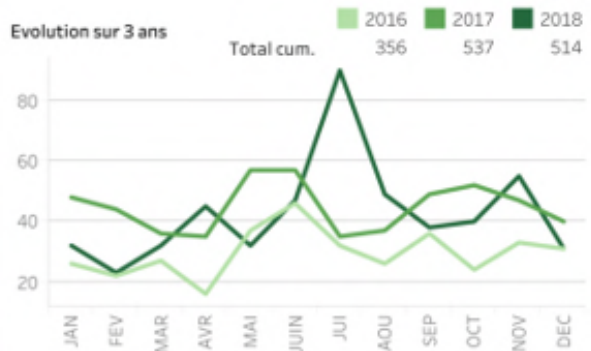
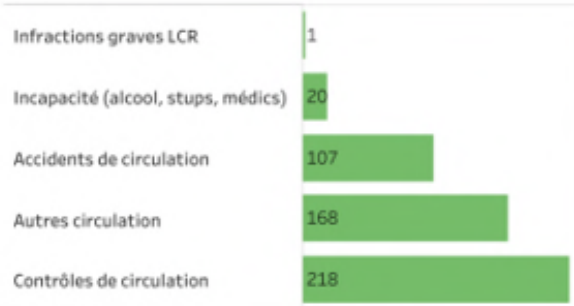
Seul le nombre d'événements est comptabilisé (sans les actions de prévention).



Tendances des phénomènes 2018

Un événement peut comprendre plusieurs phénomènes, ainsi une infraction touchant les personnes peut par exemple comporter des lésions corporelles, des stupéfiants et un vol.

Circulation

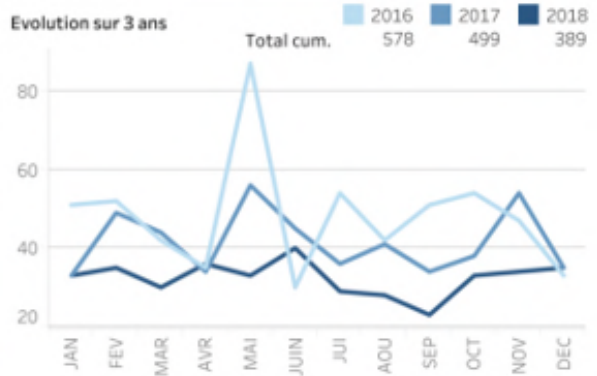
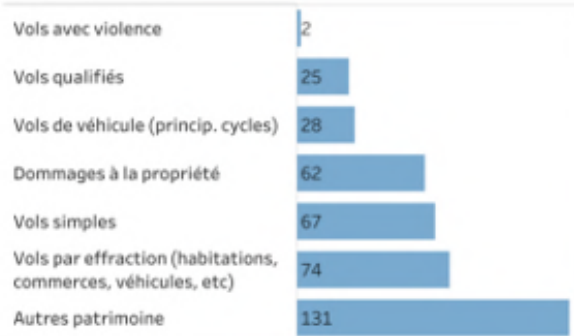


Les pics de juillet et de novembre s'expliquent par l'augmentation des contrôles généraux de circulation.

"Autres circulation" comprend les infractions à la LCR, les pannes de signalisation, les véhicules gênants/sans plaque.

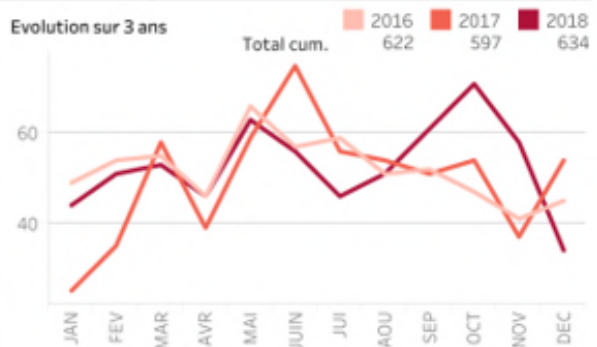
"Infractions graves LCR" comprend les délits de chauffard, les mises en danger et les excès de vitesse importants.

Patrimoine



"Autres patrimoine" comprend les animaux errants/décédés, les escroqueries, les incendies/inondations, les objets/véhicules suspects et/ou découverts.

Personnes



Les pics situés en mai et en octobre sont en lien avec l'augmentation des infractions intitulées "Autres personnes".

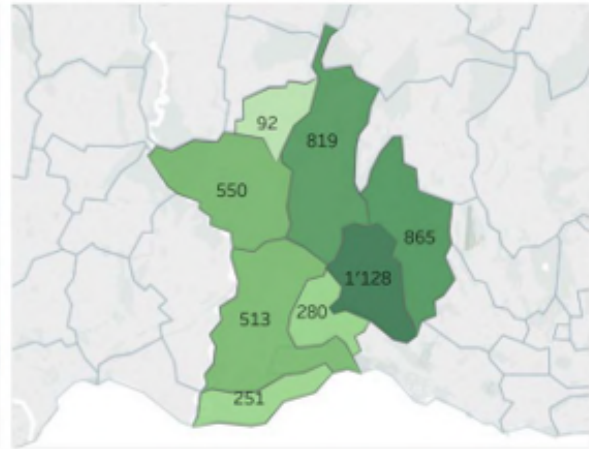
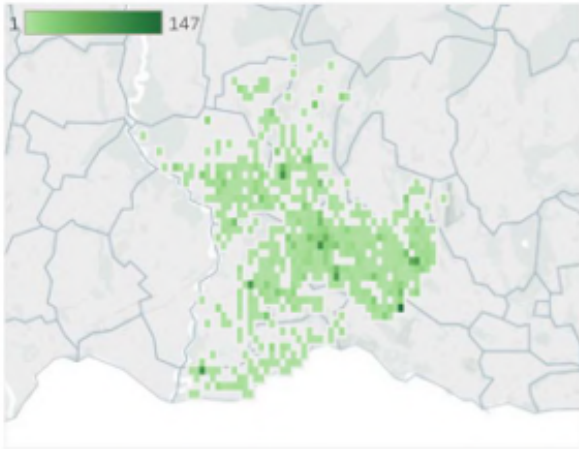
"Autres personnes" comprend les demandes d'ambulance, les fuites d'hôpitaux/lieux de placement, les individus perturbés/recherchés/suspects, les inquiétudes pour une personne et les litiges.

"Stupéfiants" : Les cas particuliers ne comptabilisent pas la consommation de joints.

Distribution des phénomènes par commune

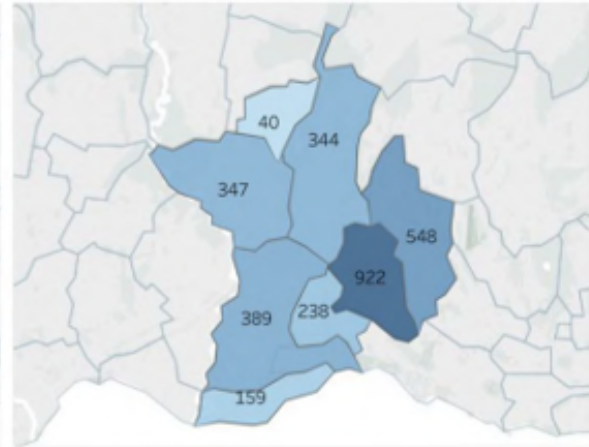
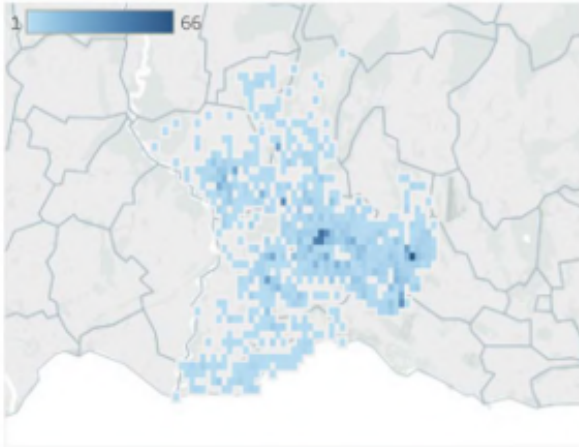
Circulation 2018

4'498 cas



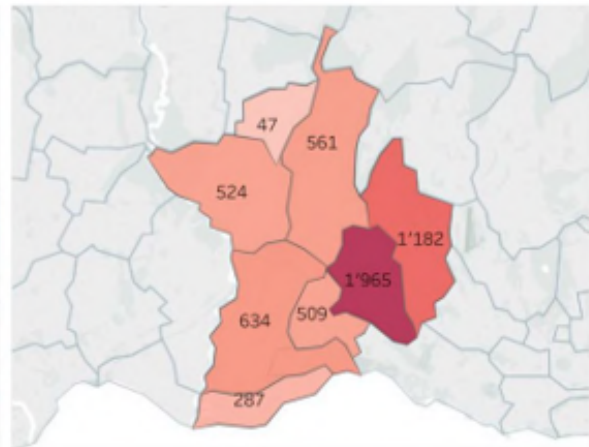
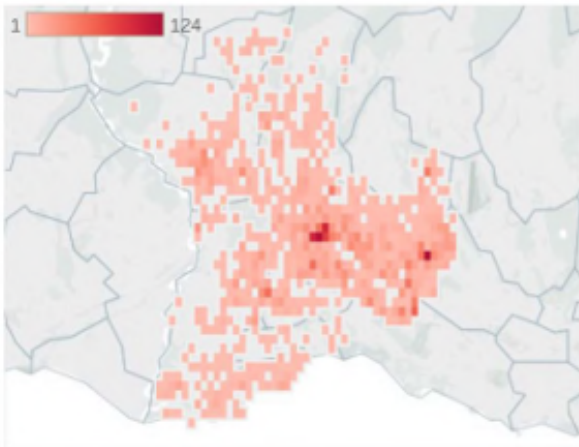
Patrimoine 2018

2'987 cas



Personnes 2018

5'709 cas



◆◆◆◆◆

Service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS) Chamberonne



Préambule – Mot du Maj. Frédéric Jacot, Commandant

2018, c'est le début de la deuxième décennie du SDIS Chamberonne.

2018, c'est le début de mon mandat de Commandant, c'est le début, oui mais... c'est la continuité et c'est dans un esprit de pérennité que j'ai repris le commandement du SDIS qui est déjà bien rodé.

Après une courte période d'appréhension liée à la fonction, je réalise que déjà plusieurs semaines se sont écoulées.

Les défis d'un Commandant sont multiples : gestion administrative, ressources humaines (parce qu'un SDIS est très similaire à une PME), donner de la formation de qualité, gestion des plannings de service, manifestations, chantiers, etc.

Le plus gros défi cette année a sans nul doute été l'introduction et la mise en service de ProSDIS, avec ses contraintes, ses spécificités, ses bugs de jeunesse et ses heures de formation pour tous les niveaux hiérarchiques du SDIS, allant du sapeur aux officiers, en passant par le Chef d'intervention.

Mais le défi était bien plus gros pour l'ECA, je vous l'assure ! C'est après 3 mois de lancement, à l'occasion d'une séance d'information aux Commandants, que l'on a pu prendre la mesure de l'ampleur du... non, plutôt des problèmes qui affectent tous les SDIS du Canton. Tout n'est pas encore réglé, mais la mobilisation fonctionne, enfin, restons positifs !

Aujourd'hui, après cette première année écoulée, il est temps pour moi de faire le bilan, de prendre la mesure de ce qui fonctionne ou de ce qui peut être amélioré.

C'est également le moment pour moi de faire une rétrospective et de communiquer à tous les membres du SDIS et aux invités sur notre fonctionnement, nos activités et nos interventions.



Commission consultative du feu (CCF)

Législature 2016-2021

- Mme Isabelle Steiner
Municipale, Chavannes-près-Renens
- M. Michel Farine
Municipal, Ecublens
- M. Marcel-André Panzera
Municipal, Saint-Sulpice
- M. Michel Paudex
Membre, Chavannes-près-Renens
- M. Claude Masson, secrétaire
Membre, Ecublens
- M. Sergio Montagner
Membre, Saint-Sulpice
- Maj. Frédéric Jacot
Commandant du SDIS Chamberonne
- Cap. Cyrille Tille
Remplaçant du Commandant du SDIS Chamberonne.

La présidence est assurée par un tournus selon entente entre les 3 Municipaux. Ainsi, la présidence de la CCF était assurée par M. Marcel-André Panzera du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018 et, depuis le 1^{er} juillet 2018, par Mme Isabelle Steiner.

Etat-major

- Commandant Maj. Frédéric Jacot
- Remplaçant Cdt Cap. Cyrille Tille
- Quartier-Maître Cap. Michel Sartirani
- Resp. formation Cap. Julien Verrey
- Resp. opération Plt Stephan Caïtucoli
- Resp. matériel Cap. Didier Moser.

Chefs de sections

- Officier Plt Christophe Kaeser
- Officier Lt Jean-Baptiste Bureau
- Officier Lt Sylvain Bapst
(démission au 28 février)
- Officier Lt Xavier Laurent
- Officier Lt Pierre-Alain Pascal
- Officier Lt Anthony Servonet
- Officier Lt Fabrizio Verasani.

Administration

- Employée administrative (20 %)
Mme Peggy Martins.

Effectif

Au 1^{er} janvier 2018, l'effectif était de 96 personnes dont 88 hommes et 8 femmes, repartis entre 74 sapeurs-pompiers, 22 recrues et 1 civile en la personne de Mme Peggy Martins, employée administrative à 20 %, pour arriver à 79 sapeurs-pompiers dont 70 hommes et 9 femmes, ainsi qu'une personne civile, au 31 décembre.

Au cours de l'année, nous avons enregistré 13 démissions et 4 exclusions dont :

- 6 pour déménagement hors territoire du SDIS.
- 4 pour raisons professionnelles.
- 3 pour raisons personnelles ou familiales.
- 4 pour participations insuffisantes.



⇒ Graphique évolutif des effectifs de 2007 à 2018 et pyramide du personnel, voir à la fin du chapitre.

Formation

Les objectifs 2018 fixés par le responsable de la formation ont été les suivants :

- Garantir les compétences en fonction des missions du SDIS.
- Renforcer la méthodologie de l'instruction au sein des formateurs et notamment des sous-officiers.
- Réorganiser la philosophie de formation en restructurant son organisation.
- Renforcer la responsabilité des cadres dans la formation.

Nouveauté 2018

Formations de base

Apprentissage et consolidation des trois thèmes principaux à chaque soirée :

- Lutte contre le feu.
- Sauvetage en hauteur.
- Engins (TP, MP, etc.).

Formations EFO

Apprentissage et formation pour futurs intervenants DPS, organisé en module et évaluation en fin de formation.

Formation spécifique DPS-X

Formation pour DPS extra-muros au Centre de formation de Couvet (Val-de-Travers, NE).

Cours de formation ECA

Durant l'année écoulée, les membres du SDIS ont suivi diverses formations cantonales.

15 recrues ont terminé avec succès leur FOAD, ainsi que le cours de formation de base des sapeurs-pompiers au Centre de formation de la RAMA, pour un total de 30 jours (20 heures/personne), et 38 sapeurs-pompiers du DPS ont suivi des cours à l'ECA pour un total de 166 jours.

Cours FB01 + FOAD :

- Formation de base recrue.

Public cible :

- 15 recrues sapeurs-pompiers.

Exercices :

- 300 heures (2 journées)

Thèmes :

- Hydraulique base.
- Moyens de sauvetage.
- Petits moyens.
- Sanitaire base.
- Véhicules et engins.

Cours ECA :

- 29 formations de perfectionnement suivies pour 2018.

Public cible :

- 38 sapeurs-pompiers membres du DPS.

Exercices :

- 1'340 heures (166 journées).

Thèmes :

- Gestion des relations.
- Formation managériale.
- Protection mission de base ABC.
- Référents ProSDIS (nouveau).
- Formation ProSDIS EM du SDIS Chamberonne (nouveau).
- Rapport administratif des Commandants.
- Recyclage formateur maison de feu.
- Formateur maison de feu.
- Formation routière – Théorie permis C1.
- Protection respiratoire – Perfectionnement.
- Phénomènes thermiques.
- Formateur de conduite – Théorie permis C1.
- Journée technique des DPS.
- Feux de cheminées.
- Chefs de groupes.
- Protection respiratoire – Formateur cantonal APR.
- Protection respiratoire – Préposé et recyclage préposé.
- Hydraulique – Mousse et mouillant.
- Journée technique des Commandants.
- Journée technique des DPS.
- Journée technique des instructeurs.
- Conduite d'intervention – Chef d'intervention.
- Conduite d'intervention – Conduite d'un groupe.
- Conduite d'intervention coordonnée d'un groupe.
- Véhicules à propulsion alternative.

- Transmissions.
- Installations techniques bâtiments.
- Module fumée.
- Module mousse.
- Hydraulique – Base.
- Hydraulique – Planification et engagement.
- Protection respiratoire – Base.
- Hydraulique – Tonne-pompe.
- Cours de cadres pour instructeurs.



Diverses gardes et manifestations

Chaque année, le SDIS Chamberonne met à disposition des communes des sapeurs-pompiers issus de son effectif pour assurer la défense incendie lors de spectacles dans les différentes salles communales ou pour la sécurité feu lors de la fête nationale du 1^{er} août.

Salles de spectacles :

- Chavannes-près-Renens
 - Aula collège de la Plaine
 - Grande salle de la Concorde
- Ecublens
 - Grande salle du Motty
 - EMS Clair-Soleil
 - SwissTech Convention Center STCC (EPFL)
- Saint-Sulpice
 - Foyer paroissial.

Manifestations effectuées :

- Chavannes-près-Renens
 - Brûler de bûches nouvelle année
 - 3 soirées cinéma
- Ecublens
 - Spectacle pour enfants
 - Culte de Noël

- Fête de Noël de l'EMS Clair-Soleil
- Festival du feu Equi-no'X.

Durant cette année, le SDIS a effectué 8 gardes de grandes salles pour un total de 91 heures.

Manifestation du 1^{er} août (fête nationale) :

Le SDIS a assuré la sécurité feu, ainsi que l'allumage et la surveillance des feux patriotiques, des trois communes desservies par le SDIS.

Avec 14 sapeurs-pompiers, répartis sur trois sites, cette manifestation totalise un engagement de 114 heures avec la répartition par commune suivante :

- Chavannes-près-Renens
6 personnes – 50 heures
- Ecublens
4 personnes – 32 heures
- Saint-Sulpice
4 personnes – 32 heures.

Interventions

En 2018, le SDIS Chamberonne est intervenu à 111 reprises sur les trois communes et également à Lausanne en renfort.

En comparaison avec 2017, il y a une diminution significative des feux et des inondations respectivement sur Ecublens et Chavannes-près-Renens. En revanche, les alarmes automatiques n'ont pas connu de diminution comme présumé en 2017 suite à la mise en place de la levée de doute.

Répartition des alarmes par commune :

Chavannes :
38



Ecublens :
54



St-Sulpice :
18



⇒ Graphiques illustrant les 111 alarmes, voir à la fin du chapitre.

Intervention non déclenchée par la CTA

Le plan canicule, qui est actif du 1^{er} juin au 30 août 2018, a été déclenché le 2 et 3 août par la Préfecture. Le SDIS Chamberonne,

avec le concours des Samaritains d'Ecublens et de la PCi, a effectué des visites, avec la participation de 23 sapeurs-pompiers pour un total de 66 heures.

Matériel



Le dernier lundi de chaque mois, les sections techniques des deux sites effectuent l'entretien courant du matériel, des véhicules et de l'équipement des casernes.

Les sections techniques se sont aussi occupées de réaménager quelques véhicules pour qu'ils soient adaptés au nouveau matériel acquis par le SDIS durant l'année.

Le SDIS a fait l'acquisition du matériel suivant :

- 2 détecteurs multi gaz.
- 2 paires de jumelles.
- 40 sous-vêtements feu pour le DPS.
- 12 tenues de sortie pour officiers.
- Un complément de matériel antichute (cordes dynamiques, mousquetons, poulies).

L'ECA a procédé au remplacement et révision suivants :

- 26 appareils de protection respiratoire Draeger PSS 5000.
- 39 masques Draeger Panorama Nova.
- 26 Autorolls v6.
- 48 révisions de bouteilles d'air comprimé APR.

Véhicules

L'ECA a également procédé à de petits réaménagements suite à la fourniture de

nouveau matériel, qui ont concerné les véhicules suivants :

- Caserne 1 :
 - VM (MAC)
 - TPM
 - TP2000.
- Caserne 2 :
 - TPM.



Locaux / Casernes

Les exercices et séances sont répartis de la manière suivante dans nos deux casernes.

- Caserne 1 :
 - Exercice DPS
 - Cours de cadres SOF
 - Cours de cadres OF
 - Exercice Chef d'intervention (officiers)
 - Exercice de reconnaissance de nouveaux sites (industrie, quartier d'habitation, etc.).
- Caserne 2 :
 - Séance de la CCF
 - Séance EM
 - Séance OF
 - Soirée de recrutement
 - Soirée d'information et équipement des recrues
 - Exercice DAP / REC
 - Exercice APR.
- Complément caserne 2 :
 - Siège administratif du SDIS Chamberonne
 - Rétablissement APR après exercices et intervention
 - Bureau du Commandant
 - Bureau des officiers
 - Stockage équipement EPI.

Le matériel de réserve courant pour les exercices et interventions est quant à lui réparti dans les 2 casernes.

La caserne 3 sert de dépôt pour les engins divers (MP, chariot échelles, remorques diverses), ainsi que pour la berce pont du véhicule modulaire (MAC).

Diverses activités

Les plus importantes :

- Rapport annuel du SDIS Chamberonne.
- Représentation du SDIS à l'assemblée de la FVSP et à ses concours, par une équipe tonne-pompe qui a obtenu une honorable 5^e place sur 6.
- Continuation de l'activité physique hebdomadaire par des activités en piscine ou de course à pied.
- Formation technique du personnel DPS sur le nouveau matériel fourni par l'ECA qui nécessite une formation spécifique.
- Participation au recrutement cantonal, organisé conjointement par la FVSP et l'ECA.
- Elaboration du programme et des thèmes d'instructions 2018.
- Formation continue du groupe anti-chute par nos formateurs.
- Assuré le suivi de la formation des sections DPS et DAP/REC.
- Assuré le suivi de l'école de formation des nouveaux DPS, soit 5 soirées de formation de base DPS et 4 soirées APR de préparation aux cours cantonaux APR.
- Coordination pour divers chantiers sur Ecublens, Chavannes-près-Renens et St-Sulpice.
- Participation du Commandant aux séances pour VIDIS 20-25 (COVIDIS)
- Représentation du SDIS au rapport annuel de l'ORPC ROL.
- Représentation du SDIS au rapport annuel du SDIS Malley.
- Représentation du SDIS au rapport annuel du SPSL SDIS Lausanne-Epalinges.
- Représentation du SDIS à la cérémonie d'assermentation de la POL (Police de l'Ouest lausannois) à Chavannes-près-Renens.
- Représentation du SDIS au Téléthon, les vendredi 7 et samedi 8 décembre 2018.

Commission consultative du feu – Activités

Durant cette année, la CCF a traité, entre autres, les sujets suivants :

- Acceptation du rapport d'activités du SDIS Chamberonne 2017.
- Acceptation des comptes du SDIS pour l'exercice 2017, après la lecture du rapport de M. Oliva de la Bourse de Chavannes-près-Renens.
- Validation des nominations suivantes au 1^{er} janvier 2019 :
 - PIt Stephan Caïtucoli au grade de capitaine.
 - Lt Jean-Baptiste Bureau au grade de Premier-Lieutenant.
 - Sgtn Chef Mustafa Aydin au grade de Lieutenant.
 - Sgt Jacques Anken au grade de Lieutenant.
- Acceptation du budget 2019 du SDIS.
- Acceptation du programme d'instruction 2019 du SDIS.
- Participation au recrutement 2018.
- Représentations diverses lors des manifestations du SDIS.

Objectifs 2018

Les objectifs fixés pour cette année ont été atteints, soit :

- Augmenter le taux de participation aux exercices et aux interventions.
- Maintenir une qualité de formation optimale de tous les sapeurs DPS et DAP.
- Continuer de garantir un officier de permanence en journée.
- Poursuivre la bonne marche administrative et la gestion du budget.
- Promouvoir le SDIS auprès de nos partenaires et lors de représentation externe.

Les points suivants doivent encore être sujets à une attention particulière :

- Renforcer la participation aux exercices et sur certains types d'interventions.
- Continuer la transition avec le nouveau système d'aide à l'engagement ProSDIS.
- Continuer d'améliorer la bonne marche administrative et la gestion du budget.

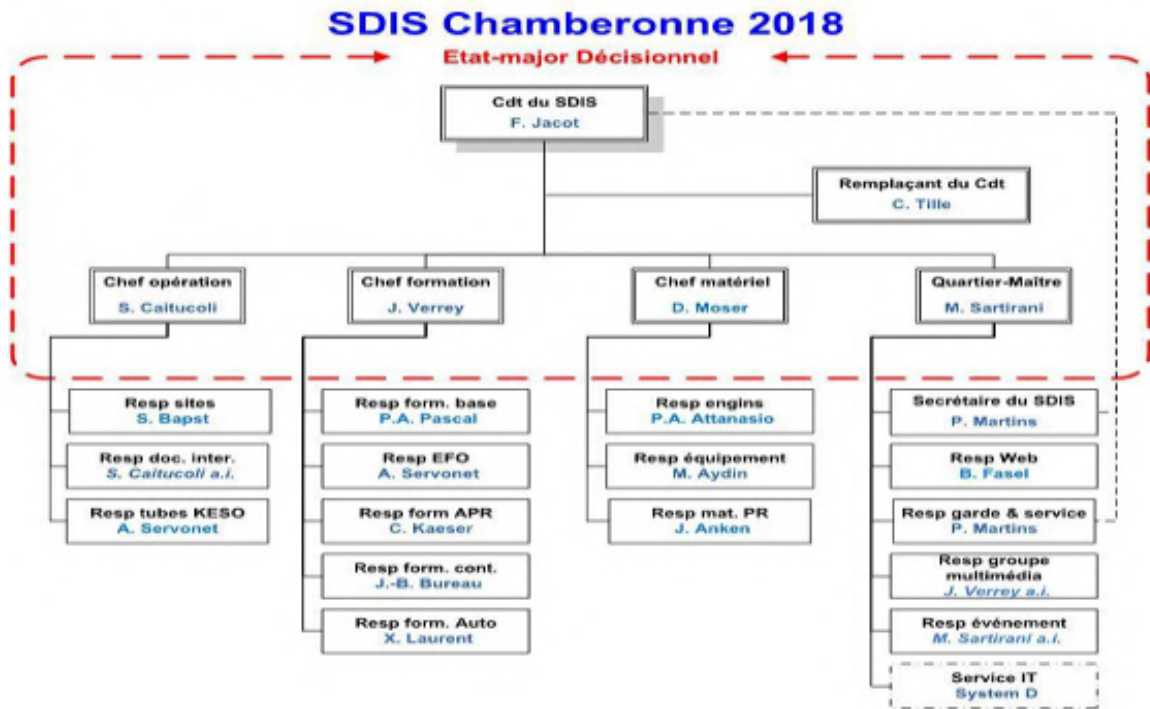
Conclusions

Pour terminer ce rapport, je tiens à remercier l'Etat-major, la Commission consultative du feu, les Municipalités, les officiers, les sous-officiers, les sapeurs, notre employée administrative et le Service de la bourse de Chavannes-près-Renens pour le soutien et l'assistance qu'ils m'ont apportés durant cette première année de commandant, ainsi que pour la confiance qu'ils me témoignent.

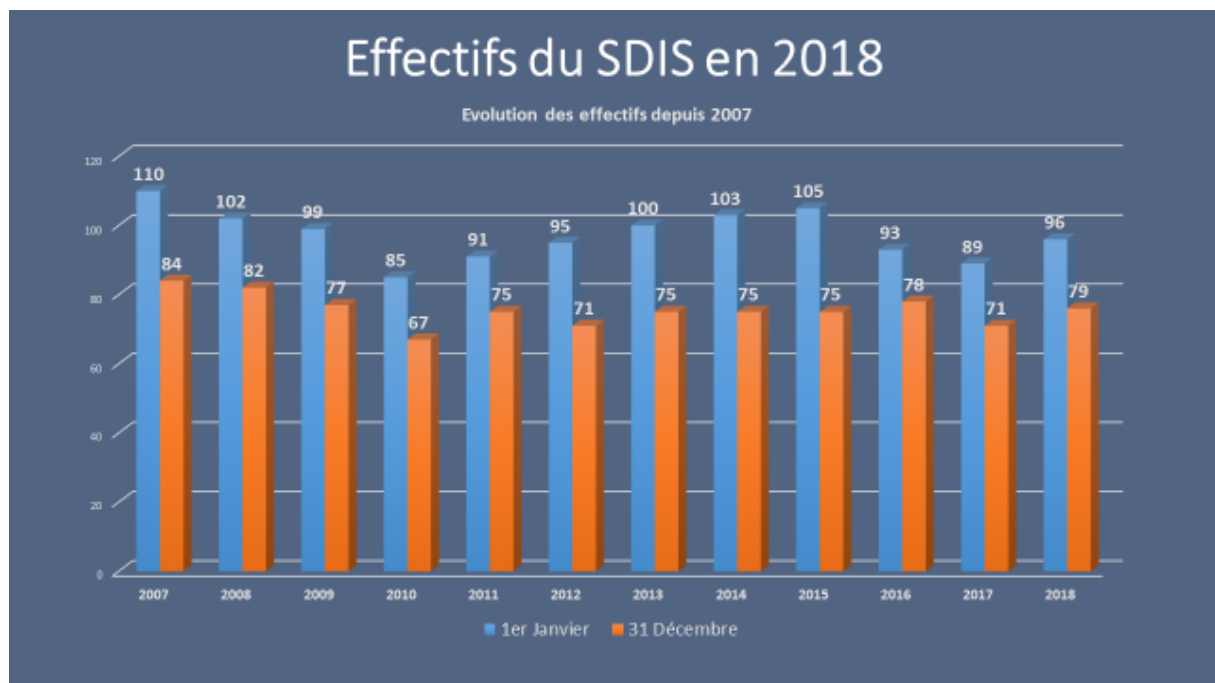
*Le Commandant
Maj. Frédéric Jacot*



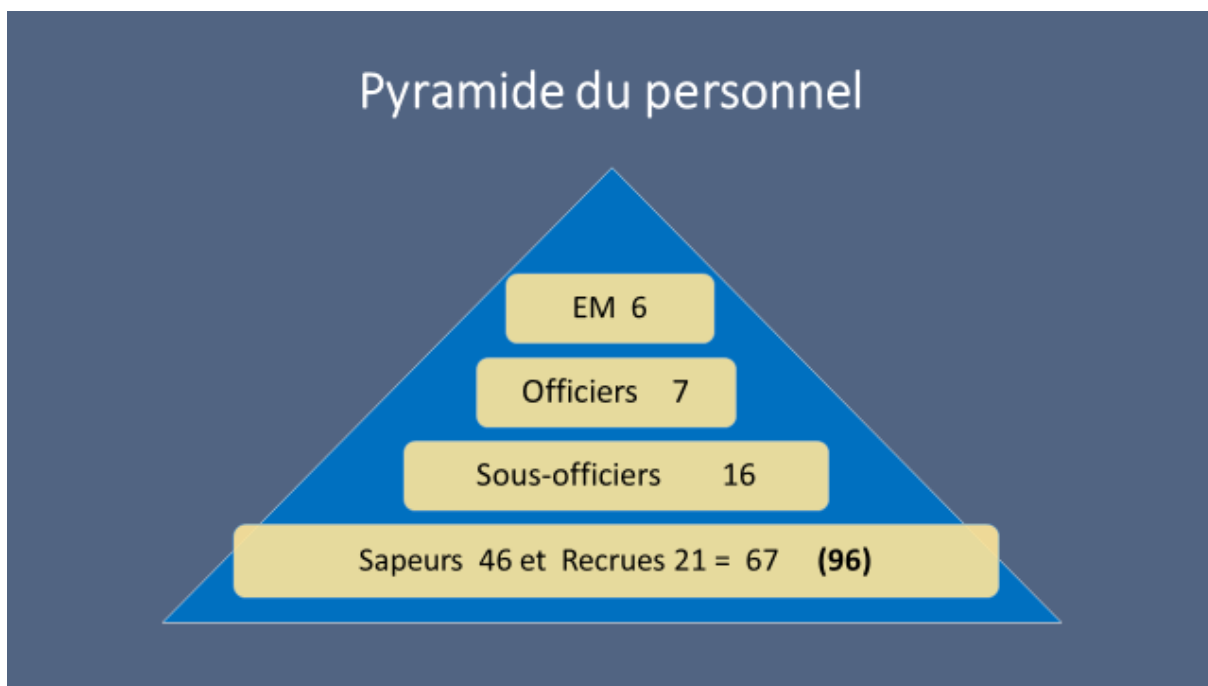
Organigramme du SDIS



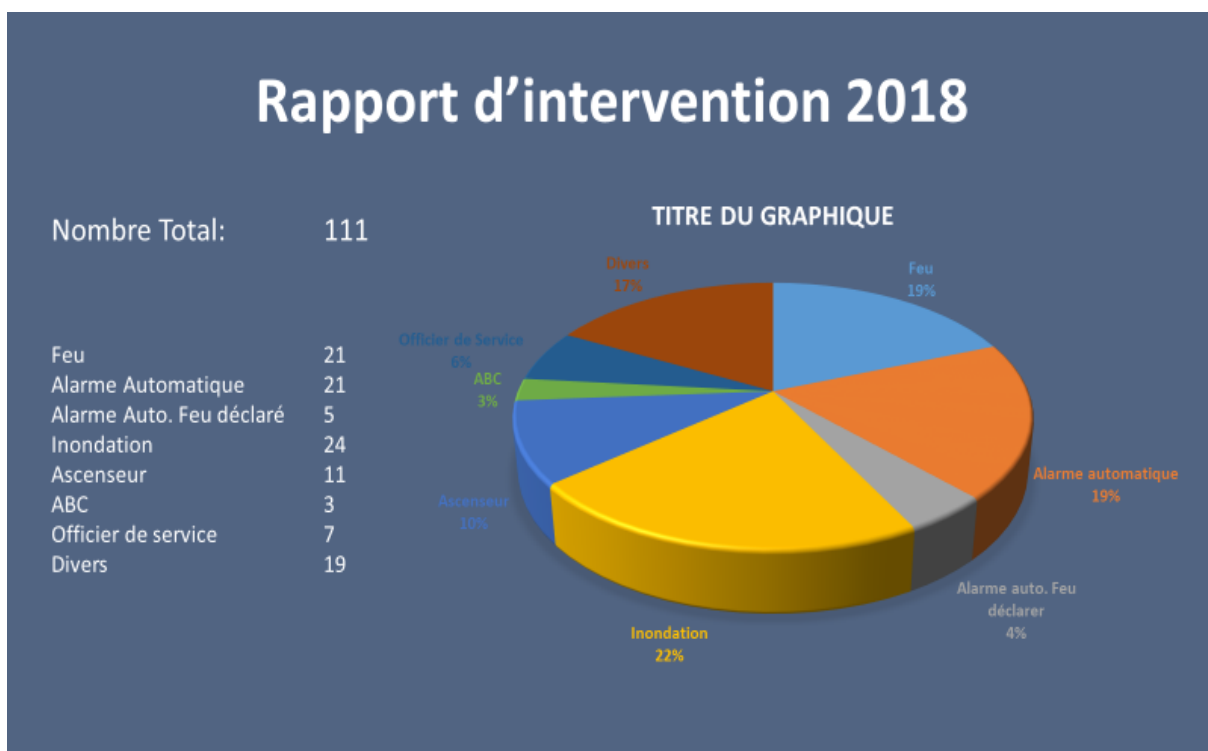
Graphique évolutif des effectifs de 2007 à 2018



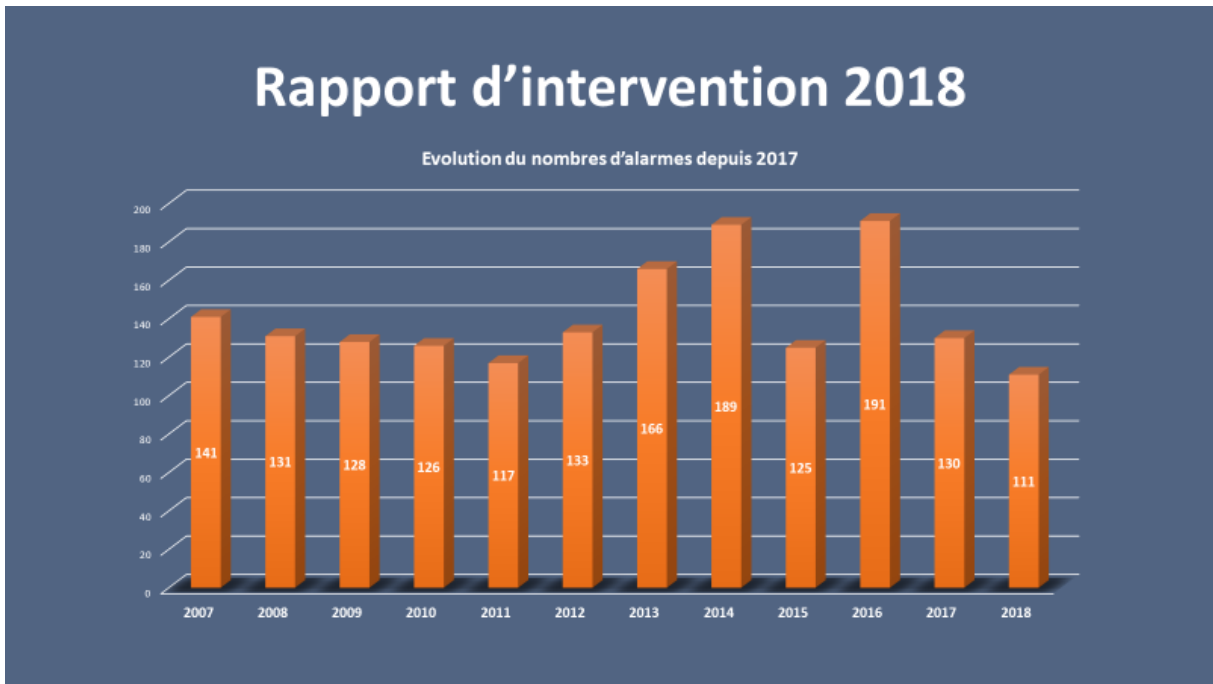
Pyramide du personnel



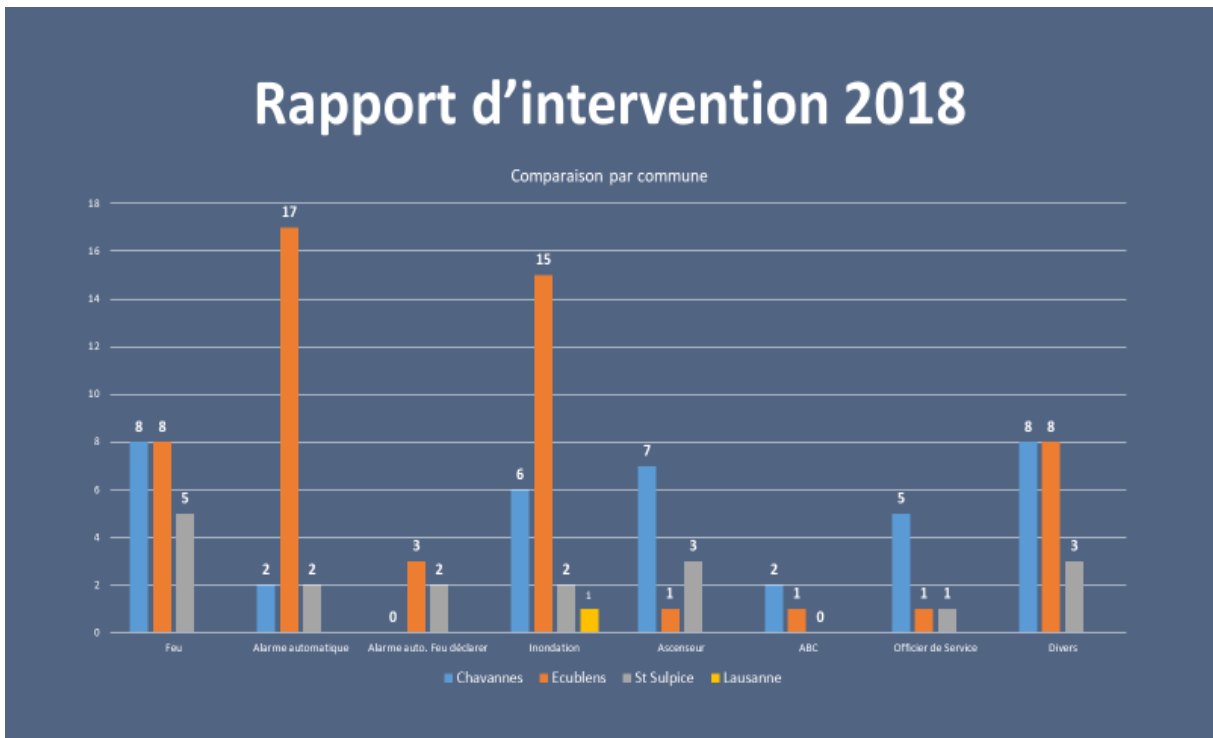
Répartition par type d'alarme



En 2018, le SDIS Chamberonne a connu son taux d'intervention le plus bas depuis sa création :



Types et nombres d'alarme par commune



Organisation régionale de la protection civile (ORPC) – ROL Lausanne Ouest



Délégué municipal d'Ecublens : M. Michel Farine, membre du Comité directeur.

La version complète du rapport sera validée lors de l'assemblée régionale de l'ORPC le 14 mai 2019. Celui-ci pourra être consulté sur le site www.crissier.ch. N'étant pas validée, la présente version est remise à titre informatif uniquement.

ASSEMBLEE REGIONALE

L'assemblée régionale, présidée par M. Gérard Duperrex, est composée d'un effectif de 41 membres.

COMITE DIRECTEUR

Au 31 décembre 2018, le Comité directeur était composé de 8 membres, soit :

Président :

- Marcel-André Panzera, Saint-Sulpice

Vice-Présidente :

- Nicole Cattano, Villars-Sainte-Croix

Membres :

- Jean-Pierre Aeby, Bussigny
- Isabelle Steiner, Chavannes-près-Renens
- Pierre Muhlethaler, Crissier
- Michel Farine, Ecublens
- Antoine Reymond, Prilly
- Olivier Golaz, Renens

Secrétaire :

Denis Lang, Crissier

Trésorière :

Véronique Bruchez, Crissier.

Le Comité directeur s'est réuni à 4 reprises, les 21 mars, 29 août, 1^{er} novembre et 21 novembre, pour la gestion des affaires courantes de l'ORPC dans le cadre de ses attributions.

Dans le cadre des diverses séances, le Comité a adopté :

- Les nouveaux statuts de l'Organisation régionale de la Protection civile de l'Ouest lausannois ;

et les préavis suivants :

- Préavis 04/2016-2021 : gestion et comptes 2017, portant sur la gestion et les comptes de l'exercice 2017 ;
- Préavis 05/2016-2021 : budget 2019, portant sur la proposition de budget pour l'année 2019.

ORGANISATION ET CONDUITE

Les tâches principales du personnel professionnel

- Gérer les effectifs de l'Organisation régionale de protection civile (ORPC) et garantir leur formation et entraînement.
- Mettre sur pied, organiser et diriger les rapports, cours de cadres et cours de répétition de compétence communale/régionale.
- Gérer et garantir l'état opérationnel des constructions, du matériel et des infrastructures de l'ORPC.
- Coordonner et conduire les engagements en situation d'urgence et lors d'événements, ainsi qu'en appui des partenaires sécuritaires et autres instances.

Effectif du personnel professionnel (au 31 décembre 2018)

L'effectif du personnel professionnel représente 660 % d'ETP (équivalent temps plein) et concerne 8 personnes au 31 décembre 2018. L'engagement d'un Chef opération à plein temps, répondant aux exigences du domaine de la conduite opérationnelle et de l'instruction, est prévu dès le 1^{er} septembre 2019. La procédure d'analyse et d'examen des statuts du personnel professionnel de l'ORPC datant de 2001 est aussi

en cours en 2019, afin de proposer, probablement pour 2020, un nouveau règlement du personnel professionnel de l'ORPC, modernisé et adapté au profil des prestations d'aujourd'hui. Le remplacement d'un préposé à l'entretien des constructions et du matériel, qui a fait valoir son droit à la retraite pour la fin de l'année 2019, est aussi programmé pour le début 2020.

INSTRUCTION ET ACTIVITES DES CONTINGENTS FIR-FAR

Effectif du personnel de milice (au 31 décembre 2018)

Au 31 décembre 2018, les contrôles de l'effectif dénombrèrent 786 incorporés formés. Il est à noter que ce chiffre relativement confortable a pu être atteint par le transfert exceptionnel de 147 astreints qui nous sont venus de l'ORPC Lausanne-District, en raison de leur contingent surdimensionné par rapport aux nouvelles structures du bataillon.

Instruction de base des cadres et spécialistes, perfectionnement

27 jeunes incorporés ont suivi l'école de formation de base au Centre de compétence du SSCM à Gollion (CCPP).

46 personnes ont suivi des cours complémentaires aux Centres de compétence de Gollion (VD) et d'instruction de Schwarzenburg (CH) et ainsi accompli 129 jours de service.

7 personnes ont obtenu des qualifications leur donnant accès à une formation de cadre et ont été promus à un grade supérieur.

Travaux d'Etat-major / Services d'instruction / Entraînement des formations

Article 36 LPPCi (cours de répétition)

Les cadres, spécialistes et soldats de l'ORPC se sont entraînés tout au long de l'année dans des services d'instruction répartis dans des phases d'apprentissage, d'entraînement et d'application, suivant le niveau technique recherché et les moyens en encadrement pouvant être engagés. Les points forts en sont les suivants :

Cours de cadres les 26 et 27.04 et cours de répétition FIR-FAR/1 du 28.05 au 01.06.2018

158 miliciens ont réalisé 518 jours de service sur les places d'instruction proposées par nos accords avec les services de sécurité des Hautes Ecoles et sur les sites UNIL et EPFL, dans les places environnantes des constructions PCi de la région, ainsi que sur le site de l'Arboretum (Aubonne) pour des travaux spéciaux. Certains d'entre eux, dont particulièrement les cadres, ont été engagés dans les deux phases semestrielles.

EMRCOL : Entraînement d'un Etat-major « ad hoc » régional de crise dans le District de l'Ouest lausannois (mai 2018)

Le 30 mai 2018, le SDIS Malley Prilly-Renens, la PolOuest et l'ORPC ROL ont collaboré dans le cadre d'un exercice d'urgence, afin de tester la coordination des différentes ressources. Les thèmes et phases étaient les suivants :

L'évacuation partielle d'un EMS dans le cadre d'une vague de chaleur avérée et d'une panne importante d'électricité ; l'incendie d'un grand immeuble et l'assistance à ses habitants, ainsi que la conduite de l'événement en lui-même.

Cours de cadres les 28 et 29.06 et cours de répétition FIR-FAR/2 du 8 au 12.10.2018

92 miliciens ont réalisé 305 jours de service sur les mêmes sites d'instruction, sur certains carrefours routiers, pour l'exercice « De-lesta », avec le précieux soutien de la POL (Police de l'Ouest lausannois), ainsi que sur d'autres endroits.

Formation spéciale dans le domaine ABC et la mise en service des tentes de décontamination du type « Utilis » MDC 50, en main de la DGE cantonale, de l'ECA et du SPSL (Lausanne)

Sous la conduite des instructeurs professionnels de l'ORPC Lausanne-District, les deux régions sont associées pour assurer l'état opérationnel de ce contingent de spécialistes. Du 5 au 13 septembre 2018, 26 cadres et spécialistes de notre ORPC ont rejoint les contingents de Lausanne-District, pour effectuer leur formation sur les sites d'instruction de La Rama (Montheron) et la caserne militaire de Moudon.

Dons du sang dans le cadre des Hautes Ecoles (UNIL – EPFL)

Chaque année, un détachement d'une vingtaine de spécialistes de l'ORPC, incorporés dans le domaine assistance et sanitaire, s'engagent en soutien et sous la direction du Service de transfusion interrégionale de la Croix-Rouge Suisse.

En 2018, et sur 9 journées d'engagement, ils ont effectué 92 jours de service et participé à la collecte de 2'041 poches de sang validées sur 2'471 donneurs.

Article 27 LPPCi (interventions en situation d'urgence)

Inondations à Lausanne et environs le 12 juin 2018 (3 h - 18 h)

Alarme par la CTA et par le Piquet PCi VD :

En résumé, les 18 miliciens de l'ORPC ROL se sont engagés sur le site de la place Centrale à Lausanne, et selon les directives de la cellule de conduite de l'ORPC Lausanne-District. Ils ont aussi terminé leur action sur le territoire de l'Ouest lausannois et, plus particulièrement, en collaboration avec les membres du SDIS Malley-Prilly-Renens.

La nuit du 11 au 12 juin 2018 restera gravée dans la mémoire des lausannoises et lausannois, pris par surprise par les flots d'un violent orage. 10 minutes ont suffi pour former des torrents dans les rues et escaliers de la Ville.

Engagement « Canicule » au mois d'août 2018

En date du 2 août 2018, à 13 h, après déjà quelques jours et nuits de forte chaleur, la Santé publique déclenche le Plan canicule sur le territoire vaudois.

Dès ce moment, tous les partenaires se sont activés et ont mobilisé dans leur sphère d'action. Les référents communaux, les SDIS et Samaritains, la POL et l'ORPC se sont relayés entre le soir du jeudi 2 et le samedi 4 août, afin d'assurer que toutes les personnes qui figuraient sur les listes définies soient visitées (plus de 350 personnes). Un dernier contingent de visites a été réalisé par les miliciens de l'ORPC le mardi 7 août. L'ordre de maintenir le dispositif du plan canicule s'est étendu jusqu'au 9 août 2018.

Pour l'ORPC, ce sont environ 25 miliciens et personnel professionnel qui se sont engagés depuis le 2 et jusqu'au 7 août 2018 (en service les 2-3-4 et 7 août). La fin des mesures et la levée du plan ont été communiquées par l'autorité compétente le jeudi 9 août 2018, à 13 h.

Fin de la période de veille ordonnée par la Santé publique, au 31 août 2018.

Article 27a LPPCi (interventions en faveur de la collectivité)

- 20 km de Lausanne, samedi et dimanche 28 et 29 avril 2018.
- Journée du sport scolaire suisse (JSSS), les 29 et 30 mai 2018 à Lausanne et environs
- Festimix Renens, site de Verdeaux, en juin 2018.
- Destiny, samedi 30 juin et weekend du 7 et 8 juillet 2018 à Ecublens.
- Triathlon de Lausanne, en août 2018.
- Cap sur l'Ouest dans le district, le 23 septembre 2018.
- Marchethon, samedi 6 octobre 2018 à Lausanne-Dorigny.
- 31^e Téléthon, les 7 et 8 décembre 2018.

Jours de service

Tous ces exercices et interventions représentent, pour l'année 2018, un total de 2'790 jours de service, effectués par 1'276 personnes. Ce chiffre est en hausse par rapport à 2017, et nous constatons également que la répartition entre les types d'interventions peut fortement varier d'une année à l'autre.

Officiers de piquet ORPC ROL

L'objectif pour 2018 était d'engager au plus vite les nouveaux candidats à la fonction recrutés en 2017, ainsi que d'assurer leur formation dans le cadre des cours dispensés par le SSCM et par l'expérience acquise en interne, dans les services d'instruction de l'ORPC.

Nous pouvons compter aujourd'hui sur l'engagement de 8 officiers de milice, deux anciens et expérimentés et 6 nouveaux et jeunes candidats, en phase de formation et déjà inclus dans le programme des périodes fixées pour l'année 2019. Ces 8 cadres de milice sont entourés dans leur

mission par le personnel professionnel de l'ORPC.

Structure du bataillon

D'un effectif réglementaire de 621 hommes, le bataillon est aujourd'hui structuré dans sa nouvelle mouture et regroupe un effectif réel de 786 astreints actifs et formés et 6 professionnels. Il comprend, entre autres, un Etat-major de 16 officiers (l'effectif réglementaire est de 15 pour l'EM), ainsi que 6 compagnies (type ORPC) représentant 700 cadres, spécialistes et soldats du contingent FAR (appui) ; il faut y ajouter un contingent d'intervenants (FIR) de 76 cadres et spécialistes de milice, tous porteurs de pager.

Maintien des distinctions FIR et FAR, mais adaptation apportée au contingent FIR des porteurs de pager, qui seront intégrés principalement dans les compagnies 2 (La Plaine-Chavannes-près-Renens) et 3 (Fontadel-Prilly).

DISPOSITIF LOGISTIQUE ET TERRITORIAL

Constructions de l'ORPC et gestion des abris publics et privés

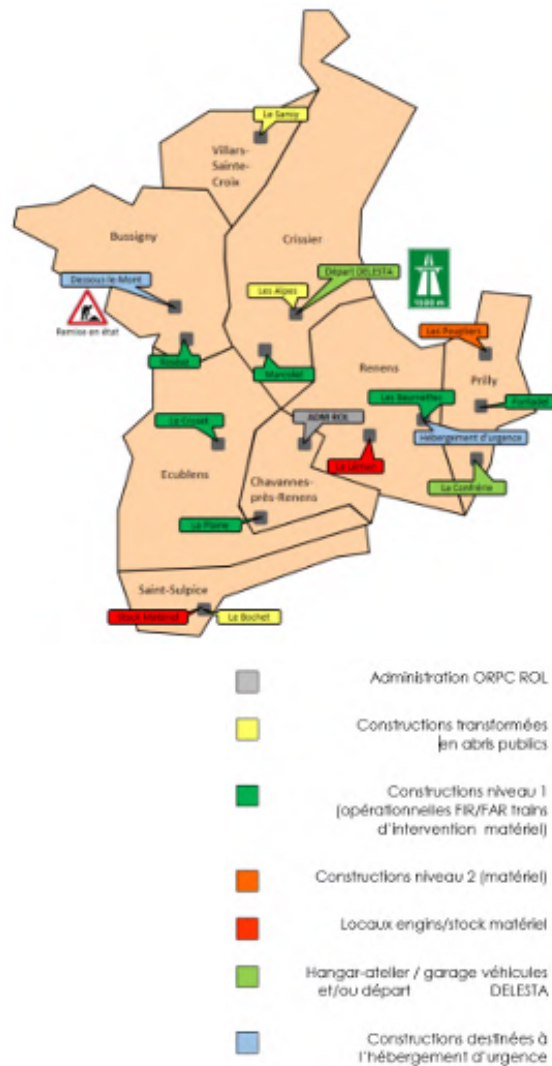
Entretenues par le personnel professionnel et de milice, les 8 constructions de protection restantes, les deux locaux d'engins séparés, un atelier/hangar et les bureaux de l'administration composent l'essentiel du parc immobilier géré et utilisé par l'ORPC. Régulièrement contrôlés par les instances fédérales et cantonales, ces ouvrages sont en bon état et opérationnels.

L'application des normes sécuritaires des établissements cantonaux (AEAI) ne permet plus la mise à disposition de nos constructions pour des locations au profit du domaine privé ; néanmoins, l'ORPC entre en matière pour des demandes du domaine public (Hautes Ecoles – collectivités publiques), ceci uniquement avec l'aval des Municipalités des communes propriétaires, sous conditions de sécurité élargies et complémentaires, à titre tout à fait exceptionnel. En 2018, 11 locations de dortoirs, cuisines et réfectoires ont été comptabilisées sur toute l'année ; elles sont réparties dans

la catégorie des sociétés locales des communes de l'Ouest lausannois, ainsi que des Hautes Ecoles (UNIL/EPFL).

Les contrôles périodiques de l'entretien des abris privés se sont déroulés à raison de deux périodes de chacune une semaine et pour un contingent total de 157 miliciens et 437 jours de service. Au total, ce sont 206 abris (4'050 places protégées) qui ont été visités, 183 sont conformes et en ordre ; les 23 autres seront reconduits en 2019. Pour les statistiques, la région Ouest lausannois dénombre 2'296 abris pour une totalité de 71'444 places protégées (au 30 novembre 2018).

Les 3 abris publics (en jaune sur le plan) sont d'anciennes constructions de l'ORPC et répertoriés aujourd'hui dans les places protégées au profit de la population. Ils font partie intégrante des contrôles périodiques réalisés par l'ORPC avec le concours de la section ouvrages du SSCM.



Accueil des requérants d'asile et situation pour l'Ouest lausannois (EVAM)

Il n'y a plus de construction occupée ou mise en réserve au profit de l'EVAM dans le District de l'Ouest lausannois. La construction PCI de Dessous-le-Mont à Bussigny, en réserve en 2018, a été libérée en fin d'année. Sa remise en état et son retour dans le concept opérationnel de l'ORPC ROL sont programmés pour le courant de l'année 2019.

Véhicules de service et d'intervention

L'ORPC dispose actuellement d'un contingent de 10 véhicules de service : 6 bus « Vito-Mercedes » combinés pour le transport de 8-9 personnes + matériel + traction d'engins, 2 PUCH type militaire, deux véhicules légers, dont un pour le piquet de l'ORPC et un autre pour le transport de matériel léger ; les dix sont la propriété de l'ORPC.



DISPOSITIF D'ALARME (POLYALERT) ET ESSAIS DE SIRENES

Sur 451 sirènes fixes du dispositif cantonal vaudois POLYALERT, 12 sont enregistrées dans la région Ouest lausannois.

Essais de sirènes du 7 février 2018

Situation pour le district Ouest lausannois

Il s'agissait du troisième test dans le cadre du dispositif POLYALERT.

Sirènes fixes

Sur les 12 sirènes fixes du district, toutes sont connectées sur POLYALERT et ont été testées selon les prescriptions.

Résultat : 12 en ordre, soit 100 % de réussite.

Sirènes mobiles

Les 11 sirènes mobiles de l'ORPC ont toutes été testées sur leur capacité sonore. Trois sont posées en permanence sur des nouveaux véhicules et les 8 autres ont été montées sur d'autres véhicules de service.

Résultat : 11 en ordre, soit 100 % de réussite.

L'OFPP ayant constaté ce jour-là un dérangement sur le système central de commande à distance des sirènes fixes, un test extraordinaire de disponibilité des sirènes fixes a été reprogrammé le 23 mai 2018, pour toute la Suisse. Il s'est avéré très concluant avec un taux de réussite de 99.3 % dans le Canton de Vaud.

REVISION DE LA LOI FEDERALE SUR LA PROTECTION DE LA POPULATION ET SUR LA PROTECTION CIVILE (LPPCI) DU 4 OCTOBRE 2002

Le 21 novembre 2018, le Conseil fédéral a approuvé le message sur la révision totale de la Loi sur la protection de la population et sur la protection civile (LPPCi). Avec cette révision, le Conseil fédéral modernise le système de protection de la population et l'adapte de façon à répondre de manière plus ciblée aux dangers et risques actuels. Il applique par ailleurs les mesures proposées dans le rapport du 6 juillet 2016 sur la mise en œuvre de la stratégie de la protection de la population et de la protection civile 2015+. Dans le domaine de la protection civile, la révision envisage en premier lieu une flexibilisation de l'obligation de servir.

Aujourd'hui, l'obligation de servir commence à 20 ans et se termine à 40. A l'avenir, l'obligation de servir pour la troupe et les sous-officiers sera raccourcie : elle devra débuter entre 19 et 25 ans et durer 12 ans au total ou 245 jours de service au maximum. Concernant les sous-officiers supérieurs et les officiers, la limite d'âge va s'étendre jusqu'à 40 ans, indépendamment du nombre de jours de service accomplis. Il y aura ainsi une harmonisation avec les obligations militaires et du service civil.

Les compétences de conduite des cadres seront également renforcées. Différentes formations de la protection civile doivent pouvoir être engagées plus rapidement. Par ailleurs, des questions portant sur l'infrastructure des constructions protégées et du matériel seront clarifiées. Une base légale devra être aussi créée pour une éventuelle réintroduction d'un service sanitaire au sein de la protection civile. Au final, le but est de

parvenir à optimiser la capacité de la protection civile d'intervenir dans la durée.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES D'AVENIR

L'année 2018 s'est révélée comme une année normale en ce qui concerne les engagements et les volumes d'activité liée à la protection civile. 2019 s'annonce pleine de défis, particulièrement en ce qui concerne les appuis importants en faveur de la collectivité, que ce soit pour la Fête des vigneron à Vevey ou le Championnat du monde de triathlon à Lausanne. Les dérèglements climatiques et autres risques de catastrophes nous poussent à persévérer dans nos efforts à maintenir au meilleur niveau l'état opérationnel de nos moyens et d'être prêts en toutes circonstances.

Nous profitons de remercier le Commandant de la PCi vaudoise et son Etat-major, pour le soutien technique et tactique, ainsi que nos Autorités communales qui, par l'encadrement du Comité de direction et du Conseil intercommunal, nous apportent leur appui permanent. L'ORPC ROL, par son personnel professionnel et tout le contingent de milice, vous en est reconnaissante et vous assure de son dévouement et de sa disponibilité.

*Le Commandant de l'ORPC ROL
It col Pierre Annaheim*

♦ ♦ ♦ ♦

Service intercommunal des taxis (SIT) Arrondissement de Lausanne



Délégués d'Ecublens au Conseil intercommunal de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du Service des taxis: M. Michel Farine, Conseiller municipal, MM. Didier Realini, Sebastian Süess et Pierre-Albert Chapuisat (suppléant), Conseillers communaux.

Principales tâches

- Assurer le suivi juridique des divers dossiers en lien avec la thématique, ainsi que les révisions réglementaires.
- Organiser les séances du Comité de direction et de la Commission administrative et contribuer au bon déroulement de celles du Conseil intercommunal.
- Renseigner, au guichet et au téléphone, toute personne intéressée à exercer la profession de chauffeur et/ou d'exploitant de taxis.
- Préparer et établir les dossiers des candidats aux autorisations de conduire un taxi ou d'exploiter un service de taxis.
- Délivrer les autorisations de conduire un taxi ou d'exploiter un service de taxis.
- Gérer et tenir à jour les dossiers des conducteurs de taxis.
- Veiller au respect des règlements régissant le service des taxis.
- Enquêter sur les réclamations.
- Rédiger les rapports de dénonciation ou de renseignements, les circulaires, les décisions en matière de mesures administratives, etc.
- Surveiller et corriger les examens topographiques.

Six collaborateurs, représentant 3.8 EPT, participent à l'exécution de ces tâches, pour le compte et aux frais de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis (ci-après : l'Association), composée d'Epalinges, Lausanne, Prilly, Pully, Renens, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Belmont-sur-Lausanne, Paudex, le Mont-sur-Lausanne et Bussigny.

Les organes intercommunaux de l'Association sont le Conseil intercommunal et le Comité de direction, ainsi que la Commission administrative et le préposé intercommunal.

EVENEMENTS MARQUANTS

Conseil intercommunal

Afin de mettre un terme à l'activité d'Uber-Pop, la disposition réglementaire permettant d'accorder, à titre exceptionnel, des dérogations à tout ou partie des conditions

d'octroi du carnet de conducteur est entrée en vigueur le 1^{er} février. Il s'est, néanmoins, avéré nécessaire de préciser le sens et la portée de cette disposition pour ce qui est des véhicules. La nouvelle modification réglementaire qui s'en est suivie a entraîné, suite à son acceptation par le Conseil intercommunal, le dépôt de deux requêtes à la Cour constitutionnelle vaudoise, lesquelles ont été rejetées. Après son entrée en vigueur le 10 décembre, les autorisations liées aux véhicules ont, le 21 décembre, fait l'objet d'un recours au Tribunal fédéral.

Lors de sa séance du 7 novembre, le Conseil intercommunal a décidé d'abaisser le nombre des concessions, actuellement comprises entre 230 et 280, pour le fixer entre 180 et 240. Il a aussi accepté qu'un signe distinctif permette l'identification de tout véhicule affecté au transport de personnes, répondant ainsi à une demande formulée par les chauffeurs de taxis et le syndicat Unia.

Le Conseil intercommunal des taxis a siégé à trois reprises en 2018.

Comité de direction

Le 1^{er} juillet, est entré en vigueur le nouveau Règlement pour l'attribution des concessions par une procédure d'appel d'offres. Considérant les difficultés économiques rencontrées par les chauffeurs de taxis, le Comité de direction a décidé de ne pas soumettre en 2018 les concessions disponibles à cette procédure, espérant ainsi améliorer leurs conditions de travail.

Au cours de l'été, des discussions se sont tenues entre le Comité de direction, des représentants des chauffeurs de taxis et le syndicat Unia, lesquelles ont porté principalement sur le projet de modification de la Loi sur l'exercice des activités économiques (LEAE) destiné à réglementer l'activité des chauffeurs de taxis sur le plan cantonal. Après son adoption par le Conseil d'Etat, puis son examen par une commission, le Grand Conseil devrait en débattre début 2019.

Le Comité de direction a tenu cinq séances.

Commission administrative

A l'issue de ses 17 séances, la Commission administrative, organe chargé notamment d'accepter ou de refuser l'octroi d'une autorisation et de réprimer les infractions au Règlement sur le service des taxis (RIT), a rendu 30 décisions allant de la mise en garde au retrait du carnet de conducteur de taxi, de l'autorisation d'exploiter ou de la concession.

Contrôles de police

Les contrôles de police, notamment neuf nocturnes (11 en 2017), se sont poursuivis. Le nombre de rapports de dénonciation, établis par la Brigade des taxis, s'élève à 159 (238 en 2017). Au total, on dénombre 247 dénonciations dressées (363 en 2017), tous corps de police confondus, à l'endroit de personnes exerçant sans autorisation d'exploiter un service de taxis, la plupart contre des chauffeurs utilisant l'application Uber.

Concessions / Autorisations

Concessions – Taxis de place (regroupés au sein de Taxi Services Sàrl)

	Nombre de concessions		Nombre de permis de stationnement et de véhicules	
	2017	2018	2017	2018
Compagnies	5	4	93	82
Exploitants indépendants	157	142	157	142
Total	162	146	250	224

A la suite de la cessation d'activité de leurs titulaires, 20 concessions (2017 : 22) ont été déposées, dont 11 étaient aux mains de compagnies. Un appel d'offres sera lancé au 1^{er} semestre 2019.

Autorisations – Type B – Taxis sans permis de stationnement

	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nombre de Véhicules	
	2017	2018	2017	2018
Exploitants regroupés au sein de :				
Taxiphone	48	47	51	49
CDS	1	1	1	1
Allô Taxis !	1	1	2	2
Autres	42	50	47	54
Total	92	99	101	106

Autorisations – Type C – Voitures de grande remise

	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nombre de véhicules	
	2017	2018	2017	2018
Entreprises	5	5	21	21
Exploitants indépendants	2	3	3	4
Total	7	8	24	25

Conducteurs

Au nombre de 555 (2017 : 447), dont 105 détenteurs d'un carnet de conducteur allégé (CCTA), les conducteurs de taxi se répartissent comme suit :

	Hommes		Femmes	
	2017	2018	2017	2018
Conducteurs « réguliers »	393	392	15	14
Conducteurs « auxiliaires »	39	145*	0	4
Total	432	537	15	18

*dont 102 CCTA

Au cours de l'année, sur 128 demandes enregistrées (2017 : 38), 134 carnets de conducteur ont été délivrés (2017 : 25), dont 6 à la suite de demandes déposées en 2017, et 105 CCTA.

Centraux d'appel

Les taxis rattachés au central d'appel de Taxi Services Sàrl ont effectué cette année 1'011'372 courses, soit 544'180 distribuées et

467'192 au vol, contre 1'072'279 en 2017 (-5,68 %).

Le nombre de courses effectuées en 2018 par les chauffeurs de Taxiphone est de 95'030, contre 106'868 en 2017 (-11,07 %). De plus, la Commission administrative a, le 29 mars, validé les demandes de central d'appel des sociétés Uber et Driven suite à la décision du Tribunal cantonal qui a estimé que l'activité d'Uber s'apparentait à celle d'un central d'appel et était soumise à autorisation.

Stations

Il a été procédé, cette année, à un contrôle de tous les emplacements des stations. Il est apparu que le nombre de places répertoriées dans les dossiers ne tenait pas compte de tous les changements intervenus. Il s'ensuit que les stations sont au nombre de 47 (2017 : 46) et offrent un total de 176 places (2017 : 194).

♦ ♦ ♦ ♦

Commission COH – Coordination de l'aménagement de l'Ouest lausannois et des Hautes Ecoles

(Communes de Chavannes-près-Renens, Ecublens, Lausanne, Saint-Sulpice + UNIL et EPFL)

Délégation d'Ecublens : M. Christian Maeder, Syndic, et M. Didier Lannaz, Conseiller municipal (jusqu'au 31 janvier 2018), puis M. Jean-Louis Radice, Conseiller municipal (dès le 24 mars 2018).



Présidence 2018 : M. Jean-Pierre Rochat, Syndic, Chavannes-près-Renens.

La Commission a tenu 2 séances et a traité les principaux objets suivants :

Information réciproque des partenaires et concertation sur les projets courants

EPFL

- Projet « Campus RTS » : en raison de la votation sur l'initiative « No Billag » du 4 mars 2018, le projet est suspendu. La RTS devrait savoir en juillet 2018, si son projet d'implantation sur le site de l'EPFL est maintenu, modifié ou abandonné.

Faute d'information officielle lors de la deuxième séance de l'année, le programme du bâtiment devant être avalisé par le Conseil d'administration au troisième trimestre 2019, la COH demande à en être informée afin qu'elle puisse se prononcer sur le projet si celui-ci est modifié. En effet, le PAC 229 ne permet pas toute activité.

UNIL

- Projet de raccordement du Vortex au réseau d'eau du lac. Ce projet n'aura pas d'impact en surface, à l'exception des fouilles durant les travaux.

Commune de Chavannes-près-Renens

- Jonction autoroutière : conséquences pour les Hautes Ecoles.

Pour les Hautes Ecoles, ce projet serait utile maintenant, mais il est difficile d'estimer s'il le sera encore dans 12 ans, au moment de la mise en service de la jonction, vu que le contexte, notamment technologique, pourrait avoir évolué d'ici là.

Les Communes de Chavannes-près-Renens, Ecublens et Saint-Sulpice sont favorables à ce projet, même si celle d'Ecublens, en litige avec l'OFROU par rapport aux emprises de chantier et aux mesures compensatoires, va devoir faire opposition quant à ces aspects. Elles regrettent toutefois que la Commune de Lausanne ait décidé de ne pas accepter la bretelle permettant, à la jonction de Malley, de rejoindre l'autoroute depuis St-Sulpice/Dorigny en direction de la Maladière, alors que le trafic est déjà saturé à proximité de la jonction, sur la route de Chavannes et à son débouché

au giratoire de la Maladière. Elles estiment que Lausanne a tout intérêt à financer cette partie du projet, car cela déchargerait de manière importante le carrefour de la Bourdonnette et améliorerait l'accès à la Ville.

Les Hautes Ecoles sont souvent interpellées par les cyclistes par rapport aux conditions de circulation sur le pont passant sur l'autoroute à proximité de la Bourdonnette, d'où leur inquiétude si la situation actuelle doit perdurer jusqu'à l'ouverture de la jonction.

Il s'agit également de gérer l'arrivée des vélos et des voitures sur le campus. L'UNIL va prendre des mesures pour limiter le nombre de voitures sur les routes et diminuer ainsi la tension sur l'Ouest lausannois. La plus efficace consiste à diminuer le nombre de places de parc. L'UNIL ne créera donc pas de nouvelles places de parc en relation avec les projets à venir.

Commune de Lausanne

- Proposition à la COH tendant à demander au Conseil d'Etat l'ouverture d'une procédure d'addenda au PAC 229 des Hautes Ecoles pour la mise en valeur d'une partie des terrains de sports.

En l'état, les trois communes concernées sont opposées à la proposition lausannoise de solliciter du Conseil d'Etat l'ouverture d'une procédure d'addenda au PAC 229 concernant les terrains de sports, vu les divergences entre les parties quant à l'utilisation de ces terrains.

Dès lors, il a été convenu que les Communes de Chavannes-près-Renens, Ecublens et St-Sulpice sollicitent auprès du Conseil d'Etat une rencontre dont l'objectif principal consiste en la révision du PAC 229, ce qui a été fait par courrier du 23 juillet 2018. La réponse du Conseil d'Etat, intervenue après la dernière séance de l'année, sera discutée en 2019.

♦ ♦ ♦ ♦

Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL)



www.ouest-lausannois.ch

ORGANISATION DU SERVICE

Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Prilly, Renens, Saint-Sulpice, Villars-Sainte-Croix, Etat de Vaud

Délégations d'Ecublens :

- M. Christian Maeder, Syndic (groupe de pilotage) ;
- M. Didier Lannaz, jusqu'au 31 janvier 2018, puis M. Jean-Louis Radice, Conseiller municipal, dès le 24 mars 2018 (groupes décisionnels).

L'OUEST LAUSANNOIS : HUIT COMMUNES, UN TERRITOIRE, UNE VISION PARTAGÉE

Depuis plus de quinze ans, Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Prilly, Renens, St-Sulpice, Villars-Ste-Croix œuvrent pour guider leur développement territorial de façon concertée et cohérente. A travers l'entité Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL), créée en 2016 dans le prolongement du Schéma directeur établi en 2003 avec le Canton, les huit Communes ont renouvelé leur engagement à concevoir ensemble leur avenir territorial et urbain.

Aujourd'hui, les huit Communes de l'Ouest lausannois renforcent encore leur collaboration en soumettant à la population un projet commun de vision territoriale : le Plan directeur intercommunal (PDi-OL). Cet instrument de référence qui, une fois accepté, deviendra contraignant pour les Autorités, est une image de ce que devrait être le territoire Ouest lausannois en 2040 : environnement, mobilité, emplois, activités, culture, patrimoine, infrastructures y sont développés dans le but d'offrir la meilleure qualité

de vie possible aux habitantes et habitants de demain.

L'Ouest lausannois est dynamique et n'a pas fini de nous surprendre !

Mission du Bureau du SDOL

L'entité SDOL a pour mission de développer, par un processus continu et itératif, une vision et une planification globales, interdisciplinaires, partagées et dynamiques du développement urbain de l'Ouest lausannois. Ses travaux – menés de façon subsidiaire aux communes à l'échelle régionale et intercommunale – contribuent à une identité collective et à la qualité de vie des habitants, tout en répondant à une politique cantonale de densification et de respect de l'environnement. Urbanisme, mobilité, paysage, environnement et énergie, logement et activités, patrimoine et identité régionale constituent ses domaines d'activités. SDOL représente aussi les Communes de l'Ouest lausannois au sein des organes du Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM).

Structure et organisation

Trois organes principaux sont au cœur de SDOL et assument l'accomplissement de sa mission : le Groupe de pilotage, la Cellule de pilotage technique et le Bureau.

Le Groupe de pilotage (Gropil) représente l'organe suprême de SDOL. Composé des Syndics des huit communes et, avec voix consultative, des membres de la Direction des services cantonaux concernés, ainsi que de la Directrice de SDOL, il assume la responsabilité des études et projets, de la gestion des finances, du personnel et de l'administration. Il décide des propositions à soumettre pour adoption aux Municipalités et aux services cantonaux.

La Cellule de pilotage technique (CPT) est l'organe de direction technique de SDOL. Composée des responsables communaux de l'urbanisme, de représentants des services cantonaux ou de leurs suppléants et du Bureau SDOL, elle assure, au niveau opérationnel, la coordination intercommunale et avec les Autorités cantonales. La CPT veille à la qualité et à la cohérence technique des études de SDOL. Elle s'exprime par ailleurs sur l'opportunité régionale

et sur la conformité au PALM des dossiers à enjeu régional.

Le Bureau SDOL, sous la responsabilité d'une Directrice, assume le fonctionnement de SDOL et rend des comptes au Gropil. Il est administrativement rattaché à la Ville de Renens, à laquelle les sept autres Communes délèguent certaines de leurs attributions pour l'accomplissement de tâches juridiques, administratives et organisationnelles liées à la mission de SDOL.

ACTUALITE

DISTINCTION DE L'OUEST 2018

Le début de l'année a été marqué par la cérémonie festive de remise des prix de la première édition de la Distinction de l'Ouest. Cet événement public a eu lieu en mars au Gymnase de Renens. Cinq distinctions et une mention ont été attribuées aux maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre respectifs. La Distinction de l'Ouest récompense des réalisations exemplaires qui contribuent au patrimoine de demain et à l'identité de ce territoire. Les Communes avaient confié, en 2017, l'organisation de cet événement à l'association « Ouest lausannois : Prix Wakker 2011 ». A ce titre, le Bureau SDOL a pris en charge l'organisation de la procédure et de la manifestation. Les Distinctions de l'Ouest se répéteront selon un rythme triennal.

LE PDI-OL : L'EMERGENCE D'UN PROJET TERRITOIRE

L'année 2018 a vu prendre forme le projet territoire de l'Ouest lausannois. Cette vision d'un territoire multipolaire et varié, dynamique, paysager et accessible se projette à l'horizon 2040. Elle répond aux enjeux identifiés et aux objectifs formulés dans la phase d'étude précédente. Ce projet territorial, défini plus en détail par 7 orientations stratégiques, est le fruit d'un intense travail réalisé lors de plusieurs ateliers thématiques avec les services communaux. Les huit Municipalités ont validé ce premier volet du futur Plan directeur intercommunal et décidé de le soumettre en consultation à la population en février et mars 2019.

BUREAU

Lieu et effectifs

Le Bureau SDOL est installé au 2^e étage du bâtiment administratif de la Commune de Renens, rue de Lausanne 35.

Les postes fixes du Bureau SDOL représentent 7.55 EPT à fin décembre. Ils sont occupés par : Ariane Widmer, Directrice (85 %), Benoît Biéler, Adjoint (80 %), Jean-Christophe Boillat, délégué mobilité douce (60 %), Xavier Herpin, chef de projet des Axes forts (100 %), Paul-Samuel Maurice, ingénieur transports et mobilité (90 %), Cristina Ferrari, secrétaire (70 %), Marianne Martin, secrétaire (30 %), Caroline Trolliet, secrétaire (60 %) jusqu'à fin mai, Aline Berse, secrétaire 60 % dès le 1^{er} mai.

De plus, le Bureau SDOL emploie de manière régulière un stagiaire. En 2018, ce poste a été occupé par Louis Rochaix (100 %) jusqu'au 28 février, puis par Florence Fasler dès le 1^{er} mars.

En lien avec le PDi, le Bureau a employé sur la base d'un poste à durée déterminée : William Chibli, chargé de projet PDi (80 %) jusqu'à fin juin, et Delphine Négrier (80 %), dès le 1^{er} septembre.

Séances du Gropil et de la CPT

- 6 séances du Groupe de pilotage (Gropil) ;
- 1 séance du Gropil (uniquement représentants communaux) sur l'état d'avancement des projets de suppression du goulet d'étranglement de Crissier et des nouvelles jonctions OFROU, le 28 février ;
- 7 séances de la Cellule de pilotage technique (CPT) ;
- Dossier analysé par la CPT en 2018 : Ecublens / Zone d'activités En Reculan.

STRUCTURES PERENNES

Plate-forme logement de l'Ouest lausannois

Créée en décembre 2013, la plate-forme logement de l'Ouest lausannois (PFL-OL) a mis sur pied deux ateliers en 2018. Le 28 mars, à Bussigny, le 9^e atelier de la PFL-OL, intitulé « L3PL. Pourquoi ? Comment ? »,

a permis d'échanger sur les opportunités offertes par la nouvelle Loi sur la préservation et la promotion du parc locatif et ses implications pour les politiques de logement communales. Le 10^e atelier, « Mon voisin est ferblantier », organisé le 7 novembre à St-Sulpice, s'est penché sur divers aspects et enjeux de la mixité fonctionnelle, quand activités et logements sont réunis dans un même quartier.

La participation active des représentants communaux, techniques et politiques, ainsi que celle des Présidents des Conseils communaux, des représentants des Commissions d'urbanisme et de quelques autres invités auxquels la plate-forme s'est ouverte selon les thèmes traités, montre le besoin et l'intérêt de discuter et d'échanger sur le logement, en faisant dialoguer les préoccupations sociales et urbanistiques.

Invitée par la Confédération à se présenter lors d'un séminaire sur le thème « projets-modèles dans le domaine du logement : un Tour de Suisse », la PFL-OL a été représentée par les membres de son Bureau et la Présidente du Gropil SDOL le 8 novembre dans le cadre des Journées du logement de Granges, organisées par l'Office fédéral du logement (OFL). Un résumé de la présentation donnée à cette occasion est disponible en français et en allemand sur les pages internet de l'OFL.

Limité dans le temps, le soutien de la Confédération et du Canton au lancement de la PFL-OL s'est prolongé en 2018. Les comptes rendus des ateliers sont publiés sur le site internet de SDOL. Mme Anne Mermi nod (St-Sulpice) préside la PFL-OL et M. Didier Divor ne (Renens) en est le Vice-Président.

GD/GT Mobilité

La mobilité forme l'un des enjeux principaux de l'Ouest lausannois. Pour prendre en charge cette thématique, qui nécessite une étroite collaboration entre les collectivités publiques et les partenaires concernés, un Groupe technique (GT) a été constitué en juillet 2014. Le Groupe décisionnel (GD) Mobilité a, lui, été créé suite à la réflexion sur la structure de SDOL : sa présidence est assurée par M. Alain Gillièron (Prilly) et sa vice-présidence par Mme Ti-

netta Maystre (Renens). Le GD est composé des Municipaux en charge des transports, ainsi que de représentants du Canton, de la Police de l'Ouest lausannois (POL), des Hautes Ecoles et des tl. Pour la coordination avec les secteurs adjacents, des représentants de Région Morges, des MBC et de la Ville de Lausanne sont également invités aux séances. Le Bureau SDOL assure le secrétariat des GD/GT. Cinq séances du GD Mobilité ont eu lieu en 2018 et les dossiers suivants y ont été traités :

- Le suivi de l'étude exploratoire du métro m1.
- Le suivi de mise en œuvre des mesures infrastructurelles des PALM 2007 et 2012, ainsi que l'appel à projet de la Confédération.
- L'examen de la Confédération sur le PALM 2016.
- Le processus de coordination des chantiers.
- La gestion coordonnée du trafic de l'Agglomération Lausanne-Morges.
- Le suivi du projet autoroutier de suppression du goulet d'étranglement de Crissier et sa mise à l'enquête.
- La consultation de l'horaire CFF 2019.
- La coordination avec Région Morges.
- L'étude d'opportunité du prolongement de la ligne 701 MBC.
- L'étude d'avant-projet de passage de la ligne 33 tl en bus articulés.
- L'étude d'avant-projet du BHNS PP10 à Crissier et Bussigny.
- Divers dossiers liés à la mobilité douce (suivi des développements VLS, jalonement vélos, vélos-cargo partagés, projet de signalisation des impasses « passe-partout »).

Sortie à Delémont et La Chaux-de-Fonds

Le 24 avril 2018, le Bureau SDOL a organisé une sortie des GT et GD Mobilité sur la thématique des interfaces de transports et places de gare récemment réaménagées. La matinée a été consacrée à la visite de la place de la Gare de Delémont (prix FLUX 2016) et la présentation du projet de réaménagement par l'urbaniste communal, ainsi que le Maire de Delémont. L'après-midi s'est déroulée à La Chaux-de-Fonds, avec une visite de la place de la Gare, de

l'interface de bus récemment réalisée (prix Hochparterre) et du nouveau quartier Le Corbusier, toutes trois commentées par l'urbaniste communal.



Cellule de coordination des chantiers

L'Ouest lausannois sera particulièrement impacté par les chantiers à venir : projets de tramway et bus en site propre, du LEB et de CFF Léman 2030, sans oublier les grands projets urbains en cours et l'entretien régulier de la voirie. Pour disposer d'une vision globale des travaux et de leurs conséquences, ainsi que faciliter le partage d'informations entre les intervenants, un groupe de travail s'est constitué entre les services communaux des travaux, les gestionnaires de réseaux, le Canton, la Police et les tl. L'animation de ce groupe de travail est assurée par le Bureau SDOL. Un processus intercommunal d'information et d'analyse des impacts des chantiers est en cours de mise en place.

La Ville de Lausanne a poursuivi le développement d'une nouvelle base de données de partage des informations sur les chantiers planifiés dans les secteurs Ouest et Centre lausannois afin de gérer les chantiers impliquant différents acteurs. La maquette de cet outil a évolué courant 2018 et les besoins de l'Ouest lausannois ont été pris en compte par Lausanne pour finaliser le système. La migration vers le nouvel outil est planifiée pour février 2019.

Groupe vélo (GVOL)

Sous la responsabilité du délégué Mobilité douce, le Groupe vélo de l'Ouest lausannois s'est réuni à trois reprises en présence de représentants communaux et des associations ATE et Pro Vélo. De nombreux sujets y ont été présentés, notamment :

- Suivi des projets d'axes forts de transports publics (AFTPU) du point de vue de la mobilité douce (projets partiels 1, 2, 5 et 10).
- Information sur le projet de vélos-cargo en libre-service (CarVelo2go).
- Jalonnement vélo du PALM.
- Projet de signalisation des impasses avec dérogation pour la mobilité douce.
- Suivi du dossier des vélos en libre-service (VLS).
- Cap sur l'Ouest 2018.
- Organisation d'une première tournée à vélo GVOL sur le terrain, avec visite de projets ou problématiques localisés.

PLAN DIRECTEUR INTERCOMMUNAL

Les huit Communes de l'Ouest lausannois révisent leur Plan directeur communal respectif dans une démarche conjointe de « Plan directeur intercommunal de l'Ouest lausannois (PDi-OL) ». Dans le respect de leurs spécificités, ce plan expose les grandes orientations et les principes d'aménagement du District. Il offre une vision d'ensemble des projets et coordonne les actions sur le territoire. La démarche de PDi-OL permet de rationaliser les coûts des études et d'assurer une cohérence pour l'évolution de l'Ouest lausannois. Elle s'appuie fortement sur les études de planification menées ces dix dernières années.

La phase d'élaboration du PDi-OL a débuté le 23 mai 2016. La démarche se déroule en six étapes. Après avoir établi un diagnostic de la situation actuelle et fixé des objectifs en 2016 et 2017, l'année 2018 a été principalement dédiée à l'étape 4, qui porte sur le projet de territoire de l'Ouest lausannois. Des ateliers thématiques (urbanisme, mobilité, environnement, paysage, énergie, etc.) ont été organisés au premier semestre de l'année, regroupant, en plus des représentants communaux, les représentants des services cantonaux concernés et des experts extérieurs. Le second semestre a permis l'élaboration d'un premier rapport intermédiaire du Plan directeur intercommunal de l'Ouest lausannois qui a été soumis aux huit Municipalités pour prise d'acte et validation en novembre et décembre 2018. Ce

rapport intermédiaire, auquel le chapitre sur la mise en œuvre manque encore, sera mis en consultation auprès de la population durant les mois de février et de mars 2019.

Le chapitre sur la mise en œuvre et les mesures sera élaboré au cours du premier semestre 2019. Le PDi-OL complet sera ensuite transmis aux services cantonaux pour examen préalable, puis mis en consultation publique. Il devra ensuite être adopté par les Conseils communaux et généraux des Communes, puis approuvé par le Conseil d'Etat. Il deviendra alors contraignant pour les Autorités et servira de guide pour les actions à entreprendre durant les vingt prochaines années.

Divers groupes d'accompagnement sont sollicités et permettent d'intégrer les différents partenaires à la démarche :

- Le Groupe décisionnel assume le portage politique et le pilotage du projet. Représentant des Municipalités, il est composé des Syndics et Municipaux en charge de l'urbanisme et d'un représentant du SDT (sous la présidence de Stéphane Rezso, Syndic de Crissier, et la vice-présidence de Tinetta Maystre, Municipale de Renens, ainsi que de Jean-Daniel Luthi, Municipale de Bussigny).
- Le Groupe technique constitue l'équipe de projet : il est composé de représentants des services communaux de l'urbanisme.
- Le Groupe technique Mobilité apporte son expertise dans le domaine de la mobilité.
- Des Groupes de concertation (l'un regroupant des Conseillers communaux et généraux, l'autre les représentants de la société civile) sont également consultés à chaque étape. Leurs avis et propositions (formulés lors d'ateliers de travail ou transmis par courrier) sont intégrés dans les réflexions et font évoluer les rapports intermédiaires.
- Lors d'ateliers thématiques, d'autres spécialistes sont associés à la démarche, notamment les délégués communaux à l'énergie ou des experts indépendants, ainsi que les autres services communaux et cantonaux concernés par les thématiques traitées.

- Une présentation du Plan directeur a été faite aux autres secteurs du PALM pour assurer la coordination. Elle est intervenue lors de la Direction technique du PALM du mois d'avril.

SITES

Secteur Jonction d'Ecublens-Venoge (site E)

La future jonction d'Ecublens va profondément modifier le contexte urbain du secteur en le désenclavant, mais également en créant une nouvelle attractivité. Deux études ont été lancées en 2015 pour apporter des réponses à ces enjeux. L'étude Lignes directrices et stratégie d'aménagement, menée par les Communes d'Ecublens et de Bussigny, et pilotée par le Bureau SDOL, vise à accompagner la nouvelle jonction d'un programme d'aménagement urbain et de développement économique. Le rapport final de cette étude a été validé fin 2018. Son contenu est versé au dossier du Plan directeur intercommunal (PDi-OL). Un deuxième atelier de réflexion, consacré à la mise en œuvre des lignes directrices de l'étude, aura lieu avec les acteurs directement concernés en février 2019.

L'étude d'accessibilité multimodale en lien avec la future jonction d'Ecublens, pilotée par le Canton, propose des réponses aux nouveaux enjeux engendrés par l'ouverture de la jonction pour les cyclistes, les transports publics et la circulation routière dans le secteur. Elle a été finalisée en 2018.

Secteur Vallaire-Venoge (site G)

Les Communes d'Ecublens et de St-Sulpice, en collaboration avec le Canton et le Bureau SDOL, ont décidé, en 2016, de mandater un bureau spécialisé pour réaliser une image directrice du secteur. Cette dernière s'appuie sur une analyse de la situation foncière et immobilière du site et a été développée sur la base de différents scénarios d'évolution. Soumise pour validation aux différents partenaires durant l'année 2018, l'image directrice a été versée au dossier du Plan directeur intercommunal de l'Ouest lausannois (PDi-OL). Dans ce cadre, les grandes orientations seront mises en consultation publique puis adoptées par le

Conseil communal. Elles obtiendront alors leur assise légale. Avec l'aboutissement de la phase de planification directrice, le pilotage de ce dossier est repris par chacune des communes concernées.

INFRASTRUCTURES

Gare de Renens

Le projet de réaménagement de la Gare de Renens et de ses abords est mené par les Communes de Renens, Chavannes-près-Renens, Crissier et Ecublens, les CFF, l'Etat de Vaud, ainsi que les tl. Le chantier a débuté en juin 2015 avec les travaux d'un nouveau passage sous voies, plus large que l'actuel et accessible aux personnes à mobilité réduite.

Le Bureau SDOL continue, selon les besoins, à soutenir les communes pour la communication globale du projet et assure l'accueil de la population au pavillon d'information Léman 2030 lors de son ouverture mensuelle.

Le Bureau SDOL accompagne également les Municipalités concernées dans leurs discussions avec le Canton, les CFF et l'Office fédéral des transports (OFT) sur la desserte de la Gare de Renens par les trains grandes lignes, ainsi que lors des consultations sur les projets d'horaires pour les années suivantes.

Nouvelles jonctions autoroutières

Le Bureau SDOL a participé à la mise en place d'une coordination avec le Canton, l'OFROU et les Communes pour le projet de suppression du goulet d'étranglement de Crissier. Une séance avec le Gropil, le Canton et l'OFROU en février a permis d'échanger sur l'avancement du projet.

Un historique des études et décisions des Communes de l'Ouest lausannois sur ce projet a été réalisé et partagé avec les partenaires concernés.

Les représentants du Bureau SDOL ont accompagné les communes dans le cadre de la mise à l'enquête publique de ce projet (du 9 novembre au 12 décembre 2018). Le Bureau SDOL a participé à 2 séances d'information publique (Ecublens, Chavannes-près-Renens) et un courrier du Gro-

pil SDOL a été transmis à l'OFROU pour confirmer le soutien à l'opportunité des projets de nouvelles jonctions.

RC76-RC79 Jonction d'Ecublens

En octobre 2018, la DGMR a mis en place la démarche pour l'étude des mesures d'accompagnement nécessaires à la jonction d'Ecublens. Cette démarche fait suite à l'étude d'accessibilité de la jonction d'Ecublens réalisée par le bureau Transitec. Le but est d'aboutir à un aménagement et un principe d'exploitation pour les trois branches des RC 76 et 79 qui convergent sur la jonction, permettant de répondre à l'ensemble des enjeux. Le Bureau SDOL est intégré dans le groupe technique et le groupe décisionnel de l'étude.

Axes forts (AFTPU)

Le Bureau SDOL collabore avec la Direction du projet des axes forts. Il conduit, respectivement participe, aux études de la phase de planification des projets partiels des axes forts suivants : le tramway t1 (partie Ouest lausannois, PP2) et son extension (PP1), le BHNS (PP5) sur la route de Cossonay et son prolongement vers Bussigny (PP10), ainsi que l'évolution du m1. A ce titre, les représentants du Bureau SDOL participent aux séances des COPROJ et des Groupes techniques (27 séances), ainsi que de la Cellule de communication (4 séances) et du Groupe de concertation (une séance). S'ajoutent à ces séances 8 séances spéciales pour la thématique du choix de terminus du PP1.

Prolongement du Tramway t1 jusqu'à Bussigny-Croix-du-Péage (PP1)

En 2016, l'Exposé des motifs et projet de décret (EMPD) a été voté par le Grand Conseil et la phase de projet d'ouvrage initiée. Les appels d'offres ont été lancés pour les mandats Génie civil, Urbanisme, Environnement et Trafic. L'étude « itération urbanistique », réalisée en 2016, sert de référence pour coordonner, dans le temps et l'espace, les projets de développement des quartiers avec les aménagements du tramway.



Dans le but de conjuguer au mieux l'aménagement de l'infrastructure du tram et le développement urbain, une étude de synthèse des planifications et projets (urbanisation et mesures infrastructurelles) a été réalisée en tenant compte des différents horizons de planification. Mandatée conjointement par SDOL et la DMGR, cette étude fournit un aperçu global des projets à mener autour de l'axe du tram, ainsi que les données nécessaires au calcul du nombre de voyages (données nécessaires au calcul du taux de couverture). Le choix du terminus (Villars-Ste-Croix ou Cocagne) interviendra début 2019 et se basera notamment sur les renseignements fournis par cette étude.

L'année 2018 a été consacrée à l'élaboration du projet d'ouvrage : les différentes variantes d'aménagement ont été étudiées et les choix effectués sur chaque secteur.

Métro m1

Afin de permettre son développement programmé, l'agglomération Lausanne-Morges déploie un réseau d'axes forts de transports publics urbains (AFTPU). Lors de sa séance du 17 novembre 2017, la délégation politique (DEPOL) des AFTPU a validé la constitution d'un nouveau projet partiel relatif au développement du m1.

Les représentants de SDOL participent au Groupe technique et au Comité de projet de ce nouveau projet partiel m1. Le Bureau SDOL a été particulièrement impliqué dans la rédaction du cahier des charges de l'étude exploratoire. Cette dernière sera réalisée en 2019 : elle servira à définir la demande à satisfaire par le m1, le système de transport adapté pour y répondre et l'estimation de ses coûts.

ETUDES THEMATIQUES ET TRANSVERSALES

Transports publics

Suite à la validation de la nouvelle image directrice 2025 des transports publics dans l'Ouest lausannois le 22 novembre 2017, puis de la séance intercommunale du 15 janvier 2018, des études ont été engagées pour mettre en œuvre des mesures.

Les groupes spécifiques pour les projets de passage en bus articulés sur la ligne 33 des TI et le prolongement de la ligne 701 des MBC ont contribué à définir des cahiers des charges pour réaliser des études préliminaires et une étude d'avant-projet. Le Bureau SDOL est en charge du pilotage du mandat d'avant-projet de la ligne 33 et fait également partie du groupe de suivi du projet de développement de la ligne 701.

Pour coïncider avec la mise en service du tram, ainsi que du BHNS dans l'Ouest lausannois et les développements urbains planifiés, l'ouverture de ce nouveau réseau s'effectuera par étapes.

Zones industrielles et zones d'activités (ZIZA)

Avec l'entrée en vigueur de la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) révisée, les zones industrielles et zones d'activités (ZIZA) doivent désormais être régies à l'aide d'un système de gestion des zones d'activités (SGZA). A ce jour, la définition précise de ce système pour l'agglomération Lausanne-Morges n'existe pas encore et le Canton souhaite le définir et le mettre en place durant l'année 2019.

A l'échelle cantonale, une Stratégie de gestion des zones d'activités a abouti en 2016, sur la base de données cartographiques datant de 2013. Elle fait l'état des lieux des ZIZA dans le canton et pose les enjeux liés à cette thématique.

Afin d'établir un premier état des lieux des ZIZA à l'échelle ouest-lausannoise, les huit Communes ont mandaté le bureau LMLV, auteur de l'étude cantonale, pour qu'il recentre les données de cette recherche sur l'Ouest lausannois.

Terminée en juin 2018, cette analyse a permis d'établir un état de la situation des ZIZA,

ainsi que d'identifier les enjeux spécifiques à ces territoires. Elle a ensuite alimenté le Plan directeur intercommunal (PDi) en cours d'élaboration. Sur cette base, les Autorités pourront se déterminer sur les secteurs maintenus à long terme en ZIZA et ceux à reconverter. Les résultats de cette analyse serviront également de donnée de base pour l'étude territoriale Activités du PALM.

INSTRUMENTS

Site internet

A l'adresse www.ouest-lausannois.ch, le site de SDOL se déploie en une carte interactive sur laquelle le visiteur peut afficher les principaux projets en cours. Le site présente également les thématiques abordées conjointement par les huit Communes et le Canton pour le territoire ouest-lausannois, ainsi que les structures de collaboration mises en place. Une newsletter permet de rester informé de l'avancement des projets.

Maquette de l'Ouest lausannois

La maquette de l'Ouest lausannois à l'échelle 1/1000, réalisée par l'Atelier des maquettes de l'EPFL, continue d'être actualisée au gré des opportunités et de l'avancement des projets. Les bâtiments construits durant les dernières années sont progressivement ajoutés. Des modules complémentaires ont par ailleurs été commandés pour Bussigny, Ecublens et Crissier, permettant de couvrir pratiquement l'entier de la surface urbanisée de l'Ouest lausannois. Certains modules sont présentés de façon permanente au pavillon de l'expo Léman 2030 ou dans les locaux de l'Université de Lausanne. En 2018, pour les dix ans du district, le Conseil d'Etat s'est déplacé dans l'Ouest lausannois. A cette occasion, la maquette a été exposée dans son ensemble à l'ECAL.



(Source : résumé du rapport d'activité 2018 du SDOL)

◆◆◆◆

Projet d'agglomération Lausanne – Morges (PALM)



Fonctionnement

Gouvernance PALM

L'entité SDOL participe à la conduite partenariale du PALM. Dans ce cadre, les représentants de SDOL ont participé à 3 séances du Copil PALM et à 12 séances de la DT PALM. Les principaux sujets traités au sein de ces plates-formes, avec incidences sur l'Ouest lausannois, ont été les suivants :

- L'état de la mise en œuvre des mesures d'urbanisation et infrastructurelles des PALM 2007 et 2012.
- Le système de suivi (monitoring) des mesures d'urbanisation et d'infrastructures.
- Le suivi de l'évaluation du PALM 2016.
- Le dépôt du prochain projet d'agglomération.
- Le cadrage, respectivement le suivi des études « Activités et planification énergétique ».
- L'élaboration du budget des études du PALM pour l'année 2019.
- La préparation de la Conférence d'agglomération 2019.

Une réflexion quant à la planification des études PALM a été initiée en fin d'année. Les résultats sont attendus début 2019.

Depuis 2017, le SDT met sur pied une série de rencontres avec les bureaux des schémas directeurs et des agglomérations du Canton de Vaud. Ces rencontres se font sous la forme d'informations et de discussions, ou d'ateliers participatifs. Le Bureau SDOL a participé aux 4 séances qui ont eu lieu en 2018. Les sujets principaux abordés dans ce cadre ont été les suivants :

- La nouvelle LATC et les plans directeurs intercommunaux d'agglomération selon la nouvelle loi.
- La densification des centres et le traitement des réserves en zones d'habitation et mixtes dans les agglomérations.
- Le système de gestion des zones d'activités.
- Le processus de demande de subvention pour les études.
- Le processus de signature des accords sur les prestations et des protocoles additionnels.

Rencontres des Présidents des schémas directeurs et des régions

Une rencontre des Présidents a eu lieu pour évoquer notamment la question du lien à établir entre le futur Plan directeur d'agglomération et le PA5.

Convention de subventionnement

Suite à l'entrée en vigueur, en 2016, de la modification de la Loi cantonale sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), les décisions de subventionnement des bureaux des agglomérations se fondent dorénavant sur la LATC et non plus sur la Loi sur l'aide au développement économique. Ce changement a pour conséquence le renouvellement de la convention entre l'Etat et les Bureaux des agglomérations vaudoises. Ainsi, une première nouvelle convention entre le SDT et SDOL a été ratifiée en mars pour l'année 2017. Début 2018, une deuxième convention de subventionnement – portant sur les années 2018 à 2020 – est entrée en vigueur. Les montants des subventions ont été ajustés dans le but d'harmoniser et de coordonner les soutiens financiers cantonaux, mais aussi

de soutenir l'ensemble des structures existantes (plus de structures avec la même enveloppe financière).

GS Mobilité douce

Le Bureau SDOL a pris une part active au Groupe mobilité douce du PALM (4 séances). Les sujets traités ont été, entre autres, le suivi du développement des vélos en libre-service, le suivi du projet de jalonnement vélo à l'échelle de l'agglomération, ainsi que le projet de voie verte d'agglomération.

Groupe tl/vélos

Le groupe tl/vélos, intégrant les représentants des associations cyclistes, les schémas directeurs, la Direction tl et les représentants des conducteurs, est actif depuis 2017. Il permet un échange d'expériences entre usagers cyclistes et conducteurs, notamment pour les questions de performance et de sécurité, de complémentarité entre ces deux modes, ainsi que d'évolution du matériel et des besoins utilisateurs. En 2018, 3 séances ont eu lieu, dédiées, entre autres, à une présentation des nouveaux types de véhicules et de vélos, ainsi qu'à une évaluation des aspects d'angle-mort.

PALM 2016

Evaluation de la Confédération

Le PALM fait partie des 37 projets d'agglomération de 3^e génération soumis à la Confédération. A l'échelle de la Suisse, les contributions de la Confédération pour l'ensemble des projets d'agglomération s'élèveront à 1,08 milliard de francs.

Le PALM comprend notamment 45 mesures de mobilité – correspondant à un investissement de 400 millions de francs – et des mesures pour le développement du réseau de transports publics dont, en particulier, la 2^e étape du métro m3 entre le Flon et la Blécherette et de nouveaux tronçons de bus à haut niveau de service (BHNS). Toutes ces mesures prétendent à un cofinancement fédéral.

Sur la base de l'évaluation du projet par la Confédération en fonction du rapport coût-utilité, le PALM 2016 a obtenu un taux de contribution fédéral de 35 % (taux maximum 40 %), correspondant à un montant total de 156,066 millions de francs (mesures

des listes A et B). Les points forts du projet qui ont été mentionnés par la Confédération dans son examen sont, entre autres, la bonne coordination urbanisation/transport, la structure limpide du projet, le concept multimodal de mobilité et la poursuite de la stratégie de densification. Le retard important de la mise en œuvre (1^{ère} génération) a en revanche pénalisé le résultat de l'évaluation.

MISE EN ŒUVRE DES MESURES PALM

Monitoring des mesures d'urbanisation

L'adoption de la 4^e adaptation du Plan directeur cantonal par le Conseil fédéral, le 31 janvier 2018, a posé le cadre pour la mise en œuvre des mesures d'urbanisation (mesures A11 et F12). Elle comprend le dimensionnement du potentiel d'accueil et la mise en place d'un système de suivi des mesures d'urbanisation. Ce système permet de stimuler la réalisation des réserves en zone à bâtir, de faciliter l'approbation des plans d'affectation par le Canton, tout en respectant les perspectives de croissance attribuées par le PDCn à l'horizon 2030, et d'assurer un monitoring périodique de l'état d'avancement des mesures d'urbanisation.

Le travail de dimensionnement du potentiel d'accueil a été complexifié par la problématique des zones d'activités et par l'objectif cantonal de mettre en place un système de gestion à l'échelle du Canton (mesures D11 et D12). Ces réflexions sont toujours en cours et peuvent impacter le traitement des plans partiels d'affectation (zones d'habitation et mixtes et zones d'activités).

Suivi des mesures infrastructurelles des PALM 2007 et 2012

Le Bureau SDOL a été à disposition des communes pour leurs demandes de contributions fédérales aux mesures infrastructurelles.

Le tableau de bord intégrant l'ensemble des mesures PALM 2007 et 2012 avec les informations sur leur avancement a été mis à jour. Le sujet de la cartographie SIG illustrant ces mesures a été porté au DT PALM pour démarrer une réflexion plus large sur la

création d'un outil interactif à l'échelle du territoire du PALM.

SDOL a également relayé l'appel à projets de la Confédération aux communes de l'Ouest lausannois. Il s'agit d'utiliser les cofinancements perdus par certains projets des PALM 2007 et 2012 (abandonnés ou réalisés sans demande de cofinancement) pour de nouveaux projets similaires assez mûrs pour être entrepris.

DEPOT DU PROCHAIN PROJET D'AGGLOMERATION

Les réflexions initiées en 2017 quant à la nécessité de déposer un 4^e projet d'agglomération en 2020 ont abouti à la décision du Copil PALM de juin de renoncer à déposer un PA4 et de viser le dépôt d'un projet de 5^e génération en juin 2025. Une lettre d'intention a ainsi été signée par les partenaires du PALM.

♦ ♦ ♦ ♦

Transports publics de la région lausannoise SA (tl)



EXTRAIT DU RAPPORT D'ACTIVITES DES TRANSPORTS LAUSANNOIS

Délégué municipal d'Ecublens au Conseil d'administration : M. Didier Lannaz, Conseiller municipal (jusqu'au 31 janvier 2018), puis M. Jean-Louis Radice, Conseiller municipal (dès le 24 mars 2018).

Le rapport d'activité annuel n'étant pas disponible lors de l'édition du présent rapport, celui-ci sera mis en ligne sur l'Extranet ou pourra être demandé auprès du Greffe municipal.

♦ ♦ ♦ ♦

Fondation les Baumettes Etablissement médico-social de Renens et environs



Délégation municipale d'Ecublens :

Mme Pascale Manzini (Vice-Présidente du Comité de direction) et M. Jean Cavalli (Vice-Président du Conseil de fondation).

FONDATION LES BAUMETTES ETABLISSEMENT MEDICO-SOCIAL DE RENENS ET ENVIRONS

Les communes qui ont constitué, en 1977, la Fondation les Baumettes (Renens, Chavannes-près-Renens, Crissier, Bussigny et Ecublens) ont chacune deux représentants au Conseil de fondation et un au Comité de direction.

La Commune d'Ecublens est représentée au Conseil de fondation par M. Jean Cavalli, Conseiller municipal « Travaux, infrastructures, environnement, promotion économique » et par le Docteur Jean-Claude Simon.

Mme Pascale Manzini, Conseillère municipale « Affaires sociales et scolaires, accueil de jour, logement » est Vice-Présidente du Comité de direction.

ACTIVITES

Hébergement

Nous avons facturé 40'122 journées d'hébergement en 2018, soit un taux d'activité de 99.03 %. La capacité d'accueil est de 111 lits, 109 pour des longs-séjours et 2 pour des courts-séjours. 41 nouveaux résidents ont été accueillis en 2018. La bonne collaboration avec le Brio du Réseau Santé Région Lausanne permet, pour des situations similaires, de privilégier les personnes qui ont un lien avec les communes fondatrices. Ce lien peut être par exemple l'ancien domicile ou un rapprochement familial.

L'âge moyen des résidents en long-séjour au 31 décembre était de 88.7 ans pour les

femmes qui sont au nombre de 80, et de 86.4 ans pour les hommes qui eux sont au nombre de 28.

Centre d'accueil temporaire (CAT)

A fin 2018, nous avons 42 personnes qui fréquentaient notre CAT hebdomadairement. C'est environ une dizaine de personnes que nous accueillons les jours ouvrables. Les habitants des communes fondatrices bénéficient du transport avec le bus de la Fondation dans les limites de sa capacité ; les autres viennent par leurs propres moyens, transport bénévole, THV ou taxi. L'accompagnement proposé vise à faire participer activement les bénéficiaires : par exemple, pour les repas, ce sont eux qui vont préparer la table, faire le service, puis débarrasser, chacun selon ses capacités. Des projets individuels sont réalisés dans le but de maintenir leur autonomie et de les soutenir dans leur désir de rester à leur domicile.

L'âge moyen des bénéficiaires CAT est de 83 ans pour les femmes et de 82 ans pour les hommes.

Logements protégés

L'architecture adaptée aux personnes à mobilité réduite, les espaces communs, des appartements lumineux et confortables font que ces logements sont très appréciés. L'accompagnement sécuritaire et socio-culturel apporté aux locataires joue tout son rôle dans le soutien au maintien à domicile.

Au 31 décembre, 24 femmes étaient accueillies aux logements protégés, leur moyenne d'âge était de 82.3 ans. Les hommes étaient au nombre de 10 avec une moyenne d'âge de 80.4 ans. Cinq locataires sont décédés en 2018 et un est entré en long-séjour dans un autre établissement.

La garderie

La capacité d'accueil est de 27 enfants : deux groupes de 5 bébés, un groupe de 7 trotteurs et un groupe de 10 grands. La garderie des Baumettes fait partie du réseau d'accueil de jour de la petite enfance Renens-Crissier. La garderie et l'EMS profitent largement de cette cohabitation pour

proposer aux résidents et aux enfants des activités intergénérationnelles.

En 2018, nous avons fêté les 20 ans de la garderie. Pour cette occasion, des animaux de la ferme ont envahi le parc des Baumettes, faisant le bonheur des enfants et des résidents.



Cuisine

Le nombre de repas élaborés par la cuisine de la Fondation les Baumettes s'est élevé à 211'341 en 2018, dont 70'220 pour les repas livrés à domicile par les CMS. L'activité est stable par rapport à 2017.

La cuisine de la Fondation les Baumettes propose une cuisine adaptée aux personnes âgées et respectueuse de la diététique, mais veut surtout apporter du plaisir. Les adaptations individuelles sont de plus en plus présentes. La cuisine participe ainsi à l'individualisation de l'accompagnement à laquelle œuvrent tous les secteurs de l'EMS.

COLLABORATEURS

Effectif moyen en équivalent plein temps pour 2018 : 138.45 (136.77 en 2017). Détail par secteur : Soins et accompagnement 78.55 – Cuisine 15.32 – Garderie 11.26 – Nettoyages lingerie 12.55 – Administration 6.19 – Cafétéria 6.91 – Technique 3.94 – CAT 2.45 – Logements protégés 1.3.

PROJETS

Deux projets déposés auprès des services du Canton ont été retenus par le Conseil d'Etat en 2018. Il s'agit premièrement du projet de construction d'un EMS d'une cinquantaine de lits à Bussigny, couplé avec la

modernisation de l'EMS des Baumettes. Celui-ci verra sa capacité d'accueil diminuer de 21 résidents du fait de la transformation de chambres doubles en chambres individuelles. L'EMS des Baumettes répondra ainsi aux attentes des résidents et de leurs proches en terme de confort. Ce projet va se réaliser durant cette législature.

Le deuxième projet retenu par le Conseil d'Etat est la construction d'une extension de l'EMS des Baumettes. Un changement de PPA est en cours pour que le droit à bâtir soit adapté. Ce projet va démarrer durant cette législature. Il peut aller jusqu'à l'étape du concours d'architecture puis se réaliser complètement durant la législature 2022-2027.

♦ ♦ ♦ ♦ ♦

Centre social régional de l'Ouest lausannois (CSR) – ARASOL



Délégation municipale d'Ecublens :

- Mme Pascale Manzini (Présidente du Comité de direction).

Délégués du Conseil communal d'Ecublens à la Commission intercommunale de l'ARASOL :

- Mme Christelle Dick et MM. Pierre-Albert Chapuisat et Enrique Fernandez.

Revenu d'insertion/RI – Appui social

La stabilisation du volume de dossiers traités mensuellement au sein du CSR, constatée depuis deux ans, s'est poursuivie au cours de l'année 2018.

Les trois premiers trimestres de l'année ont même vu une baisse de la moyenne mensuelle d'environ une vingtaine de dossiers.

Par contre, et sans qu'une modification légale ne soit intervenue dans les trois derniers mois de l'année et sans lien avec un événement à mettre en exergue en particulier, une augmentation de plus de

35 dossiers mensuels est constatée au cours du dernier trimestre.

Il est à relever que l'année 2018 est le premier exercice au cours duquel les modifications légales concernant les accords avec l'Union européenne ont pleinement déployé leurs effets. Nous voulons essentiellement parler de l'échange de données fiscales avec les pays membres, qui ont des effets sur la transparence en matière essentiellement bancaire et immobilière. Les règles désormais connues et largement évoquées dans la presse et auprès de la population, celles qui consistent à pouvoir disposer d'informations relatives à la fortune des bénéficiaires dans leur pays d'origine, ont certainement représenté un élément de frein aux demandes.

Notons à ce propos que, comme le prévoient les dispositions légales, quelques dossiers de Revenu d'Insertion ont été traités sous forme d'avances remboursables. Il s'agit de situations où le bénéficiaire dispose d'un bien immobilier dans son pays d'origine et qui, face à l'absence de revenus, sollicite le RI. Il doit, dans ce cas, démontrer, dès les premiers mois d'aide, avoir mis en vente le bien. Nous relevons que nous disposons d'un soutien au niveau cantonal avec l'apport d'une économiste spécialisée dans ce type d'analyse nous orientant sur les démarches à entreprendre.

Pour les situations avec avances importantes sur un bien immobilier, il peut s'agir d'aller jusqu'à la création d'une cédula hypothécaire sur le bien à l'étranger, garantissant ainsi le remboursement, en cas de vente ou de décès du bénéficiaire.

S'agissant de l'aspect des nouvelles dispositions qui font craindre le plus aux personnes concernées, soit celui concernant le non renouvellement des permis B, dans certains cas, lorsque le ressortissant de l'Union européenne émarge à l'aide sociale durablement, nous pouvons indiquer que ces situations sont au nombre d'une quinzaine pour l'année 2018. Nous sommes fréquemment informés de ces situations par les bénéficiaires eux-mêmes, mais nous recevons par ailleurs une communication directe par le SPOP au travers du Département de la santé et de l'action sociale.

Cela étant, il est indéniable qu'une sensibilité nouvelle a été ressentie par nos collaborateurs sur ces aspects précis. Il est en effet moins fréquent qu'auparavant de constater que des demandeurs renoncent à solliciter leur droit RI pour ces raisons, particulièrement lorsque le complément pour disposer du minimum vital est plus ou moins modeste. Il est moins rare d'entendre un renoncement par crainte d'être identifié comme bénéficiaire du RI et d'une mise en péril du renouvellement. Il est à noter que la phase d'introduction de ces nouvelles dispositions n'a pas permis de dégager des lignes de conduite claires quant aux montants et à la durée de l'aide apportée, pouvant amener à la remise en question du permis par le SPOP.

La pratique et de probables repères sur ces points, au travers de la jurisprudence qui va se dessiner, nous permettront d'affiner encore notre communication. L'enjeu se situe dans la manière dont nous informons les requérants du RI à ce propos.

Voici l'évolution, décrite en chiffres :

Moyenne mensuelle

	2018	2017
1 ^{er} trimestre	1'220	1'253
2 ^e trimestre	1'209	1'229
3 ^e trimestre	1'223	1'245
4 ^e trimestre	1'305	1'267

Au-delà de ces chiffres bruts, rappelons que, derrière le volume général mensuel, se cachent un important volume d'ouvertures et de fermetures mensuelles de dossiers.

La dynamique du régime est forte. En effet, au cours de chaque mois, entre 15 et 20 % de nos bénéficiaires sortent du régime et sont remplacés par de nouvelles demandes (amplitude de 100 à 200 dossiers).

Dans un cas comme dans l'autre, ces deux démarches nécessitent leur lot de contrôles et de vérifications. Celles de la fermeture du dossier engendrent également du temps, l'analyse des points restant en attente (éventuels remboursements ultérieurs attendus, salaires ou indemnités par des employeurs ou des assureurs, information aux partenaires concernés, suivi du remboursement par le bénéficiaire et éventuelle attente du traitement pénal, etc.).

Nous évoquons dans le rapport annuel de l'année précédente que, depuis la mise en place de la nouvelle LASV et particulièrement par les adaptations en lien avec la prise en charge des jeunes, les demandes de soutien présentées par les jeunes sont en légère diminution.

La situation sur ce plan est relativement stabilisée. L'accent mis dans la politique sociale vaudoise sur la réinsertion, et particulièrement pour les jeunes par l'insertion professionnelle, est désormais connu et le bouche à oreille, comme les conseils des autres professionnels du secteur social, de la santé ou de l'éducation, ont fait que les règles à ce propos (contact avec parents, contributions déterminées de ceux-ci, passage par bourse d'études dès que le projet est validé et soutien initial du CSR par mesures, stages ou accompagnement octroyés) sont désormais souvent connues des jeunes eux-mêmes.

L'idée, qui a pu exister précédemment dans l'esprit des jeunes adultes, selon laquelle il suffit de se présenter au CSR pour solliciter d'être pris en charge financièrement, moyennant le respect de quelques règles et sans effort visant à l'autonomie, a grandement évolué. A contrario, il s'agit parfois de recadrer les choses, notamment en termes d'éventails de formation possibles, en terme d'approche réaliste entre une formation rêvée et l'adéquation entre la formation scolaire suivie et les exigences d'une profession donnée.

Personnel

L'année 2018 a, fort heureusement, vu se poursuivre l'importante stabilisation de nos équipes, que ce soit au sein de l'équipe des collaborateurs du secteur Agence d'assurances sociales, de celle des assistants sociaux, et surtout de celle de l'équipe administrative en charge du RI.

L'important effort convenu entre la Direction et le Comité de direction pour améliorer les conditions de travail au moyen d'une dotation supérieure de 2 EPT par rapport au standard utilisé pour le financement en personnel administratif RI a permis un retour à des conditions clairement plus en rapport avec les besoins, le volume de dossiers à traiter et la réduction des remplacements à effectuer en cas d'absence de collègues.

L'année 2018 a représenté également une année de transition. Outre la recherche de solutions pérennes visant à réduire la charge de travail des collaborateurs administratifs, à anticiper les effets des absences et donner une marge de temps nécessaire pour faire face à la complexité de la tâche, le Comité de direction a sollicité un regard extérieur sur les causes ayant amené la période difficile vécue en 2017.

Il a été mis en exergue des pistes d'amélioration, au plan de l'organisation et de la coordination. L'enquête a également évidemment porté sur le contexte relationnel difficile qui était celui de l'équipe administrative et de deux cadres moyens vivant une relation conflictuelle. Il est à relever à ce propos un départ et un changement d'organisation pour l'encadrement de ce secteur dès janvier 2019.

A l'instar des autres régions d'Action sociale du canton, l'Arasol a également pu accéder à l'engagement d'un Directeur adjoint supplémentaire dès septembre. Il est en charge des ressources humaines, à un taux de 80 %, activité jusque-là réalisée au sein d'un poste de direction comprenant en plus les finances et l'organisation administrative.

L'apport d'une personne expérimentée, réellement disponible pour les collaborateurs et dont les connaissances et l'analyse ont très vite été sollicitées par la Direction dans le cadre de la réorganisation du secteur administratif, a été un apport de qualité et le début d'une dynamique nouvelle, appréciée.

La Direction et le Comité de direction remercient l'ensemble des collaborateurs du Centre social régional pour l'investissement dont il a fait preuve au cours de l'année écoulée. Le traitement des dossiers dans des délais aussi courts que possible, malgré la complexité des pièces à obtenir et à analyser avant de pouvoir rendre une décision, est un point sensible pour atteindre l'objectif que les bénéficiaires ne subissent pas de conséquences particulières, ni de retards fâcheux, à un moment où leur situation est fragile et délicate.

Agences d'assurances sociales (AAS)

L'année 2018 a été marquante pour les professionnels de nos agences, ainsi que pour la population de nos sept communes, au travers de la fusion des anciennes cinq agences de l'Ouest lausannois en une seule, située au centre de Renens, en face des locaux du CSR, dès le début du mois de septembre.

La réunion de l'ensemble de nos collaborateurs d'agence sur un seul site a été précédée bien évidemment de la recherche de locaux adaptés, faciles d'accès au moyen des transports publics, permettant d'absorber le volume de personnes se présentant sans rendez-vous, de plain-pied et disposant de bureaux pour mener des entretiens plus confidentiels.

La réunion des forces de travail visait autant à offrir au public une meilleure information, une orientation sur les droits plus affinée, une ouverture durant l'entier de la semaine et même plus, soit l'ouverture élargie durant la pause de midi (ouverture dès 13 h chaque jour), une meilleure efficacité quant à l'organisation de nos équipes et une répartition des tâches réalisées selon les compétences et l'intérêt des collaborateurs, tout en maintenant l'entier de leurs connaissances de généralistes.

Nous pouvons affirmer que nous sommes désormais organisés pour assumer l'évolution du rôle de l'AAS, pour toute notre région. Nous voulons parler des tâches traditionnelles, comme aussi de celles nouvellement confiées. Cette structure pourra s'adapter sans grande réorganisation également pour prendre en charge les missions nouvelles qui vont nous être transmises à l'avenir (il est évoqué en tant que projet la question d'un renforcement des synergies avec les CMS, le dépôt au sein de l'Agence de demandes de bourses d'études, entre autres tâches).

L'orientation future se fait en direction d'une présence décentralisée dans les régions, dans la logique de prestations cantonales ou fédérales, impliquant le développement du contact humain avec le traitement d'autres régimes où la connaissance métier permet une réponse mieux ciblée.

Les quatre mois connus en 2018 après la réunion en une seule agence à Renens à

l'avenue du 14 Avril 7 ont démontré que les efforts d'information (près de 4'000 correspondances aux personnes concernées et des flyers remis au sein des anciennes agences, comme des Greffes et présentoirs communaux) ont porté leurs fruits.

A ce stade, nous relevons avec satisfaction que nos usagers ont très vite intégré le changement et que l'information de ce déménagement a bien été reçue.

Nous restons attentifs à la situation des habitants ayant des soucis de mobilité. La réponse aux besoins de ce type, soit le déplacement de nos collaborateurs à leur domicile, est une volonté claire du Comité de direction et de la Direction. Nous n'avons pas noté d'augmentation significative de ce type de demande.

La Direction et le Comité de direction remercient notre Agente régionale pour la réalisation de cette fusion, tant en terme d'organisation, d'aménagement des lieux que pour l'esprit positif qui transparait dans ce projet au sein de l'équipe également. Nos remerciements vont bien évidemment également aux collaborateurs qui se sont adaptés à ce changement dans un esprit volontaire et constructif.

Au plan financier, le résultat des comptes montre que l'ARASOL va restituer aux communes adhérentes la somme de Fr. 166'430.94, selon la clef de répartition statutaire.

Il est à relever que la réserve pour le financement complémentaire à charge de la région pour le fonctionnement du CSR n'a, cette année encore, pas eu besoin d'être sollicitée.

Nous invitons les citoyens et Conseillers communaux intéressés à solliciter auprès de l'ARASOL le rapport d'activité complet et détaillé, sur simple appel téléphonique ou demande écrite. Celui-ci comprend un certain nombre d'éléments statistiques fort intéressants, autant sur les volumes d'aides, sur la composition, l'origine et la composition familiale des bénéficiaires. Sa lecture permet de sortir des idées reçues sur un certain nombre de points.

Vous pourrez également le trouver sur notre site, www.arasol.ch, après son adoption par le Conseil intercommunal d'ici à fin juin.

Association pour la prévention et le maintien à domicile dans l'Ouest lausannois – APREMADOL



Délégation municipale d'Ecublens au Comité de direction : Mme Pascale Manzini.

Les prestations d'aide et de soins à domicile visent à promouvoir, maintenir ou restaurer la santé des personnes en situation de handicap ou atteintes dans leur santé. Avec nos CMS, notre objectif est de préserver et de maintenir leur niveau d'autonomie et leur intégration sociale tout en facilitant l'appui de leur entourage.

Faits marquants du CMS

En 2018, les prestations d'évaluations et de soins infirmiers ont fortement augmenté. Les prises en charge lors des sorties d'hôpitaux, ainsi que les situations de soins palliatifs suivies à domicile, contribuent à cette augmentation.

Le service de planification est confronté de plus en plus souvent à des refus de prestations de la part de nos clients lorsque leurs soins d'hygiène sont attribués à des collaborateurs masculins. De son côté, le CMS s'engage à assurer les prestations nécessaires avec du personnel formé et il est difficile de tenir compte de tous les souhaits de nos clients, malgré tous nos efforts.

S'agissant du temps de déplacement, celui-ci a fortement augmenté en 2018. Cette hausse est directement liée aux nombreux travaux relatifs au développement urbain et aux nouvelles constructions dans l'Ouest lausannois. Il en va de même pour la recherche de places de parking qui devient problématique tant en journée que le soir et les week-ends.

Formations

Plusieurs de nos auxiliaires ont suivi les douze modules de la formation d'accompagnateur en psychiatrie de l'âge avancé (FAP) et elles ont reçu leur certificat lors d'une cérémonie officielle organisée par l'HéviVA à Renens.

Nous avons formé une infirmière comme formatrice en entreprise (FEE) nous permettant d'accueillir pour la première fois une jeune stagiaire assistante en soins et santé communautaire (ASSC) de deuxième année pour un stage de 6 mois. De plus, dans le cadre de la collaboration avec les services de psychiatrie adulte, une infirmière travaillant à l'hôpital de Cery a découvert l'activité du CMS. Ce stage a été l'occasion d'échanges fructueux avec ses pairs et a permis de promouvoir la collaboration interservices.

Une formation aux premiers secours et un exercice d'évacuation feu ont également été organisés en 2018. Ces exercices pratiques se sont déroulés dans une bonne ambiance et les collaborateurs ont apprécié cette mesure.

Conclusions

En 2018, les CMS de l'Ouest lausannois ont contractualisé d'avantage d'infirmiers et infirmières afin de répondre rapidement aux besoins de notre clientèle. Ces engagements ont eu pour but de réduire, dans la mesure du possible, l'intervention de personnel intérimaire.

Un outil de planification, de suivi et de gestion du temps a été mis en place pour tous nos collaborateurs. Ce logiciel garantit le respect de l'application rigoureuse des règles liées à la Loi sur le travail et à notre convention collective de travail. Il permet à chacun d'accéder en temps réel à sa fiche personnelle.

L'APREMADOL a également organisé, pour l'ensemble de ses collaborateurs, une formation aux premiers secours pour permettre à tous de réagir de manière adéquate en cas d'urgence.

Sur le plan des prestations, cette année 2018 a été marquée par la maîtrise de notre activité. En effet, malgré une hausse de la clientèle de 1.5 %, les prestations d'aide et

de soins à domicile ont légèrement reculé de 1.2 %. La hausse des évaluations et conseils de 10.3 %, des soins infirmiers de 1.6 % et des soins base de 1.8 %, a compensé la baisse des prestations d'aide à domicile de 15.6 % qui fait suite à la réévaluation plus régulière des situations en 2018 sur toutes les communes de l'Ouest lausannois.

Un épisode de chaleur de 11 jours a nécessité le déclenchement du plan canicule entre le 2 et le 9 août 2018. Durant cette période, les CMS de l'Ouest lausannois ont réalisé 1'062 interventions préventives auprès de notre clientèle âgée.

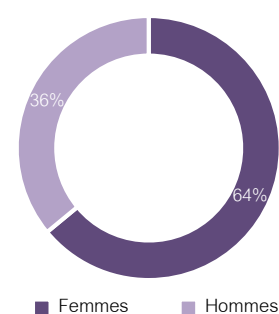
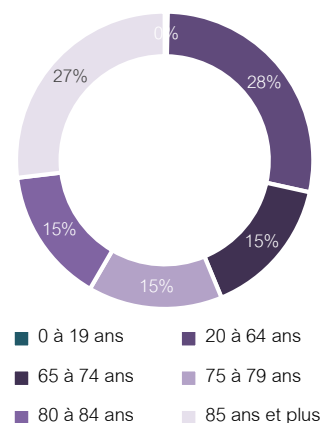
L'APREMADOL reste attentive aux besoins de la population des Communes de l'Ouest lausannois. En 2018, elle a ainsi adapté son dispositif et ses interventions pour assurer sa mission avec succès.

Les soins à domicile s'affichent sur internet à l'adresse www.apremadol.ch ou www.avasad.ch.

*Mary-Claude Thierstein
Responsable du CMS d'Ecublens*

Clientèle

Nombre de clients	Evolution				
	2018	2017	2013	sur 1 an	sur 5 ans
Classes d'âge					
0 à 19 ans	3	3	0	+0.0 %	
20 à 64 ans	250	205	186	+22.0 %	+34.4 %
65 à 74 ans	136	145	130	-6.2 %	+4.6 %
75 à 79 ans	130	120	82	+8.3 %	+58.5 %
80 à 84 ans	131	123	122	+6.5 %	+7.4 %
85 ans et plus	239	239	190	+0.0 %	+25.8 %
Genre					
Femmes	569	551	474	+3.3 %	+20.0 %
Hommes	320	285	236	+12.3 %	+35.6 %
Total général	890	836	710	+6.5 %	+25.4 %

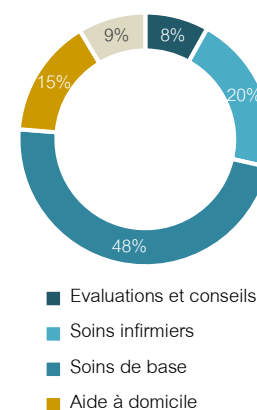


En 2018, le Centre médico-social (CMS) d'Ecublens a apporté des prestations à 890 personnes, ce qui représente une augmentation de 6.5 % sur 1 an et de 25.4 % sur 5 ans.

La proportion des personnes âgées de plus de 80 ans représente 42 % des clients. En 5 ans, les clients de moins de 65 ans ont progressé de 36.0 %, alors que ceux de plus de 65 ans ont augmenté de 21.4 %. Il y a environ deux fois plus de femmes (64 %) que d'hommes (36 %).

Prestations

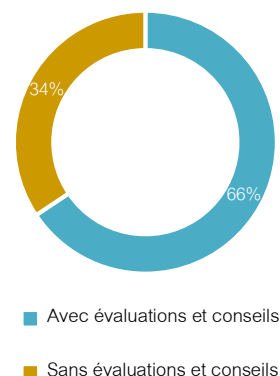
Heures de prestations	Evolution				
	2018	2017	2013	sur 1 an	sur 5 ans
Evaluations et conseils	4'379	3'704	1'606	+18.2 %	+172.7 %
Soins infirmiers	11'014	10'122	5'655	+8.8 %	+94.8 %
Soins de base	25'750	25'705	20'836	+0.2 %	+23.6 %
Aide à domicile	8'152	9'789	8'623	-16.7 %	-5.5 %
Autres prestations	4'649	4'168	2'441	+11.5 %	+90.5 %
Total général	53'944	53'488	39'161	+0.9 %	+37.7 %



En observant l'évolution des prestations sur 5 ans, l'utilisation d'une évaluation standardisée (RAI-HC) depuis 2014 a augmenté le temps dédié aux évaluations et réévaluations des situations de 172.7 %. Nous constatons également une forte progression des soins infirmiers et des soins de 94.8 %. Dans le même temps, l'aide à domicile a diminué de 5.5 %, notamment suite à la réévaluation plus régulière des situations sur l'année 2018.

Evaluations et conseils

	2018	2017	2013	Evolution	
				sur 1 an	sur 5 ans
Nombre d'heures	4'379	3'704	1'606	+18.2 %	+172.7 %
Nombre de prestations	11'014	10'581	4'424	+4.1 %	+149.0 %
Nombre de clients	584	549	469	+6.4 %	+24.6 %
Nombre de clients					
Avec évaluations et conseils	584	549	469	+6.4 %	+24.6 %
Sans évaluations et conseils	306	287	241	+6.6 %	+26.8 %

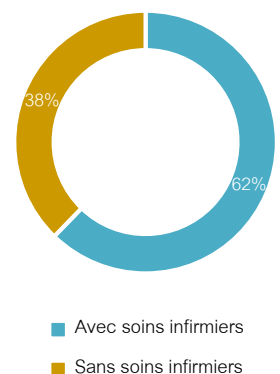


Les heures de tous les actes correspondant à cette prestation sont remboursées par l'assurance maladie de base.

La prestation « Evaluation et conseils » consiste en l'évaluation des besoins en soins des clients, ainsi que la mise en place de son plan d'intervention, en collaboration avec le médecin. Elle concerne également l'explication aux clients, leur permettant de gérer au mieux leurs problèmes de santé. Alors qu'elle représente 8 % des prestations, elle est capitale pour une prise en charge de qualité. Elle assure l'adéquation entre les besoins du client, leur analyse, ainsi que l'identification des actes à effectuer, leur fréquence et leur durée. L'utilisation d'une évaluation standardisée (RAI-HC) objective l'identification des besoins du client et contribue à l'efficacité des prestations.

Soins infirmiers

	2018	2017	2013	Evolution	
				sur 1 an	sur 5 ans
Nombre d'heures	11'014	10'122	5'655	+8.8 %	+94.8 %
Nombre de prestations	24'107	24'606	15'085	-2.0 %	+59.8 %
Nombre de clients	554	509	412	+8.8 %	+34.5 %
Nombre de clients					
Avec soins infirmiers	554	509	412	+8.8 %	+34.5 %
Sans soins infirmiers	336	327	298	+2.8 %	+12.8 %

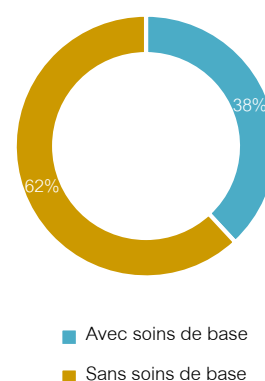


Les heures de tous les actes correspondant à cette prestation sont remboursées par l'assurance maladie de base.

Cette prestation comprend de nombreux actes : traitements, soins, administration de médicaments, prélèvements pour analyse, contrôles des signes vitaux et autres mesures thérapeutiques. Les soins infirmiers représentent 20 % des heures de prestations et concernent 62 % des clients. Cette prestation est la plus fréquemment dispensée.

Soins de base

	2018	2017	2013	Evolution	
				sur 1 an	sur 5 ans
Nombre d'heures	25'750	25'705	20'836	+0.2 %	+23.6 %
Nombre de prestations	54'108	52'392	41'687	+3.3 %	+29.8 %
Nombre de clients	339	317	303	+6.9 %	+11.9 %
Nombre de clients					
Avec soins de base	339	317	303	+6.9 %	+11.9 %
Sans soins de base	551	519	407	+6.2 %	+35.4 %



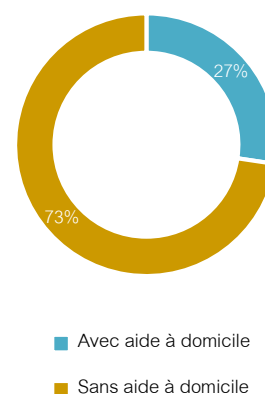
Les heures de tous les actes correspondant à cette prestation sont remboursées par l'assurance maladie de base.

Les prestations de soins de base s'adressent aux clients dépendants pour les actes de la vie quotidienne : aide à la toilette et à l'habillage, aide à l'alimentation, soins de confort et prévention des complications.

Les soins de base constituent 48 % du total des heures de prestations et concernent 38 % de la clientèle.

Aide à domicile

	2018	2017	2013	Evolution	
				sur 1 an	sur 5 ans
Nombre d'heures	8'152	9'789	8'623	-16.7 %	-5.5 %
Nombre de prestations	7'530	9'481	7'130	-20.6 %	+5.6 %
Nombre de clients	243	271	250	-10.1 %	-2.6 %
Nombre de clients					
Avec aide à domicile	243	271	250	-10.1 %	-2.6 %
Sans aide à domicile	647	565	460	+14.4 %	+40.5 %



Les heures de tous les actes correspondant à cette prestation ne sont pas remboursées par l'assurance maladie de base.

Les prestations d'aide à domicile couvrent principalement l'aide au ménage, le nettoyage et le repassage du linge et l'aide aux courses ou à la préparation des repas. Effectuée généralement à une fréquence hebdomadaire, l'aide à domicile représente 15 % des heures réalisées et concerne 27 % de la clientèle.

Autres prestations d'aide et de soins à domicile

Heures de prestations	2018	2017	2013	Evolution	
				sur 1 an	sur 5 ans
Démarches sociales	1'159	1'152	862	+0.6 %	+34.5 %
Ergothérapie	492	475	533	+3.6 %	-7.7 %
Conseils diététiques	142	47	16	+202.1 %	+787.5 %
Veilles et présences	0	0	209		-100.0 %
Nbre de repas livrés (CMS)	19'840	20'430	16'829	-2.9 %	+17.9 %
Heures laverie (Ouest Lsne)	14'998	16'111	8'545	-6.9 %	+75.5 %

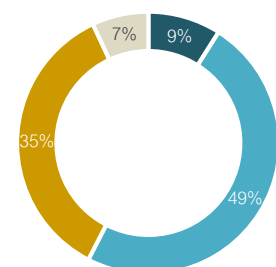
Les prestations d'ergothérapie et de conseils en diététique sont remboursées par l'assurance maladie de base. Les autres prestations ne sont pas prises en charge par l'assurance maladie de base.

Les prestations d'aide et de soins à domicile, soit démarches sociales, ergothérapie, conseils diététiques, veilles et présences, etc., permettent une prise en charge globale et complète à domicile.

Ces autres prestations d'aide et de soins à domicile, de par leur diversité, touchent près de la moitié des clients du CMS (49 %). Moins fréquentes, elles ne représentent que 9 % des heures réalisées.

Sécutel

Nombre d'alarmes	2018	2017	2013	Evolution	
				sur 1 an	sur 5 ans
Malaises, problèmes de santé, chutes	2'004	1'887	1'469	+6.2 %	+36.5 %
Inadvertance	10'826	10'025	6'141	+8.0 %	+76.3 %
Dépannages, contrôles, demandes et divers	7'905	7'046	4'406	+12.2 %	+79.4 %
Causes indéterminées	1'550	999	1'335	+55.2 %	+16.1 %
Total général	22'285	19'957	13'350	+11.7 %	+66.9 %
Nombre de clients au 31.12.	2'643	2'660	1'873	-0.6 %	+41.1 %



■ Malaises, problèmes de santé, chutes
■ Inadvertance

■ Dépannages, contrôles, demandes et divers
■ Causes indéterminées

Depuis 2017, la prestation de biotélégilance est fournie par le service Secutel de l'APREMADOL sur le secteur du Grand Lausanne et de l'Est vaudois.

◆ ◆ ◆ ◆ ◆

Conseil d'établissement



Le Conseil d'établissement est constitué comme suit (législature 2016-2021) :

Secteur « Autorités »

- *Présidente* :
Mme Pascale Manzini,
Conseillère municipale
- *Vice-Présidente* :
Mme Snezana Markovic,
Conseillère communale
- Mme Arianda Zeka,
Conseillère communale
- Mme Myriam Schelling Barry,
Conseillère communale
(jusqu'au 31 octobre 2018).

Secteur « Ecoles »

- M. Serge Lugon,
Directeur
- Mme Fanny Knöpfli,
Enseignante primaire
- Mme Alexandra Collaros,
Enseignante primaire
- Mme Magali Junod,
Enseignante secondaire et Doyenne
5P-6P.

Secteur « Parents »

- Mme Christine Gabriel
- M. Bänz Ledin (jusqu'au 31 juillet 2018)
- Mme Catherine Schlegel Rey
- M. François Parisod (jusqu'au 31 juillet 2018)
- Mme Natascha Allenbach
(dès le 1^{er} août 2018)
- M. Marc Maderi (dès le 1^{er} août 2018).

Secteur « Sociétés civiles »

- M. Steve Renggli, Délégué jeunesse
- M. Pierre Kaelin, membre du Tennis-Club Ecublens
- Mme Stéphanie Baillargues, membre du comité de l'Association des parents d'élèves (APE)
- Mme Marie Thüler, déléguée Commission d'intégration et d'échange suisses-étrangers (jusqu'au 7 novembre 2018)
- M. Moïse Jordan Balokok, délégué Commission d'intégration et d'échange suisses-étrangers (dès le 20 novembre 2018).

Secrétaire :

- Mme Sylvette Menétrey, Cheffe du Service administratif des écoles.

Séances

Le Conseil d'établissement a siégé à trois reprises en 2018, soit les :

7 mars, 23 mai et 29 novembre.

Sujets abordés en 2018

- Fêtes de fin d'année scolaire – cortège.
- Jardin des parents.
- Local pic-nic.
- Projet conseiller/ère école-famille.
- Projet alimentation et santé.
- Prophylaxie dentaire et médecine dentaire scolaire.
- Lignes Pédibus.
- Commission culturelle scolaire – spectacles.

Différents groupes de travail ont été créés au sein du Conseil d'établissement pour permettre de présenter les projets et d'en discuter lors des séances.

Les procès-verbaux des séances du Conseil d'établissement sont à disposition du public sur le site internet de la Commune d'Ecublens à la page suivante :

<https://www.ecublens.ch/services/administration/ecoles/conseil-d-etablissement>

♦ ♦ ♦ ♦

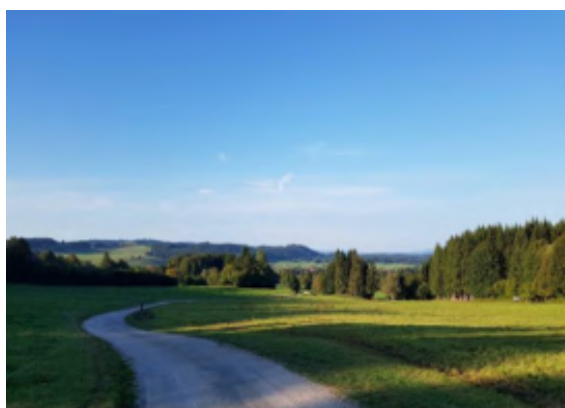
Rapport de la Direction des écoles

DIVERS

Camps de ski et de sport

5 camps de ski ont été organisés, dont 3 dans le chalet des Alouettes à Morgins et 2 autres à Plan Sepey. En tout, 211 élèves y ont participé.

La 36^e édition de la Traversée du Jura, réservée aux classes de 10^e VP/VG, s'est déroulée du 10 au 14 septembre 2018 dans de bonnes conditions. Comme à l'accoutumée, cette semaine de marche a été une totale réussite.



Ecole à la montagne et voyages d'études

La plupart des classes primaires des degrés 4P à 7P ont bénéficié d'un séjour à la montagne dans le chalet des Alouettes à Morgins et les 11^{es} sont parties en voyage d'études.

Prévention routière

Les élèves de 3P à 11S ont suivi des cours de prévention routière dispensés par la Police de l'Ouest lausannois.

Cours de français intensif

Les élèves arrivant dans nos classes des degrés 1P à 8P et ne parlant pas le français ont la possibilité de suivre des cours mis en place durant toute l'année scolaire selon un nombre d'heures adapté aux besoins de chaque élève. Ces cours sont dispensés par Mme Roxane Rodrigues Arias aux collèges d'Epenex et du Croset pour les élèves de 1P à 4P, Mme Andrey au collège de la Coquerellaz pour les élèves de 1-2P, Mme King Rojo au collège de Neptune

pour les élèves de 1-2P et par Mme Léa Ferreira Granchamp au collège du Pontet pour les 5P à 8P.

Dans les degrés 7P à 11S, il existe un groupe d'accueil sous la responsabilité de Mme Nora Kassam. Selon un horaire personnalisé, établi d'entente avec le maître de classe, les enfants allophones se retrouvent ensemble pour l'apprentissage de notre langue. Ils regagnent leur classe respective le reste du temps.

Animations, spectacles et manifestations

Parmi les nombreuses activités organisées cette année, les élèves de notre établissement ont notamment pu participer ou assister aux manifestations et spectacles suivants (liste non exhaustive) :

- Association ZigZag, théâtre et jeune public dans l'Ouest lausannois.
- Ecole à la montagne 4P à 7P.
- Camp d'hiver 8P à 9S et DEP7-8.
- Traversée du Jura 10S.
- Journée à thème du Pontet.
- Les écoles d'Ecublens fêtent la musique.
- Opération « Pommes à la récré » pour les élèves de degrés 1P à 11 S.
- Semaine artistique – spectacle chœur 5-6P, chœur du Pontet et chant en mouvement.
- Chantée de Noël animée par les chœurs primaires et secondaires.
- « Nuit des artistes » : spectacles mettant en valeur les jeunes talents de notre établissement.
- Joutes sportives du Pontet 7P-11S.
- Coupe de Noël mini-handball.
- Joutes primaires 5P-6P et DEP3-6.
- Activités sportives en plein air par poste 1-2P et 3P.
- Journée ludique sportive en plein air 1-2P.
- Journée ludique sportive en plein air 3P.
- Tournoi de balle brûlée 4P.
- Ballon par-dessus la corde 7P.
- Tournoi de volley 8P et DEP7-8.
- Tournoi de Noël 10S, 11S et DES.
- Tournoi de jeu, épreuves d'athlétisme et tir à la corde 5P-6P et DEP3-6.
- Marche de 13 km pour les élèves de 9S.

- Activités et journées spéciales diverses pour les degrés 1P à 6P.
- Cours d'éducation sexuelle donnés par ProFa.
- Semaine d'immersion 10VG et DES.
- Cours de prévention routière pour les classes des degrés 1P à 6P et DEP3-6.
- Intervention de PolOuest « Le Merle Blanc » pour les classes des degrés 4P.
- Visites dentaires pour les élèves des degrés 1P à 11S.
- Passage du pasteur dans les classes des degrés 7P à 11S.
- Animation bibliothèque pour les classes volontaires.
- JOM : Journée « Osez tous les métiers » pour les classes des degrés 7P à 9S.
- Salon des métiers et de la formation pour les classes des degrés 9S à 11S.
- Voyages d'études 11^e année.
- Cérémonie des promotions pour les élèves sortants (11S et DES) avec la participation de Yann Marguet, humoriste.

ELEVES**Effectifs (au 31 décembre 2018)**

Primaire	Ecublens	St-Sulpice	Bussigny	Chavannes	Crissier	Renens	Autres	Total
1-2 P 1 ^{ère} année	129	0	0	2	0	0	0	131
1-2 P 2 ^e année	135	0	0	1	0	0	2	138
3 P	118	0	0	0	0	0	1	119
4 P	131	0	0	0	0	1	2	134
5 P	111	0	0	0	0	0	0	111
6 P	141	0	0	3	0	1	0	145
7 P	130	0	0	1	0	0	1	132
8 P	107	0	0	0	0	0	2	109
DEP 3-6	8	0	0	0	0	0	0	8
DEP 7-8	8	0	0	0	0	0	0	8
Total	1'018	0	0	7	0	2	8	1'035

Secondaire	Ecublens	St-Sulpice	Bussigny	Chavannes	Crissier	Renens	Autres	Total
9 VP	30	0	0	0	0	0	0	30
9 VG	87	0	0	1	0	0	0	88
10 VP	39	0	0	1	0	0	1	41
10 VG	78	0	0	0	0	0	1	79
11 VP	40	0	0	0	1	0	0	41
11 VG	50	0	0	2	0	0	1	53
DES	9	1	0	0	0	1	0	11
Total	333	1	0	4	1	1	3	343

Total général	Etablissement primaire	1'035	élèves
	Etablissement secondaire	343	élèves
		1'378	élèves

Récapitulatif par genres de classes

Primaire 1P-8P	Ecublens	St-Sulpice	Bussigny	Chavannes	Crissier	Renens	Autres	Total
Ecole enfantine : 1-2 P	264	0	0	3	0	0	2	269
1 ^{er} cycle primaire : 3-4 P	249	0	0	0	0	1	3	253
2 ^e cycle primaire : 5-8 P	489	0	0	4	0	1	3	497
Développement (DEP)	16	0	0	0	0	0	0	16
Total	1'018	0	0	7	0	2	8	1'035

Secondaire 9-11	Ecublens	St-Sulpice	Bussigny	Chavannes	Crissier	Renens	Autres	Total
9 VP – 9 VG	117	0	0	1	0	0	0	118
10 VP – 10 VG	117	0	0	1	0	0	2	120
11 VP – 11 VG	90	0	0	2	1	0	1	94
Développement (DES)	9	1	0	0	0	1	0	11
Total	333	1	0	4	1	1	3	343

Récapitulatif par communes

	Ecublens	St-Sulpice	Bussigny	Chavannes	Crissier	Renens	Autres	Total
Primaire	1'018	0	0	7	0	2	8	1'035
Secondaire	333	1	0	4	1	1	3	343
Total	1'351	1	0	11	1	3	11	1'378

Effectifs moyens

Degré	Nombres élèves	Nombre classes	Moyenne	Plus grands effectifs	Plus petits effectifs
Classes primaires					
1-2 P	269	14	19.21	21	17
3-4 P	253	13	19.30	23	15
5-6 P	256	13	19.69	24	15
7-8 P	240	12	20.00	22	17
Classes secondaires					
Voie générale (VG)					
9 VG	88	4	22.00	24	19
10 VG	79	4	19.50	20	19
11 VG	54	3	18.33	19	17
Voie pré-gymnasiale (VP)					
9 VP	30	2	18.50	15	14
10 VP	41	2	22.00	21	20
11 VP	41	2	20.50	21	20
Classes de développement					
DEP/DES	27	3	9.00	11	8
Total de l'établissement	1'378	72	19.14		

Orientation en fin de 8P

- **29** élèves ont été orientés en voie pré-gymnasiale (VP)
- **78** élèves ont été orientés en voie générale (VG)
- **0** élève n'a été orienté en classe de développement
- **11** élèves ont redoublé en 8P
- **5** élèves ont déménagé sur une autre commune

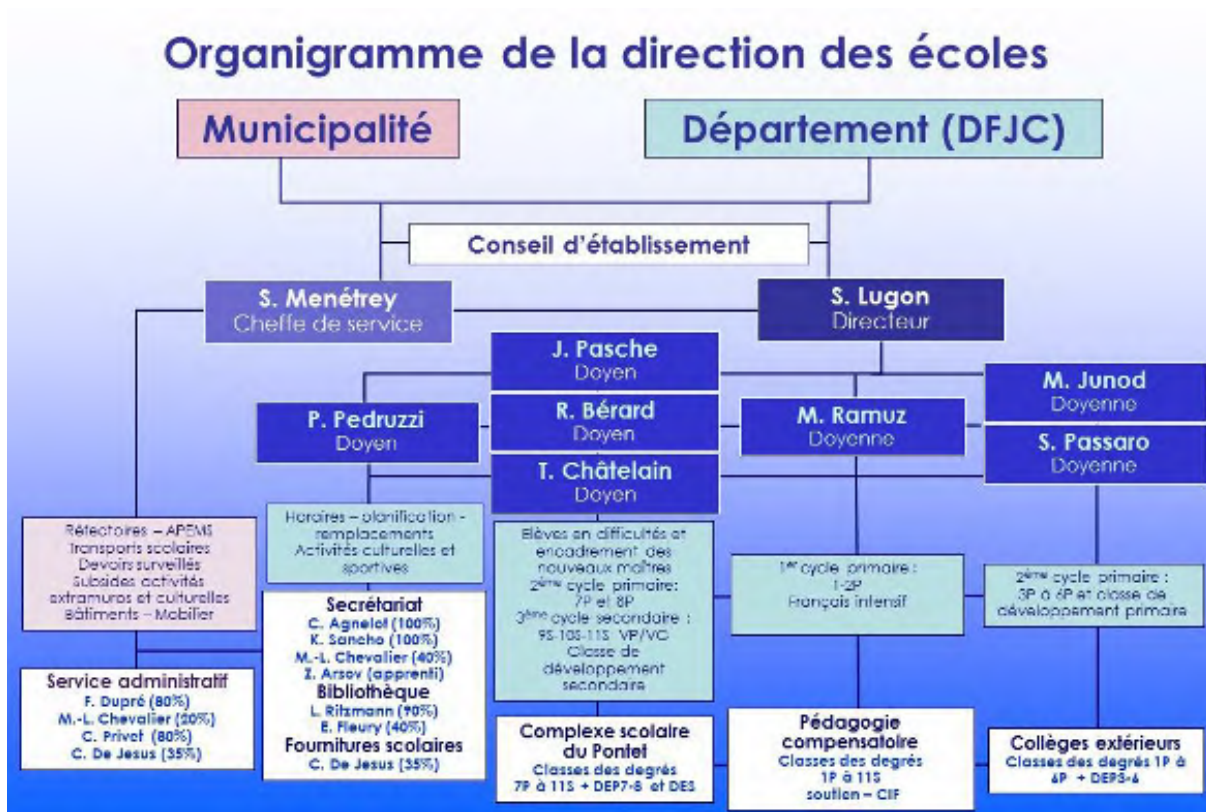
Elèves libérés – Prolongations de scolarité

114 élèves ont été libérés en juillet 2018. Ils se répartissent de la manière suivante :

- 11^e voie prégymnasiale : 40 élèves, dont 39 ont obtenu leur certificat d'études VP, 1 a obtenu le certificat VG.
- 11^e voie générale : 68 élèves, dont 61 ont obtenu leur certificat d'études VG, 1 a redoublé volontairement et 6 ont été libérés avec une attestation.
- Classes de développement : 6 élèves ont été libérés avec une attestation.

Recours

Aucun recours n'a été déposé au DFJC cette année.



Entente intercommunale Crissier – Ecublens – Saint-Sulpice pour l'exploitation du chalet « Les Alouettes » à Morgins/VS

Délégation municipale d'Ecublens au comité : Mme Pascale Manzini, Présidente.



Entente Intercommunale Crissier-Ecublens-St-Sulpice

Le comité

Le comité se compose comme suit :

Présidente :

- Mme Pascale Manzini, Conseillère municipale à Ecublens.

Membres :

- Mme Michelle Beaud, Conseillère municipale à Crissier.
- Mme Anne Merminod, Conseillère municipale à St-Sulpice.

Il est secondé par quatre collaborateurs de la Commune d'Ecublens, à savoir :

Secrétaire :

- Mme Sylvette Menétrey, Cheffe du Service administratif des écoles.

Caissier :

- M. Claude Salzmann, Chef du Service des finances.

Gestion du personnel :

- Mme Françoise Matti, Cheffe du Service des ressources humaines.

Bâtiments :

- M. Yolan Menoud, Chef du service des bâtiments, épuration des eaux et développement durable.

Il s'est également entouré de M. Serge Lugin, Directeur des écoles, pour les problématiques directement liées à l'école.

Le personnel

La composition du personnel se présente comme suit :

- M. François Jeandet, responsable du chalet et animateur (100 %).
- M. Xavier Vanden Broeck, cuisinier (70 %).
- Mme Carmen Premand, aide de cuisine (90 %).
- Mme Nathalie Jeandet, responsable de l'entretien (50 %).
- Mme Maria Escoto, auxiliaire de nettoyages, jusqu'au 15 mars 2018.
- Mme Virginie Vanden Broeck Bacquart, auxiliaire de nettoyages, dès le 16 mars 2018.
- M. Emanuel Rollier, civiliste, jusqu'en juillet 2018.
- M. Guillaume Christe, civiliste, depuis début avril pour ses trois derniers mois de service civil 2018.
- M. Yann Salquin, civiliste, jusqu'en mars 2018.
- M. Samuel Christe, civiliste, depuis le 3 septembre 2018.
- M. Lionel Andrey, civiliste, depuis le 3 septembre 2018.



Occupation du chalet

Le chalet a été occupé pendant 41 semaines, à savoir :

Camps d'hiver	11 semaines
Camp de ski des relâches	1 semaine

Ecole à la montagne	25 semaines
Colonies de vacances	4 semaines

Camps scolaires

Ce sont les enseignants qui accompagnent en général deux classes pendant une semaine. L'organisation de la journée pendant les camps scolaires se fait en accord avec l'animateur et les enseignants. Pour les camps scolaires d'hiver, un moniteur vient s'ajouter au personnel et c'est le chef de camp (un enseignant) qui organise la journée de camp, toujours en accord avec l'animateur. La présence des civilistes complète le taux d'encadrement et les expériences avec eux sont toujours très positives.

Colonies

En 2018, les camps de vacances organisés ont eu une fréquentation très satisfaisante, soit une quarantaine d'enfants, et se sont bien déroulés.

Locations

Le chalet n'étant pas équipé pour accueillir des grands groupes pour des durées d'une semaine, il a été décidé par le comité de ne le louer que pour les week-ends.

Il a été occupé à 14 reprises pendant le week-end en 2018.

Le traditionnel week-end de ski des enseignants des trois communes s'est déroulé les 20 et 21 janvier 2018. Ce week-end est très apprécié par les enseignants.

La location du chalet est ouverte les week-ends pour les citoyens des communes membres en priorité. Les tarifs sont indiqués sur le site internet.

Travaux

Les rénovations lourdes sont terminées et, en 2018, il s'agissait de travaux d'entretien courant, dont la remise en état des douches d'adultes et des travaux de réorganisation au niveau de la cuisine, ainsi que des travaux de peinture.

Site internet

Le site internet en ligne www.alouettes-morgins.ch est beaucoup utilisé pour les demandes de location du week-end et pour des renseignements sur les modalités de location. Les informations à destination des enseignants sont utiles, mais ceux-ci n'ont pas encore le réflexe d'aller le consulter pour leurs camps scolaires. Les directions des établissements émettront un rappel aux enseignants pour les solliciter à l'utiliser plus souvent.

Nous remercions le personnel des Alouettes pour le travail accompli auprès des enfants accueillis à Morgins tout au long de l'année.

Nous remercions également le personnel administratif d'Ecublens, membre du comité de l'Entente, pour tout le travail accompli pendant l'année en faveur du personnel et du Chalet Les Alouettes.

♦ ♦ ♦ ♦

Association pour l'accueil de jour des enfants du Sud-Ouest lausannois (Chavannes-près-Renens, Ecublens et Saint-Sulpice)



Composition du comité

- Mme Pascale Manzini, Conseillère municipale à Ecublens, Présidente.
- Mme Loubna Laabar, Conseillère municipale à Chavannes-près-Renens, Vice-Présidente.
- Mme Anne Merminod, Conseillère municipale à Saint-Sulpice, membre.
- M. Serge Nicod, Chef de service à Ecublens, caissier.
- M. Patrick Pahud, Adjoint au Chef de service à Ecublens, secrétaire.
- Mme Brigitte Bignens, Assistante du Chef de service à Ecublens, membre.
- M. Alain Plattet, Chavannes-près-Renens, membre.

Délégués des communes à l'Association

Du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018 –
18 membres

Commune de Chavannes-près-Renens (6) :

Rochat	Jean-Pierre	Syndic
Laabar	Loubna	Conseillère municipale
Augsburger Apothéloz	Ariane	Conseillère communale
Rigamonti	Gerardina	Conseillère communale
Vicente Regouga Calaboica	Nadia	Conseillère communale
Baldé	Thierno	Conseiller communal

Commune d'Ecublens (8) :

Maeder	Christian	Syndic
Manzini	Pascale	Conseillère municipale
Gordillo	Maria	Conseillère communale
Krug	Alice	Conseillère communale
Passaro	Silvana	Conseillère communale
Realini	Didier	Conseiller communal
Karlen	Samuel	Conseiller communal
Baillargues	Stéphanie	Comité APE Ecublens

Commune de Saint-Sulpice (4) :

Clerc	Alain	Syndic
Merminod	Anne	Conseillère municipale
Kaeser Moser	Alice	Conseillère communale
Comte	Evelyne	Conseillère communale

Mot de la Présidente

L'année 2018 a été marquée par l'entrée en vigueur de la nouvelle facturation rétroactive. Ces modifications, qui ont pu être faites grâce au nouveau programme informatique, ont été gourmandes en heures de travail pour le personnel administratif. De plus, comme tout changement, de nombreuses mises au point ont dû être faites. Un calculateur en ligne a été implémenté afin de faciliter une première information aux parents qui souhaitent inscrire leur enfant dans une des structures d'accueil du réseau.

Les remplacements étant fréquents et parfois difficiles à réaliser par manque de personnel adéquat, une convention a été établie avec NANOU solutions. Des directives

pour l'emploi de ce service ont été édictées afin qu'il ne soit utilisé qu'en cas d'urgence.

Les rencontres régulières avec les responsables des structures d'accueil du réseau nous ont permis d'identifier la nécessité d'édicter quelques règles supplémentaires, afin de faciliter le travail de terrain et la relation avec les parents placeurs.

Au vu du nombre croissant de placements d'enfants dans le réseau et de l'augmentation du soutien aux structures d'accueil et aux parents placeurs qui devient de plus en plus chronophage pour l'équipe administrative, un renforcement des ressources en personnel a été nécessaire, augmentant par ailleurs le coût de la prestation pour la gestion du réseau. Il ne dépasse toutefois pas les 2 % des dépenses totales.

Enfin, la FAJE a réalisé un outil afin que les réseaux puissent travailler sur les barèmes des prestations d'accueil de jour dans leurs réseaux. Cet outil sera utile à l'AJESOL en vue de projections futures sur ces derniers.

Cette année bien remplie débouche sur une année future encore pleine de projets. Par ce rapport d'activité, je tiens à remercier tous ceux qui contribuent au bon fonctionnement de notre réseau d'accueil de jour.

Activités 2018

Accueil familial de jour :

Il se compose de 42 accueillantes en milieu familial (AMF) qui ont assuré la prise en charge de 250 enfants, ce qui représente un total de 141'037 heures d'accueil durant cette année. Notre coordinatrice consacre une bonne partie de ses tâches au suivi, au soutien et à la surveillance de nos accueillantes. Aussi, des visites régulières sont organisées au domicile des accueillantes. Cette année, 30 visites ont été effectuées, dont 4 non planifiées. Ces visites permettent de vérifier les conditions d'accueil et de s'assurer que les différentes règles, tant au niveau de la qualité de l'accueil que de la sécurité, sont appliquées et respectées.

Dans le cadre de leur activité, les accueillantes ont suivi les formations suivantes :

- Les bases d'une alimentation équilibrée.

- Le mouvement essentiel au bon développement des enfants.
- Le sucre et les produits sucrés : un besoin ou juste un caprice.
- Sanctionner ou punir.
- Conférence sur la prévention des abus sexuels.

Trois accueillantes ont suivi la formation de base comprenant 24 heures de cours.

Le travail de réorganisation se poursuit au sein de l'accueil familial. Une réflexion sur des améliorations des conditions de travail des accueillantes a été menée.

L'accent a été mis sur :

- le revenu des accueillantes ;
- les prestations et indemnités ;
- la formation continue ;
- le prêt de matériel de puériculture.

Ce projet a été présenté au comité de l'AJESOL, le 11 septembre 2018, et sera affiné en 2019 pour une entrée en vigueur progressive d'ici à 2020.

Dans le cadre de l'OAJE, deux rencontres ont été organisées avec les coordinatrices régionales. Ces moments de partage et de réflexion sont forts appréciés.

Enfin, les accueillantes familiales constituent un maillon important dans l'accueil des enfants. Nous tenons à relever leur excellent travail et nous les remercions pour leur implication tout au long de l'année.

Accueil collectif préscolaire

Le nombre de places offertes dans le réseau n'a pas évolué en 2018. Deux projets de nouvelles structures d'accueil préscolaire sont actuellement en cours d'élaboration à Ecublens et à Saint-Sulpice. Il reste néanmoins plusieurs étapes à franchir avant leur réalisation.

Initialement prévu à 25 %, plus 2 % dû à l'introduction du rabais fratrie, en fin d'année, l'AJESOL a encore eu la surprise de recevoir une décision de la FAJE d'accorder 1 % supplémentaire sur la subvention annuelle. En ce qui concerne l'année 2019, la décision a d'ores et déjà été communiquée à

l'ensemble des réseaux, à savoir que la subvention serait portée à 30 % pour l'accueil collectif.

Accueil collectif parascolaire

Les subventionnements accordés par la FAJE correspondent et correspondront à ceux attribués dans le cadre de l'accueil préscolaire.

Il n'y a pas eu d'évolution du nombre de places en 2018, lesquelles avaient été maintenues à 276 pour l'ensemble du réseau. Par contre, dans le cadre des développements projetés pour 2019, 60 places sont prévues avec l'ouverture du collège Croset-Parc à Ecublens, à la rentrée scolaire 2019. Ce dernier intégrant les 36 places actuellement disponibles à l'APEMS du Centre socioculturel, ce sont ainsi 24 places supplémentaires qui seront proposées à Ecublens. A Chavannes-près-Renens, 12 places supplémentaires seront offertes aux élèves dans l'UAPE du collège de la Concorde.

Structures du réseau

Accueil familial de jour

Nombre d'accueillantes en milieu familial	42
Nombre de places offertes (68 préscolaire + 114 parascolaire)	182

Accueil collectif préscolaire (nombre de places)

Domino, Ecublens	66
Les Bout'choux, Ecublens	49
Les Petits Loups, Ecublens	22
Capucine, Chavannes-près-Renens	10
Les Croc'cerises, Chavannes-près-Renens	44

Accueil parascolaire (nombre de places)

UAPE Domino, Ecublens	36
APEMS CSCE, Ecublens	36
APEMS Coquerellaz, Ecublens	60
UAPE La Concorde, Chavannes-près-Renens	36

UAPE La Plaine, Chavannes-près-Renens	48
UAPE La Plage des Pirates, Saint-Sulpice	60

Au total, ce sont 1'105 enfants qui ont été accueillis au sein du réseau AJESOL en 2018, répartis comme suit :

- 346 enfants en accueil collectif préscolaire ;
- 509 enfants en accueil collectif parascolaire ;
- 250 enfants en accueil familial.

Projections

Le comité de l'AJESOL s'est penché sur le fonctionnement de la structure intercommunale d'accueil de jour familial en 2018. Il en résulte plusieurs projets pour 2019 et 2020, dont l'implémentation d'un nouveau barème, afin que l'accueil de jour familial soit plus abordable pour les familles de la classe moyenne. De plus, des améliorations salariales pour les accueillantes sont à l'étude pour 2020, ainsi que divers services leur permettant de faciliter leur travail, lesquels seront introduits en 2019 déjà.

Les résultats d'une étude mandatée par la FAJE, sur l'évolution des besoins en places d'accueil dans notre réseau, est en cours d'analyse par notre comité. Elle permettra de déterminer de façon ciblée, soit par commune, le développement nécessaire du réseau pour les 10 à 15 prochaines années et ce, non seulement pour le préscolaire, mais également pour le parascolaire. Néanmoins, pour 2019, des places supplémentaires sont d'ores et déjà planifiées dans 2 structures parascolaires à Ecublens et à Chavannes-près-Renens.

En 2019 également, le Réseau devra obtenir le renouvellement de sa reconnaissance auprès de la FAJE, condition sine qua non pour obtenir ses subventions.

Enfin, 2019 correspondra également aux 10 ans de l'AJESOL, qui seront marqués par une fête destinée aux familles, le 31 août.

*Au nom du comité de l'AJESOL
La Présidente : Pascale Manzini*

♦ ♦ ♦ ♦

Valorsa SA

Délégation municipale d'Ecublens :

*M. Jean Cavalli, délégué municipal et
M. Christian Maeder, Syndic, représentant
à l'organe de contrôle du concept régional
de la taxe au sac.*



Depuis 1969, la société VALORSA, située à Penthaz, a reçu le mandat, au travers d'une convention, d'aider votre commune à gérer ses déchets. Comme les 100 autres actionnaires situés entre l'Ouest lausannois et la Vallée-de-Joux, votre commune dispose ainsi d'un appui technique et administratif pour trouver les meilleures solutions possibles afin d'éliminer les déchets en respectant la législation. Actionnaire de VALORSA, la Commune a tout intérêt à en être cliente pour les déchets urbains recyclables.

Le périmètre VALORSA collabore avec la DGE et les 8 autres entités vaudoises en charge des déchets. Les Présidents des Conseils d'administration et les Directeurs se rencontrent plusieurs fois par année, afin de coordonner leurs actions et trouver les meilleures solutions, tant au niveau des coûts que des politiques de gestion des déchets et surtout de la communication.

Votre Commune a reçu de nombreuses informations au courant de l'année et a pu profiter des conseils avertis de l'équipe de Valorsa qui compte 5 collaborateurs administratifs et 10 collaborateurs gestionnaires de déchets. La surveillance des sacs taxés, les projets de déchetterie, ainsi que les autopsies des poubelles font partie de ces prestations gratuites pour les actionnaires.

VALORSA a participé aux comptoirs régionaux de Cossonay et d'Echallens avec un stand traitant des flaconnages, nouvelle filière de déchets. Ces événements et d'autres présences lors de manifestations (Slow-up de l'Ouest, Ecole à Echallens, etc.)

ont permis d'aller à la rencontre de la population en informant sur les déchets urbains.

Comme toutes les communes suisses, Ecublens doit transmettre chaque année au Canton et à la Confédération les tonnages de déchets collectés sur son territoire. Les 101 communes actionnaires ont chargé Valorsa de rassembler ces données. Un contrôle minutieux est effectué, notamment pour les déchets comme le verre qui donnent le droit à la rétrocession de la taxe anticipée de recyclage (TAR). Pour simplifier la transmission et la saisie des données, Valorsa et deux autres périmètres ont développé une plateforme Internet. Cet outil statistique nous permet également de voir l'évolution de chaque filière sur une période de 10 ans ; tous les chiffres sont dès maintenant facilement à disposition. De plus, via cette plateforme, votre commune peut comparer sa production de déchets avec les moyennes cantonales et celles du périmètre.

Coordinateur de la gestion des boues de STEP, VALORSA a dû, cette année encore, se concentrer sur la dizaine de communes ayant un procédé de lagunage par phragmocompostage. A Penthaz, il a fallu retravailler ce produit (près de 500 tonnes) pour le rendre incinérable. Pour toutes les STEP, l'élimination de leurs boues s'organise via un calendrier Internet mis en place par le périmètre, en essayant au maximum d'éviter les ruptures de charge.



2018 fut une année marquée par des réorganisations des filières et des travaux dans les bâtiments. La déchetterie intercommunale, et surtout le centre d'équarrissage, ont été rénovés de manière conséquente. Le site reste à la disposition des communes-actionnaires. Il se doit d'être à même de

gérer des tonnages conséquents des déchets urbains des plus de 200'000 personnes concernées par le périmètre. Parallèlement, le bureau de VALORSA répond à tous les points spécifiques à la gestion des déchets. La collaboration avec votre commune se passe de manière efficace et agréable, le personnel restant à disposition pour vous épauler dans vos problématiques journalières.

		2018 En tonnes facturées par Valorsa	2018 Destination	2018 Valorisation
Incinérables	Ordures ménagères	23'754	TRIDEL	Chaleur/électricité
	Déchets encombrants	2'318	TRIDEL	Chaleur/électricité
	Déchets industriels	6'921	TRIDEL	Chaleur/électricité
	Boues d'épuration	7'132	Incinérateur de Epura Incinérateur de SAIDF TRIDEL	Chaleur/électricité
Recyclables	Papier	4'506	En papeterie suisse	Carton/papier
	Verre	4'810	40 % chez Vetropack, 60 % en verrerie européenne	Bouteilles en verre
	Déchets végétaux	1'572	Agriculteurs autour de Penthaz	Compost
	OREA, appareils électriques	360	Centres de démontage et de recyclage SENS/SWICO	Métaux bruts/ incinération
	Déchets spéciaux des ménages	283	CRIDEC	Traitement physico-chimique/ incinération
	Déchets carnés	988	GZM	Energie
	Information	Municipalité, personnel communal et tout public	Séance d'information sur la plateforme de saisie des statistiques. 2 jours de stage pour apprentis. Demi-journée de forma- tion pour les aides en déchetterie.	2 comptoirs régionaux. Stands lors de manifestations locales



♦ ♦ ♦ ♦ ♦

EPFL Innovation Park

(Anciennement Parc Scientifique d'Ecublens PSE)

EPFL Innovation Park

Délégué municipal d'Ecublens au Conseil de fondation (membre) : M. Jean Cavalli.

- L'EPFL Innovation Park a connu une activité soutenue en 2018 avec de nouveaux programmes et de nombreux succès des sociétés résidentes. Ainsi, les start-up résidentes (ou anciennes résidentes) de l'Innovation Park ont obtenu plus de Fr. 230 millions de financements, 2 programmes d'accélération ont été lancés grâce au soutien du Canton, et les sociétés Firmenich, Maxon motor, Rolloomatic et Schindler ont installé des cellules d'innovation.
- Au 31 décembre 2018, l'EPFL Innovation Park comptait 195 sociétés, occupant plus de 2'400 personnes, pour un taux d'occupation de 99 %. On compte une vingtaine de départs pour autant d'arrivées, ce qui reflète la saturation du site en terme d'espace disponible.
- Plus d'une vingtaine de sociétés basées à l'EPFL Innovation Park ont bénéficié de financements substantiels, en particulier les sociétés Akselos, Bestmile, Inpher, Kandou Bus, Lunaphore et Pristem, qui ont chacune levé plus de 5 millions de francs.
- Plusieurs sociétés du site (ou anciennes résidentes) ont obtenu des prix d'innovation et d'entrepreneuriat renommés en 2018. A signaler en particulier les sociétés SamanTree Medical, TWICE et Nagi Bioscience, lauréates du prix PERL 2018. Les start-up Daphne Technologie et KompACT ont atteint le dernier stade de venturekick, obtenant Fr. 130'000 de financements chacune.
- Les activités de coaching, en collaboration avec les organismes Innosuisse et Platinn, gardent une forte attractivité : 115 projets et sociétés dans les domaines IT, nanotechnologies et sciences de la vie ont été soutenus en 2018. Deux programmes d'accélération ont été organisés, destinés à 12 projets du secteur

« Equipements médicaux » et 10 projets du secteur « Informatique / Intelligence artificielle ».

- La Fondation EPFL Innovation Park a organisé, avec ses partenaires, 9 sessions de formations Innosuisse Entrepreneurship en Suisse romande. Ces formations « Business Concept » sont destinées aux scientifiques tentés par l'entrepreneuriat ; environ 280 personnes y ont participé.
- Pour l'exercice 2018, la Fondation EPFL Innovation Park a réalisé un chiffre d'affaires de Fr. 13.1 millions, stable par rapport à 2017.



29 août 2018 : 25 ans d'activité de l'EPFL Innovation Park – A cette occasion, le bâtiment A a été rebaptisé à la mémoire de Claudine et Bernard Vittoz, fondateurs du Parc scientifique à l'EPFL et généreux donateurs. Sur la photo : Fritz Schiesser, Martin Vetterli, Marc Gruber, Etienne Marclay et Jean-Philippe Lallement.

◆ ◆ ◆ ◆ ◆

Commission de concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge

Délégation municipale d'Ecublens :

Mme Danièle Petoud (Vice-Présidente de la Commission plénière + Bureau), et M. Christian Maeder, Syndic (Commission plénière).

Les Communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Renens et St-Sulpice composent l'Entente intercommunale de Mèbre-Sorge. Elles sont représentées au sein d'une Commission par des membres des Municipalités. Depuis le 1^{er} juillet 2016, celle-ci est composée des délégués suivants :

- Chavannes-près-Renens : Mme Isabelle Steiner et M. Fathi Othmani.
- Crissier : Mme Nathalie Jatton, Présidente et M. Laurent Bovay.
- Ecublens : Mme Danièle Petoud, Vice-Présidente et M. Christian Maeder.
- Renens : Mmes Tinetta Maystre et Patricia Zurcher Maquinaz.
- St-Sulpice : M. Pierre-Yves Brandt et M. Marcel-André Panzera.

Le secrétariat et la trésorerie sont assurés par la Commune de Crissier, respectivement par M. Denis Lang, Secrétaire municipal, puis son successeur, Mme Marie-Christine Berlie, Secrétaire municipale (depuis le 1^{er} octobre 2018), et Mme Véronique Bruchez, Boursière.

La Commission de l'Entente intercommunale de Mèbre-Sorge s'est réunie à deux reprises durant l'année 2018.

Elle a :

Le 28 mars 2018

- adopté les comptes pour l'année 2017 ;
- adopté le préavis « Réhabilitation du collecteur intercommunal Sorge Secteur 9 – Bois/Villars ».

Le 18 septembre 2018

- approuvé le budget de fonctionnement pour l'année 2019.

Campagne annuelle TV et curage

Environ 1'600 m de collecteurs ont été curés et inspectés dans le cadre de la campagne annuelle 2018. Les tronçons inspectés se situent sur la partie « Mèbre », le premier tout en amont vers la RC251 (Crissier) et le deuxième en aval, vers Mouline à Chavannes-près-Renens.

Service d'entretien

Le service d'entretien du réseau intercommunal Mèbre-Sorge est toujours assuré par le bureau Ribl SA.

Pour rappel, les activités principales du bureau sont les suivantes :

Activités régulières :

- Surveillance des ouvrages (déversoirs, chambres, collecteurs) effectuée régulièrement par le service d'entretien pour détecter les éventuels dysfonctionnements et intervenir en cas de pollution /visites lors d'épisodes pluvieux importants.
- Contrôle des voûtages.
- Suivi des travaux d'entretien.
- Suivi et traitement des données des sondes et du pluviomètre.
- Rapport annuel.
- Participation aux séances du bureau et de la Commission.

Activités occasionnelles :

- Recherche de pollution.
- Événements météo exceptionnels.
- Incidents sur le réseau.

Durant l'année 2018, le bureau Ribl SA a visité le réseau à 8 reprises. Dans son rapport annuel, il est relevé :

Travaux d'entretien :

- Réfection d'un déversoir dans le voûtage de la Mèbre. Ces travaux ont été pris en charge par l'Entente et la Commune de Renens à parts égales, la réfection concernant une arrivée importante d'eaux mélangées du réseau communal de Renens. Le couvercle risquait de se détacher complètement du collec-

teur, ce qui aurait engendré une ouverture importante. Le support a été consolidé.

- L'éclairage du voûtage a été légèrement modifié avec la pose d'une minuterie.
- Un couvercle défectueux a été remis en état à la chambre 256, sur un accès situé à l'entrée du voûtage de la Mèbre.

Travaux d'investissements :

- Des travaux dans le secteur 8 ont été réalisés au printemps et en été 2018 sur la Commune d'Ecublens, dans le secteur en aval des voies CFF jusqu'au chemin de la Forêt. Ces travaux consistaient à réhabiliter le collecteur par chemisage complet et rehausser une chambre enterrée au niveau des parois anti-bruit de l'autoroute. Le montant du préavis s'est élevé à Fr. 317'000.- TTC pour un tronçon d'une longueur de 530 m.



© ribi sa

Etudes et chantiers divers :

- Projet « Vortex » (nouveaux logements sur la Commune de Chavannes-près-Renens) : les travaux de raccordement sur le réseau M&S ont été terminés au printemps 2018.

- Avenue de la Concorde, Chavannes-près-Renens : des travaux de construction de collecteurs d'eaux claires et d'eaux usées sont en cours. La 1^{ère} partie, réalisée en 2018, consistait à réaliser les exutoires dans le voûtage de la Mèbre pour les EC et dans le collecteur de Mèbre-Sorge, situé de part et d'autre du voûtage, pour les EU.
- Raccordement STEP de Bussigny sur le réseau Mèbre-Sorge : les travaux ont débuté en octobre 2018 et devraient durer jusqu'à fin 2019. Le raccordement est en cours d'exécution.
- Mise à l'enquête publique de la suppression du goulet d'étranglement de Crissier (OFROU) : l'enquête publique s'est déroulée du 9 novembre au 8 décembre 2018. Certains projets touchant de près ou de loin les collecteurs du réseau Mèbre-Sorge, une série de commentaires a été déposée pour permettre un suivi sur les interventions sur ou à proximité des collecteurs.
- Suivi des sondes et du pluviomètre de Crissier : deux sondes sont présentes sur le réseau Mèbre-Sorge, l'une dans le secteur du déversoir de la Chamberonne (vers l'arrêt m1 Mouline) et l'autre au déversoir du Pontet à Ecublens. Un pluviomètre est placé sur le toit du bâtiment communal de Crissier. Les sondes installées permettent de mesurer les hauteurs d'eau de manière périodique et d'en déduire le nombre de déversements qui ont lieu par année.

Evénements :

- L'année 2018 a été caractérisée par peu de précipitations durant la période estivale. Les événements orageux ou de fortes pluies ont été moins marqués. Le déversoir d'orage de la Chamberonne a été sollicité deux fois lors de fortes pluies, en début d'année.

◆ ◆ ◆ ◆

Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région morgienne (ERM)



Délégation municipale d'Ecublens :

M. Christian Maeder, Syndic (Président du Comité de direction) et Mme Danièle Pe-toud (Conseil intercommunal).

PREAMBULE

Bien que le « Rapport de gestion 2018 », disponible sur le site www.erm-step.ch, relate et commente, en détails, les nombreuses et diverses activités de l'ERM, il convient de souligner les quelques points particuliers suivants :

Sur le plan administratif, on notera les mutations au sein du personnel avec le départ d'une collaboratrice et l'arrivée d'une nouvelle secrétaire début septembre 2018.

Dans le domaine du « Réseau des collecteurs et des STREL », hors les travaux d'entretien courants, l'activité des collaboratrices et des collaborateurs de l'ERM a principalement été marquée par le suivi de divers projets en cours et l'établissement d'importants préavis relatifs à l'assainissement de différents tronçons du réseau des collecteurs et, tout particulièrement, la préparation d'un préavis relatif à la construction d'un nouveau collecteur permettant, à terme, de délester le collecteur situé en bordure de La Morges, en aval de la Commune de Chigny.

Dans le domaine de la « STEP », en complément des travaux d'entretien courants effectués et planifiés tout au long de l'année, le personnel de l'ERM a continué d'assurer le suivi des travaux prévus à la STEP de Colombier-Cottens afin d'optimiser le fonctionnement des installations. Quant au personnel d'exploitation, il a fortement contribué aux travaux de vidange et d'entretien

des deux digesteurs, de mi-août à mi-décembre.

Dans le cadre de l'étude de la modernisation et de l'implantation des futures installations de la STEP, le Comité de direction, la Direction et le personnel technique ont participé aux séances de travail avec les bureaux d'ingénieurs, les représentants de la DGE, ainsi que les services concernés de la Commune de Morges. L'étude a été ponctuée par un rapport d'avant-projet et un rapport d'enquête préliminaire, tous deux soumis pour examen à la DGE.

En ce qui concerne les installations de récupération de chaleur sur les eaux de sortie de la STEP, elles ont été mises en service par Romande Energie courant de l'été 2018.

Dans le domaine des « Tâches spéciales », on notera que la campagne de faucardage 2018 a été marquée par une activité particulièrement chargée, avec une quantité d'algues récoltées nettement supérieure aux années précédentes. Quant au contrôle des citernes, il est entré dans une période de stabilité à la suite des nombreux changements survenus lors des dernières années.

ADMINISTRATION GENERALE

CONSEIL INTERCOMMUNAL

Séances du Conseil intercommunal

En 2018, le Conseil intercommunal a tenu quatre assemblées :

- Le 14 mars 2018 à Morges, 1^{ère} séance de l'année 2018.
- Le 27 juin 2018 à Morges, 2^e séance de l'année et dernière séance sous la présidence de Mme Patricia Correia da Rocha.
- Le 26 septembre 2018 à Echichens (Monnaz, salle villageoise), 3^e séance de l'année et 1^{ère} sous la présidence de M. Jean-Michel Duruz.
- Le 12 décembre 2018 à Echichens (Monnaz, salle villageoise), 4^e séance de l'année.

Composition du Conseil intercommunal

A la fin de l'année 2018, le Conseil intercommunal de 37 membres (dont 2 vacants) se compose de la manière suivante :

Bussy-Char-donney	Sandra Olivier	Petit Cretegny
Chigny	Charles-Henri Sara	de Luze Speckinger Lenoir
Clarmont	Jean-Luc Christian	Fiechter Viande
Denens	Philippe Christian	Pernet Gränicher
Denges	Alain Pierre-André	Golay Bruchez
Echichens	Jean-Michel Oscar	Duruz Gros
Ecublens	Danièle Christophe	Petoud Cartier
Lonay	Jean-Charles Michel	Détraz Borboën
Morges	Sylvie Melany Pierre-Marc Patricia Vacant Eva Maurice Alain Joseph	Podio Blanchard (Studer) Burnand Correia da Rocha Démission de Mme Katharina Dellwo Bauer Frochaux Jaton Troger Weissen
Préverenges	Alain Philipp Vacant Manuel	Garraux Gloor Démission de M. Jean-Hubert Jaquier Zenger
Tolochenaz	Olivier Refo	Jeanneret Dorta
Vaux-sur-Morges	Christian Luc	Perret-Gentil Breton
Vufflens-le-Château	Philippe Edmond	Henriod Piguet
Yens	Jonathan Gérard	Lüthi Zbinden

Selon l'article 5 de nos statuts, les noms mentionnés en « **gras** » sont les délégués « fixes » (délégués Conseillers municipaux) et les noms en « *italique* » sont les délégués « variables » (délégués par leur Conseil général / communal).

Bureau du Conseil intercommunal

En 2018, le Bureau du Conseil est composé de la manière suivante :

1^{er} semestre – Bureau 2017/2018

- *Présidente* :
Mme Patricia Correia da Rocha, Morges
- *Vice-Président* :
M. Jean-Michel Duruz, Echichens
- *Secrétaire* :
Mme Monique Robin, Tolochenaz
- *Scrutateurs* :
M. Olivier Cretegny, Bussy-Chardonney
M. Olivier Jeanneret, Tolochenaz
- *Scrutateurs-suppléants* :
Mme Eva Frochaux, Morges
M. Frédéric Ambresin, Bussy-Chardonney

2^e semestre – Bureau 2018/2019

- *Président* :
M. Jean-Michel Duruz, Echichens
- *Vice-Président* :
Michel Borboën, Lonay
- *Secrétaire* :
Monique Robin, Tolochenaz
- *Scrutateurs* :
M. Jean-Charles Détraz, Lonay
M. Pierre-André Bruchez, Denges
- *Scrutateurs-suppléants* :
Mme Eva Frochaux, Morges
Mme Danièle Petoud, Ecublens

Commissions de gestion et des finances

Pour la période du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019, la Commission de gestion chargée de l'examen de la gestion et des comptes 2018 est composée de :

- Mme Danièle Petoud, Ecublens
- M. Michel Borboën, Lonay
- M. Olivier Cretegny, Bussy-Chardonney
- M. Charles-Henri de Luze, Chigny
- M. Olivier Jeanneret, Tolochenaz
- M. Jonathan Lüthi, Yens
- M. Manuel Zenger, Préverenges.

Pour mémoire, les membres de cette Commission sont rééligibles. La Commission est ainsi constituée de cinq membres anciens, MM. Borboën, Cretegny, de Luze, Lüthi et Zenger, ainsi que de Mme Petoud et de M. Jeanneret, nouveaux membres.

La Commission des finances est composée de MM. :

- Reto Dorta, Tolochenaz
- Christian Gränicher, Denens
- Philippe Henriod, Vufflens-le-Château
- Christian Perret-Gentil, Vaux-sur-Morges
- Joseph Weissen, Morges,

avec comme suppléants :

- M. Alain Troger, Morges
- M. Christophe Cartier, Ecublens.

Pour mémoire cette Commission est élue pour la durée de la législature 2016-2021.

Préavis déposés en 2018



© ERM

En 2018, le Comité de direction de l'ERM a déposé dix préavis :

N° 05/2017

Adhésion de la Commune d'Echandens à l'Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région morgienne – Demande de raccordement de l'ensemble de la Commune à la STEP de l'ERM.

N° 01/2018

Demande de crédit de Fr. 51'000.- TTC, pour la réhabilitation de la conduite de refoulement « Caroline, N° 54 » de la station de pompage du Petit-Bois sur la Commune de Morges.

N° 02/2018

Demande de crédit de Fr. 152'000.- TTC,

pour l'étude complémentaire d'avant-projet pour la modernisation et la mise en conformité de la STEP.

N° 03/2018

Comptes de l'exercice 2017.

N° 04/2018

Demande de crédit de Fr. 200'000.- TTC, pour la vidange et l'entretien des digesteurs de la STEP.

N° 06/2018

Budget de l'exercice 2019.

N° 07/2018

Demande de crédit de Fr. 131'000.- TTC, pour la réhabilitation du collecteur « Longemale N° 62 » sur la Commune d'Echichens.

N° 08/2018

Demande de crédit de Fr. 103'000.- TTC, pour le déplacement du collecteur « Double Venoge rive droite, N° 74 » sur les Communes d'Ecublens et de Denges.

N° 09/2018

Demande de crédit de Fr. 155'000.- TTC, pour le déplacement et la réhabilitation du collecteur « Centre, N° 60 » sur les Communes d'Echichens et de Morges.

N° 10/2018

Demande de crédit de Fr. 850'000.- TTC, pour le déplacement des collecteurs « Caroline, N° 54 et Longeraie-Parc, N° 102 » dans le parc des sports sur la Commune de Morges.

Sommaire des décisions du Conseil intercommunal

Durant les séances tenues en 2018, le Conseil intercommunal a décidé :

Le 14 mars 2018

- D'accepter la demande d'adhésion de la Commune d'Echandens, sous réserve de l'acceptation du Conseil communal d'Echandens.
- D'octroyer un crédit de Fr. 51'000.- TTC, pour la réhabilitation de la conduite de refoulement « Caroline, N° 54 » de la station de pompage du Petit-Bois sur la Commune de Morges.
- D'octroyer un crédit de Fr. 152'000.- TTC, pour l'étude complémentaire d'avant-projet pour la modernisation et la mise en conformité de la STEP.

Le 27 juin 2018

- D'adopter les comptes et le rapport de gestion 2017.
- D'octroyer un crédit de Fr. 200'000.- TTC, pour la vidange et l'entretien des digesteurs de la STEP.

Le 26 septembre 2018

- D'adopter le budget pour l'exercice 2019.
- D'octroyer un crédit de Fr. 131'000.- TTC, pour la réhabilitation du collecteur « Longemale, N° 62 » sur la Commune d'Echichens.

Le 12 décembre 2018

- D'octroyer un crédit de Fr. 103'000.- TTC, pour le déplacement du collecteur « Doublage Venoge rive droite, N° 74 » sur les Communes d'Ecublens et de Denges.
- D'octroyer un crédit de Fr. 155'000.- TTC, pour le déplacement et la réhabilitation du collecteur « Centre, N° 60 » sur les Communes d'Echichens et de Morges.
- D'octroyer un crédit de Fr. 850'000.- TTC, pour le déplacement des collecteurs « Caroline, N° 54 et Longeraie-Parc, N° 102 » dans le parc des sports sur la Commune de Morges.

Examen de la gestion et des comptes 2017

Cette Commission, sous la présidence de M. Michel Borboën (Lonay), avec M. Manuel Zenger (Préverenges), rapporteur, Mme Eva Fochaux (Morges), MM. Olivier Cretegnny (Bussy-Chardonney), Charles-Henri de Luze (Chigny), Jonathan Lüthi (Yens) membres, a émis 4 vœux.

Communications du Comité de direction

Au cours de l'année 2018, le Comité de direction a déposé, par écrit, quatre communications relatives aux préavis ERM « ouverts ».

Il a également présenté deux communications verbales pour informer le législatif de notre Association sur :

- L'avancement de la modernisation de la STEP.

- Le personnel ERM, le début d'activité au 1^{er} septembre 2018 de Mme Sandrine Monod.

COMITE DE DIRECTION**Composition**

Le Comité de direction a effectué ses tâches en 2018 selon l'organisation suivante :

- *Président* :
M. Christian Maeder, Ecublens
Administration générale, personnel et assurances
- *Vice-Président* :
M. Jean-Jacques Aubert, Morges
Exploitation de la STEP
- *Membres* :
 - M. Jérôme Azau, Préverenges
Finances et informatique
 - M. Salvatore Guarna, Tolochenaz
Exploitation du réseau et des STREL
 - M. Bernard Perey, Denens
Citernes, faucardeuse et missions spéciales.

Séances du Comité de direction

Le Comité de direction a tenu onze séances ordinaires qui se sont déroulées, comme par le passé, généralement le deuxième mercredi de chaque mois et trois séances extraordinaires. De plus, il a participé à deux séances de travail organisées par le bureau d'ingénieurs « Triform SA », en présence de la « DGE », relatives à l'étude de l'avant-projet pour la modernisation et la mise en conformité de la STEP.

ACTIVITES DE L'ERM**Personnel administratif**

Le personnel administratif est constitué de quatre personnes, soit le Directeur, l'Adjointe administrative, l'Adjoint technique et la Responsable des « tâches spéciales ». Il a assuré la marche des affaires courantes, la préparation des différents dossiers pour le Comité de direction, le Conseil intercommunal, ainsi que l'ensemble des tâches administratives et comptables. Pour l'Adjoint

technique, la moitié de son activité est dévolue aux tâches administratives, l'autre moitié est consacrée aux tâches d'exploitation.

Personnel d'exploitation

Le personnel d'exploitation est constitué de six personnes, soit le Chef d'exploitation de la STEP, son remplaçant, la Responsable de l'exploitation du réseau des collecteurs et des STREL (poste à 60 %), sa collaboratrice (poste à 50 %) et deux employés STEP/Réseau. Il a assuré le suivi de l'exploitation des STEP de Morges, de Lully-Lussy, du Pontet « Colombier-Cottens », du Réseau des collecteurs et des STREL, la maintenance des installations et la majeure partie des interventions d'urgence liées à des défauts ou des pannes.

Ce personnel est renforcé, comme les années précédentes, pour l'exploitation de la faucardeuse.

Personnel auxiliaire

Le personnel permanent a été appuyé par du personnel auxiliaire soit :

- la concierge, à titre régulier ;
- un mécanicien automobile de Préverenges, également à titre régulier, pour l'exploitation de la faucardeuse.

♦ ♦ ♦ ♦

Commission intercommunale de la taxe de séjour

Délégation municipale d'Ecublens à la Commission intercommunale : Mme Sylvie Pittet Blanchette.

En 2018, l'hôtellerie en Suisse a comptabilisé 38,8 millions de nuitées, soit le meilleur résultat jamais enregistré jusqu'à ce jour. Ceci représente une croissance de 3,8 % (+1,4 million) par rapport à 2017. La demande étrangère totalise 21,4 millions d'unités, en hausse de 4,5 % (+921'000). Elle affiche ainsi son meilleur bilan depuis 10 ans. De leur côté, les nuitées suisses progressent de 2,9 % (+493'000) et atteignent ainsi la valeur record de 17,4 millions de nuitées. Tels sont les résultats définitifs de l'Office fédéral de la statistique (OFS).

L'Office du tourisme du Canton de Vaud (OTV) se félicite une fois encore des résultats très positifs concernant les nuitées hôtelières 2018 (+0,8 %). Celles-ci renforcent le record atteint en 2017. En cause, un marché suisse fort en continuelle progression, un redressement européen consolidé et de belles évolutions sur des marchés cibles de l'Office du tourisme vaudois et ses partenaires.

2018, nouvelle année record pour la fréquentation hôtelière de Lausanne et agglomération. Avec 1'258'932 nuitées comptabilisées en 2018, Lausanne Tourisme enregistre un nouveau record de fréquentation dans la destination phare du Canton de Vaud, affichant une progression de l'ordre de 2,5 % par rapport à 2017. L'augmentation la plus marquée a été observée au mois d'août.

Le relevé des montants versés à Mobilis pour la Lausanne Transport Card étaye ce constat. Sur la base du décompte des nuitées transmis par Lausanne Tourisme, le versement du FERL s'inscrit à :

- 2015 : Fr. 1'073'428.-
- 2016 : Fr. 1'269'438.-
- 2017 : Fr. 1'347'318.-
- 2018 : Fr. 1'390'892.-

Au cours de l'année, la Commission intercommunale de la taxe de séjour qui gère le Fonds pour l'équipement touristique de la région lausannoise (FERL) s'est réunie deux fois : le 25 mai et le 12 octobre 2018. Lors de ces séances, elle a décidé d'octroyer des subventions à 21 projets pour un montant total de Fr. 1'003'000.-.

- Fr. 15'000.- Festival Programme Commun, 4^e édition.
- Fr. 20'000.- ITU Triathlon Word Cup 2018.
- Fr. 50'000.- ITU World Triathlon Series Grand Final 2019.
- Fr. 20'000.- Cap sur l'Ouest 2018, la fête du District de l'Ouest lausannois.
- Fr. 8'000.- Festival de théâtre de Chisaz.
- Fr. 5'000.- Festival Blues Rules Crissier, 9^e édition.

- Fr. 10'000.- Festival Destiny 2018, 12^e édition.
- Fr. 100'000.- Lausanne Jardins 2019.
- Fr. 90'000.- Festival de la Cité 2018.
- Fr. 180'000.- Théâtre du Soleil.
- Fr. 40'000.- Swiss Dance Days 2019.
- Fr. 5'000.- City event Athletissima.
- Fr. 100'000.- Lausanne Tourisme : bureau d'accueil supplémentaire dans le cadre des JOJ 2020.
- Fr. 80'000.- Lausanne Tourisme : développement d'une stratégie œnotouristique et gastronomique.
- Fr. 70'000.- Lausanne Tourisme : étude de faisabilité d'une signalétique touristique.
- Fr. 120'000.- Lausanne Tourisme : création d'une application *the Lausanner*.
- Fr. 30'000.- 33^e Congrès de la Conférence internationale des Barreaux.
- Fr. 20'000.- Festival Lausanne Lumière 2018.
- Fr. 25'000.- Bô Noël 2018 (Association Lausanne Noël).
- Fr. 5'000.- Association Zigzag, théâtre et jeune public dans l'Ouest lausannois.
- Fr. 10'000.- Rallye FVJC 2019.

Outre, les subventions ci-dessus, le FERL a versé, en 2018, des soutiens liés à des décisions d'années antérieures. La réalisation de ces projets figure dans des rapports précédents.

Le produit de la taxe de séjour est attribué au FERL à raison de 50 %.

♦ ♦ ♦ ♦

Ecublens Animation



Délégation municipale d'Ecublens au comité : Mme Sylvie Pittet Blanchette.

L'assemblée générale de l'association a eu lieu le 20 avril à l'Espace Nicollier, et fut suivie du concert « Vox Office », par l'ensemble Voxset qui, de manière vocale a revisité les chansons des plus grands films.



Comme chaque année, l'événement de mai fut le concert de l'ensemble Bavaria, à la grande salle du Motty.

Le 30 juin, la troisième édition de la Fête de la musique battait son plein et ceci même avec la coupe du monde. C'est une foule de tout âge qui remplissait le parc du Pontet pour accueillir Henri Dès et d'autres groupes de musique locaux.



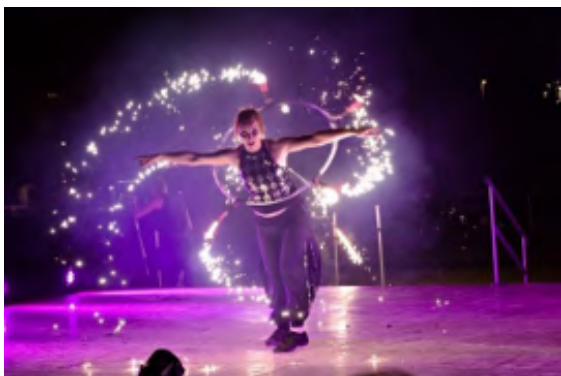
La Fête nationale a eu lieu, comme de coutume, dans la cour du collège de la Coquellaz. Le dispositif de l'événement, qui évolue en douceur, donne toujours satisfaction, même sous la pluie. On relèvera tout de même un taux de participation moins élevé que les années précédentes.

Le 3 octobre, le « Paradise Creek Jazz Band », groupe formé d'anciens musiciens du « Swiss Yerba Buena Créole Rice Jazz

Band », emmené par l'incontournable Beat Clerc, sortait le grand jeu. Les musiciens et leur chanteuse ont enchanté et conquis le public.



Cette année, a également eu lieu le festival Equi-no'X qui, comme à chaque édition, a mis le feu à la plaine de Pontet.



Le 26 octobre, pour la première fois, une journée d'initiation aux drones de course a été organisée, à la salle de gymnastique de la Coquerellaz. Ce fut un succès, toutes les sessions étaient pleines, les participants en sont ressortis avec le sourire et les organisateurs étaient heureux que ce nouveau projet fonctionne bien.

Le traditionnel spectacle pour enfants a eu lieu le 17 novembre à la grande salle du Motty. Cette année, c'est le magicien, humoriste et mentaliste, Daniel Juillerat, qui a conquis et stupéfait le public.

En décembre, il y a eu deux manifestations autour du thème de Noël. La première fut le concert de l'Avent, le dimanche 9 décembre, avec le groupe « InSOLito » qui a donné de la voix sur le plancher de l'église du Motty. Après le concert, le public s'est dirigé à Renges où l'Association des Amis du Four de Renges organisait la traditionnelle fenêtre de l'Avent.

Puis, pour terminer, le samedi 22 décembre a eu lieu le spectacle de marionnettes « Le conte d'hiver » à la grande salle du Motty.



En 2018, Ecublens Animation a porté le projet de création du nouveau cachet postal, initié par M. Pierre Jaquenoud et réalisé par l'artiste local Robert Blanchette.

Depuis le 19 mars 2018, date de l'inauguration de la Poste d'Ecublens dont l'esthétique a été totalement revue, celle-ci utilise le cachet postal sur les diverses correspondances.



Le comité a également soutenu des événements ou actions organisés sur le territoire ou en lien avec la Commune d'Ecublens. En 2018, le comité a accepté de participer généreusement au remplacement des panneaux lumineux.

♦ ♦ ♦ ♦

Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise (FISICRL)

Représentante du Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise, au sein du Conseil de fondation : Mme Sylvie Pittet Blanchette.

Le Comité de gestion

En 2018, la composition du Comité de gestion du Fonds intercommunal de soutien aux Institutions culturelles de la Région lausannoise, cité ci-après sous « le Fonds », était la suivante :

- M. Marc Zolliker, Président, Pully.
- M. Jean-Claude Glardon, Vice-Président, Bussigny.
- M. Antoine Reymond, trésorier, Prilly.
- Mme Sylvie Pittet Blanchette, Ecublens.
- Mme Claire Glauser, Lutry.
- M. Philippe Somsy, Le Mont-sur-Lausanne.

Les communes membres

En 2018, le Fonds a pu compter sur 19 communes membres, soit Pully, Bussigny, Prilly, Ecublens, Lutry, Le Mont-sur-Lausanne, Assens, Belmont-sur-Lausanne, Cheseaux-sur-Lausanne, Cugy, Echandens, Epalinges, Froideville, Jouxens-Mézery, Paudex, Préverenges, Renens, Romanel-sur-Lausanne et St-Sulpice. Il a en outre bénéficié du don de 3 communes alliées qui n'ont pas signé la convention, à savoir Chavannes-près-Renens, Savigny et Villars-Ste-Croix.

Représentation du Fonds au sein des Conseils de fondation des institutions

La Municipalité de Lausanne a nommé les représentants du Fonds suivants au sein des conseils de fondation des institutions pour la législature 2016-2021 :

- M. Jean-Claude Glardon au sein du Conseil de la Fondation de l'Orchestre de chambre de Lausanne.
- Mme Sylvie Pittet Blanchette au sein du Conseil de la Fondation pour l'art dramatique.

- M. Antoine Reymond au sein du Conseil de la Fondation pour l'art musical, lyrique et chorégraphique.
- M. Marc Zolliker au sein du Conseil de la Fondation du Béjart Ballet Lausanne.

Séances du Comité de gestion

En 2018, le comité s'est réuni à une seule reprise, le 18 avril à Ecublens. A noter qu'une séance avait été fixée au 10 octobre 2018, mais elle a été annulée faute d'objet et/ou d'information de grand intérêt à mettre à l'ordre du jour.

Assemblée générale

L'assemblée générale du Fonds s'est tenue le 6 juin 2018 à l'Opéra de Lausanne, en présence des représentants des quatre institutions culturelles soutenues par le Fonds : Mme Sophie Mercier, Directrice administrative et financière du Théâtre de Vidy, Mme Regina Zwahlen, Directrice administrative du Béjart Ballet Lausanne, M. Jean Ellgass, Directeur exécutif du Béjart Ballet Lausanne, et nos hôtes, M. Cédric Divoux, Administrateur de l'Opéra de Lausanne et M. Benoît Braescu, Directeur exécutif de l'Orchestre de Chambre de Lausanne.

La séance a été suivie d'un cocktail dînatoire et d'une représentation de l'Opéra « Simon Boccanegra » de Giuseppe Verdi, le tout généreusement offert par l'Opéra de Lausanne.

Secrétariat

La gestion administrative du Fonds est assumée par Mme Christine Keberlé Joyet, Secrétaire en titre du Fonds.

Subventions aux institutions et résumé des comptes

A cette occasion, l'assemblée a accepté à l'unanimité de verser aux 4 institutions de base les mêmes subventions que pour les années 2016 et 2017, soit un total de Fr. 850'000.- réparti comme suit :

- Béjart Ballet Lausanne : Fr. 170'000.- (2017 : Fr. 180'000.-)
- Théâtre de Vidy-Lausanne : Fr. 255'000.- (2017 : Fr. 255'000.-)
- Orchestre de Chambre de Lausanne : Fr. 170'000.- (2017 : Fr. 170'000.-)

- Opéra de Lausanne :
Fr. 255'000.- (2017 : Fr. 255'000.-)
- Total : Fr. 850'000.- (2017 : Fr. 860'000.-)

En résumé, le montant total des subventions allouées en 2018 aux institutions s'élève à Fr. 850'000.-. Le montant des subventions versées par Ecublens se monte à Fr. 6.-/habitant, soit un montant de Fr. 75'360.-.

Pour information, le budget 2018 de la Ville de Lausanne pour ces 4 institutions se montait à Fr. 24'232'900.-. Idéalement, selon la Convention, la quote-part des communes devrait atteindre le 10 % de cette somme, soit Fr. 2'423'290.- (Fr. 14.78 par habitant).

Carte Cultissime

Le nombre de cartes émises depuis le début du projet en juin 2015 s'élève à 1'380. Un chiffre encourageant bien que toujours supérieur au nombre de fois où les bénéficiaires les utilisent. Ceci s'explique par le fait que certaines communes offrent ces cartes à leurs jeunes citoyens. Il en ressort des chiffres en dents de scie depuis 2016 (81 places achetées en 2016, 340 en 2017 et 212 en 2018). Il est également à relever que la campagne de publicité initiée en début d'année 2018 sur les réseaux sociaux a généré une augmentation des souscriptions de cartes.

♦ ♦ ♦ ♦

Galerie du Pressoir



Comité

Le comité – ou groupe d'animation – a œuvré dans la composition suivante :

<u>Président</u> :	M. Robert Blanchette
<u>Vice-Présidente</u> :	Mme Karla Medrano
<u>Secrétaire</u> :	Mme Danielle Gerster-Germanier

<u>Caissière</u> :	Mme Brigitte Bignens
<u>Membres</u> :	Mme Yasmine Bugnon M. Claude Genicoud Mme Isabelle Klotz Mme Anne-Claude Hottinger Mme Yamina Thoma

Représentante de la Municipalité : Mme Danièle Petoud

Changements au comité

M. Romain Miceli a démissionné et Mme Anne-Claude Hottinger a rejoint notre comité en tant que membre.

Relations avec la Municipalité

Au cours de cette année 2018, le Service des bâtiments, épuration des eaux et développement durable a, comme d'habitude, collaboré à la plus grande satisfaction de notre comité.

Cette collaboration continue car les projets suivants ont été proposés et sont à l'étude :

- Eclairage dans le local du four (installation réalisée en janvier 2019).
- Sonorisation dans l'espace galerie (musique d'ambiance).
- Signalétique de la Galerie sur la façade du bâtiment.
- Rafrâichissement de la toile blanche ou du mur principal en face de l'escalier, suppression de la boiserie sur l'étage du haut, ainsi que modification de la balustrade et du système de fermeture.

Nous remercions chaleureusement la Municipalité de nous avoir soutenus dans ces projets et d'avoir permis leur réalisation.

Expositions/Concerts

Durant cette année, nous avons organisé :

- 6 expositions de peinture (techniques mixtes, acryliques, huiles, aquarelles), sculptures et photographies.
- 1 exposition collective de santons et de crèches.
- 2 expositions collectives avec les enfants de l'école d'arts Art'itude.
- 5 concerts classiques : piano, violon, guitare et poésie française.

En janvier 2018, Julia Froschhammer s'est produite, accompagnée de la technologie Tomplay. La Banque cantonale vaudoise a soutenu cet événement et a fait un don de Fr. 1'000.-.

Une expérience unique avec la pianiste accompagnée virtuellement par un orchestre symphonique. Grâce à l'application Tomplay, mise au point par une jeune startup de Pully, il est maintenant possible de jouer de son instrument accompagné d'un ensemble de musiciens professionnels, comme dans une salle de concert. Une telle rencontre entre le réel et le virtuel n'a jamais été présentée en public.



Les expositions collectives avec les étudiants de Art'itude ont eu un grand succès. C'est avec beaucoup de talent que les jeunes musiciens du Conservatoire de musique de Lausanne ont animé les vernisages.

Lors de la Fête de la musique, nous avons organisé, en collaboration avec Ecublens Animation, un concert classique présenté par la pianiste Mme Domenika Szlezzynger.

Toutes ces activités ont été très appréciées par le public.

Fête de Printemps

Tous les ingrédients étaient réunis pour une fête réussie : une ambiance conviviale, la chaleur dans le local du four, la météo, ainsi que la bonne humeur de tout le monde.

Comptes 2018

Pour 2018, les comptes de la Galerie du Pressoir se clôturent avec un bénéfice de Fr. 8'253.13.

En 2018, notre Galerie a accueilli 6 expositions durant lesquelles nous avons enregistré de bonnes ventes. Nous relevons également une excellente fréquentation de nos concerts du dimanche.

Ce succès est très gratifiant. C'est une belle reconnaissance pour l'investissement de chacun des membres du comité et cela les encourage de continuer à œuvrer afin de pérenniser l'existence de la Galerie du Pressoir.

Remerciements

Nous remercions Mme Mirjana Djukanovic, concierge, et Jérôme Ballif, électricien, pour leur excellent travail.

En terminant ce bref rapport sur nos activités, nous tenons à remercier les Autorités pour leur soutien constant, ainsi que les services communaux pour leur précieuse collaboration.

Nous apprécions tout spécialement la présence de la déléguée de la Municipalité, Mme Danièle Petoud, lors de nos séances et manifestations.

Nous nous efforçons d'honorer au mieux la confiance que vous nous témoignez.

*Pour le comité 2018 de la
Galerie du Pressoir :*

*Robert Blanchette
Président*

*Karla Medrano
Vice-Présidente*

◆◆◆◆

Ludothèque « Le Dé Blanc »



Délégation municipale d'Ecublens au comité : Mme Sylvie Pittet Blanchette.

TACHES DE LA LUDOTHEQUE

- Concevoir et exercer une activité d'animation dans le domaine du jeu.
- Faire découvrir à la population l'univers du jeu.
- Assumer la responsabilité administrative et opérationnelle de la Ludothèque communale.
- Gérer les achats en faveur de la Ludothèque dans le cadre du budget alloué.
- Veiller à la sécurité des usagers.
- Gérer la diffusion des informations relatives aux activités de la Ludothèque.
- Gérer, planifier et coordonner les activités des bénévoles.
- Assurer le lien avec le comité et les services communaux.
- Apporter une collaboration active et constructive au comité pour l'élaboration et le suivi des projets.
- Faciliter les contacts entre les cultures et les générations.
- Collaborer au service du prêt.
- Assister et conseiller les usagers dans leurs choix.
- Participer aux animations permettant d'augmenter l'intérêt pour la Ludothèque.
- Représenter la Ludothèque lors des assemblées des Fédérations des ludothèques vaudoises et suisses.

Statistiques

Nombre d'inscrits : 123

Nouvelles inscriptions 2018 : 32

Nombre de jeux à disposition : 2'270

Nombre de prêts effectués: 2'429.

FONCTIONNEMENT DE LA LUDOTHEQUE

Heures d'ouverture	
Lundi	15 h 00 – 18 h 30
Mercredi	15 h 00 – 18 h 30
Jeudi	15 h 00 – 19 h 00

En général, la Ludothèque est ouverte pendant les vacances scolaires, à l'exception des deux semaines pendant la période des fêtes de fin d'année, ainsi qu'un mois pendant les vacances scolaires d'été.

Personnel

La Ludothèque emploie une ludothécaire à 50 %, aidée par une équipe de 12 bénévoles, répartis sur les trois jours d'ouverture. En 2018, les bénévoles ont contribué pour 887 heures. Les tâches principales des bénévoles consistent en la préparation des jeux, les contrôles lors de la restitution des jeux, l'achat de nouveaux jeux, ainsi que le conseil à la clientèle. De manière occasionnelle, les bénévoles sont aussi impliqués pour l'animation dans les manifestations que la Commune organise.

Depuis 2013, la Ludothèque participe au programme MACIT (Mesures d'Actions CI-Toyennes), qui a pour objectif de permettre aux bénéficiaires de l'aide sociale non suivis par l'Office régional de placement (ORP) de se sentir utiles et de retrouver un rythme dans leur quotidien. Cette mesure est dirigée par Bénévolat-Vaud et, à ce jour, sept personnes au bénéfice de cette aide ont participé en tant que bénévoles au sein de la Ludothèque. Pendant l'année 2018, aucun bénévole issu du programme MACIT n'a été attribué à la Ludothèque.

Comité

De plus, la Ludothèque est soutenue par le comité de l'Association de la Ludothèque d'Ecublens. Le comité, avec ses cinq membres, propose les budgets, tient les comptes, organise certaines activités, anime les soirées jeux et contribue aux aspects opérationnels de la Ludothèque.

ACTIVITES

Animations

Dans un souci de faire découvrir la Ludothèque à la population, nous participons aux grands événements que la Commune organise, comme par exemple la Fête interculturelle ou la fête de la paroisse au Motty. L'équipe de la Ludothèque prépare, à cette occasion, des jeux au format géant et des animations adaptés à tout public.



Passeport vacances

La Ludothèque participe, depuis 2013, au Passeport Vacances. Cette année, nous avons accueilli ainsi, pendant deux après-midis, une douzaine de jeunes par session, afin de leur faire découvrir les jeux de société. Leur âge se situe entre 9 et 15 ans.

Découverte de la Ludothèque

Plusieurs fois par année, la Ludothèque organise des moments de jeux et découverte pour les enfants des garderies de la Commune, afin de développer leur goût pour les jeux et le partage.

Soirées jeux



La Ludothèque a fait portes ouvertes sept samedis soir afin de découvrir des nouveaux jeux, rejouer aux classiques ou tout simplement pour rencontrer du monde.

Ces soirées sont ouvertes aux membres et aux non-membres, de tout âge.

Fenêtre de l'Avent



Le 1^{er} décembre 2018, la Ludothèque a ouvert la première fenêtre du « calendrier de l'Avent » organisé dans toute la Commune. Vin chaud, thé, soupe à la courge et biscuits ont été offerts à toutes les personnes présentes. Cette fête a été suivie d'une soirée jeux.

ACTIVITES LIEES A L'EXPLOITATION

Représentation aux associations

La Ludothèque, faisant partie de plusieurs associations en relation avec les jeux, participe de manière régulière aux différentes assemblées et événements organisés par ces associations, afin de faire connaître la Ludothèque dans ce milieu et d'échanger des idées.

Plusieurs personnes affiliées à la Ludothèque ont pris soin de la représenter à l'assemblée générale de la Fédération des ludothèques suisses (FLS) à Buchs SG, ainsi qu'à l'Assemblée des ludothèques vaudoises (AVdL) à Nyon.

Nous avons aussi assuré notre présence au Forum des jeux à Yverdon, ainsi qu'à l'Amicale des ludothèques de Vaud et Valais à Savigny.

Renouvellements des jeux et tri

Dans le cadre du renouvellement continu des jeux, plusieurs jeux et jouets ont été ajoutés à notre assortiment, en visant toutes les catégories d'âge, afin de proposer des nouveautés aux membres de la Ludothèque.

Outre les achats de nouveaux jeux, il est aussi nécessaire de faire un tri et d'éliminer les jeux abîmés ou inutilisés. Les jeux et jouets peu empruntés ont été mis en évidence et proposés à la location. Les autres jeux ont été mis en vente à prix très réduit ou donnés au chalet de Morgins, afin que les écoliers puissent en profiter lors des semaines à la montagne organisées par les écoles.

Formation continue

Les bénévoles sont aussi invitées, dans le cadre de l'amélioration des services de la Ludothèque, à participer à des cours organisés par la FLS.

Changement d'horaire d'ouverture

Afin d'évaluer la satisfaction de nos clients par rapport aux services de la Ludothèque, un sondage a été organisé auprès des abonnés en 2017.

Les remarques constructives ont donné lieu à des ajustements sur les heures d'ouverture en 2018.

Le test s'est effectué sur les jeudis, où nous avons proposé une ouverture prolongée jusqu'à 19 h 30. L'essai s'étant révélé relativement peu concluant, il a été décidé, en fin d'année, de faire des ouvertures le jeudi jusqu'à 19 h, et les lundis et mercredis jusqu'à 18 h 30, comme à l'accoutumée.

Préparation pour nouveau logiciel de gestion

Sur la fin de l'année 2018, les étapes nécessaires pour le passage vers le nouveau logiciel de gestion de ludothèque ont été accomplies, notamment avec l'installation d'un nouveau système informatique. Ceci ouvre la voie pour la modernisation du système de gestion, qui sera mis en place dans le courant 2019.

BILAN

L'année 2018 a été à nouveau une bonne année, avec un nombre d'utilisateurs actifs stable.

Le bilan financier est, lui aussi, positif, tout comme les années précédentes, ce qui nous a permis de prévoir plus de renouvellements de jeux.

L'engouement du public pour la Ludothèque reste entier, avec toutes les catégories de la population représentées. Le taux d'emprunt des jeux est bon avec plus de 2'400 prêts dans le courant de l'année, ce qui démontre l'utilité d'un tel service.

Les soirées jeux restent un moment de rencontre privilégié pour les joueurs de tous les niveaux (de débutants à expérimentés),

que ce soit des familles ou des étudiants. Leur succès témoigne du vif intérêt existant pour les jeux.

Finalement, les 6 ans d'activité de la Ludothèque nous ont permis de dégager des statistiques et des tendances qui montrent que la demande de la part de la population pour ce service est bien présente et que c'est un service apprécié.

*Pour l'Association de la Ludothèque
d'Ecublens*

*La ludothécaire : Françoise Chavaz
Le caissier : Pascal Jermini*

♦ ♦ ♦ ♦

Théâtre Kléber-Méleau



Délégation d'Ecublens au Conseil de fondation : Mme Sylvie Pittet Blanchette.

Bilan saison 2017-2018

Le TKM s'inscrit dans une perspective d'institution du « service public » tout en développant sa programmation comme un terrain de création, de diffusion, mais aussi comme un médiateur pédagogique par l'association d'un répertoire universel des chefs-d'œuvre du patrimoine dramatique, littéraire et musical.

Le TKM, c'est 106 représentations, dont 14 spectacles (2 créations, 4 co-productions, 1 reprise et 7 accueils), 8 concerts et 1 bal littéraire.

La troisième saison enregistre un taux de fréquentation de 84.69 %, soit une augmentation de 1.55 % par rapport à la saison précédente. Cela représente 25'503 places attribuées et 1'688 Pass vendus, soit une augmentation de 27 % du nombre d'abonnés par rapport à la saison 2016-2017.

Le TKM c'est aussi des partenariats avec des théâtres de la région, mais également avec des artistes associés, une école de théâtre amateur, des interventions à l'école des Teinturiers, un spectacle en audiodescription, 112 dates de tournée et de la médiation auprès des écoles locales.

Cette saison a également vu naître un nouveau partenariat avec La Ferme des Tilleuls de Renens dans le cadre d'une exposition, ainsi qu'avec la Faculté des lettres de l'UNIL, par le biais de son atelier d'écriture critique qui mandate des étudiants pour venir à la première des spectacles afin d'en faire la critique mise en ligne ensuite sur les sites de l'UNIL et du TKM.

Au printemps 2017, le Conseil de fondation a approuvé un budget de Fr. 3'721'157.-. Le résultat de la saison est un bénéfice de Fr. 2'170.-. La participation des Communes de l'Ouest représente le 11 % des produits du théâtre, le même pourcentage que le Canton, alors que la Ville de Lausanne participe à hauteur de 25 %.

La participation d'Ecublens a été de Fr. 6.- par habitant et sera augmentée à Fr. 7.- en 2019, afin d'atteindre le montant de Fr. 8.- par habitant, selon la convention multipartite de subventionnement. En plus de ce montant, la Commune a acheté 2 Pass TouTKM à hauteur de Fr. 500.-.

Sylvie Pittet Blanchette
Conseillère municipale

♦ ♦ ♦ ♦ ♦

Zigzag **Théâtre et jeune public** **dans l'Ouest lausannois**



Délégation municipale d'Ecublens (déléguée municipale au comité et caissière) :
Mme Sylvie Pittet Blanchette.

Association

L'association compte un total de 25 membres individuels et collectifs, dont les 8 communes de l'Ouest lausannois.

Le comité, composé de :

- M. Jean-Claude Glardon, Municipal à Bussigny et Président ;
- Mme Sylvie Pittet Blanchette, Municipale à Ecublens et caissière ;
- Mme Anne-Lise Prudat, responsable du projet ;
- Mme Alexandra Papastéfanou, responsable médiation ;
- Mme Michelle Dedelley, Cheffe de service à Renens ;
- Mme Carole Ducret, Cheffe de service à Bussigny ;
- Mme Anne-Pascale Mittaz, Mme Liliane Hodel et M. Yves Roulin,

s'est réuni à 6 reprises pour assurer le suivi de ZIGZAG et accompagner les projets en cours.

Notre webmaster, M. Nicolas Spitznagel, a réalisé et mis en ligne un nouveau site internet qui facilite les réservations et, depuis août 2018, il met en ligne, sur notre page Facebook, des petites vidéos des ateliers.

Programme 2018 de janvier à décembre

Pour sa 4^e saison, ZIGZAG a trouvé son rythme. Tous les spectacles, animations,

séances de médiation publiques et scolaires prévues ont eu lieu.

Les spectacles dont la jauge était limitée à 80 personnes étaient complets. La fréquentation des autres spectacles a dépassé les 100 spectateurs pour chaque représentation publique. Cela, malgré les représentations scolaires organisées.

5 spectacles pour 5 représentations publiques, 8 scolaires et 2 préscolaires ont été organisés, soit plus de 500 spectateurs et 1'000 élèves et enseignants qui ont été touchés en 2018.

Cette année, les 5 spectacles de la saison ont été appréciés aussi bien par les spectateurs des représentations publiques que par les élèves et enseignants des représentations scolaires.

Nous sommes contents de la confiance que les établissements scolaires et services de la petite enfance nous ont témoignée.



Médiation publique et scolaire

Mme Alexandra Papastéfanou a été mandatée, en novembre 2017, pour participer activement au programme de médiation de ZIGZAG.

Il nous paraît important de proposer des récurrences (les ateliers publics avant spectacles, les cahiers du jeune spectateur, les accueils publics avec des activités créatives), tout en variant les propositions et les intervenants. Nous avons aussi développé de nouveaux partenariats durant l'année 2018.

Les nouveautés pour le public :

- Faire appel à des artistes de différentes disciplines artistiques (théâtre, danse, musique, arts plastiques, etc.) pour animer les ateliers avant les spectacles.

- Le partenariat avec les bibliothèques. Un atelier interdisciplinaire autour du thème de la souris a eu lieu à la Bibliothèque d'Ecublens durant les vacances d'octobre, autour du spectacle *Souris Valentine*, et un atelier (goûter philo), animé par Mme Muriel Imbach, a eu lieu à la Bibliothèque de Bussigny en novembre.

Concernant les écoles :

- Un dossier d'accompagnement est systématiquement distribué aux enseignants, autour des spectacles. Nous tentons par contre de varier les formes d'intervention. Si nous continuons à proposer des visites en classes, avec activités clés-en-main par des médiateurs culturels ou des artistes, nous avons également eu envie de passer le témoin aux enseignants en leur offrant parfois la possibilité de s'outiller eux-mêmes pour animer des ateliers avec leurs élèves.

Les nouveautés pour le scolaire :

- Offrir un moment d'échange aux enseignants plutôt qu'un passage en classe pour leur donner des outils et des informations sur la façon d'exploiter la sortie au théâtre avec leurs élèves. En 2018, un atelier médiation a été donné à Renens autour de « Sur un arbre perché » et un atelier philo, animé toujours par Mme Muriel Imbach, a été proposé aux enseignants de Bussigny autour de « 1985...2045 » sur le thème du temps.

Lectures théâtralisées dans les classes du secondaire

5 lectures ont eu lieu cette année dans un seul établissement scolaire secondaire, à Bussigny. Les contacts ont été difficiles à établir avec les établissements secondaires plutôt par surcharge de travail que par désintérêt.

Cette année, un dossier pédagogique pour pratiquer la lecture à voix haute en classe a été réalisé par Mme Anne-Lise Prudat et envoyé aux enseignants. Deux classes ont préparé et présenté des lectures aux comédiennes.

Ecublens

Plus d'une centaine de spectateurs ont assisté, début novembre, à l'Espace Nicollier,

au spectacle du Théâtre du Papyrus, venu spécialement de Belgique, intitulé « Souris Valentine ». Deux représentations scolaires, ainsi que 10 ateliers dans les classes, ont complété l'offre de Zigzag, ainsi qu'une nouvelle collaboration avec la Bibliothèque communale qui a accueilli, pendant les vacances, un atelier de découverte littéraire pour les 4-8 ans. Deux autres ateliers de jeux et d'activités corporelles se sont déroulés à la salle Federer, début octobre.

Gageons que chacun se rappellera les manipulations gracieuses d'accessoires miniatures et l'élaboration ingénieuse d'un décor d'aventure pour souris en quête de son rire... ou d'elle-même, avant de rencontrer la véritable Souris Valentine, en chair et en os.

*Sylvie Pittet Blanchette,
Conseillère municipale*

♦ ♦ ♦ ♦

Plateforme Jeunesse de l'Ouest lausannois



*Délégation municipale d'Ecublens:
Mme Sylvie Pittet Blanchette.*

La Plateforme jeunesse s'est réunie quatre fois en 2018, soit le 31 janvier avec les TSP, le 21 mars avec les animateurs, le 4 juillet et le 26 septembre, date à laquelle la PolOuest a été invitée. Lors de chaque séance, les Municipales « Jeunesse » du District ont présenté l'organisation de leur service. Cette présentation des services, débutée en 2017, permet de constater que, si chaque commune est organisée selon une vision originale, elles ont mis en place des politiques « Jeunesse » locales efficaces. L'importance et l'impact sur le terrain des mesures mises en place dans les communes ont été confirmés lors de la très intéressante rencontre avec les représentants de la PolOuest.

En effet, les outils de suivi des infractions mis en place par celle-ci permettent de se

rendre compte que le comportement de la jeunesse de l'Ouest lausannois n'est actuellement pas particulièrement problématique.

La Plateforme a clôturé son année par son traditionnel apéro de fin d'année, le 1^{er} décembre. Comme de coutume, divers acteurs de la société civile et des Autorités ont été invités à cette rencontre informelle qui s'est tenue à la Ferme des Tilleuls à Renens.

Projets financés

Les projets financés et soutenus par la Plateforme sont exclusivement des projets proposés par le Groupe Coordination Jeunesse. Ce sont les professionnels du terrain qui proposent des actions susceptibles d'intéresser les jeunes ou qui répondent aux demandes et attentes du terrain, et qui pourraient se mettre en place entre plusieurs communes. Ils en discutent entre eux, planifient une action ou un projet, déterminent qui est à même de la mener parmi l'ensemble des professionnels et qui, du réseau, peut les accompagner dans la démarche.

Les activités soutenues en 2018 sont les suivantes :

- 21 février : traditionnel tournoi de foot. Une centaine de jeunes pour notre 9^e édition, répartis en 20 équipes, dont 5 équipes féminines
- 23 septembre : Cap sur l'Ouest, caravane de cyclistes. Une cinquantaine de jeunes de toutes les communes ont parcouru les 20 kilomètres du circuit.
- 27 septembre : dîner Quizz « Ceci n'est pas une jupe ! ». Une soirée regroupant 20 jeunes filles et jeunes garçons provenant de la majorité des Communes de l'Ouest. Repas-débat sur la place de la femme dans la société, les idées reçues, les stéréotypes, l'image qu'elles donnent et l'image qu'on leur donne.
- 30 septembre : tournoi de basket 3x3. 30 jeunes se sont affrontés pour cette première édition dans une ambiance amicale et sportive.

*Anne Bourquin Büchi
Conseillère municipale à Prilly
Présidente de la Plateforme Jeunesse de
l'Ouest lausannois*

♦ ♦ ♦ ♦

Commission d'intégration et d'échange suisses-étrangers de la Commune d'Ecublens/VD



La Commission a œuvré dans la composition suivante :

Présidente

- Mme Sylvie Pittet Blanchette
Conseillère municipale

Membres

- Mme Pascale Manzini
Conseillère municipale
- Mme Silvia Baratech
Communauté espagnole
- Mme Claudine Breider
Communauté française
- Mme Liliane Genolet (dès le 1^{er} juin)
Cheffe du Service de la culture, jeunesse, sport, intégration et églises
- Mme Katharina Karlen
Paroisse protestante Ecublens-St-Sulpice
- Mme Lara Manzini
Médiatrice culturelle au Centre de jeunes
- Mme Marie Thüler (jusqu'en novembre)
Communauté russe, représentante au Conseil d'établissement
- M. Moïse Balokok (dès novembre)
Communauté africaine, représentant au Conseil d'établissement
- M. Karim Cammoun
Communauté tunisienne musulmane
- M. Mario Gaspar
Communauté portugaise
- M. Nam-Tran Hô
Communauté vietnamienne

- M. Aitor Ibarrola
Conseiller communal, communauté espagnole
- M. Steve Renggli
Délégué jeunesse Ecublens
- M. Jean Timba Bema
Communauté camerounaise
- M. Pavle Velkov
Communauté macédonienne
- M. Matthias Wenger
Travailleur social de proximité

Vie de la CIESEE

Au cours de l'année 2018, la Commission s'est réunie à 5 reprises en séance plénière puis, chaque groupe de travail, en fonction de ses besoins.

La Présidente a répondu à une invitation du Bureau cantonal de l'intégration, le 17 juin, pour une rencontre des répondants communaux à l'intégration. Un « cahier de charges » a été distribué aux participants. C'est un guide qui accompagne le répondant dans ses pratiques car, en plus d'être un rappel du cadre légal et des conditions à respecter, il propose 3 axes d'actions dont les activités peuvent être intégrées aux pratiques quotidiennes, soit l'information, la facilitation des activités de réseau et le soutien.

Mme Teuta Jakaj, Cheffe du Service du contrôle des habitants, a proposé à la Présidente de l'accompagner pour rencontrer deux enseignants de l'Ecole d'études sociales et pédagogiques (EESP) qui réalisent une recherche et analysent la pertinence des informations données aux primo-arrivants dans une commune. Notre Service est cité en exemple dans tout le canton pour son professionnalisme et le bien-fondé de ses actions.

En fin d'année, le comité a reçu la visite de M. Migjen Kajtazi, chargé de projets et responsable de l'antenne de l'Ouest lausannois du Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI). Il a ainsi pu apprécier le dynamisme de la CIESEE. Nous lui avons notamment fait part de notre souci de voir des jeunes de la deuxième, voire troisième génération, se désinvestir de toutes racines culturelles et des conséquences identitaires que cela

pourrait engendrer, ainsi que le manque d'études et de soutien sur ce thème.

Cours de français

En collaboration avec l'association « Français en Jeu » (FeJ), nous poursuivons la mise sur pied des cours de français destinés aux parents d'élèves appelés « apprendre l'école ». Ce sont presque 30 personnes qui, tout en se familiarisant avec notre langue, ont appris à mieux comprendre le fonctionnement de l'école.

Le « Piccolo Voice » continue de séduire petits et grands. Ces 12 x 1 heure 30 de sensibilisation au français destinées aux enfants qui vont démarrer leur scolarité, organisées entre Pâques et l'été, ont touché 19 enfants répartis sur 2 groupes. En parallèle, le matin, 7 adultes ont pu suivre le « Parents Voice » mis en place par FeJ. Les retrouvailles en fin de matinée donnent lieu à un joli moment de convivialité. Parents et enfants sont ainsi rassurés.

La fête de clôture permet à chacun de prendre conscience de ses progrès.

Fête interculturelle : le Monde se fête à Ecublens

Un public nombreux s'est à nouveau donné rendez-vous sur la place François Silvant le 26 mai 2018 pour célébrer le Monde à Ecublens. Dix pays ont partagé leur culture et proposé leurs traditions culinaires. Animée par « Fréquence Banane » de l'EPFL, cette journée a également permis à des associations de mieux se faire connaître. La nouvelle Association des bénévoles en faveur des requérants d'asile d'Ecublens (ABRAE) a tenu un stand de raclette, faisant ainsi participer des résidents du foyer de l'EVAM à la fête. Le stand « Mojito » a, une nouvelle fois, eu un succès du tonnerre, permettant ainsi de soutenir non seulement l'association « Bourse à travail », qui œuvre en faveur de la réintégration sociale de migrants, mais également l'ABRAE. Deux classes de l'établissement scolaire ont pu vendre des pâtisseries pour leur voyage d'étude, alors que les 55+ ont proposé leur artisanat.

Le Service de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises a soutenu la CIESEE dans l'organisation de cette

fête. Le Secteur Jeunesse a assuré une partie de l'animation en proposant la création de lampes chinoises ou de la peinture sur visage. L'engagement des jeunes pour la récolte des déchets est toujours très appréciée. La Ludothèque, une fois encore, a permis aux petits et grands de découvrir de nouveaux jeux, pendant que la Bibliothèque a ouvert exceptionnellement pour permettre la visite de la magnifique exposition sur les femmes migrantes, organisée avec l'association Appartenance. Les Services des travaux et des bâtiments, épuration des eaux et développement durable ont donné un coup de main fort apprécié et indispensable, alors que le personnel communal engagé au stand du Contrôle des habitants et de la naturalisation a pu répondre à de nombreuses questions. Merci à tous les participants pour cette excellente collaboration.

Le fête fut magnifique, la foule a pu apprécier la variété des stands, un programme d'animation attractif et une parfaite organisation.

Au p'tit monde

Notre espace d'accueil et de rencontre pour les enfants de 0 à 5 ans et leurs accompagnants (parents, grands-parents, accueillantes familiales), qui a démarré en 2017, à raison de 2 mardis matin de 9 h à 11 h par mois, dans les locaux de l'école d'art « Art'itude », s'est développé en 2018, à tel point que nous avons jugé indispensable, dès septembre, d'ouvrir l'espace tous les mardis.



Ce lieu permet aux adultes de partager leurs joies, leurs difficultés, leurs découvertes et leurs préoccupations du quotidien devant un café, et aux enfants de rencontrer d'autres camarades, de jouer, d'explorer

dans un lieu chaleureux. Ce projet nous permet de mieux identifier et répondre aux besoins d'une population qui ne fréquente pas forcément nos autres structures d'accueil.

1001 histoires en portugais et russe

L'Institut suisse jeunesse et médias (ISJM) organise, depuis 2011, en Suisse romande, le projet « 1001 histoires dans les langues du monde ». Destiné aux familles allophones avec enfants en bas âge, « 1001 histoires » propose des animations en langue d'origine autour des récits, des comptines et des histoires. Ce projet permet à l'enfant d'être en lien avec sa culture, de développer sa langue maternelle, et lui facilite ainsi l'apprentissage du français.

Après des débuts prometteurs en automne 2017, « 1001 histoires » en portugais s'est essoufflé et, faute de participants, s'est arrêté en été. Un nouveau cours en albanais devrait le remplacer dès le printemps 2019.

Par contre, l'animation en russe donnée depuis 18 mois, par Mme Marie Thüler, rencontre un franc succès.

EVAM

L'Association des bénévoles en faveur des requérants d'asile d'Ecublens (ABRAE) s'est créée en mars. Elle a pour buts d'aider les réfugiés à mieux vivre leur quotidien, de leur permettre de se projeter dans l'avenir, ici ou ailleurs, et de les renforcer sans les fragiliser encore. Plusieurs membres de la CIESEE sont membres de cette association et sont actifs, permettant ainsi un échange d'informations et une belle collaboration.

Sylvie Pittet Blanchette, Présidente de la Commission d'intégration et d'échange suisses-étrangers de la Commune d'Ecublens (CIESEE)

♦ ♦ ♦ ♦

Paroisse d'Ecublens-Saint-Sulpice (Eglise Evangélique Réformée)



Délégation municipale d'Ecublens :
Mme Sylvie Pittet Blanchette.



© Paroisse d'Ecublens St-Sulpice

Cultes et célébrations

La diminution des postes et des effectifs pastoraux et diaconaux dans le canton a notamment pour conséquence la célébration d'un culte dominical unique dans l'une ou l'autre de nos deux églises paroissiales.

Une nouvelle série d'offices a parallèlement été lancée à St-Sulpice, au cours du deuxième semestre 2018 : les haltes spirituelles, qui ont lieu un ou deux samedis par mois en fin d'après-midi, lorsqu'il n'y a pas de culte le lendemain à l'église romane.

Une équipe de 10 laïcs bénévoles s'est formée au printemps pour animer en tandem

ces courts offices d'une demi-heure. C'est une occasion d'offrir, en week-end, un autre type de célébration, d'habiter notre belle église, de permettre aux promeneurs de s'y ressourcer, et de valoriser les compétences de plusieurs paroissiens.

Ces haltes spirituelles ont rassemblé à chaque fois entre 15 et 30 personnes, ce qui nous encourage à poursuivre et à former de nouveaux tandems.

Animatrice paroissiale

La paroisse a engagé Mme Seuyin Wong-Liggi comme animatrice à 20 %. Sa mission est d'aller à la rencontre des enfants et des familles de nos quartiers par le moyen d'animations et d'événements offerts à tous. Son travail, qui a débuté au mois de septembre à la Fête du Motty à Ecublens, doit encore trouver sa bonne place dans nos communes.

Cette nouvelle forme de témoignage de l'Evangile dans notre société est rendue possible grâce à un legs reçu par la Paroisse.

25 ans du Thé Contact

Nous avons fêté, cette année, les 25 ans du groupe de rencontre Thé Contact. Cette belle étape a été célébrée cet automne lors d'une redécouverte du culte au Motty.

Tous les jeudis, des personnes de toutes confessions se rassemblent autour d'un orateur, de gâteaux et d'une tasse de thé à la salle du Veilloud à Ecublens. Grâce à la persévérance et à la générosité de quelques bénévoles, ce groupe enthousiaste et accueillant ne prend pas une ride malgré l'âge des participants !

Voyage au Liban

Sous la houlette des pasteurs Claire-Lise Corbaz et André Joly, un groupe de 19 personnes de notre Paroisse et de notre Région est parti du 3 au 13 avril 2018 à la découverte du Liban. Suite aux guerres civiles et internationales, qu'en est-il de ce beau pays qui était réputé être « La Suisse du Moyen-Orient » ?

A côté de visites patrimoniales, les voyageurs ont eu l'occasion de rencontrer, sur le

terrain, plusieurs communautés et personnes portant des projets sociaux ou éducatifs, dont la Paroisse protestante arménienne d'Aanjar, avec laquelle notre Paroisse a tissé des liens privilégiés depuis quelques années.

Les voyageurs ont ainsi expérimenté l'incroyable diversité culturelle et religieuse de ce petit pays et ont été sensibilisés aux colossaux enjeux religieux, politiques, sociaux, démographiques ou environnementaux qui mettent ces petites communautés au défi, dont notamment l'accueil des réfugiés syriens.

Les chrétiens d'Orient, si précarisés, ont besoin de la communauté internationale et de nos visages pour savoir qu'ils ne sont pas oubliés.

Théâtre Tic Tac



Constatant que notre société, bien que de culture chrétienne, n'offre plus beaucoup d'occasions à nos enfants de connaître la Bible, notre diacre en charge du culte de l'enfance, Mme Francine Guyaz, a mis sur pied un nouveau lieu de contact, le théâtre Tic Tac.

Il s'agit d'un théâtre de marionnettes sur roulettes qui joue une histoire biblique les mercredis après-midi sur la place du Débarcadère à St-Sulpice, quand la météo le permet. Une barbe à papa offerte aux enfants ajoute une touche ludique et gustative au spectacle biblique.

Un grand merci aux Autorités municipales qui permettent ces moments précieux !

Le Conseil paroissial



Eglise catholique romaine

Paroisse de Renens et environs

*Délégation municipale d'Ecublens :
Mme Sylvie Pittet Blanchette, membre de
la Commission de gestion.*

En 2018, la part de la Ville d'Ecublens a été de Fr. 56'361.50. Les frais d'exploitation globaux se sont élevés à Fr. 284'589.35, répartis entre les différentes communes, au prorata du nombre d'habitants catholiques. Une Commission de gestion interne agit en qualité d'intermédiaire entre le Conseil de paroisse et les communes intéressées à examiner préalablement le budget, les comptes d'exploitation annuels et les propositions qui lui sont faites concernant l'entretien des églises.

La Paroisse catholique romaine de Renens et environs couvre le territoire des Communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Renens (pour une fraction de la Commune) et St-Sulpice. Les lieux de culte sont l'Eglise de St-François à Renens et la Chapelle Ste-Claire à St-Sulpice.

Réalisation des 14 vitraux du « Cantique des créatures » avec soutien à des œuvres d'entraide (14 % des dons). Le projet est entré dans sa phase de réalisation. Grâce à la générosité des paroissiens, les trois premiers éléments ont pu être installés et bénis durant le temps de Carême et les 3 suivants ont été bénis lors de la messe du 25 novembre.

Quelques événements en 2018

- 21 janvier : célébration intercommunautaire, à l'église Lazare à Bussigny.
- 24 mars : soupe de soutien de la communauté portugaise à la Paroisse St-François.
- 15-16 juin : tenue d'un stand à Festimixx, avec la Paroisse protestante de Renens.
- 26 juin : la « Nuit des veilleurs », veillée de prière œcuménique à l'église St-François, organisée par le groupe « Action des chrétiens pour l'abolition de la torture » (ACAT-Ouest lausannois).
- 23 septembre : Cap sur l'Ouest, participation avec la Paroisse protestante d'Ecublens-St-Sulpice.

- 1^{er} octobre : départ du prêtre Daniele Colautti, remplacé par le prêtre Gaëtan Joire, comme nouveau responsable de la communauté portugaise.
- 7 octobre : fête des communautés de la paroisse.
- 17 novembre : souper de soutien de la communauté italienne à la Paroisse St-François.
- 25 novembre : fête du Christ-Roi, messe présidée par Mgr Alain de Raemy, évêque auxiliaire, annonçant que, dans une année, l'Unité pastorale de Renens-Bussigny sera décrétée « pluriculturelle ».
- 24 et 25 décembre : les fêtes habituelles de la Nativité.

De plus, l'Eglise de St-François accueille, chaque mois, les « dimanches solidaires », qui sont un temps et un espace de fraternité, de repas, ouverts à toutes et tous.



Ecublens/VD, le 15 avril 2019
102.02 – PB/sm

Document imprimé en 118 exemplaires par l'imprimerie Copystart Sàrl à Chavannes-près-Renens

Explications des abréviations

1-2P	Ecole enfantine
AAS	Agence d'assurances sociales
ABC	Atomique, bactériologique, chimique
ABRAE	Association des bénévoles auprès des requérants d'asile d'Ecublens
AELE	Association européenne de libre-échange
AFTPU	Axes forts de transports publics urbains
AG	Assemblée générale
AJESOL	Accueil de jour des enfants du Sud-Ouest lausannois
APEMS	Accueil pour enfants en milieu scolaire
APR	Appareil de protection respiratoire
APREMADOL	Association pour la prévention et le maintien à domicile dans l'Ouest lausannois
ARASOL	Association pour la régionalisation de l'action sociale dans l'Ouest lausannois
ASE	Assistant socio-éducatif
ASIT-VD	Association pour le système d'information du territoire vaudois
ATE	Association Transports et Environnement
AtoM	Access to Memory
AVA	Association vaudoise des archivistes
AVIVO	Association de défense et de détente de tous les retraité(e)s et des futur(e)s retraité(e)s
BC	Bureau de coordination
BHNS	Bus à haut niveau de service
BRIO	Bureau régional d'information et d'orientation
CAD	Chauffage à distance
Cap.	Capitaine
CAT	Centre d'accueil temporaire
CCF	Commission consultative du feu
CCTA	Carnet de conducteur aux conditions allégées
CDAP	Cour de droit administratif et public
Cdt	Commandant
CFF	Chemins de fer fédéraux
CGN	Compagnie générale de navigation
CHUV	Centre hospitalier universitaire vaudois
CIESEE	Commission d'intégration et d'échange suisses-étrangers de la Commune d'Ecublens
CIF	Cours intensifs de français
CISTEP	Commission intercommunale de la station d'épuration de Vidy
CMS	Centre médico-social
COH	Coordination de l'aménagement de l'Ouest lausannois et des Hautes Ecoles
COFIL	Comité de pilotage
COPROJ	Comités de projet
COVIDIS	Comité opérationnel du projet VIDIS
CPT	Cellule de pilotage technique
CRIDEC	Centre de ramassage et d'identification de déchets spéciaux SA
CSCE	Centre socioculturel d'Ecublens
CSM	Centre sportif de Malley
CSR	Centre social régional
CTA	Centre de traitement des alarmes
CTC	Centre technique communal
CTT	Club de tennis de table

CVE	Centre de vie enfantine
DAP	Détachement d'appui
DEL	Denges / Echandens / Lonay
DEP	Classe de développement primaire
DES	Classe de développement secondaire
DGE	Direction générale de l'environnement
DGMR	Direction générale de la mobilité et des routes
DP	Domaine public
DPS	Détachement de premiers secours
DT	Direction technique
EC	Eaux claires
ECA	Etablissement d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels du Canton de Vaud
EERV	Eglise évangélique réformée du Canton de Vaud
EESP	Ecole d'études sociales et pédagogiques
EFO	Ecole de formation
EGID	Identificateur fédéral de bâtiment
EM	Etat-major
EMS	Etablissement médico-social
EPFL	Ecole polytechnique fédérale de Lausanne
EPI	Equipement de protection individuel
EPT	Equivalent plein temps
ERL	Economie région Lausanne
ERM	Epuration de la région morgienne
ESEDE	Ecole supérieure en éducation de l'enfance
ESSIL	Ecole supérieure sociale intercantonale de Lausanne
ETP	Equivalent temps plein
EU	Eaux usées
EVAM	Etablissement vaudois d'accueil des migrants
EWID	Identificateur fédéral de logement
FAJE	Fondation pour l'accueil de jour des enfants
FAR	Formation d'appui régionale
FeJ	Association « Français en jeu »
FERL	Fonds d'équipement touristique de la région lausannoise
FIR	Formation d'intervention régionale
FLS	Fédération des ludothèques suisses
FOAD	Formation ouverte à distance
FVJC	Fédération vaudoise des jeunes campagnardes
FVSP	Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers
GD	Groupe décisionnel
GED	Gestion électronique des documents
Gropil	Groupe de pilotage
GS	Groupe spécialisé
GT	Groupe technique / Groupe de travail
GVOL	Groupe vélo de l'Ouest lausannois
HES-SO	Haute école spécialisée de Suisse occidentale
HéviVA	Association vaudoise d'établissements médico-sociaux
HT	Hors taxes
IT	Information technologies
JOJ	Jeux olympiques de la jeunesse
LASV	Loi sur l'action sociale vaudoise
LATC	Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions

LCR	Loi fédérale sur la circulation routière
LDCV	Loi sur le droit de cité vaudois
LEB	Chemin de fer Lausanne-Echallens-Bercher
LHC	Lausanne Hockey Club
LPPCi	Loi fédérale sur la protection de la population et la protection civile
LS	Football Club Lausanne-Sport
Lt	Lieutenant
M&S	Mèbre et Sorge
MAC	Module accompagnement
MACIT	Mesures d'actions citoyennes
Maj.	Major
MBC	Transports de la région Morges-Bière-Cossonay
MP	Motopompe
OAJE	Office de l'accueil de jour des enfants
OF	Officiers
OFL	Office fédéral du logement
OFPP	Office fédéral de la protection de la population
OFROU	Office fédéral des routes
OFS	Office fédéral de la statistique
OIBT	Ordonnance sur les installations à basse tension
OL	Ouest lausannois
OREA	Ordonnance sur la restitution, la reprise et l'élimination des appareils électriques et électroniques
ORP	Office régional de placement
ORPC	Office régional de protection civile
PAC	Plan d'affectation cantonal
PALM	Projet d'agglomération Lausanne-Morges
PCi	Protection civile
PDCn	Plan directeur cantonal
Pdi	Plan directeur intercommunal
PERL	Prix entreprendre région Lausanne
PFL-OL	Plate-forme logement de l'Ouest lausannois
PGEE	Plan général d'évacuation des eaux
Pit	Premier-lieutenant
PME	Petites et moyennes entreprises
POL	Police Ouest lausannois
PolOuest	Police Ouest lausannois
PPA	Plan partiel d'affectation
ProSDIS	Système d'aide à l'engagement
RAI-HC	Resident Assessment Instrument – Home Care
RC	Route cantonale
REC	Recrue
RI	Revenu d'insertion
ROL	Région Ouest lausannois
Rpac	Règlement de prévention des accidents dus aux chantiers
RPGA	Règlement communal sur le plan général d'affectation et la police des constructions
SAIDEF	Société anonyme pour l'incinération des déchets du Canton de Fribourg
SBED	Service des bâtiments, épuration des eaux et développement durable
SDIS	Service de défense contre l'incendie et de secours
SDOL	Schéma directeur de l'Ouest lausannois
SDT	Service du développement territorial

SIC	Sociétés industrielles et commerciales
SICNL	Société industrielle et commerciale du Nord lausannois
SICOL	Société industrielle et commerciale de l'Ouest lausannois
SIE SA	Service intercommunal de l'électricité SA
SIG	Système d'information géographique
SIT	Système d'information du territoire
SOF	Sous-officiers
SPOP	Service de la population
SPSL	Service de protection et sauvetage de Lausanne
SSCM	Service de la sécurité civile et militaire
SSEC	Saint-Sulpice / Ecublens
ST	Service des travaux
STCC	SwissTech Convention Center
STEP	Station d'épuration
STPA	Stationnement pour les troupes de protection aérienne
STREL	Stations de relevage
SUVA	Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents
THV	Transport Handicap Vaud
TKM	Théâtre Kléber-Méleau
tl	Transports publics de la région lausannoise SA
TLS	Thévenaz-Leduc Sirec SA
TP	Tonne-pompe
TPM	Transport de personnes et matériel
TRIDEL	Usine de valorisation thermique et électrique de déchets
TSP	Travailleur social de proximité
TTC	Toutes taxes comprises
UAPE	Unité d'accueil pour écoliers
UE	Union européenne
UNIL	Université de Lausanne
USL	Union des sociétés locales
VEV	Voirie et espaces verts
VG	Voie générale (anciennes VSG et VSO)
VIDIS	Vision intégrée de défense incendie et secours
VLS	Vélos en libre-service
VM	Véhicule matériel
Voie « B »	Formation initiale de base (apprentissage d'employé de commerce)
Voie « E »	Formation initiale élargie (apprentissage d'employé de commerce)
VP	Voie pré-gymnasiale (ancienne VSB)
YACF	Young Art Color Festival
ZIZA	Zones industrielles et zones d'activités

◆ ◆ ◆ ◆ ◆



Légendes des photos de la page de garde

- Chantier du quartier « Croset-Parc », 2018
- Festival du feu Equi-no'X, 1^{er} septembre 2018
- La plus grande leçon de gym, 6 mai 2018
- Cérémonie de remise du label « VilleVerte », 28 avril 2018